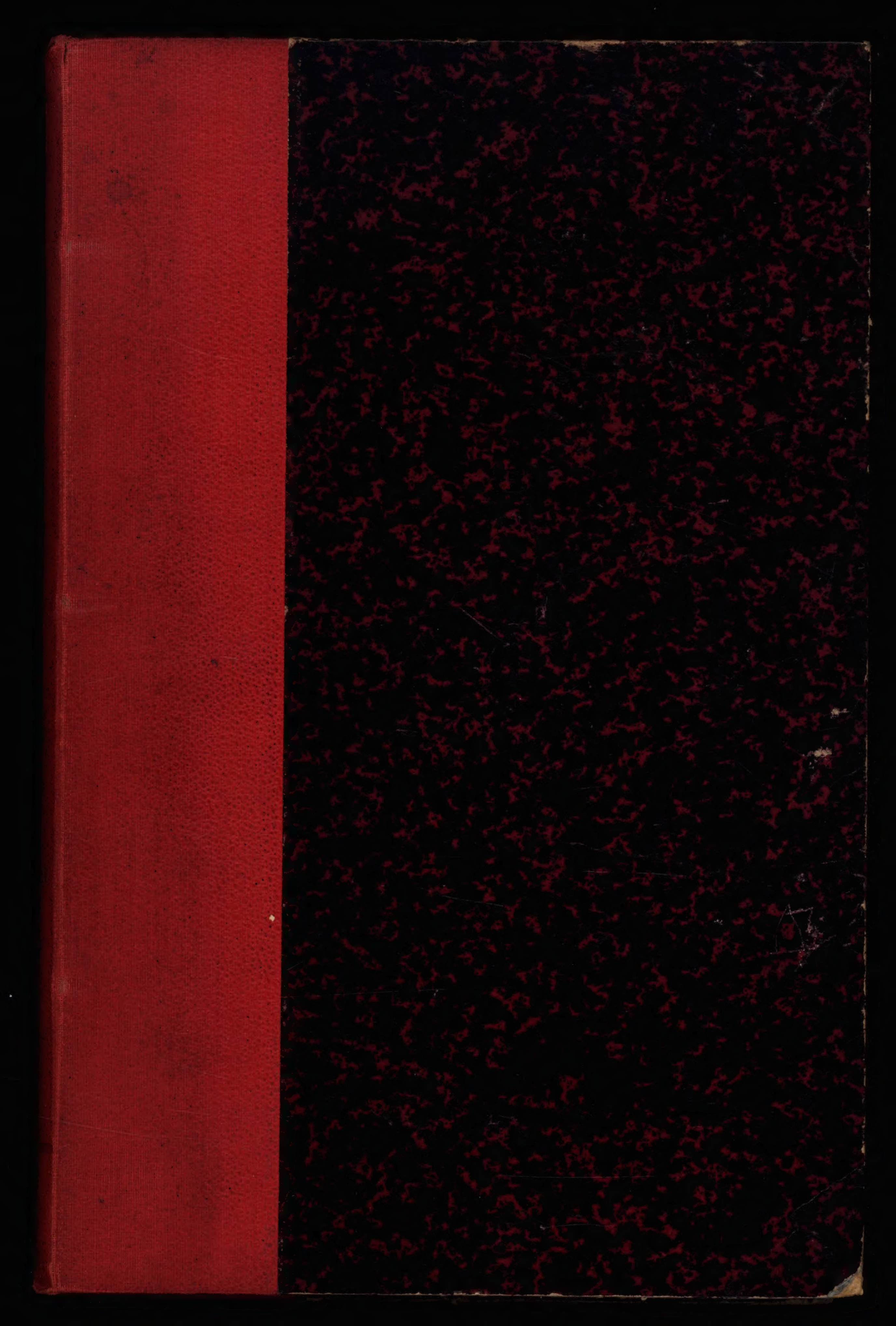
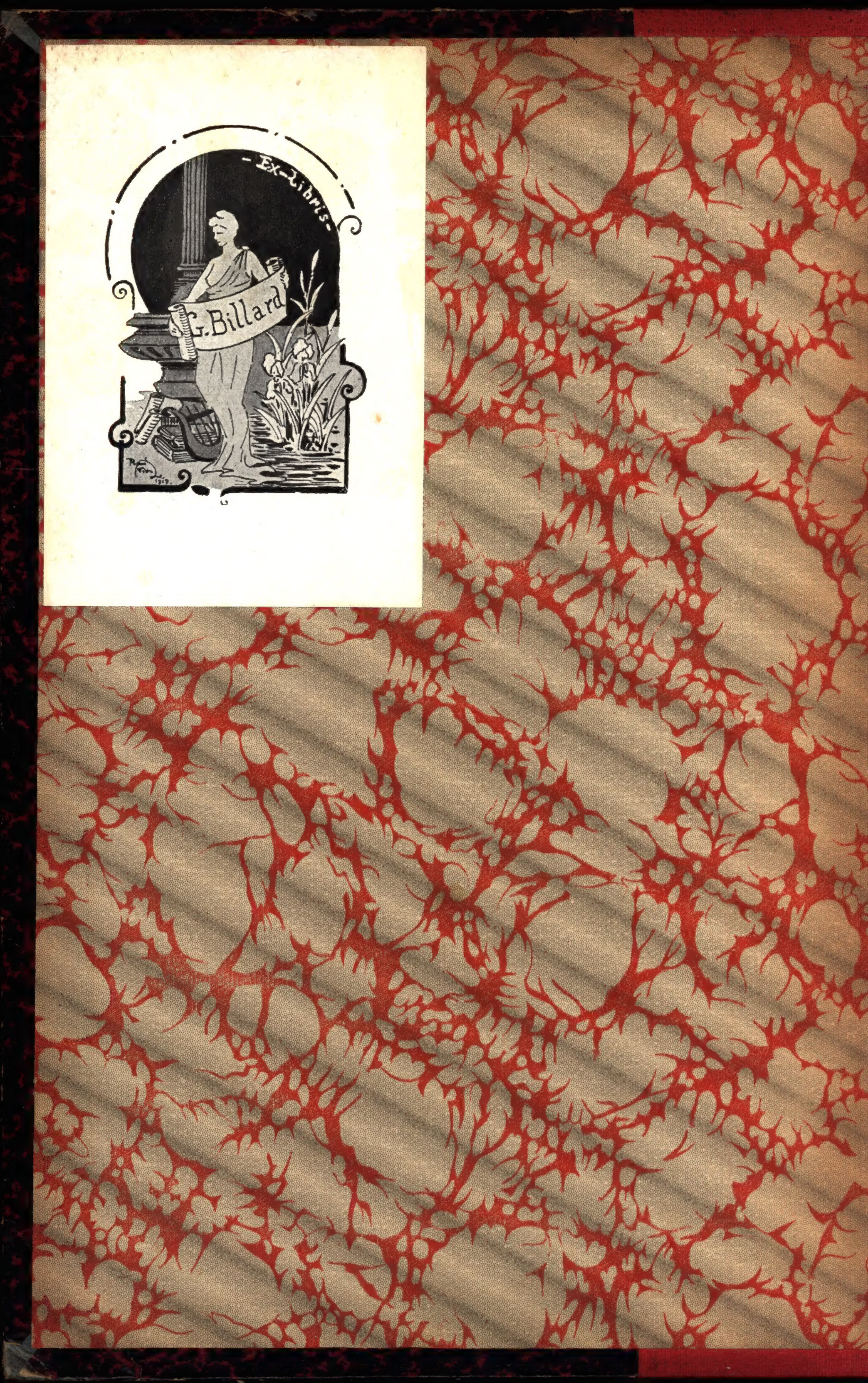
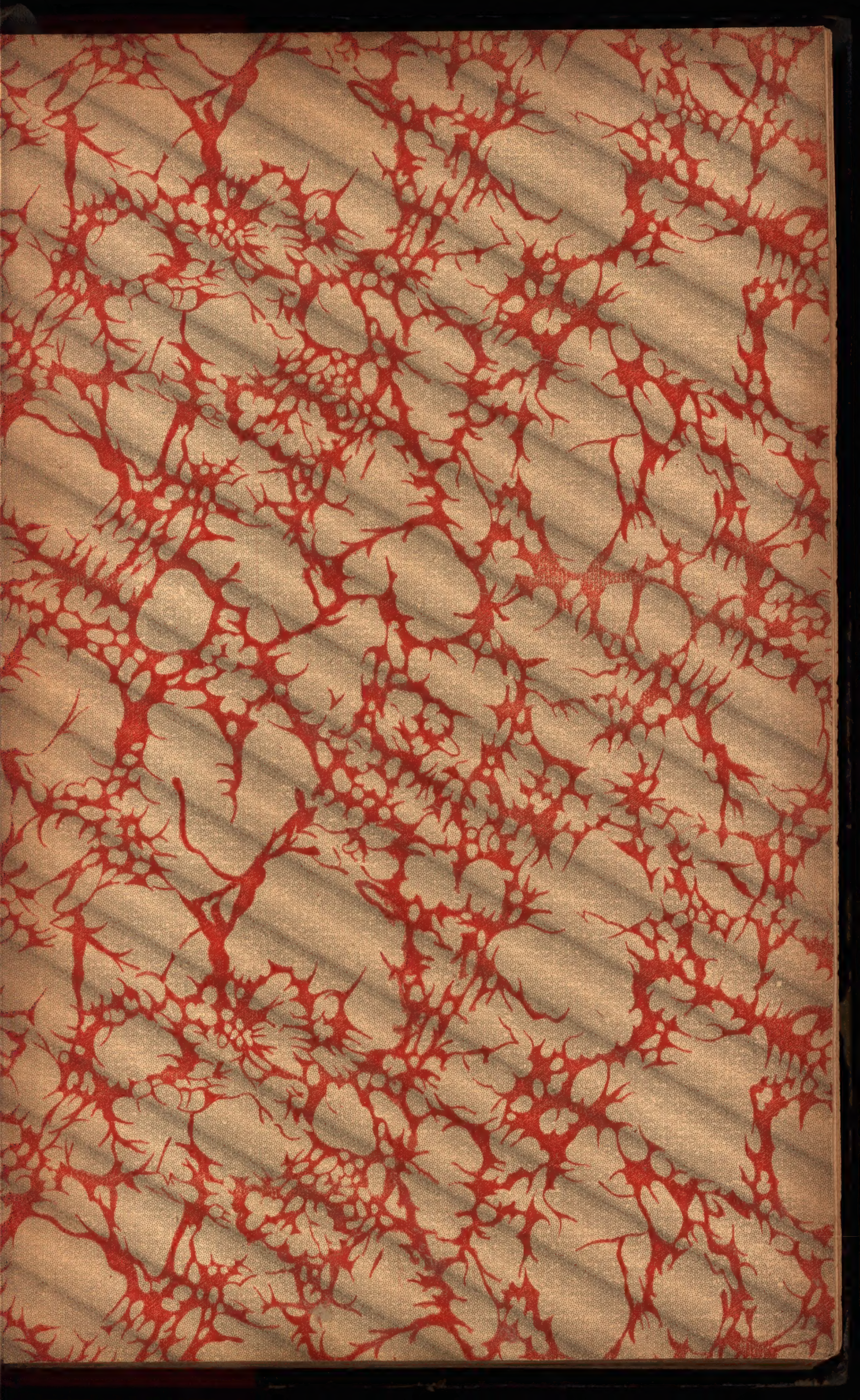



- Ex-Libris -
G. Billard



LA CITÉ

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHÉOLOGIQUE
DU IVe ARRONDISSEMENT DE PARIS

Orbem in urbe vidimus
(Vieux dicton Parisien)



5me ANNÉE
No 17 — Janvier 1906

SIÈGE SOCIAL :
MAIRIE DE L'HOTEL DE VILLE (IVe ARR.)
2, Place Baudoyer, 2
PARIS

CONSEIL

Président : M. Georges Fabre, maire du IVe arrondissement, avocat à la Cour d'appel.
Vice-Présidents : MM. Fernoux, président de la Société des Architectes français.
G. Hartmann, négociant.
Secrétaire général : M. Alb. Callet, secrétaire chef des bureaux, *à la Mairie*
Secrétaire-adjoint : M. Paul Hartmann.
Archiviste : M. Delaby.
Trésorier : M. Marchal, employé à la mairie du IVe arrondissement (à l'entresol), de 11 à 5 heures.

Membres d'Honneur :

MM. Augé de Lassus, publiciste.
Davesne, docteur en médecine.
Le Directeur de l'Assistance publique.
Le Directeur du Mont-de-Piété.
F. Funck-Bentano, bibliothécaire à l'Arsenal.
Hallays (André), rédacteur aux *Débats.*
Moloch, (Colomb), dessinateur.
Le Préfet de la Seine.
Le Préfet de Police.
Sardou (Victorien), de l'Académie Française.

COMITÉ DE DIRECTION

Membres de droit :

MM. G. Deville, député.
Failliot, député.
Galli (H.), conseiller municipal.
Piperaud, conseiller municipal.
Fabre (Georges), maire du IVe arrondissement.
Hamel, maire adjoint du IVe arrondissement.
Dardanne, maire adjoint du IVe arrondissement.
Dr Roussy, maire adjoint du IVe arrondissement.

Membres élus :

MM. Couderc, antiquaire.
Bourdeix, architecte de la Préfecture de Police.
Callet (A.), secrétaire-chef des bureaux.
Moutaillier, imprimeur d'art.
Delaby, publiciste.
Dubois (Paul), sous-chef à la Préfecture de Police.
Fernoux, président de la Société des Architectes.
Flandrin, sculpteur.
Gauthier, vicaire à Saint-Gervais.
Hartmann (Georges), négociant.
Lambeau (Lucien), chef de bureau à l'Hôtel de Ville, secrétaire de la Commission du Vieux Paris.
L'Esprit, sous-chef à la Préfecture de la Seine.
Louar, artiste dramatique.
Ronsseray, propriétaire.
Pagès, membre de la Caisse des Ecoles du IVe arrondissement.
Demmler, docteur en médecine.
Riotor, (L.), homme de lettres.
Rey, archiviste-adjoint à la Préfecture de Police.
Sellier, conservateur-adjoint au Musée Carnavalet.
Remoissonnet, architecte.

Commissaires de quartier :

Arsenal : MM. Martin, architecte.
Notre-Dame : Riotor (Léon), publiciste.
Saint-Gervais : Larmee, architecte ; Eveno, bibliothécaire.
Saint-Merri : Bordenave, avocat.

BULLETIN

DE

LA CITÉ

Société d'Études historiques et archéologiques

DU IVe ARRONDISSEMENT

LA CITÉ

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHÉOLOGIQUE
DU IVe ARRONDISSEMENT DE PARIS

Orbem in urbe vidimus
(Vieux dicton parisien)

SOMMAIRE :

5me ANNÉE

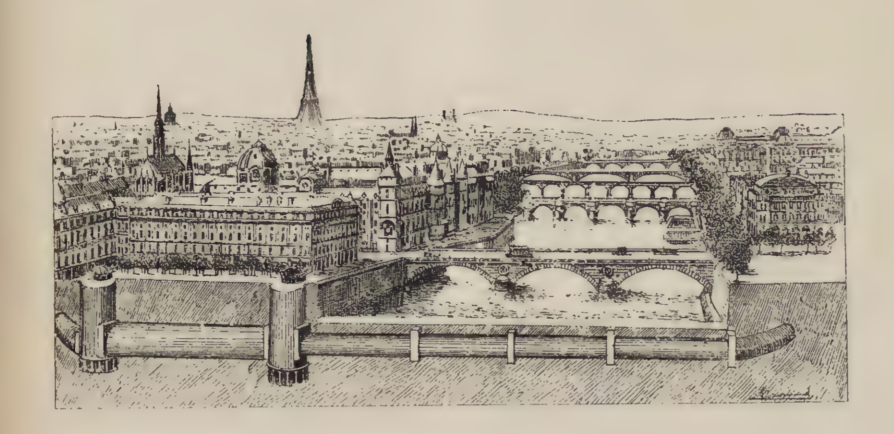
No 17 — Janvier 1906

SIÈGE SOCIAL :

MAIRIE DE L'HOTEL DE VILLE (IVe ARR.)

2, Place Baudoyer, 2

PARIS



LE TUNNEL DU "MÉTRO" SOUS LA CITÉ

On travaille d'arrache-pied à la ligne n° 4 du Métropolitain Elle traverse notre arrondissement, c'est à ce titre qu'elle intéresse *la Cité.*

Elle vient des Halles, traverse en diagonale la place du Châtelet, effleure un coin du théâtre Sarah-Bernhardt, passe le grand bras de la Seine, dans lequel des pilotis sont posés et où des scaphandriers étudient le sol ; elle arrive ensuite au *Quai aux Fleurs*, passe sous la caserne de la Cité et traverse le petit bras de la Seine pour déboucher au coin du pont Saint-Michel.

La ligne s'engage sous la Seine dans un tunnel unique en maçonnerie, recouvert d'une couche de béton sur lequel sera déposé un enduit en portland. Ce tunnel sera fait au moyen de caissons foncés verticalement. La station double *La Cité* sera faite au moyen d'un caisson métallique enfoncé verticalement. Une ouverture servira d'entrée, l'autre de sortie aux voyageurs. Les

quais latéraux de la station de *La Cité* seront placés à vingt mètres au-dessus de la chaussée.

Ce tunnel traversera une nappe aquifère formée de terrains marneux et calcaires, située fort au-dessous des terrains d'alluvion et des déblais accumulés depuis deux mille ans.

On a déjà rencontré des traces de constructions gauloises, gallo-romaines, entre autres deux sarcophages romains qui se trouvaient le long de la grande voie romaine qui allait d'Amiens à Orléans et qui traversait la Cité du pont Notre-Dame au Petit-Pont.

Grâce à la complaisance de M. Failly, conducteur des Ponts et Chaussées, et sous la conduite de M. Lalande, nous avons visité le souterrain creusé dans l'île de la Cité sous le Marché aux Fleurs pour l'enlèvement des déblais du tunnel du Métro. Le plan annexé à cet article donne le tracé de la ligne qui, dès qu'elle a traversé le quai, coupe la rue de la Pelleterie où ont été trouvés des fondations, des voûtes de caves, un vieux puits. Le souterrain coupe ensuite le pâté de maisons qui séparait la rue de la Pelleterie de la rue de la Vieille Draperie.

Ici ont été trouvés deux stèles gallo-romains sans inscription aucune, mais portant des traces de figures très frustes. Le tunnel traverse de gros blocs de maçonneries qui sont incontestablement les fondations de l'église Sainte-Croix, à côté se trouvent des terrains de remblai et des terrains vierges avec des lits d'argile et de marne qui prouvent que passaient là des lagunes qui faisaient de la vieille île de Lutèce, non une île compacte, mais une agglomération d'îlots allongés tous suivant le fil de l'eau et qui furent ensuite rattachés l'un à l'autre.

Le tracé du tunnel s'arrête au milieu de la rue de Lutèce, bientôt il atteindra les soubassements de la façade nord de la caserne.

Il est intéressant de savoir sous quelles rues, sous quels monuments aujourd'hui détruits passera le souterrain du Métro qui, s'ils pouvaient revenir, étonnerait bien nos ancêtres, ces vieux

Gaulois qui vivaient sur les bancs de sable de cette Lutéce « faite dit *Sauval*, comme un grand navire enfoncé dans la vase et échoué au fil de l'eau ». C'est dans cette vase, en forme de navire ou de berceau, qu'une peuplade, venue on ne sait d'où, embarqua sa pauvre fortune ; c'est de cette boue que sortit notre grand et cher Paris.

Le tunnel, dans la traversée du grand bras de la Seine, aborde de biais le *Quai aux Fleurs*, qui n'a été ouvert qu'en 1800 ; auparavant c'était la partie arrière des maisons de la *rue de la Pelleterie* qui bordait la rivière. En cet endroit était autrefois le *Port aux œufs*, un des plus anciens de Paris. Turgot conçut le projet de construire un quai à cette place.

Voici un extrait de son testament :

« *28 avril 1763. Je donne et lègue la somme de cent mille francs une fois payée à l'Hôtel de Ville de Paris et je prie MM. les Prévots des Marchands et Échevins de l'employer à la construction du quai projeté par mon père, qui doit prendre au bout du quai de l'Horloge et aboutir au pont Notre-Dame vis-à-vis Saint-Denis de la Chartre* ».

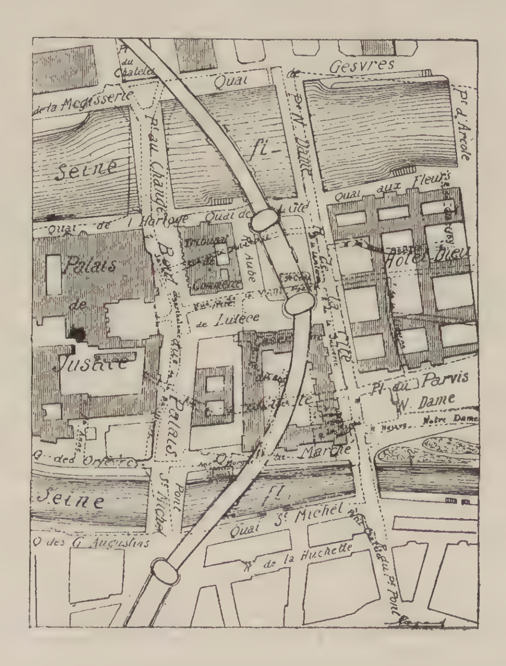
Signé : Le Président Turgot.

La ligne, comme nous l'avons dit, arrivera des Halles, coupera en diagonale la place du Châtelet et abordera le grand bras de la Seine au coin du théâtre Sarah-Bernhardt. Là était autrefois une grève abandonnée aux maîtres de la Grande Boucherie de l'*Apport Paris ;* c'est là qu'ils abattaient et écorchaient les bestiaux, qu'ils *boulaient* les pourceaux, qu'ils fondaient les suifs, etc. Ce lieu était devenu tellement insalubre qu'au xviie siècle on supprima l'écorcherie au grand dam des bouchers, et que le marquis de Gesvres fit construire une vaste voûte qui supportait le quai. Trois ou quatre passages sombres, fermés de lourdes grilles, servaient d'égouts aux tueries, de *vomitoria* aux ruisseaux

de sang qui faisaient le bonheur des pêcheurs, et servaient de refuges aux malandrins.

A l'autre rive, le Métropolitain aborde au-dessous de ce qui fut jadis la partie arrière des maisons de la *rue de la Pelleterie*.

Il existait là, paraît-il, du temps de la domination romaine, une prison dont parle *Grégoire de Tours* et que l'auteur des *Gestes du roi Dagobert* nomme *Carcer Glaucini*, prison de Glaucin : deux églises bâties plus tard près de cette prison s'appelaient Saint-Denis et Saint-Symphorien de *la Chartre*, mot qui signifie prison.



Il y eut longtemps là une vieille tour, la tour *Marcqfas*, qui appartenait au maréchal de Mirepoix.

La première rue que coupe en souterrain la ligne du Métropolitain était la *rue de la Pelleterie*. C'était à l'origine un *Ghetto*, une *Juiverie*. Les juifs y avaient une synagogue et leurs étuves.

Après leur expulsion, Philippe-Auguste donna dix-huit maisons de la rue à la corporation des teinturiers qui, attirés par le voisinage de la rivière, vinrent s'y installer. De vieilles gravures nous montrent, pendant à des perches qui s'avançaient dans la rivière comme des mâts d'artimon, des draps et des étoffes qui séchaient au soleil. Elles étaient d'un effet pittoresque et charmant, ces hautes masures aux poutrelles saillantes, aux balcons de bois en encorbellement. Chacune avait son enseigne : *A l'Imayge Notre-Dame*; *Au Plat d'Étain; Aux Trois Faucilles; A la Cloche; A la Tête Noire; Aux Singes; Au Cygne de la Croix.*

Le tunnel passe ensuite sous l'emplacement où se trouvait la vieille *rue Gervais-Laurent*, qui, comme les filles sages, n'a guère fait parler d'elle, puis sous les fondations de l'antique *Chapelle Sainte-Croix* qui dépendait du *monastère Saint-Eloi* et où on enfermait les fous furieux.

L'église devint ensuite église paroissiale, puis fut démolie à la Révolution ; on trouva sous l'ancien sol les vestiges d'une maison romaine et des médailles impériales. La trouée du tunnel fera faire d'autres découvertes intéressantes. Tout cet îlot de maisons s'appelait jadis le *Ceinture de Saint-Eloi*, car cet évêque orfèvre y avait demeuré dans une maison qui existait encore au XIIIe siècle sous le nom de *maison au Fèvre* (1), laquelle a donné son nom dénaturé à la *rue aux Fèves*, si fameuse dans le roman d'Eugène Süe, dans laquelle on pénètre après avoir traversé la rue de la *Vieille Draperie*. Cette rue tirait son nom des marchands drapiers à qui avaient été concédées, moyennant finances, les maisons des juifs expulsés du royaume.

Au coin occidental de la rue de la Vieille Draperie, aujourd'hui rue de Lutèce, habitait une vieille famille de bourgeois parisiens, la première dans la corporation des drapiers. Dans cet antique

---

(1) Fèvre, forgeron.

logis naquit le plus illustre des prévots des marchands, le Grand Communier *Étienne Marcel*.

La *rue aux Fèves* était constellée de tapis francs, de gargotes étranges, qui avaient remplacé les joyeuses tavernes où nos ancêtres allaient humer le piot et la purée septembrale.

Là étaient *La Croix Blanche* où fréquentaient les clercs de la Basoche, souvent altérés par la poudre des greffes, et l'illustre *Pomme de Pin* que *Rabelais* comptait parmi « les tavernes méritoires où cauponisaient joyeusement les écoliers de la Cité ».

Villon donne à maître Jacques Ragayer dans son testament :

« .... le grand Godet de Grève
Tous les matins quand il se lève
Au trou de la Pomme de Pin. »

C'est à la *Pomme de Pin* qu'il fit ce bon tour d'escholier de muer deux brocs de très bon vin blanc de Bagneux en brocs de belle eau claire.

La *Société des Libertins* y faisait grasses et franches lippées, *Desbarreaux*, *Théophile de Viau*, *Berthelot*, *Colletet*, *Saint-Pavin*, *Luillier* y buvaient ferme et y tenaient des propos aussi salés que peu orthodoxes. *Mathurin Régnier* proposait que le nez d'un ivrogne,

Ou maints rubiz balez tous rougissants de vin,

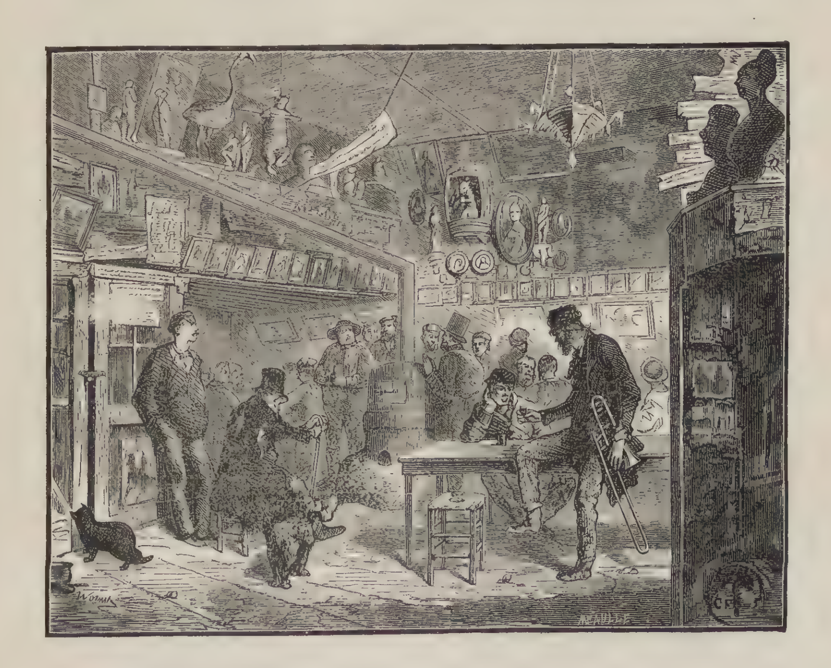
servit d'enseigne à la *Pomme de Pin*.

Après une courte éclipse, la *Pomme de Pin* reprit toute sa splendeur lors du régne de Louis XIV, sous les auspices du grand Crenet.

A des tables en bois de hêtre culotté par de nombreuses générations de buveurs s'assirent les grands génies du temps ; c'est là que *Chapelle* enivrait *Boileau*,

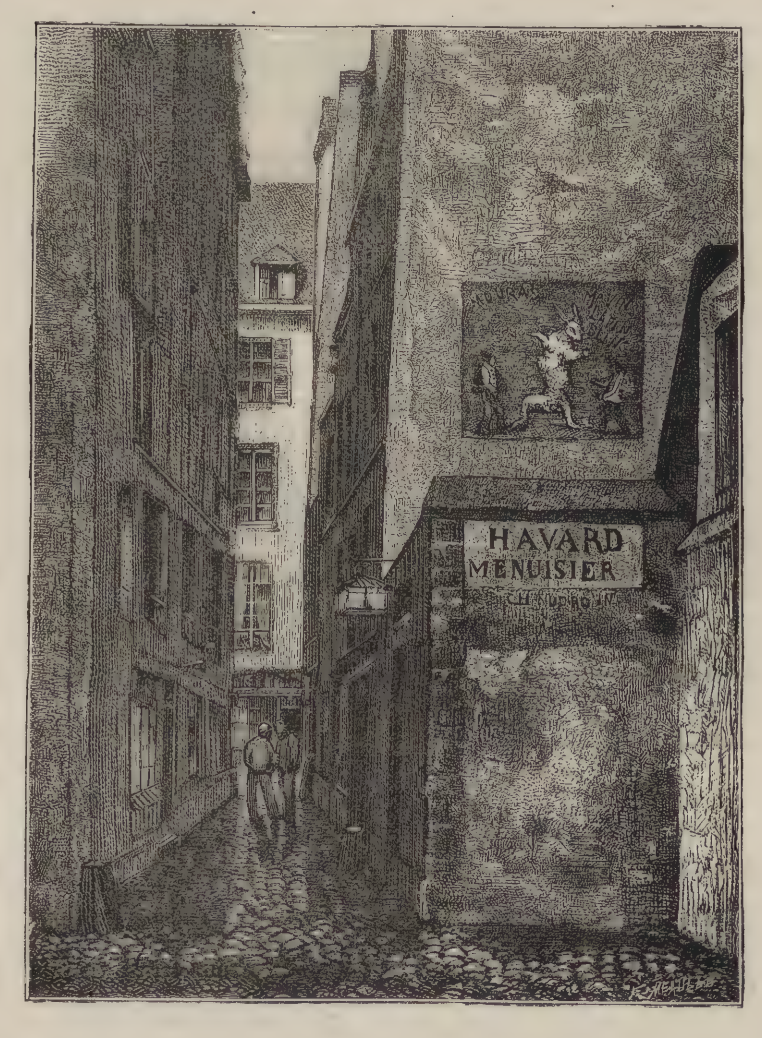
Et répandait sa lampe à huile
Pour lui mettre le verre à la main.

Une fois par semaine, *Molière, Racine, Boileau, La Fontaine* se rassemblaient au cabaret de la *Pomme de Pin*, où se rendaient aussi *Lully*, *Mignard*, *Dufresnoy*, *Brossin*, le conseiller *Brillac*. C'est là, sous ces voûtes enfumées, au milieu de ces brocs d'étain et de châtaignier, où fumaient de généreux *rouges bords*, que les *Plaideurs* et le *Chapelain décoiffé* furent composés.



A ces gaies tavernes succédèrent d'immondes repaires d'escarpes et de malandrins. C'est dans la *rue aux Fèves* qu'Eugène Süe installa le cabaret du *Lapin Blanc*, devenu légendaire et qui n'est en réalité qu'une mystification du fécond romancier qui avait mis en révolution tous les amateurs de scènes terribles et mystérieuses : on venait de toutes parts dans la vieille *rue aux Fèves*, dans l'espérance d'y contempler le fameux *Cabaret du Lapin Blanc*,

si bien décrit dans le roman. Mais quel était le désappointement des curieux en constatant qu'il n'existait aucun cabaret de ce nom dans ladite rue !



C'est alors qu'un nommé *Mauras*, né à Bordeaux en 1786, eut

l'heureuse idée d'improviser le cabaret absent et tant désiré. Il loua le rez-de-chaussée de la maison portant le n° 6, comme étant propre à son projet ; il le meubla selon le texte du roman, et écrivit des vers de sa façon sur les murailles, fit faire des peintures par un rapin, enfuma le local afin de lui donner un aspect d'antiquité qui trompa plus d'un visiteur. Malgré tous ces soins, le commerce du débitant d'eau-de-vie et de bière ne prospérait guère ; il fit alors peindre à l'extérieur une vaste enseigne du *Lapin Blanc* avec ces vers qu'il composa :

Pour un musée, n'allez pas à Versailles,
Le Lapin Blanc vous offre ses murailles
Couvertes de rimailles,
Et de caricaturailles
Qui railles.

MAURAS. — *Marchand de vins, n° 6*

Que fit encore notre avisé cabaretier ? Il composa et fit imprimer un petit cahier de vers burlesques, avec une légende pompeuse sur la fondation supposée du *Lapin Blanc ;* il conduisait dans sa cave les personnes avides de voir l'endroit où s'étaient passées tant d'horreurs. Le public mordit à belles dents dans la fable qu'on lui raconta et qui finit par avoir un crédit tel, que quelques-uns soutenaient avoir vu ce cabaret avant 1830. Cette exploitation était en pleine prospérité, lorsque la pioche du démolisseur vint frapper sur les maisons de la rue aux Fèves ; le père Mauras fut exproprié et, malgré toutes ces réclamations, ne put toucher que 7000 francs d'indemnité pour le reste de son bail.

Mauras vendit tout le matériel de son établissement 600 francs à un marchand de bric-à-brac de la montagne Sainte-Geneviève, lequel avait l'intention de ressusciter le *Cabaret du Lapin Blanc* dans une boutique de la rue des Amandiers-Sainte-Geneviève, n° 19.

Ce fut un grand crève-cœur pour le papa Mauras de quitter sa bonne rue aux Fèves ; il fit aux plus fidèles abonnés de sa maison

les adieux les plus tendres : on porta notre tavernier en triomphe à la montagne Sainte-Geneviève, au domicile futur du *Lapin Blanc* : les uns marchaient en éclaireurs avec des torches, et les autres suivaient le cortège, brandissant des rameaux de laurier et criant : vive Mauras !

Le tracé passe ensuite sous la *rue de la Calandre*, la plus ancienne de Paris; elle fut la première voie tracée par les Gaulois dans Lutèce. Elle doit son nom à la roue qui servait à *calandrer* (1) les draps. Rue de la Calandre s'ouvrait la petite rue des *Cargaisons* qui débouchait sur le marché Palu où se tenait, de toute antiquité, le Marché des Vivres et des Herbes au milieu des vases et des roseaux de la rivière. A l'un des bouts de ce marché s'élevait l'*église de Saint-Germain le Vieux ;* à l'autre une boucherie que fit construire Charles IX. Cette boucherie, ornée de deux figures en bas-relief de Jean Goujon, fut transformée en Morgue en 1804. C'est sous l'emplacement de cette morgue, démolie en 1862, que passe le Métropolitain pour aller traverser le petit bras de la Seine et aboutir à la place Saint-Michel,

A. CALLET.



(1) Polir.

La Bibliothèque du Couvent des Frères de la Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie

Dans l'espace compris rue des Archives entre la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, et un peu au-delà du passage du même nom, espace comprenant, d'après mon approximation basée sur les plans d'autrefois, tout le pâté de maisons allant du nº 15 compris au nº 9 de la même rue, s'élevaient autrefois le couvent et ses dépendances des *Frères de la Sainte-Croix.* Ces religieux appartenant aux ordres mendiants, désignés dans les actes de l'époque sous le nom de *Fratres Cruciferi* ou de *Sancta Cruce*, avaient été institués au commencement du XIIIᵉ siècle par *Théodore de Bille*, chanoine de Liège.

Ils furent appelés à Paris en 1258 par Saint Louis et installés par leur chapelain *Robert de Sorbor*, dans des immeubles lui appartenant, situés rue de la Bretonnerie.

Petit-Radel et Franklin, dans leurs ouvrages sur les anciennes bibliothèques de Paris, nous ont donné au sujet de ce couvent quelques renseignements intéressants à connaître. Ce couvent renfermait une bibliothèque assez considérable, quoique moins riche que celles d'autres couvents de cette époque puisqu'elle ne contenait que 3.000 volumes. La bibliothèque Mazarine possède un manuscrit indiquant l'achat par le couvent d'un livre des *Psaumes de David.* C'est la première trace que l'on trouve de l'existence de cette bibliothèque. Plus tard les religieux achetèrent un des premiers spécimens de l'imprimerie naissante, *La Cité de Dieu*, de Saint-Augustin, et un traité intitulé *Fascicula temporum*, imprimé par un ancien collaborateur de Gutenberg, Pierre *Schoeffer*, établi à

Mayence. Le prix d'achat modique (4 livres au lieu de 11) n'avait été consenti aux religieux que sous la condition de recevoir chez eux le dépôt des livres imprimés à Mayence par Pierre Schoeffer et son associé, Conrad Hauteff.

Pour enrichir leur bibliothèque sans grever leur budget, les religieux avaient prescrit dans les constitutions de l'ordre « que pour augmenter le nombre des livres et avoir ceux qui sont nécessaires pour les conférences, ceux qui seraient receux en la congrégation y mettroient un livre. » Les Frères de la Sainte-Croix étaient très fiers de leurs richesses et très soigneux de les conserver, comme le prouve un passage de leur *Règle* où il est dit : « De même que l'on conserve soigneusement un bijou dans une cassette bien fermée, à l'abri de la poussière et de la rouille, de même la bibliothèque, suprême richesse du couvent, doit être attentivement défendue contre l'humidité, les rats.... Souffrirons-nous que les armes de notre milice spirituelle soient attaquées par les taches, par les poussières, par la souillure. Ceux qui se servent des livres, les manient et les feuilletent, doivent donc surveiller scrupuleusement à ne pas les déchirer, les tacher ou les détruire. »

J'ai dit que la bibliothèque du couvent des Frères de la Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie n'était pas très importante, puisqu'au moment de la Révolution elle ne contenait encore que 3.000 volumes comme le prouve un catalogue déposé aux Archives, daté de 1778 et ayant pour titre : *Catalogue des livres de la Bibliothèque de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.* Ces ouvrages étaient souvent marqués sur le plat d'une jolie marque; mais, en général, les religieux se contentaient d'inscriptions manuscrites, dont la plus fréquente était : *Bibliotheca S. Crucis Parisiensis.*

Le 12 Janvier 1771, par ordre de la municipalité, les scellés furent apposés sur la bibliothèque du couvent. On les enleva le 13 Août suivant pour les mettre à la disposition de d'*Amenthal*, bibliothécaire de la municipalité. En 1793, les bâtiments devinrent

propriétés particulières, et sur une partie de leur enplacement, on ouvrit, sous l'Empire, le passage Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. (Extrait de l'ouvrage *les Anciennes Bibliothèques de Paris*, par *Franklin*, bibliothécaire de la Mazarine.)

A. Demmler.

Dulaure *donne sur les Frères Sainte-Croix une notice qui complètera l'article intéressant de notre collègue le Docteur Demmler.*

SAINTE-CROIX-DE-LA-BRETONNERIE

Cette église de chanoines réguliers, située rue de ce nom, entre les les numéros 12 et 16, fut, en 1258, fondée par Saint Louis, dans l'emplacement de la maison de l'ancienne Monnaie. Voici comme le sire de Joinville parle de cette fondation : « Revint une autre manière de Frères qui se faisoient appeler *Frères de Sainte-Croiz*, et portant la croiz devant leur piz (poitrine) et requistrent au roy que il leur aidait. Le roy le fist volontiers et les hébergea en une rue appelée le *Quarrefour du Temple*, qui en est appelée la rue *Sainte-Croix.* »

Ces frères, nommés d'abord *Porte-Croix, Crosiers,* quoique riches des bienfaits de Saint Louis, ne laissaient pas d'aller tous les matins demander l'aumône dans les rues de Paris, comme on le voit dans la pièce intitulée *les Crieries de Paris :*

Aux frères des pies demandent,
Re li croisèe pas nes attendent,
A pain crier mettent grand peine.

Leur église fut bâtie par le célèbre *Pierre de Montreuil :* c'était un des plus beaux ouvrages de cet architecte. Sous cette église étaient seize caveaux qui ont servi de sépultures à plusieurs familles de Paris. Le président Barnabé Brisson, un des hommes les plus instruits de son temps et une des victimes des fureurs de la Ligue, y fut enterré

en 1591. On y voyait quelques monuments funèbres et quelques tableaux de Vouet et de Philippe de Champagne. Le réfectoire était aussi orné de tableaux, on y remarquait un élégant *lavacrum* exécuté d'après les dessins de Servandoni.

Quoique ces chanoînes fussent qualifiés de *réguliers,* ils ne l'étaient guère dans leurs mœurs. On tenta, à plusieurs reprises, d'introduire parmi eux la réforme ; mais ces tentatives furent toujours sans succès. Sous le règne de Louis XII de nouveaux désordres réveillèrent l'attention du gouvernement. Le cardinal de La Rochefoucauld, pour régénérer cettte communauté voulut y placer des chanoines de Sainte-Geneviève ; mais ceux de Sainte-Croix repoussèrent ces réformateurs. Enfin, ils résolurent de travailler eux-mêmes à leur propre réforme et de se soumettre à la règle de Saint-Augustin.

Cette communauté fut supprimée en 1778. Sur l'emplacement qu'elle occupait, on a bâti diverses maisons particulières, et l'on y a établi un passage.

Les jurés-crieurs pour les inhumations avaient leur lieu de réunion dans la maison de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Ils fournissaient tous les objets nécessaires aux enterrements, même les habits et les billets de faire part. Si l'un de ces crieurs mourait, tous ses confrères assistaient à la cérémonie funèbre, vêtus en robes et armés d'une clochette qu'ils faisaient retentir sans interruption, depuis la levée du corps jusqu'au moment où son cercueil était déposé en terre.



LES GARDES MOBILES DU IVe ARRONDISSEMENT

EN 1870

On sait qu'après la bataille de Sadowa, la victoire des Prussiens sur les Autrichiens, Napoléon III songea à renforcer l'armée française, en créant dans notre pays une réserve de l'armée active comme en Prusse.

Le gouvernement impérial (Loi de Février 1868) adopta le système préconisé par le maréchal Niel, décida la formation d'une Garde Nationale Mobile, groupement régional, en bataillons, des jeunes gens qui avaient été exemptés du service actif, par le sort ou par une dispense quelconque.

C'est en 1869 que se formèrent ces bataillons avec les jeunes hommes de quatre classes de 1865 à 1868.

Le 4e bataillon de Paris fut composé des habitants du IVe arrondissement ayant participé au tirage de ces classes.

L'Administration Militaire ne nomma tout d'abord que le commandant, les capitaines et les sergents-majors pris parmi les anciens militaires, se réservant de compléter les cadres par des nominations ultérieures, après examen des aptitudes, connaissances, capacités, etc., des nouveaux soldats de réserve.

Il y avait peu d'habitants du IVe arrondissement dans les premiers officiers nommés : le commandant, M. Borrot, habitait rue Spontini. Nous ne voyons que le capitaine de la 2e compagnie, M. Henry, demeurant quai de l'Hôtel-de-Ville, n° 50, et son sergent-major, M. Viollet, rue de la Verrerie, n° 47.

La première convocation, en date du 7 juin 1869 (nous en avons conservé un exemplaire) indiquait aux Gardes Nationaux Mobiles

une série de réunions derrière le fort de Vincennes, dans le champ de manœuvres, chaque dimanche, du 27 juin au 7 novembre 1869.

Les jeunes gens du IVe arrondissement, qui avaient été habillés militairement quelques jours avant, se rendirent par petits groupes, à la première réunion. Le temps était superbe ce jour-là. Les passants regardaient avec curiosité les nouveaux enrôlés, leur costume, non vu jusqu'alors, attirait l'attention.

Ces élèves-soldats, quoique fiers de porter l'uniforme, se plaignaient bien un peu de leur nouveau sort; en Parisiens aimant l'indépendance, ils regrettaient de se voir enrégimentés et privés de leur liberté le dimanche.

L'instruction militaire de ces nouvelles recrues se fit lentement, mollement; les périodes d'exercices furent suspendues à la septième réunion.

Lorsqu'en juillet 1870, la guerre avec la Prusse fut déclarée, les Gardes Nationaux Mobiles n'étaient donc pas préparés pour le combat au moment où on les envoya au camp de Châlons. Ils n'y restèrent pas longtemps. Les évènements les obligèrent à un retour précipité vers Paris, le 18 août 1870. Ils campèrent dans la plaine Saint-Maur. Le 4e bataillon (arrondissement de l'Hôtel de Ville), le 5e bataillon (arrondissement du Panthéon) et le 6e bataillon (arrondissement de Saint-Sulpice) composaient le 2e régiment sous les ordres du lieutenant-colonel Rambaud.

Après le désastre de Sedan, l'investissement de Paris par les troupes allemandes n'étant qu'une question de peu de jours, il y eut lieu d'organiser en hâte la défense de Paris, et d'armer les forts autour de la Capitale. Les 4e et 5e bataillons de Mobiles allèrent occuper le fort d'Issy.

*
* *

Un ancien caporal du 4e bataillon, M. Auguste Gautereau, avocat à la Cour d'Appel, devenu capitaine de l'artillerie territoriale, était, au moment de la guerre de 1870, étudiant en droit, et demeurait

chez son père, chef de service à l'Administration des Postes, quai de Béthune 24, dans l'Ile Saint-Louis. Il a récemment publié un volume : *Les Défenseurs du fort d'Issy et le bombardement de Paris 1870-1871* (1). Il décrit les petits et grands évènements dont il a été le témoin et même l'acteur.

Nous puisons dans cet ouvrage fort intéressant pour nous, la relation d'actes et de faits, la plupart à la louange des Gardes Mobiles de notre arrondissement, ceux du 4e bataillon.

Au fort d'Issy, un contraste existait entre les 4e et 5e bataillons : ce dernier formé en grande partie de recrues du quartier Mouffetard, était indiscipliné, alors que le 4e bataillon, mieux composé, avait une meilleure attitude.

« Ce 4e bataillon, dit M. Gautereau, se composait alors de huit compagnies, dont l'effectif, le 12 septembre 1870, après l'arrivée au fort du contingent de la classe 1869, et de quelques volontaires de la classe 1870, ne dépassa jamais 130 hommes, ce qui portait à 1040 son effectif total.

« Son commandant, M. Borrot, un homme doux et aimable, n'avait à son actif, comme service militaire, que d'avoir été attaché à l'état-major de la Garde Nationale et d'avoir suivi nos armées d'Italie en qualité de trésorier-payeur ; pour un chef de corps, c'était peu.

» Parmi ses huit capitaines, on comptait quatre officiers de l'armée active retraités ou sur le point de l'être : Bourguignon, Cordouan, Daleau, Henry ; un ancien sous-lieutenant aux lanciers de la garde, M. Billaudel ; un ancien capitaine d'état-major de la garde nationale, M. Audenet ; enfin, deux anciens sous-officiers : MM. D... et Moyse. Tous ces officiers avaient presque atteint ou

---

(1) M. A. Gautereau a eu la gracieuseté de faire don à la bibliothèque de notre Société *La Cité* d'un exemplaire de son ouvrage. Nos adhérents trouveront certainement un grand intérêt à la lecture de ce volume.

dépassé la cinquantaine ; un seul avait à peine trente ans, le capitaine Moyse, et cumulait les fonctions de commandant de la 8e compagnie avec celle d'adjudant-major du bataillon ; intelligent, actif et israëlite, très ambitieux, assez expérimenté, encore plus audacieux, ce sera, en fait, le commandant du bataillon.

» Quand aux lieutenants et sous-lieutenants, c'étaient presque tous des jeunes gens bien élevés, sans aucun doute, mais qui n'en savaient guère plus que la grande majorité des hommes qu'ils avaient à commander; quelques-uns, par de sérieuses qualités individuelles, sauront se distinguer, d'autres se montreront au-dessous de tout.

» Nous avons vu que chaque compagnie se composait de 130 hommes ; pénétrons maintenant dans le détail et prenons comme type celle dans les rangs de laquelle nous avons compté (dit Gautereau) depuis 1869 jusqu'à la reddition du fort, c'est-à-dire la huitième compagnie commandée par le capitaine Moyse ; cela donnera une idée aussi exacte que possible d'une vie militaire exceptionnellement originale et dont certainement on ne retrouvera plus d'exemple,

» Dans cet effectif de 130 jeunes gens de 20 à 26 ans, la bourgeoisie et la classe moyenne figuraient pour deux tiers ; un bon nombre avait reçu une solide instruction ; on y comptait, en effet, 2 ingénieurs de l'Ecole Centrale, 2 élèves de l'École des Beaux-Arts, 3 licenciés en droit, 2 étudiants en médecine, 3 ou 4 bacheliers, 2 préparateurs de chimie et un professeur.

» Le dernier tiers appartenait à la classe ouvrière ; là, tous les corps d'état étaient représentés ; on y comptait : des maçons, des charpentiers, des serruriers, des plombiers-couvreurs, des paveurs qui (soit dit en passant), si on avait su les utiliser, auraient pu rendre comme auxiliaires du génie de sérieux services à l'organisation de la défense ; et, aussi, des tourneurs, des bijoutiers et jusqu'à un bombeur de verre. Cet oiseau rare, c'était le sergent-major Bouissonnouse.

» Le lieutenant de la compagnie était un gros propriétaire

terrien, M. Réveilhac, très rond, très brave et très sympathique à la troupe; le sous-lieutenant, un jeune et impertinent gommeux, nommé Bontus, plus connu dans le monde des courses de cette époque déjà lointaine, sous le pseudonyme alors fameux de « baron Grog ».

» Quant à l'élément vraiment militaire, il était représenté, tout d'abord, par deux types aussi opposés que possible, de notre vieille armée du second Empire, dans ce qu'elle avait eu de meilleur et dans ce qu'elle avait de pis ; l'un, l'instructeur Bernier, ancien sergent de quatorze ans de services au 1er régiment de Zouaves, médaillé de Crimée, d'Italie et du Mexique, sec, raide, correct et astiqué jusqu'aux moustaches ; l'autre, un vieil ivrogne ficelle et maraudeur, nommé Gervoise, son camarade de régiment, comme lui trois fois médaillé, mais qui, au contraire de lui, avait dû attendre la mobile pour franchir en quinze jours le grade de sergent que, pendant quatorze ans, lui avait refusé l'armée; ensuite, par un ancien soldat nommé Collard auquel on dut bientôt retirer les galons de fourrier ; et, enfin, par un brave Alsacien, clairon de la compagnie, nommé Zuyterliter ». (1)

Ces officiers et sous-officiers dont il est ainsi question, plus âgés que leurs subordonnés les simples gardes-mobiles, n'étaient pas tous, comme ces derniers, des habitants du 4e arrondissement.

Nous ne connaissons (l'indication en a été déjà donné), que le domicile du capitaine Henry, officier retraité, dans une situation modeste, qui habitait un petit appartement au n° 50 du quai de l'Hôtel-de-Ville.

Le sergent-major Gustave Bouissonnouse était ouvrier bombeur de verre et demeurait rue Saint-Louis-en-Ile, n° 46. (2)

(1) Pages 14-18.

(2) Il devint fabricant de cadres et successeur de son beau-père, le député Baulard, et mourut le 30 Septembre 1899.

Les Gardes-Mobiles qui seront cités plus loin avaient tous tiré au sort, sauf quelques volontaires venus d'ailleurs, comme inscrits domiciliés dans le 4e arrondissement.

Nous avons pu, en consultant les registres de conscription des années 1865 à 1870, retrouver leurs noms, prénoms, professions et demeures. Nous les signalerons au cours des évènements. (1)

*
* *

Le séjour de nos gardes mobiles au fort d'Issy eut deux phases différentes : 1° la période de garde du fort entouré d'ennemis, avec reconnaissances dans les environs et escarmouches aux avant-postes, de Septembre à Décembre 1870 ; 2° la période du bombardement du fort par les Allemands en Janvier 1871.

Pendant les premiers mois, sorties fréquentes, allées et venues de nos jeunes soldats ; à la fin, cantonnement dans les casemates, sous la pluie des obus.

M. Gautereau retrace l'histoire de faits d'armes plus ou moins importants, mais toujours intéressants, qui furent à la louange des gardes mobiles du 4e bataillon, et qu'il y a lieu de citer :

A partir du 13 Septembre, le 4e bataillon commence à prendre une position sérieuse devant l'ennemi, il a la garde des fronts du fort côté de Châtillon et de Meudon. Le 16 Septembre, les 4e et 8e compagnies sont chargées pour la première fois du service de grande garde, du côté de Clamart et Meudon.

« A peine les mobiles eurent-ils pris possession de leurs postes (qu'ils conserveront pendant tout le siège), qu'ils durent tout d'abord déposer le fusil pour prendre la pelle et la pioche : il fallait

(1) Nous devons à la grande obligeance de M. Lazard, archiviste du département de la Seine, la communication de ces registres.

en effet redresser le talus des chemins que l'on appellera « chemins couverts » mais qui à ce moment ne l'étaient guère.

« ... Les mobiles savaient que l'ennemi était signalé et pouvait arriver d'un moment à l'autre, et l'envie qu'ils avaient de mettre promptement leur front en état de défense, l'importance que prenait tout à coup le rôle de sentinelle leur fit paraître le temps court ; mais que la nuit leur parut longue ! Le ciel était splendide et le froid déjà pénétrant, les hommes n'avaient pas encore touché de tentes-abris et il leur fallut, pour la première fois, coucher par terre roulés dans leur couverture ». (1)

Le lendemain le 4e bataillon devait aller à la cible. « Le lieutenant Léon de la 1re compagnie, armurier de son état, désigné comme officier de tir, était parti dès le matin, la canne à la main, le cigare aux lèvres, pour aller avec ses hommes installer les cibles au bas de la côte de Châtillon, lorsque sur la place de Clamart, il rencontra le général de Bernis et un capitaine de cuirassiers, tous deux à cheval. Le général dit au lieutenant de rebrousser chemin et de prévenir le colonel que l'ennemi était proche et que ce n'était pas l'heure de s'essayer sur des cartons ». (2)

Le 19 Septembre, les mobiles entendirent la canonnade du combat de Châtillon où ce qui restait à Paris de l'armée active cherchait à disputer les hauteurs aux Allemands ; les mobiles eurent une impression pénible en voyant à la fin la débandade de nos troupes. « Parmi les fuyards, d'un air sombre, s'avançait un vieux sergent de zouaves, un vrai celui-là ! ayant la croix sur la poitrine et trois chevrons à la manche :

« Comment ! s'écria un jeune pharmacien, nommé Fourment, sergent-major de la 2e compagnie, vous aussi ? .... un vieux briscard !

---

(1) Page 21.

(2) Page 22.

Eh bien ! quoi ? reprit l'autre avec un geste accablé, pourquoi se faire casser la g. . . . ? Il n'y a plus d'empereur ! » (1)

Un décret du gouvernement de la Défense Nationale en date du 17 Septembre décida la refonte des cadres, l'élection des chefs par les gardes mobiles ! Au moment où l'ennemi approchait !

« Le 4e bataillon se montra moins radical et surtout plus respectueux de la hiérarchie que les 5e et 6e bataillons ; il se borna à renouveler : 1 capitaine, 1 lieutenant et 3 sous-lieutenants ; le capitaine Corduau remplacé par son lieutenant A. Jullien ; le lieutenant Abraham Simon par le sergent instructeur Plaisance, médaillé militaire ; les trois sous-lieutenants : Mathieu de la Corrèze, Binot de Villiers et Caen, respectivement remplacés par L. Fourment, G Girard et Crattoni, tous trois sergents-majors.

« Les nouveaux promus se chargèrent par la suite de justifier le choix de leurs électeurs ». (2)

Parmi ces jeunes officiers, nous remarquons M. Caen, ingénieur civil, qui demeurait boulevard de Sébastopol, n° 36.

M. Fourment, élève en pharmacie, chez son père pharmacien, rue des Blancs-Manteaux, n° 14, près de l'église.

M. G. Girard, qui reçut la croix de la légion d'honneur en Janvier 1871, devint plus tard banquier à Elbeuf et à Paris. Son suicide, il y a quelques années, fit un certain bruit et fut rappelé récemment à la mémoire au cours du procès « de la plus grande escroquerie du siècle » dont Girard fut une des victimes.

C'est le 22 Septembre qu'eut lieu le premier contact avec l'ennemi d'un petit détachement du 4e bataillon. Il s'agissait de pousser une reconnaissance vers la redoute du Moulin-de-Pierre « subitement abandonné à la suite de la malheureuse bataille de Châtillon et de tâcher de rapporter un nombreux matériel d'outils

---

(1) Pages 25-26.
(2) Pages 29-30.

qui pouvaient être utilisés dans les travaux du fort et qu'on ne voulait pas laisser à l'ennemi ».

Ce fut le capitaine Moyse qui s'offrit pour cette mission en s'assurant le concours du lieutenant Léon de la 1re compagnie qui prit les devants avec 20 hommes, et du sous-lieutenant Girard de la 7e compagnie avec d'autres hommes, formant l'arrière-garde.

Le lieutenant Léon et ses hommes partirent par la grande rue de Clamart, lorsque arrivés à trois ou quatre cents mètres de la rue de Sèvres « les balles venant de tous côtés se mirent à siffler autour de la petite troupe ».

« Chopine (1), s'écria le lieutenant surpris et très ému, en s'adressant à son ordonnance, promettez-moi, si je suis blessé, de ne pas me laisser aux ennemis.

— Oh ! ça, non, pour de sûr, reprit l'autre, un jeune hercule de foire du quartier de l'Arsenal. Je vous colle sur mon sac ! seulement, si vous êtes tué, mon lieutenant, j'm'paie vos bottes ! ! »

« Ainsi rassuré, l'officier prit aussitôt ses dispositions de défense.

« Pendant ce temps, le capitaine Moyse, guidé par un garde national, entrepreneur de Clamart, Antoine Brault, était facilement arrivé au pied de la redoute ; avec une agilité surprenante le vieux Brault franchit le fossé et s'élança sur les gabions ; mais à peine s'était-il dressé qu'il tomba percé d'une balle partant d'un buisson voisin. Les mobiles se vengèrent sur les buissons, entrèrent dans la redoute qui était inoccupée, et le déménagement commença.

« Déjà, avec ses hommes embarrassés de brouettes, le sous-lieutenant Girard regagnait le fort, lorsque la vivacité de la fusillade engagée du côté du village attira l'attention du capitaine :

(1) Verolle, dit Chopine, Anatole Victor habitait le quartier de l'Arsenal, mais il avait tiré au sort (classe 1865) dans le 4e arrondissement, comme demeurant chez sa mère, ouvrière passementière, rue Maubuée, n° 4.

il disposa aussitôt ses hommes en tirailleurs, prit le pas de gymnastique et se porta au secours de son lieutenant.

« Jusque là tout s'était bien passé; quelques ennemis, qui s'étaient fort imprudemment avancés dans la grande rue de Clamart, avaient même été abattus ; seul, le malheureux Brault, mortellement blessé, semblait devoir payer de sa vie le succès de l'expédition ; mais, dès qu'il arriva, le capitaine, apercevant quelques ennemis à terre, eut l'idée malencontreuse de vouloir s'en emparer: on prononça un mouvement en avant et la fusillade reprit avec une nouvelle énergie. Quelques ennemis tombèrent encore sous les coups de Cardon, fourrier de la 1re compagnie, mais à son tour il tomba mortellement frappé ; puis, en un instant, Véron-Ducoin et Douchet furent grièvement blessés.

« Le but poursuivi n'était pas assez important pour continuer plus longtemps une escarmouche qui, d'un moment à l'autre, pouvait devenir plus dangereuse ; le capitaine Moyse donna donc l'ordre à son lieutenant de faire sonner la retraite ; lui-même, avec ses quatre blessés, accompagné du docteur Fiaux et de tous ses hommes chargés de pelles et de pioches, regagna le fort.

« Mais voilà le lieutenant bien embarrassé : impossible de trouver le clairon ! celui-ci, un brave alsacien, avait disparu; enfin on le découvrit perché sur un petit toit, son instrument dans le dos et faisant le coup de feu derrière une cheminée. Clairon! clairon! cria-t-on. Mais il n'entendait pas, absorbé dans ses occupations il avait complètement oublié son rôle. Là se trouvait Labussière de la 8e compagnie, aussi friand de reconnaissances qu'amateur de la capitale; un vrai type du mobile parisien et du parisien mobile, chauvin et blagueur ; soldat sans peur...

— Attendez, mon lieutenant ! s'écria-t-il tout à coup, pour qu'il comprenne, il faut éternuer !

« Et, de la façon la plus comique, il appela: Zuyterliter !!!

C'était le nom du clairon ; celui-ci se retourna.

« On comprend si les mobiles perdirent cette occasion de rire.

« Somme toute, l'opération avait été bien conduite et avait complètement réussi ; les mobiles du 4e bataillon avaient eu une excellente attitude.

« Le surlendemain, le général Schmitz, qui accompagnait au fort le général Le Flô, ministre de la guerre, se fit présenter les trois officiers et ne leur marchanda pas ses félicitations.

» Parmi les victimes, une seule survécut à ses blessures, Douchet Le fourrier Cardon mourut en arrivant au fort ; son corps fut réclamé par sa famille. Véron-Ducoin mourut quelques jours après dans une ambulance parisienne où on l'avait fait transporter... »(1)

. . . .

Véron-Ducoin, un volontaire, n'habitait pas notre arrondissement. Douchet était garçon marchand de vins, rue Saint-Louis en l'Ile, 49 quant à ce pauvre Cardon, commis aux écritures, il habitait chez ses parents rue de la Verrerie, 65. — M. Henry Houssaye qui était alors au fort d'Issy comme attaché à l'état-major, a consacré quelques lignes de souvenir à Cardon, dans ses récits de la guerre de 1870.

« Le 3 Octobre, on résolut à nouveau de profiter de l'abandon par l'ennemi dûment constaté le 24 Septembre, pour tenter un déménagement en règle de tous les matériaux et outils qui restaient dans la redoute du Moulin-de-Pierre.

Un chariot de parc fut confié à la 8e compagnie du 4e bataillon et à son capitaine M. Moyse ; les têtes de colonne se déployèrent en tirailleurs et l'on enleva la position sans la moindre difficulté.

Ce facile triomphe mit tout le monde de bonne humeur, le temps était splendide, il faisait presque chaud ; tout autour de la redoute du Moulin-de-Pierre ce n'était qu'un champ de pommes de terre, vergers, vignes chargées de fruits. c'était bien tentant ! qui allait récolter tout cela ? il ne vint à l'idée de personne que le paysan

---

(1) Pages 32, 33, 34, 35.

oserait le faire : laisser les pelles inactives, ramener les brouettes à vide parut être le comble de la déraison.

On remplit les brouettes. Quel excellent rata, quel délicieux dessert on se promettait ! On eut quelque peu de rata, une partie du dessert fondit en route, « le reste s'arrêta » au fourrier Collard.

Quand au raisin, il trouva immédiatement sa place : le sergent Gervoise donna des premiers l'exemple et, par sa dextérité à faire disparaître des grappes entières, s'attira même l'admiration :

— C'est bon, ça, sergent ? lui demandèrent quelques mobiles en riant.

— Ah ! fit le vieil ivrogne, si seulement je pouvais les mettre en bouteilles ! !

... On regagna le fort. (1).

« Le 5 octobre au soir, quatre compagnies du 4e bataillon (1re, 4e, 5e et 8e) furent désignées pour opérer le lendemain avant le jour une reconnaissance du côté de Fleury-Meudon, où l'on n'avait que peu de renseignements sur les positions occupées par l'ennemi ».

« C'était pour la première fois que quatre compagnies allaient se trouver ainsi groupées pour une opération commune ; l'affaire promettait d'être grave ; avant de s'endormir, chacun fourbit ses armes.

« Le lendemain à quatre henres, les quatre compagnies étaient rangées dans la cour du fort ; le brouillard était intense : on n'y voyait pas à dix pas.

» La colonne s'ébranla, sortit du fort, le contourna, etc... »

Bref, le brouillard fut long à se dissiper, une pluie fine lui succéda.

Cette sortie n'eut aucun résultat : on marcha à tâtons sans rencontrer d'ennemis, on crut en voir, mais c'étaient les compagnies dispersées qui se rencontraient.

« A neuf heures du matin, cette longue partie de colin-maillard

---

(1) Pages 38. 39, 40.

était terminée. Tout le monde rentra au fort, imbibé d'humidité, transi et surtout affamé comme des dogues,

— Çà creuse, le brouillard, déclara gaiement Labussière, en essuyant consciencieusement son fusil.

— J'aime mieux un vermouth, répondit sur le même ton le gros Picard.

J'aime mieux mon lit, ronchonna le sage Tiphaine.

« Tiphaine, c'était la raison même, soldat aussi consciencieux que comptable émérite, il avait ouvert un compte à l'expédition et dans la balance il venait de la porter au compte profits et pertes. »

Ce gros Picard était commis-voyageur et habitait chez son père cocher rue Saint-Louis-en-l'Ile, 24. Il est maintenant représentant à Bordeaux de l'importante maison Saint-Frères.

Le sage Tiphaine, alors employé de commerce, demeurait aussi dans l'île Saint-Louis chez son père, confiseur, quai Bourbon, 19, Il est devenu fabricant bijoutier. Décédé le 21 Octobre 1904.

Dans la soirée, les mobiles un peu surexcités se livrèrent à quelques gamineries racontées par M. Gautereau, dont les acteurs furent le caporal Monnier (un ingénieur), Arnoux, Meyer etc,.

François Monnier, ingénieur opticien, domicilié rue Saint-Louis, 72, son compagnon Henri Mayer était de condition plus modeste, marchand ambulant rue Charlemagne, 10.

« Il y eut une expédition le lendemain dans le but d'aller prendre à Clamart, trente-six sacs de farine qui se trouvaient dans une boulangerie rue de Trosy, 17, au coin de la grande place.

« On savait d'autre part qu'un petit poste ennemi existait un peu au-delà de l'église...

« Six compagnies du 4e bataillon (la 1re et la 5e seules étaient de grand'garde) et cinq compagnies du 5e bataillon prirent part à la reconnaissance.

« ... Quatre compagnies du 4e bataillon occupèrent les issues par lesquelles l'ennemi aurait pu arriver pour contrarier l'opération. Enfin les deux compagnies de piquet, c'est-à-dire la 4e et la 8e,

colonel Rambaud en tête, s'avancèrent par la grande rue et s'installèrent sur la place avec deux chariots de parc.

« Les obus du fort passant en sifflant au-dessus de leurs têtes et allant éclater en haut de Clamart rassuraient les plus timides.

— C'est tout de même chouette, disait Labussière, de pouvoir embêter le monde comme ça sans se déranger.

« A ce moment le garde-champêtre de Clamart, débouchant de la rue de l'Église, vint annoncer au colonel que la sentinelle du petit poste venait de s'enfuir en criant et avait dû donner l'éveil.

« Il n'y avait que deux partis à prendre : ou renoncer au projet, ou en assurer le succès en attaquant immédiatement le poste; après une courte hésitation, le colonel se résolut à ce dernier parti ; sur son ordre, le capitaine Jullien, à la téte de la 4e, s'élança au pas de gymnastique.

« Après une assez vive fusillade pendant laquelle Voisenet fut tué, un caporal et deux hommes légèrement blessés, les Bavarois qui occupaient ce poste s'enfuirent précipitamment et allèrent se réfugier dans un parc situé dans les bois et dominant le village.

« Tranquillisé sur ce point et très satisfait du résultat, le colonel revint au galop sur la place pour rassurer la 8e compagnie qui, l'arme au pied, surveillait le déménagement des sacs.

« — Vous voyez mes enfants ! cria-t-il, une bataille ce n'est que cela !

« Puis il donna l'ordre au lieutenant Reveilhac de monter en haut de la mairie surveiller les environs.

« Presque aussitôt les balles drues et serrées sifflèrent de tous côtés, passant au-dessus des maisons ; chacun se mit à regarder en l'air se demandant sérieusement si l'ennemi ne tirait pas sur les pierrots, le pierrot c'était le lieutenant Reveilhac qui, installé dans le campanile, figurait assez bien un oiseau en cage.

« A 3 heures, l'affaire paraissait terminée ; la 4e compagnie, chargée des dépouilles opimes, casques, havre-sacs, était venue se ranger sur la place, les trente-six sacs avaient été empilés et la

dernière voiture venait de partir au trot dans la direction du fort, lorsque le lieutenant Reveilhac descendit précipitamment de son observatoire annoncer que des renforts ennemis arrivaient au pas de charge ; la 8e s'ébranla prête à se déployer en tirailleurs dans la rue de l'Église ; à cet instant, sans aucun ordre, Petit s'avança témérairement au milieu de la rue. Apercevant l'ennemi, il tira ; un feu de peloton lui répondit, Petit tomba comme un bloc à la renverse. Quant on le releva il était mort.



Ea grande Place de Clamart

« Après cette terrible décharge, la 8e s'attendait à voir paraître les Prussiens d'un moment à l'autre, mais ceux-ci, probablement

satisfaits d'avoir repris leur première position et très inquiétés sans aucun doute par l'artillerie du fort qui se mit à tirer avec rage sur le plateau au-dessus du village, s'en tinrent là.

« D'un autre côté, les voitures chargées de sacs étaient déjà loin et le colonel jugeant inutile de rester là plus longtemps. puisque le but de la reconnaissance était rempli, ordonna la retraite. (1)

Dans cette affaire les deux jeunes gens qui trouvèrent la mort étaient du 4e arrondissement.

Voisenet (Etienne) tourneur en cuivre chez son père cocher, rue des Ecouffes, 12.

Petit.

M. Gautereau raconte ensuite une aventure assez singulière, celle d' « un nommé Régnier, de la 2e compagnie du 4e bataillon, un ancien matelot, médaillé du Mexique, devenu caporal et qui plus tard, sous la Commune, devait, comme amiral, commander les fameuses canonnières « Farcy ». (2)

Ce caporal fut fait prisonnier le 12 Octobre dans une petite expédition, et après une entrevue entre l'officier bavarois et un sous-lieutenant du 5e bataillon, fut rendu à ce dernier.

Cette affaire incorrecte fit quelque bruit et le sous-lieutenant fut amené à donner sa démission.

Le corps d'éclaireurs fut ensuite exclusivement composé de mobiles choisis dans le 4e bataillon sous le commandement unique du capitaine Moyse, avec les sous-lieutenants Girard et Fourment.

Le 13 octobre, les mobiles du fort sont appelés à appuyer le mouvement d'une partie du 13e corps contre les positions de Châtillon ..... Le 4e bataillon s'installa entre le Moulin-de-Pierre et le village de Fleury. Il attendit longtemps sans qu'on le fasse agir, ce qui fit naître ce dialogue entre le soldat Labussière et le

---

(1) Pages de 46 à 50.
(2) Page 51.

sergent Gervoise assis sur l'herbe suçant son bidon d'eau-de-vie :

« — Voyons sergent ! qu'est-ce que nous f. .ichons ici ?

« — Ma foi, répondit Gervoise, envoyant une bouffée de pipe et paraissant réfléchir.... je l'ignore-z-absolument !

« Ce fut le mot de la journée ; à 3 h. 1/2 on sonna la retraite, on ne rentra au fort que pour se précipiter sur la gamelle avec une voracité de bêtes fauves.... ». (1)

Pendant cette sortie, l'artillerie prussienne tira pour la première fois sur le fort d'Issy ; « un jeune strasbourgeois de 19 ans, Georges Hoffmann, eut la jambe emportée au bastion 4 ».

« Le 14, le capitaine Moyse ayant appris qu'une corvée allemande d'une douzaine d'hommes venait assez régulièrement, entre 4 et 5 heures du matin, faire le pain dans une boulangerie de la place de l'Eglise, résolut de l'enlever. Le château était, il est vrai, très fortement occupé par l'ennemi, mais l'entreprise avait d'autant plus de chance de réussir qu'elle était plus audacieuse.

» Le colonel Rambaud approuva l'expédition » .

Dès 3 heures du matin, sous les ordres de son capitaine, la 8e compagnie pénétra dans le village et se dissimula habilement dans les maisons entourant la place.

Malheureusement l'heure prévue se passa et le capitaine croyant l'opération manquée donna un peu trop tôt le signal du rassemblement : au moment même la corvée venant du château débouchait dans la rue menant à la place ; apercevant les mobiles elle s'enfuit et disparut aussitôt.

De sorte que cette expédition si bien commencée n'eut aucun résultat.

M. Gautereau relate tous les détails de l'affaire et nous parle d'un ton humoristique de divers mobiles ; les deux ivrognes, les frères Arnoux ; le cuisinier Bridat, dit Bridat-Savarin ; son ami

(1) Page 56.

Syvan, ouvrier serrurier ; Chabassol, ouvrier mécanicien ; Cornillot, préparateur de chimie ; Brumier, Richer, Aubry, caporal ; etc.

Bridat (Georges), cuisinier, demeurait rue Massillon, n° 2.

Sivan (Jules), ouvrier mécanicien, habitait chez son père, concierge, rue Saint-Louis-en-Ile, n° 57.

Chabassol (Léon), mécanicien aussi, demeurait également rue Saint-Louis-en-Ile, au n° 73.

Richer était géomètre, quai Napoléon, n° 9. Il est devenu chef de bureau à la Préfecture de la Seine.

Cornillot (Lucien), préparateur de chimie, engagé volontaire, avait son domicile rue des Nonains-d'Hyères, n° 24,

Aubry était le fils du négociant en nouveautés, au magasin du Petit Matelot, quai d'Anjou, n° 43.

« Le capitaine Moyse avait une idée fixe : ramener au fort des ennemis prisonniers ; l'insuccès de sa dernière expédition n'était dû qu'à l'impatience qu'il avait montrée au moment décisif et il avait hâte de prendre sa revanche ».

« L'occasion d'agir se représenta bientôt ; seulement ce n'était plus une simple corvée qu'il s'agissait d'enlever, mais une patrouille entière.

« Depuis l'aventure du 14 Octobre la garnison du château avait pris l'habitude d'envoyer chaque nuit, dans le village, de deux en deux heures, des patrouilles plus ou moins fortes.

« Le plan était bien simple : il consistait à se glisser dans l'intervalle, à dresser l'embuscade et à surprendre la première qui se présenterait, mais l'opération était d'autant plus délicate qu'il y avait lieu de soupçonner l'existence d'un poste ennemi au haut de la rue des Princes (rue Gambetta), c'est-à-dire à deux ou deux cent cinquante mètres de l'endroit où il fallait agir ».

Cette expédition eut lieu le 22 Octobre et pas plus que la précédente elle ne devait réussir : 120 volontaires y prirent part, la moitié de cette troupe ne connaissait pas la voix des officiers qui

étaient appelés à les commander; pour une opération de nuit c'était là un gros inconvénient.

La première partie du plan, la plus difficile, grâce à la prudence du sous-lieutenant Fourment, commandant les éclaireurs et parti en avant avec quelques hommes, comme lui chaussés d'espadrilles, réussit pleinement : on pénétra dans la place et on s'y installa.

Un coup de sifflet répété par les trois officiers qui commandaient devait provoquer l'enserrement de la patrouille, dès qu'elle serait sur la place; elle arriva bien, mais par suite d'un malentendu le premier signal ne partit pas.

La patrouille effrayée par quelque bruit se dispersa de tous côtés, quelques coups de feu partirent. En un clin d'œil les mobiles, tous baïonnette au canon, se trouvèrent sur la place, dans un grand désordre. Il n'y eut plus qu'à battre en retraite.

« Tout était fini et bien fini, que le caporal Gautereau était encore à Meudon, attendant toujours le signal. Pauvre caporal, esclave de la consigne ! on l'avait oublié. Installé avec Cottin, Syvan, Tiphaine et quelques autres derrière une fenêtre grillée de la loge du concierge de la Mairie, il n'avait compris qu'une chose, c'est que par deux fois le coup avait manqué : « Hé bien ! caporal; grelottons jusqu'au troisième » avait dit le sage Thiphaine, devenu philosophe « alors, espérons qu'il fera feu » avait vivement répliqué Cottin ».

Cottin (Louis-Joseph), était commis chez ses parents, 9, rue Saint-Martin ; il dirige maintenant cette maison de lingerie.

« Il était 6 heures passées, il faisait grand jour : la situation apparut à tous absolument incompréhensible. Syvan s'avança sur la place et avec une désinvolture au moins inutile, siffla dans ses doigts : l'écho seul répondit, il n'y avait plus qu'à battre en retraite».

Ce que fit l'escouade avec prudence « le caporal s'attendant à chaque instant à voir tomber sur sa modeste troupe les quatre à cinq mille hommes du château..... On ne vit aucun ennemi. Mais quelle émotion ! »

« Le jour même, le général Trochu fit une visite à la garnison et déclara formellement qu'il était opposé à ce genre de reconnaissances qu'il jugeait plus dangereuses qu'utiles, et de fait, il n'y eut plus de reconnaissances sérieuses exécutées par la garnison avant le 22 Décembre ». (1)

Donc à partir du 22 Octobre, nos gardes mobiles restent constamment au fort dans les baraquements, passent leur temps à faire l'exercice et à s'amuser entre temps. M. Gautereau nous dépeint un concert donné par quelques hommes de sa compagnie, il nous présente « le caporal Montillet, un gros et digne clerc de notaire », Picard, basse chantante ; Syvan, baryton cuivré ; Piquelain, ténor léger, Lévy, violoniste ; Lucien Delormel, poète ; etc. ». (2)

Piquelain était le fils d'un propriétaire d'un bateau de blanchisseur, près du Pont des Tournelles. Il est mort garçon de recettes de la compagnie du gaz, le 2 Décembre 1901.

Montillet demeurait quai d'Orléans, n° 14.

Lucien Delormel, commis en soieries, habitait chez son père chapelier, rue du Temple, n° 39. Eut son heure de célébrité comme chansonnier, décédé il y a une dizaine d'années.

Le 15 Novembre, le capitaine Moyse est nommé adjudant-major; le lieutenant Réveilhac le remplace comme capitaine de la 8e compagnie du 4e bataillon, le sous-lieutenant Bontus devient lieutenant et le sergent-major Bouissounouse sous-lieutenant, le sergent Léon Valentin sergent-major, Hénon fourrier, etc.

Valentin (Léon), fils d'un négociant de l'entrepôt des vins, rue de Bretonvilliers, n° 1, fut plus tard attaché au Parquet de la Seine. Décédé le 20 Février 1895.

Hénon (Louis Victor), commis aux écritures, demeurait rue des Deux-Portes-Saint-Jean n° 1. Aujourd'hui propriétaire de l'importante imprimerie Hénon, 28, quai de la Rapée.

---

(1) Pages 60 à 66.
(2) Pages 76 à 78.

Les mobiles toujours dans l'inaction continuent à se distraire : le 17 Novembre, la 3e compagnie offre un concert à tout le 4e bataillon, les officiers, colonel en tête, y assistèrent.

« Un véritable théâtre fut installé dans une des salles du bâtiment de l'Horloge avec estrade formant scène, à l'aide de toiles de tentes décorées au fusain et sur lesquelles avaient été semées des notes rouges et bleues empruntées aux crayons administratifs.

« On entendit ce soir-là le violoniste Lévy qui se surpassa, un solo de flûte .... des vers récités par Lucien Delormel, etc. (1).

« Il n'y eut aucun évènement militaire dans le mois de Novembre.

Le fort d'Issy envoyait de temps à autre quelques obus sur les hauteurs occupées par les allemands, qui ne répondaient pas.

Quelques éclaireurs, mobiles volontaires continuaient à faire quelques sorties « ils faisaient presque journellement des reconnaissances soit à Clamart, soit à Fleury, soit à Meudon.

« Le 13 Décembre, leur petite expédition fut particulièrement émouvante : le lieutenant Girard, d'assez grand matin, quitta le fort avec quinze d'entre eux et, après un grand détour ayant pour but (la précaution n'étant pas inutile) de dissimuler ses intentions à l'ennemi, il se dirigea sur Fleury.

« Après avoir déployé sa troupe en tirailleurs, il s'engageait dans le village, lorsqu'un vieillard, à l'allure d'un jardinier, se montra à une fenêtre d'un premier étage :

— Méfiez-vous ! ils sont là ! à 5 ou 600 mètres dans une maison d'angle, dit-il à mi-voix. Ils jettent des matelas par les fenêtres.

« De deux choses l'une : ou l'ennemi installait là un petit poste et il était utile de le reconnaître, ou bien il s'emparait de la literie pour la transporter à ses cantonnements et malgré sa poignée d'hommes, le lieutenant pouvait espérer les surprendre.

---

(1) Pages 84, 85.

« Il prit la tête et tout le monde suivit avec précaution ; tout-à-coup il fit signe de la main qu'il venait d'apercevoir, au détour d'une maison, dans une ruelle à gauche, cinq Allemands qui s'avançaient vers lui sans hésitation, comme sans hâte ; évidemment ils ne l'avaient pas vu ; à quelle distance se trouvaient-ils du gros de leur troupe ? assez loin sans doute ; l'on avait peu marché. Si l'on voulait les enlever, il ne fallait pas perdre de temps, dans trois minutes ils seraient à sa hauteur :

— Caporal Lévy ! dit le lieutenant, courez vite ! prenez les trois derniers éclaireurs, contournez la maison, laissez passer les Allemands et faites feu ! nous les recevrons.

« Deux minutes après, quatre coups de feu retentirent. Trois Allemands tombèrent, dont deux pour ne plus se relever ; quant aux deux autres, effarés et surpris, après une courte lutte, ils se rendirent, l'un à Lévy, l'autre à Sellier qui se trouvait en avant.

« Cependant l'un de ces trois hommes s'était relevé ; il fut aussitôt entouré par les mobiles qui, voulant simplement le prendre, se refusaient à l'achever ; il se défendit quelque temps à coups de crosse avec une étonnante énergie, mais il retomba ; c'était un sous-officier.

« On regagna le fort au pas de gymnastique, poussant devant soi les deux soldats allemands, dont l'un quoique légèrement blessé, pouvait facilement courir, et portant comme l'on pouvait le malheureux sous-officier qui poussait des hurlements de douleur et qu'on finit par installer dans une petite carriole.

« La rentrée au fort fut presque triomphale : aux cris de la sentinelle, le poste sortit se ranger dans la cour. L'officier de service, le lieutenant Léon, s'empressa de saluer et féliciter son vieux camarade Girard, puis les colloques s'engagèrent et le poste ne formait plus qu'un groupe en armes assez confus, lorsque le colonel Rambaud apparut, le sourcil froncé, l'œil sévère. Chacun reprit son rang ; ce fut comme un coup de théâtre : la figure du « vieux mâle » s'illumina.

« — Lieutenant Girard, s'écria-t-il, aussitôt qu'il eut entendu le rapport verbal de l'officier, je vous propose pour la croix ! caporal Lévy, garde Sellier, je vous porte pour la médaille militaire !

» Les deux Allemands blessés furent remis aux soins du docteur Beaumanoir ; quant au prisonnier valide il fut installé à la salle de police.

« Cette petite expédition réveilla quelque peu la garnison de son long assoupissement en lui rappelant tout d'abord qu'à quelques cents mêtres de ces murs il y avait encore des ennemis ; depuis le 22 Octobre, en vérité, elle avait bien pu l'oublier...(1)

Le 22 Décembre on organisa une reconnaissance avec 8 compagnies des 4e et 5e bataillons. Arrivée dans les bois près de Clamart, elle fut accueillie par une vive fusillade à laquelle on riposta ; mais l'ennemi était invisible. Quelques mobiles du 4e bataillon furent blessés, Gervoise, Abel Descamps, un volontaire, qui eut la cuisse perforée, et Louis Derchaux. (2).

Abel Descamps n'était pas habitant de l'arrondissement.

Louis Derchaux, commis-voyageur, demeurant 22, rue de Rivoli.

Une nouvelle reconnaissance eut lieu le 24 Décembre, veille de Noël.

« Pendant plus de deux heures, le capitaine du génie Dogny et le lieutenant Girard battirent tous les bois situés entre la route de la Mare à l'est, la porte de Fleury à l'ouest, et la longue route des Vertugadins au sud, sans rencontrer aucun ennemi. »

On rentra au fort après avoir tiré seulement trois coups de fusil, et constaté toutefois les positions de l'ennemi.

Le jour de Noël se passa en distractions au fort. (3).

« La reconnaissance du 26 Décembre fut la dernière exécutée

---

(1) Pages 96 à 99.
(2) Pages 101 à 104.
(3) « 104 à 112.

par la garnison du fort ; ce fut aussi la plus nombreuse, la plus meurtrière et celle dont les résultats furent les moins décisifs.

« Elle avait pour but principal de se rendre compte des travaux exécutés par l'ennemi dans le parc de Chalais et sur les hauteurs environnant le château de Meudon. »



La Grille des Missions, rue des Princes, à Meudon

Elle était composée de 12 compagnies, moitié du 4e bataillon, moitié du 5e; après diverses marches, le lieutenant Girard à la tête de ses éclaireurs, reçut l'ordre du commandant d'aborder une barricade à Meudon près de la rue Hérault et des Princes, actuellement rue Gambetta, au 4 de l'avenue de Trivaux.

« Pour l'observer plus facilement le capitaine du génie Laisant qui accompagnait la colonne, avait pu, grâce à un grand manteau d'artilleur qui lui battait dans les jambes et dissimulait son uniforme, s'en approcher à près de 60 mètres, lorsque une balle partie de cette barricade tua raide l'éclaireur Véringue (6e compagnie du 4e bataillon).. Hubié, un autre éclaireur (4e du 4), tomba pour ne plus se relever; le lieutenant Plaisance eut la cuisse percée d'une balle; le brave caporal clairon Zuyterliter et Achille Bernardin de Saint-Pierre, de la 3e compagnie, furent aussi blessés en portant secours au lieutenant.

« On battit en retraite pour revenir sur une place.

« Les Allemands profitèrent de la circonstance pour s'avancer hors de leur barricade... et diriger un feu nourri sur les mobiles.

« Là il y eut encore de nouvelles victimes, dont Sudre, du 4e bataillon.

« On évacua en hâte cette dangereuse position.

« On rentra au fort où cette reconnaissance fut vivement commentée ; les résultats surtout en parurent bien minces.» (1).

Nous ne trouvons aucune trace de Véringue dans le 4e arrondissement, c'était probablement un volontaire venu d'ailleurs.

Hubié (Jules) demeurait rue de Rivoli, 38 bis.

Achille Bernardin était professeur de mathématiques, rue des Singes, 7.

Sudre (Mathieu), graveur, fils d'un serrurier, habitait rue de Jarente, 6.

* * *

Avec le début de l'année 1871, commença le bombardement du fort. Les Allemands ayant amené le matériel nécessaire, établi des batteries sur différents points et jugé le moment propice, commen-

(1) Pages 113 à 120.

cèrent à la fois, le 5 Janvier au matin, le bombardement des trois forts de Montrouge, Vanves et Issy.

« A deux heures, dit M. Gautereau, le fort d'Issy (qui avait riposté toute la matinée) était muet ; il avait déjà reçu plus de 1500 projectiles. »



Montage d'une pièce sur la rampe du bastion 3

Ce bombardement continua les jours suivants. M. Gautereau en trace toutes les phases dans un chapitre très intéressant, il nous donne aux appendices de son livre un tableau de la répartition des feux des 24 batteries allemandes sur les forts d'Issy, Vanves, Montrouge, ainsi que sur Paris et son enceinte, qui au point de vue historique contient un document précieux, mais cela est en dehors du sujet que nous voulons retenir, à savoir les actes du 4e bataillon.

Pendant ce bombardement les mobiles du 4e bataillon eurent à supporter de terribles fatigues : en dehors du service des grand'-gardes qui devinrent plus fréquentes par suite du départ du 5e bataillon qui avait quitté le fort quelques jours avant le commencement du bombardement, ils eurent à souffrir de la rigueur de la saison, ils durent pourvoir au service du génie avec le concours des sapeurs trop peu nombreux; service qui, à raison de brèches incessantes que les obus ennemis faisaient dans les murailles et qu'il fallait boucher : puis on dut entreprendre le percement de galeries souterraines pour réserver de nouveaux abris.

Les mobiles du 4e bataillon avaient en outre à répondre à toutes les alertes de la nuit, elles étaient fréquentes ; puis satisfaire à toutes les corvées nécessaires. Ils avaient peu de repos.

L'esprit des mobiles fut très remarquable pendant cette période fort critique. Chacun restait à son poste en face du danger.

C'est alors que le cinquième jour du bombardement, le colonel crut devoir adresser aux mobiles du 4e bataillon, par l'ordre du jour, ce compliment bien mérité :

« Il ne manquait personne hier ; aussi le colonel témoigne-t-il toute sa satisfaction au 4e bataillon pour sa bonne conduite et sa courageuse attitude devant l'ennemi » (1).

Sur l'ordre de Trochu, le général Vinoy envoya quelques bataillons, pris dans la 3e armée, vers le Moulin de Pierre, dans le but de détruire les travaux d'approche de l'ennemi. Cette attaque échoua.

« Au fort d'Issy, l'alerte fut alors très-vive ; quatre compagnies du 4e bataillon sortirent précipitamment pour renforcer les postes extérieurs ; elle n'eut aucune suite : à deux heures du matin, l'ennemi se retira sur ses avant-postes ». (2)

---

(1) Page 121.
(2) Page 167.

Le 15 Janvier, grande anxiété au fort, les casemates à côté d'une poudrière étaient en très mauvais état, on pouvait craindre d'un moment à l'autre que les obus allemands atteignissent les poudrières et fissent sauter tout le monde. Des mesures rapides furent prises pour mieux protéger ces poudrières.



Un ordre de la place, en date du 17 Janvier, « porte à la connaissance des troupes de la garnison la conduite digne d'éloges des militaires qui ont enlevé, sous le feu le plus violent de l'ennemi, 13 barils de poudre ». Ces hommes de la 4e compagnie du 4e bataillon étaient Lehmann sergent, Billoud caporal, Breton, Masset,

Guillaumot, Gay, Fournier. Ils étaient dirigés par le capitaine Jullien et le sous-lieutenant Fourment. (1).

Le lendemain les ennemis se livraient de nouveau à d'importants travaux d'approche du fort d'Issy, à la redoute du Moulin de Pierre. On craignit encore une attaque qui ne se produisit pas.



Incendie des Casernes

Quelques jours après les artilleurs des forts cherchant toujours à détruire la batterie ennemie du Moulin de Pierre, virent leurs efforts couronnés d'un succès relatif, la poudrière ennemie de cette redoute fit explosion le 21.

Enfin le 27 Janvier, les hostilités cessèrent, il y eut un armistice, « au résumé l'attaque d'artillerie ennemie avait échoué : Les

(1) page 227.

Allemands avaient tenté en vain de s'emparer du fort d'Issy ; ils durent y renoncer.

... Au fort d'Issy, sur quatre de ses casernes, trois détruites par les incendies n'existaient plus ; sur dix-neuf de ses casemates du front attaqué, cinq étaient absolumemt défoncées.

Ce fort avait reçu au moins 20.000 projectiles ! » (1).

Le 29 Janvier 1871, les gardes mobiles reçurent l'ordre de déposer les armes dans les casemates, de quitter le fort pour revenir à Paris.

Avant d'abandonner ce fort d'Issy dont ils avaient été les braves défenseurs, le colonel Rambaud, qui ne devait plus les revoir, leur adressa ses adieux en même temps que ses félicitations :

« Officiers, sous-officiers, gardes mobiles, s'écria-t-il d'une voix émue et que l'on sentait frémissante. Nous ne cédons pas à la force, nous obéissons à un ordre. Soldats ! vous avez dû déposer vos armes ; officiers ! vous pouvez les conserver ; mais je tiens à vous le dire à tous. Tous, au même titre, vous étiez dignes de les porter. »

Ce fut au capitaine adjudant-major Moyse qu'échut la triste besogne de rester au fort pour les remettre aux Allemands.

Voici comment s'exprime dans une lettre adressée au commandant Borrot, datée de Lyon le 10 Avril 1872, le général Guichard, ancien commandant supérieur du fort :

« Le 4e bataillon m'a gagné le cœur par la manière dont il s'est conduit pendant le bombardement, et je n'oublierai jamais ni son digne chef, ni ses braves officiers, ni ses courageux soldats. »

Ainsi nos jeunes gens du 4e arrondissement, à cette époque, firent grandement leur devoir et méritèrent les éloges de leurs chefs. Nous sommes heureux de posséder l'ouvrage de M. Gautereau qui met si bien leur valeur en relief.

Quelques-uns de ces jeunes gardes mobiles sont morts coura-

---

(1) Pages 186-187.

geusement pour la défense de la patrie, leurs noms avaient été oubliés, on nous les remet en mémoire, gardons leur souvenir, rendons toujours hommage à ces braves concitoyens du 4e arrondissement.

* * *

M. Gautereau a consacré une troisième partie de son ouvrage à la reproduction de la correspondance de ses camarades, jour par jour, pendant le bombardement.

Ces jeunes gens de vingt ans conservent leur belle humeur, malgré les durs moments qu'ils passent dans une situation difficile et périlleuse ; leurs lettres sont souvent spirituelles et gaies, tout en renfermant des passages de sérieuses observations et de curieuses descriptions.

Il est question dans ces lettres d'un certain nombre de mobiles du 4e outre ceux déjà cités dont nous avons pu retrouver l'origine et parfois suivre les traces après la guerre.

Deux ordonnances font la popote : Canny, garçon fruitier chez son père, rue des Deux-Ponts, 5, et un grand diable, d'origine bretonne nommé Durif, garçon cuisinier, rue Maubué, 1, engagé volontaire de dix-neuf ans.

Un sergent passe lieutenant à la 6e compagnie, c'est un nommé Serbonnes, ancien matelot, demeurant rue Saint-Paul, 43.

Un autre sergent, Morda, est mécanicien-dentiste ; son père menuisier, rue Bretonvilliers, 3, décédé août 1895.

Un gamin de Paris, engagé volontaire, Charles Gabert, que ses camarades appellent familièrement « la bonne du major » était employé rue Geoffroy-Langevin, 23.

« Un matin, grande conférence entre Labussière, tout fier d'être nommé artilleur auxiliaire, et Deturck, autre artilleur auxiliaire, qu'on appelait « la belle tête ...» .

Labussière était employé rue Boutarel, 12. Quant à Deturck (Jules-César), dont les parents demeuraient quai des Célestins, 34, il

habite encore le 4e arrondissement où il est architecte, s'occupant plus particulièrement des expropriations.

Un autre mobile de la 8e compagnie, Ed. Wimphen est aussi resté dans l'arrondissement comme fabricant d'appareils à gaz, 57, rue du Temple.

Le caporal Guigardet, fils d'un adjudant de la Garde Républicaine à la caserne des Célestins, était commis-architecte, 18, rue Castex.

Le sous-lieutenant Michaut est maintenant fabricant de brosses, Faubourg Saint-Honoré.

Le caporal Moutillet, surnommé Gonflé, était clerc de notaire, 14, quai d'Orléans. Il mourut dernièrement étant juge au Tribunal de Mantes.

L'aide-major Chatin, camarade au lycée Saint-Louis de M. Gautereau, est maintenant membre de l'Académie de médecine et de l'Institut.

Un ingénieur, le caporal Monnier, dit Marteau, était opticien rue Saint-Louis-en-l'Ile, 72.

« Le sévère » Bourgoin, clerc d'avoué alors, dont les parents habitaient rue Saint-Antoine, 135, est actuellement président de la Chambre des Avoués.

Pendant une journée de bombardement, trois artistes, Lepère, Deturck et Leidenfrost « installés dans le fossé, croquent le fort et les deux bâtiments qui continuent à brûler . »

Lepère est le dessinateur bien connu dont de nombreuses gravures ornent les journaux illustrés. Deturck est toujours architecte.

Leidenfrost était élève architecte, 195, rue Saint-Antoine, il est architecte du Palais de Fontainebleau.

Le samedi 14 Janvier, Syvan, mécanicien. rue Saint-Louis-en-l'Ile, 57, est atteint par un éclat d'obus ; Cottin écrit : « c'était un de nos plus enragés chanteurs, sa blessure n'est pas grave, mais en attendant qu'il se guérisse c'est un rude coup de gueule qui va nous manquer à la casemate. »

Uu autre mobile, le 23 Janvier 1871, a une blessure au pied, par un éclat de bombe, c'est Frémont, miroitier, rue de Fourcy, 1.

Parmi les officiers, en plus de ceux déjà cités, nous constatons comme habitant alors le 4e arrondissement :

Adjudant Cantier, comptable, quai Saint-Paul, 2.

Lieutenant G. Fremyn du Sartel, rentier, rue de Rivoli, 5.

Lieutenant Hébert, imprimeur, rue Aubry-le-Boucher, 22.

Sous-lieutenant A. Trocon-Prince, employé de commerce, rue des Francs-Bourgeois, 7.

Sous-lieutenant Caen, employé de commerce, boulevard Sébastopol, 36.

* * *

Après la guerre, la garde-mobile fut dissoute ; les jeunes gens qui l'avaient composée passèrent dans la réserve de l'armée active. Ceux du 4e bataillon furent versés dans le 4e corps et se retrouvèrent sous l'habit militaire, en 1875, lors du premier appel des réservistes. Quelques-uns devinrent officiers de réserve, puis officiers de territoriale.

Ceux qui survivent ont maintenant de 55 à 60 ans. Combien en existe-t-il encore dans le 4e arrondissement ?

Georges HARTMANN.



Le Passage Saint-Pierre

A différentes reprises la Presse s'est occupée de l'insalubrité du passage Saint-Pierre. Encaissé entre deux rangées de hautes et vieilles maisons aux murs décrépits et noirâtres, ce passage mesure sur la moitié de sa longueur à peine deux mètres de large ; il s'élargit un peu ensuite. Bâti sur le terrain de l'ancien cimetière de l'église Saint-Paul dont on voit encore la porte de bois vétuste, il présente un aspect lamentable avec ses pavés défoncés et biscornus, entre les interstices desquels se voit un sol gras et humide, où la vermine grouille... Jamais balayé, si ce n'est par les habitants écœurés, il ne peut être non plus lavé à grande eau, la seule fontaine que la ville y ait fait mettre est scellée depuis quatre ans... Dans les rigoles sans débit, les eaux ménagères y croupissent.

Son emplacement formait, avant 1790, deux passages distincts : le premier, celui qui prend naissance à la rue Saint-Antoine, conduisant au cimetière de la paroisse Saint-Paul, et se nommait *passage Saint-Pierre* ; le second qui longeait au nord l'église Saint-Paul, aboutisssait également au cimetière et s'appelait *passage Saint-Paul*. L'église Saint-Paul, supprimée vers 1792, devint propriété nationale. Le cimetière, le presbytère, l'emplacement de la prison Saint-Eloi et plusieurs autres propriétés bordant les deux passages furent aliénés par le domaine de l'État.

Les actes de vente des 28 Fructidor an IV, 25 Vendémiaire, 27 Messidor an V et 18 Thermidor an VIII, prescrivirent aux acquéreurs soit l'obligation de fournir sans indemnité le terrain nécessaire au percement de deux rues projetées, soit de ne recevoir en dédommagement que le prix de la partie de terrain qui devait servir aux nouvelles voies publiques. Le plan de ces deux rues fut approuvé, le 28 Juin 1818, par le Ministre de l'Intérieur, qui fixa leur largeur à 8 mètres. La première rue devait commencer à la rue Saint-Antoine, au numéro 164,

se prolonger sur l'emplacement du cimetière jusqu'à la rue Neuve-Saint-Paul et recevoir le nom de rue *Rabelais*. La deuxième voie publique, partant de la rue Saint-Paul, suivant la ligne tracée par le passage, devait aboutir à la nouvelle rue mentionnée plus haut, et se nommer rue *Mansart*.



On sait que dans l'église et le cimetière Saint-Paul, se trouvaient les sépultures du joyeux curé de Meudon et de l'illustre Jules-Hardouin Mansart, l'un de nos architectes les plus célèbres. Le temps avait détruit la tombe de l'auteur de *Pantagruel*, de François Rabelais; mais on montrait encore avant la Révolution l'arbre au pied duquel il avait été inhumé. Les rues Mansart et Rabelais n'ont point été

formées ; les deux passages qui se réunissent sous une voûte ne sont plus connus aujourd'hui que sous la seule dénomination de *Saint-Pierre.*

Il y avait dans le passage, sous l'ancien régime, une maison d'éducation de la paroisse Saint-Paul, dite *Communauté des jeunes ouvrières*, qui fit l'objet d'un important rapport de Camus. L'époque de la fondation est incertaine : sa dotation est de 8.000 livres de rente constituées par des donations ou des legs, elle trouve un supplément de ressources dans le travail des élèves et une subvention de la paroisse. La suppression des communautés, par la loi du 25 mai 1793, a fait passer son administration des mains du curé et de la Compagnie de Charité, dans celles de la Municipalité, puis du 1er septembre 1793 au 23 Messidor an II, dans celles des Commissaires élus par les 48 sections; enfin depuis la loi du 23 Messidor an II jusqu'au 16 Vendémiaire an V, elle a suivi le sort des établissements hospitaliers de Paris. Elle comprend trois catégories d'élèves : des enfants pauvres en internat, un externat pour les élèves en apprentissage et des élèves payant pension ou demi-pension. Camus estime que le sort de cet établissement intéressant devrait être définitivement fixé, soit par sa réunion à l'administration charitable, soit par un abandon au préfet.

Cette école fut dirigée ensuite par Mlle Crosnier, elle était destinée à élever 48 jeunes filles orphelines, en partie indigentes ou ne pouvant payer qu'une très modique pension. Le principal but de la maison était d'assurer une éducation soignée aux enfants dont les parents avaient succombé sous les drapeaux, et la réorganisation de l'ancienne école paroissiale avait été complètement opérée par le réglement du 28 Messidor an V.

A. C.





La Corporation des Anciens Merciers-Joailliers

M. L. Lambeau rappelle à la Commission du Vieux Paris le travail très consciencieux et particulièrement difficile, dû à M. Charles Sellier, sur la recherche des anciennes maisons des rues Quincampoix et Saint-Martin, occupées avant la Révolution par la corporation des merciers-joailliers de Paris. En possession de ce travail, les Chambres syndicales actuelles des merciers en gros et en détail ont fait apposer deux inscriptions en marbre relatant la découverte de M. Charles Sellier et indiquant, avec un scrupule qu'il convient de signaler, la source des renseignements demandés par eux.

Ces deux inscriptions se dressent, la première, sur la maison portant le n° 119 de la rue Saint-Martin, la seconde, sur la limite des

deux immeubles portant les n°s 38 et 40 de la rue Quincampoix. Le texte est le suivant :

Le Bureau de la Corporation
des Merciers-Joailliers de Paris
occupait avant la Révolution
l'emplacement des maisons
aujourd'hui numérotées
116-119 de la rue Saint-Martin
et 38-40 de la rue Quincampoix
où était son entrée principale

(Procès-verbal de la séance de la Commission du Vieux Paris du 12 Novembre 1904.)

cette plaque a été posée par les soins des chambres syndicales des merciers en gros et en détail de paris.

Le même membre pense que la Commission voudra féliciter M. Charles Sellier d'avoir résolu le difficile problème qui lui était posé par ces Chambres syndicales et qui, ajouté à d'autres déjà solutionnés, font de lui l'un des plus habiles déchiffreurs de ces énigmes, souvent si compliquées, de la topographie parisienne. *(Assentiment.)*

M. Charles Sellier remercie vivement la Commission de sa flatteuse appréciation et lui demande de vouloir bien comprendre dans ses remerciements et dans ses félicitations les Chambres syndicales des merciers en gros et en détail pour la scrupuleuse indication, sur leurs inscriptions, de la source des renseignements demandés.

Cette motion est adoptée.

* * *

Le Corps de la Mercerie était le troisième en rang et en importance des six corps marchands il était aussi des plus anciens, car nous

voyons dans Félibien que Louis VII lui donna en 1137 un droit de place dans les Halles des Champeaux — *in novum forum, de terra qui est in Campiaux* (1) — moyennant la redevance annuelle de cinq sols.

On peut se faire une idée de ce que considérable était ce mercier en lisant les poètes (2), en compulsant les inventaires, en regardant les vieilles enluminures des missels où sont décrits et chantés les coiffures et les habillements somptueux des seigneurs et des dames de cette époque. Partout sur les vêtements de brocart se relevaient en bosse les ors rutilants, les pierres précieuses.

C'étaient les merciers qui confectionnaient ces habits merveilleux, ces ceintures dorées, ces corsages brodés d'or, soutachés de perles, ces franges délicates, ces aumonières scintillantes de pierreries, ces hennins fantastiques.

Ils ne pouvaient se servir de matières médiocres, tout devait se faire sur bonne soie, « ni meller fil ni coton avecques soie pour ce que c'est décevance à ceux qui ne si connaissent » (3). L'or et l'argent entraient dans la confection en plaques ou en fils ; les plaques devaient être massives et non creuses, l'usage des perles fausses était sévèrement puni : l'objet « copé et despécié », l'ouvrier condamné à une amende de douze sols.

Le nom de *mercier* est synonyme de celui de *marchand ;* il tient du latin *Merx,* marchandises. Le mercier vend des étoffes de soie, des toiles, lainages, fleurs artificielles, broderies, modes, dentelles, galons, ornements d'or, d'argent, de cuivre, de plomb et de fer; il fournit les chapeliers, les modistes, les costumiers, les baudroiers, gaîniers, chaussiers, tapissiers, etc.

Le centre du commerce parisien était les rues des Lombards, de la Verrerie, Saint-Martin. C'est rue Quincampoix que s'établit au xve siècle le bureau des merciers. Ce fut Charles VI qui lui donna ses premiers statuts. Sous Henri II la corporation comptait 3.000 membres.

A la tête du corps étaient sept *gardes* ou maîtres chargés de veiller

---

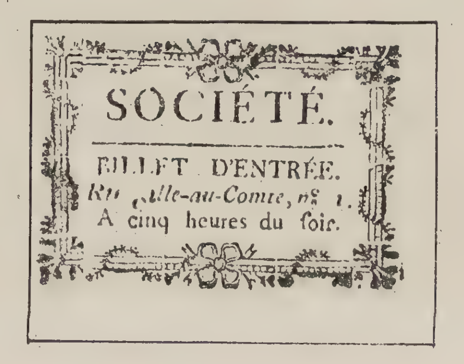
(1) Emplacement des Halles actuelles.
(2) *Le Dit des merciers.*
(1) *Livre des Métiers.*

à la corporation, des privilèges et à la police ; ils étaient nommés à l'élection. Ils portaient dans toutes les cérémonies la robe consulaire (1).

Il existait un office dont le titulaire s'appelait le *Roi des Merciers :* il délivrait les brevets d'apprentissage et les lettres de maitrise, il surveillait la qualité des marchandises. Cette charge fut abolie en 1597.

A la veille de la Révolution le corps des pelletiers, bonnetiers et chapeliers, le quatrième corps des marchands, vint s'installer dans le bureau des merciers, l'immeuble est vendu le 1er prairial, an VI, comme propriété nationale.

A. C.



(1) En 1692, les gardes étaient : Arlot, Périchon, Levesque, Ledoux, Baron, Testard, Sautereau.



L'Horloge de Saint-Paul-Saint-Louis

Depuis quelques jours, l'horloge de l'Eglise Saint-Paul-Saint-Louis, remise à neuf, apparaît dans une splendeur nouvelle ; les flammes de soleil qui entourent son cadran dorées à neuf.

L'histoire de cette horloge, une des plus vieilles de Paris, est des plus curieuses. Placée en 1627 sur la façade de l'église Saint-Paul, alors située à l'emplacement occupé aujourd'hui par l'immeuble portant le nº 32 de la rue Saint-Paul, elle fut transportée, ainsi que la cloche, aux Arts-et-Métiers, en 1797, lors de la vente de l'église qui fut démolie en 1799 et dont les pierres servirent, avec d'autres provenant de la Bastille, à construire l'immeuble portant le nº 21 du boulevard Bonne-Nouvelle.

En 1802, l'église des Jésuites, rue Saint-Antoine, fut ouverte au public sous le vocable Saint-Paul-Saint-Louis et, en 1806, le conseil de fabrique réclama l'horloge et la cloche de l'ancienne église Saint-Paul pour le nouvel édifice paroissial.

Satisfaction lui fut donnée et, en 1809, tout était en l'état actuel. Seulement, la façade de l'église des Jésuites n'était pas préparée

pour recevoir une horloge ; il n'y avait pas non plus de place pour la cloche.

C'est pour abriter les cloches que l'on construisit alors ce frêle pavillon, juché au faîte de l'église et qui a l'air d'une disgracieuse guérite.

L'inscription gravée sur la cloche peut servir à préciser l'époque à laquelle elle fut fondue :

« *J'ai été refondue du temps de Messire Balthazar Gobelain, conseiller du Roy en ses Conseils d'État et privés — « Noble homme Camille de Ramon, Commissaire du Roy et Secrétaire de ses finances » — Honnête personne Dominique Lardières. Messire Apre Jacque Nerisson, fondeur ordinaire du Roy, Marguillier l'an 1603. M. A. Lemoine m'a fait.* »

Il est donc probable que cette cloche *refondue* devait exister à la fin du XIVe siècle.

Elle possède aussi une inscription gravée sur une des barres du mécanisme :

« *Messire Pierre Hérouard aussi Conseiller et Maître d'Hostel ordinaire de Sa Majesté. M. Pierre Viard et Adrian Brussin, Marguilliers. Cest horloge a esté faict de neuf année 1627.* »

Elle fut donnée à Saint-Paul, comme l'indique cette inscription, par M. Pierre HÉROUARD, Conseiller et Maître d'Hostel ordinaire de Sa Majesté. MM. Pierre VIARD et Adrien BRUSSAIN, Marguilliers. Exécutée par Joseph Lory, en 1627, réparée en 1730, par Louis Lory et replacée en 1809, par Lory, horloger, petit-fils de ce dernier (1).

Quand on l'installa, les heures et les offices étaient réglés par

(1) L'ÉGLISE SAINT-PAUL-SAINT-LOUIS, *par l'Abbé Bazin.*

des horloges ou cloches particulières à la maison. On supprima donc le monogramme de Jésus, qui se trouvait au milieu de la façade, l'horloge en prit la place et la cloche nécessita la construction d'un petit campanile ; seulement, comme on ne put donner suffisamment de résistance à ce dernier, la cloche n'est jamais mise en branle, c'est le battant qui est actionné par des cordes et poulies.

Détail intéressant : c'est toujours la même famille d'horlogers qui en prit soin. Son constructeur s'appelait Pierre Lory, l'arrière-petit-fils de Pierre, Louis Lory, la répara en 1730, enfin, c'est le petit-fils de ce dernier qui la répara en 1809.

La décoration manque un peu de sobriété, le cadran est surchargé de dorures. On a cru devoir, au-dessus des chiffres romains, ajouter des chiffres en caractères arabes et de gros points d'or qui alourdissent l'ensemble. Trop d'or là se relève en bosse, trop de clinquants, trop d'ornements.

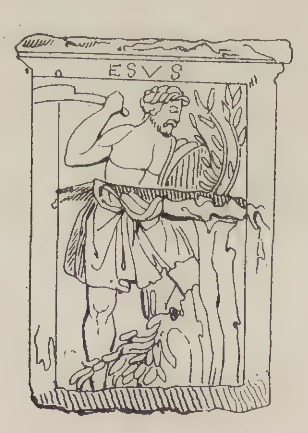
A. C.





Rendons à César.... *Par suite d'une erreur de mise en page nous avons attribué à* M. Dujardin *la paternité d'un article qui est de* M. Gibault. *M. Dujardin a prêté le cliché, ce qui a produit la confusion.*

L'article cité est donc de M. Gibault, bibliothécaire de la Société nationale d'Horticulture de France.



Une Curiosité Archéologique Végétale

Nos recherches archéologiques limitées au 4e arrondissement sont en général tout-à-fait étrangères aux questions d'histoire naturelle. Cependant voici un fait curieux de physiologie végétale qui peut être

intéressant pour les lecteurs de "la Cité" en raison d'une certaine particularité locale.

Evidemment, la plupart de nos collègues ne s'occupent guère de la vitalité des graines soumises à certaines conditions de milieu. C'est là une question botanique spéciale que plusieurs savants ont traité dans ces derniers temps. Il ont reconnu, avec preuves multiples à l'appui, que l'état d'étouffement, c'est-à-dire la privation de la lumière, de l'oxygène atmosphérique et la siccité du milieu ambiant assurent la conservation presque indéfinie de beaucoup de graines de plantes cultivées et sauvages. Cependant, par exception, les graines des plantes aquatiques et celles des plantes habitant les endroits marécageux ont le pouvoir de résister à l'action destructive de l'eau.

Pour démontrer ce fait, M. Jules Poisson, assistant de la chaire de botanique au Muséum, écrivait dernièrement dans un grand recueil scientifique la note suivante :

« Il y a quarante-cinq ans environ, au moment des fouilles pour édifier les constructions actuelles de l'île de la Cité, on ramena de la terre noire et humide qui provenait du sol primitif, baigné alors par les eaux de la Seine. Le Dr Boisduval (savant botaniste et entomologiste) sema une petite quantité de cette terre sur celle de deux pots à fleurs, car il avait cru voir à la loupe des graines qui, en effet, s'y trouvaient mêlées. Aussi fut-il ravi lorsque six semaines plus tard il vit se développer deux touffes de *Joncus bufonius* dont les graines s'étaient conservées depuis l'époque ou Lutèce n'était guère habitée et que l'on peut attribuer à la période où César envahit les Gaules ».

Le *Joncus bufonius*, autrement dit en français jonc des crapauds est une petite herbe de 25 centimètres de hauteur, assez commune au bord des mares et dans les lieux inondés l'hiver. Dans l'île marécageuse que fut Lutèce, avant la conquête romaine, sans nul doute le jonc des crapauds formait le fond du tapis végétal, en raison de la conservation extraordinaire de ses graines, ce jonc s'est, paraît-il, maintes fois montré à la suite de terrassements qui mettaient à nu un sol très ancien. Plus récemment, le fait s'est encore produit dans notre île de la Cité à la suite de la mise à jour, il y a 4 ou 5 ans, du rempart gallo-romain, à l'extrémité du Quai aux Fleurs. Comme le

Dr Boisduval, un habitant de la rue Chanoinesse, dont nous n'avons pu connaître le nom, aurait recueilli une poignée de terre noire au niveau des fondations du rempart, mais cette fois dans un but utilitaire. Il s'agissait pour lui de remplir le dessus d'un pot de fleurs. Notre insulaire fit donc cette opération que dans le langage horticole on appelle un « surfaçage ». Quelle ne fut pas sa surprise lorqu'il vit son vase se couvrir des petites feuilles vertes et pointues du *jonc bufonius.*

Une potée d'un jonc qui a peut-être vu les troupes de Jules César, n'est-ce pas presque une curiosité archéologique ?

G. Gibault.



Une Maison rue Quincampoix

On a démoli au coin de la rue des Lombards et de la rue Quincampoix une maison dont les caves tout au moins sont très anciennes, l'étage inférieur était percé de portes et de lucarnes gothiques.

Cette maison qui avait pour enseigne *Le petit Saint-Jean* avait eu pour propriétaires au commencement du XVIIIe siècle Guillaume *Testu de Ballaincourt*, Maréchal de France, Gouverneur de Strasbourg, et sa femme Marguerite Guillemette Allemande de *Montmartin.*

Par contrat du 10 janvier 1753, Ballaincourt la vendit à Alexandre Jéromie *Bourgaret*, prêtre curé de la paroisse de Wissous, près Sceaux, qui à la veille de la Révolution la céda à *Honoré Guilbert*, épicier-confiseur.

Acte de Naissance de Victor Cousin

Le grand philosophe spiritualiste Victor Cousin est né sur notre arrondissement. Nous publions son acte de naissance qui a été retrouvé aux Archives.

Préfecture du Département de la Seine

Ville de Paris

Extrait du registre des Actes de Naissance de la paroisse Notre-Dame pour l'an 1792

L'an mil sept-cent-quatre-vingt-douze, le vingt-neuf Novembre, a été baptisé *Victor*, né de la veille, fils de Joseph *Cousin*, jouaillier, et de Marie-Henriette *Grivelet*, son épouse, demeurant Marché Neuf de cette paroisse. Le parrain, Claude-Henri-Victor, fils mineur de Joseph Cousin, frère de l'enfant, même demeure; la marraine, Marie-Marguerite Cousin, fille majeure, tante de l'enfant, demeurant rue Saint-Honoré, lesquels ont signé avec nous et le père présent.

Signé : Cousin, Cousin et Laborey, vicaire

Pour extrait conforme :

Le 27 Octobre 1832

Le Maître des Requêtes, Secrétaire-Général,

Signé : L. de JUSSIEU



Fragment de l'Inscription placée près du Tombeau de Me Aignan Chenu et de Geoffraine de Vitry, sa femme, dans l'ancienne église Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie

Une inscription ancienne a été récemment découverte dans l'immeuble sis no 36 du passage Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

M. Le Vayer a fait à la Commission du Vieux-Paris la communication suivante :

« J'ai trouvé, en effet, dans le couloir de la maison ci-dessus indiquée, et placée à l'entrée de la cave, une inscription, ou, plus exactement, un notable fragment d'inscription funéraire en assez piteux état, mais que j'ai aussitôt reconnue comme provenant de l'ancienne église Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

Elle devait être conçue en ces termes :

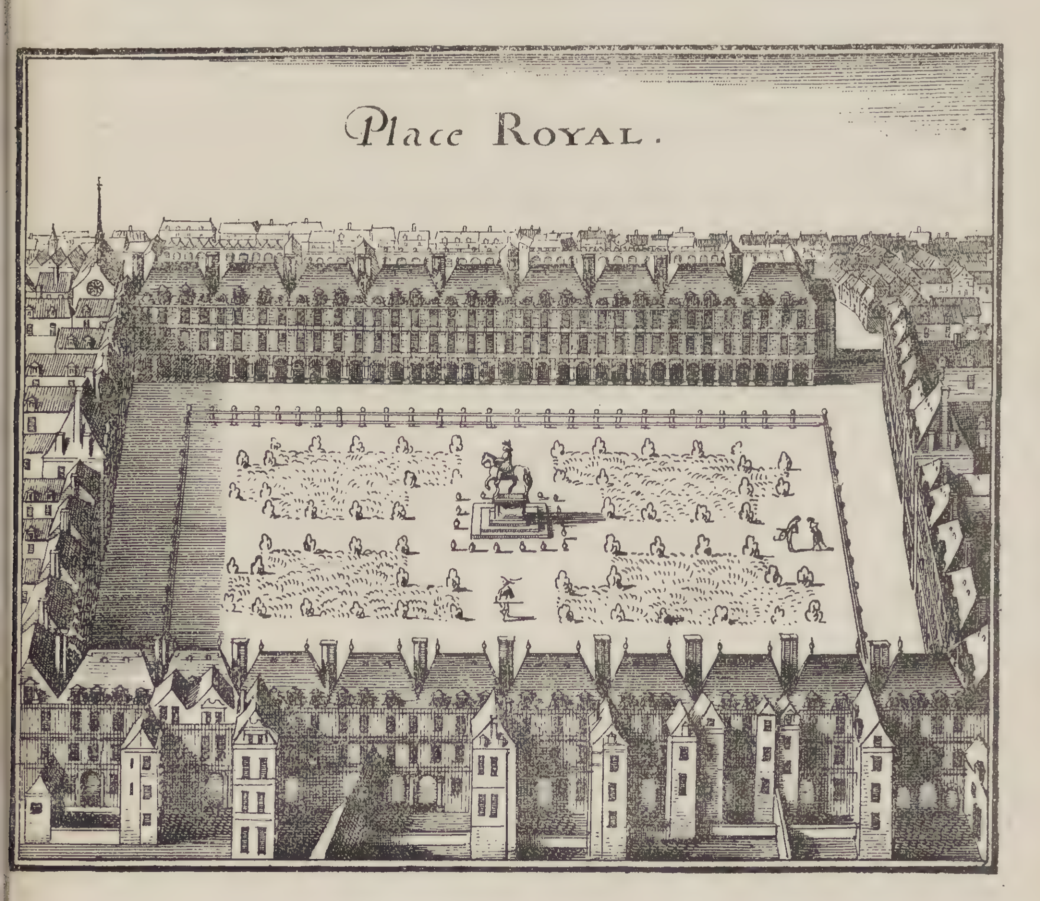
Les religieux de céans présens et à venir sont tenus faire dire et célébrer à tousjours par chascun an à perpétuité à l'issue de la grande messe en tous tems une messe basse qui se dira du jour, et à la fin jetter de leau benoite après le *de Profundis* et l'oraison accoutumée sur la fosse de Me Aignan Chenu en disant *requiescant in pace*, ainsi que sur les assistants à ladite messe pour l'âme dudit Me Aigan Chenu en son vivant procureur en la *Cour de Parlement* et *Geoffraine de Vitry qui fut sa femme*, tous les parens et *amis trespassés* : *moyennant certaine rente* [*et deniers*] *que* [*le susdit*] *a délaissée auxdits religieux pour la célébration de ladite* messe ainsy qu'il *est plus a plain contenu et declare* ez lettres de fondation de ce *faites et passées par devant Maheux* et God*art Notaires ou Châtelet de Paris le* jeudi *20e jour doctobre* MVc LXV — Priez Dieu pour eux.

» Je donne ici le texte complet emprunté au tome III (p. 445) de l'*Épitaphier général du Vieux Paris*, publié par mon savant confrère

et ami M. E. Raunié, mais je transcris en caractères italiques les parties de l'inscription qu'un estampage pris avec soin a reproduites de façon à en rendre la lecture possible.

» C'est ainsi que j'ai pu, sur un point, rectifier et compléter la la leçon fournie à M. Raunié par les divers épitaphiers manuscrits qu'il a consultés. Ces rectifications, placées entre crochets, ne portent pas, il est vrai, sur une partie essentielle du texte reproduit ; cependant, elles ne devaient pas être négligées, et elles nous fournissent une nouvelle preuve de l'intérêt qui s'attache à la sauvegarde des documents originaux, alors même qu'ils seraient dénués de tout caractère artistique. »

Acte est donné de cette communication.



Square de l'Arsenal

M. Henri Galli, conseiller municipal, propose que la ville crée un square à l'intersection du canal Saint-Martin et de la Seine, près l'écluse de l'Arsenal, à l'extrémité du quai Henri IV et du boulevard Morland.

Bravo ! ce projet qui sera réalisé, n'en doutons pas, donnera une beauté nouvelle à ce coin qui est assurément l'un des mieux situés de Paris ; la vue y est admirable sur les quais avec un horizon de monuments incomparables. C'est aussi un des plus gais, des plus ensoleillés et des plus riants, un des plus frais dans les longues soirées d'été.

Il domine ce superbe bassin où la Seine est si belle dans son imposante largeur, qui est le centre d'une si grande activité de commerce et qu'égaye le passage de nombreux chalands et remorqueurs.

***

Monsieur le Secrétaire-Général,

Vous avez inséré dans le numéro 16 du *Bulletin de la Cité* paru en Octobre 1905 une lettre de M. le Directeur administratif des Services d'Architecture et des Promenades et Plantations de la ville de Paris, relative à la taille des arbres de la place des Vosges.

Cette lettre, quoiqu'un peu vieille en date — 6 Mai 1902 — est une réfutation adressée à la Commission du Vieux Paris relativement à la plainte d'un habitant de la place des Vosges contre la taille excessive des arbres faite à ce moment

M. Bouvard fait observer que cette taille avait été préconisée pour obtenir une forme régulière dans le branchage des arbres qui devaient peu de temps après devenir plus vigoureux que jamais.

Le même habitant se fait l'écho de plusieurs autres locataires des immeubles donnant sur cette place et de quelques amis du Vieux Paris pour appeler votre attention sur les résultats obtenus !

A la suite de la trop vigoureuse et maladroite tonte des branches faite en 1901, de nombreux arbres ont dû être remplacés par de petits

ormes tout gringalets, ce qui dépare considérablement l'aspect que devait avoir cette belle promenade rectangulaire.

Les sujets un peu plus robustes qui ont essayé de lutter sont à leur tour prêts de disparaître. On voit donc que l'optimisme de M. le Directeur des Promenades ne s'est pas réalisé, que les arbres sont toujours très mal émondés, que la *forme régulière des rideaux à la Française* n'est qu'une utopie quand on compare ces malheureux arbres de la place des Vosges aux admirables allées des parcs de Fontainebleau ou de Compiègne.

Il est même surprenant que M. le Directeur, qui est si soucieux des embellissements du Vieux Paris, n'ait pas agi plus efficacement dès que son attention a été attirée sur ce point en 1902.

La réclamation faite il y a trois ans est plus justifiée que jamais. — Allez vous rendre compte par vous-même de l'état lamentable de cette promenade ombragée, oh combien ! et vous pourrez estimer les résultats que ces arbres chétifs et maltraités pourront donner à la population des 3e et 4e arrondissements, lorsque l'on viendra l'été prochain chercher un peu d'ombrage sur notre belle et vieille place.

G. C.

***

A propos de la Morgue

La pointe de la Cité, où se trouve actuellement la Morgue, reçoit sans nulle atténuation et toute la journée, les rayons du soleil. Leur reverbération sur les larges trottoirs, la chaussée et les maisons des quais (soigneusement reblanchies) cause aux passants un véritable éblouissement. Quand il se présente à l'une des trois baies du monument, une haute cloison encore en pleine lumière, lui montre des photographies et des indications manuscrites ingénieusement placées sous un verre qui reflète encore la chaussée éclatante.

Contournant cette cloison, l'on se trouve dans une salle obscure, bien appropriée à sa fonction. Derrière un vitrage les corps à recon-

naître sont exposés. Mais à cause de l'appareil frigorifique qui maintient les cadavres à une basse température, afin de pouvoir les conserver plus longtemps, un double vitrage est nécessaire pour éviter la condensation de l'humidité extérieure sur les vitres. Ce phénomène se produit cependant en partie et rend les glaces en partie opaques.

Au plafond, un autre vitrage, très éloigné de celui du toit et souvent aussi couvert de buée, n'envoie qu'une lumière aussi parcimonieuse que glauque, sur les visages qu'elle est chargée de faire reconnaître.

Le visiteur, dont nous parlions, qui entre dans cette cave en quittant l'extérieur radieux, a toutes les peines du monde à habituer sa vue à distinguer quelque chose dans cette succursale des catacombes.

Nous demandons l'amélioration (au moyen, peut-être, de puissants réflecteurs) de l'éclairage intérieur, et la construction de la future Morgue sur une des berges de la rive gauche du fleuve, à l'abri des rayons du soleil.

* * *

En dehors du Quatrième

(L'Hotel Montmorency)

Récemment un des plus célèbres hôtels des XVIe et XVIIe siècles, l'hôtel des ducs de Montmorency, situé au coin de la rue Hautefeuille et de la rue Serpente, était abandonné aux terrassiers, qui ont mis au jour de curieux souterrains qui avaient gardé leur configuration primitive. Un des derniers hôtes du célèbre hôtel avait été le duc de Montmorency, Maréchal de France et Connétable, qui sous le nom de Henri II se révolta avec Gaston d'Orléans contre Richelieu, qui le fit décapiter en 1632.

* * *

Un certain nombre de membres de *la Cité* ont reçu un prospectus sollicitant leur souscription à une brochure sur l'île Saint-Louis.

Certains ont cru devoir souscrire à cette œuvre, croyant qu'elle faisait partie des travaux de *la Cité.*

Il n'en est rien, nous sommes loin de recommander cette œuvre de compilation sans valeur aucune.

***

Nécrologie

On annonce la mort, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, d'un universitaire qui eut son heure de célébrité, M. Jean-Eugène Fallex, proviseur honoraire du lycée Charlemagne.

Poète estimé, M. Fallex s'est fait connaître dans le monde littéraire par d'excellentes traductions, notamment celle des *Adelphes* de Térence. Sa traduction du *Théâtre d'Aristophane*, publiée en 1863, est encore consultée avec fruit par les lettrés, en particulier pour sa belle version de *Plutus*.

***

M. de Heredia, le grand poète, membre de l'Académie française, est mort le 30 octobre. C'est un deuil pour les lettres françaises. Comme Conservateur de l'Arsenal il était nôtre.

C'est en 1901 qu'il remplaça M. de Bornier ; c'est à la Bibliothèque qu'il vivait retiré, dans un incommode logis au second étage, entre la rue de Sully, toujours déserte, et par-dessus les arbres du boulevard Morland, la Seine.

« Ici, disait-il, c'est le plus pur dix-huitième, et les souvenirs de ce vieil hôtel sont exquis. Cet appartement était jadis occupé par des personnages de la famille ou de la suite de la duchesse du Maine, qui habitait elle-même au-dessous, dans les salons servant aujourd'hui de bibliothèque. Une délicieuse femme, qu'on appelait la « divine », y recevait jour et nuit en de galants rendez-vous, et Saint-Simon rapporte comment certains visiteurs de la duchesse n'avaient pas déplaisir à y monter quelquefois.

Ce logis est sous les toits. Il y fait chaud l'été; il y gèle l'hiver.

Mais il est historique, et je l'aime. J'y travaille dans la solitude, et j'y suis heureux... ».

Le voici donc à l'Arsenal. Ancien chartiste, il prend très à cœur ses fonctions de conservateur d'une bibliothèque remplie de trésors, pour le bibliophile passionné qu'il était. Il descendait dans les salles à dix heures, tous les matins. Il connaissait ses lecteurs, les saluait au passage d'un sourire ou d'un mot. Les trente habitués étaient presque tous ses amis.

* * *

Nous apprenons la mort de M. Zadoc-Kahn, grand rabbin de France, décédé en son domicile, 17, rue Saint-Georges, à Paris, à l'âge de 67 ans, à la suite d'une grippe contractée il y a deux mois.

M. Zadoc-Kahn était un des premiers adhérents de *la Cité*. C'était un lettré érudit et délicat, c'est à ce point de vue seulement que nous l'apprécions.

Il était né à Momehneim, village alsacien près de Strasbourg ; il fit ses premières études à Brunach, chez le rabbin du pays, puis à Strasbourg, où il termina de brillantes études. Ils travailla longtemps sous la direction de M. Paul Janet, professeur de philosophie à la Sorbonne.

Ses sentiments de Français lui inspirèrent l'un de ses plus beaux discours : *La Révolution française et le judaïsme.*

Ses autres ouvrages sont : *Sermons et allocutions* (1875, 1886, 1894), *Sermons et allocutions adressés à la jeunesse israélite* (1878), *Etudes sur le livre de Joseph le Zélateur,* suite d'Etudes religieuses sur le Moyen Age ; *Biographie de M. Isidore Loeb, Discours d'installation, Religion et Patrie,* sermons; *Souvenirs et Regrets,* oraisons funèbres.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 18 novembre, malgré une tempête de neige et un lugubre temps de frimas et de froidure, plus de cent de nos sociétaires étaient réunis dans la salle des conférences de la mairie pour entendre le Compte-Rendu annuel, et surtout la spirituelle et charmante conférence de notre ami Augé de Lassus.



La réunion était présidée par M. Hartmann, qui regrette l'absence de M. Georges Fabre lequel n'a jamais cessé depuis la fondation de la société, de présider ces réunions.

Il exhorte les adhérents à coopérer à l'œuvre en recherchant, en réunissant des documents concernant les maisons qu'ils habitent, à contribuer par leur action à l'agrandissement de la société dont la marche en avant doit être incessante.

Il donne ensuite la parole au Secrétaire Général pour la lecture de son rapport annuel.

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous voilà arrivés à la quatrième année de notre âge et nous pouvons mesurer avec satisfaction et joie le chemin parcouru par notre *Cité* qui, bien modestement, débuta par 27 adhérents et qui aujourd'hui en compte près de 600, 598 en chiffres ronds. Ce n'est pas comme dans la chanson célèbre :

En partant d'Otrante
Nous étions trente.
En arrivant à Cadix
Nous étions dix,
En débarquant à Narbonne
N'y avait plus personne.

C'est hélas, le sort de beaucoup de sociétés dont le vent de la fortune n'a pas gonflé la voile.

Le secret de notre succès, et il est le seul, croyez le bien, est dans la manière dont nous écrivons l'histoire et l'archéologie.

Des gens graves, des savants, ne nous trouvent pas assez sérieux, c'est le gros mot ; or nous ne voulons pas confondre le genre sérieux avec le genre ennuyeux dans lequel ils peuvent se classer à juste titre.

Nous estimons, avec juste raison, que lorsqu'on écrit c'est avec l'espoir et la prétention d'être lu et compris : et il faut bien avouer que pendant des années longues, mortellement longues, on nous donna, trop souvent, sous prétexte d'étudier *scientifiquement* le passé, des élucubrations illisibles, barbelées de mots barbares et incongrus. Le moyen de lire, en effet, ces pages sans cesse interrompues par des guillemets, coupées par des renvois, hérissées de chiffres, ponctuées

de cartulaires, balafrées par des parenthèses savantes et surchargées de notes qui s'entassent dans les articles comme des moëllons dans un tombereau.

Nous avons voulu narrer un à un tous les faits qui se sont passés, aux temps anciens, dans notre arrondissement, raconter l'histoire de ses monuments, de ses hôtels, de ses maisons, sans surcharger nos articles de cette bourre épaisse de documents inutiles et de dossiers superflus que seuls les archéologues de profession peuvent démêler. Et encore !

Nous avons voulu être clairs, faire revivre autant qu'il nous a été possible les choses disparues sans les draper dans le suaire rigide des momies antiques.

Nous avons d'ailleurs fourni des travaux historiques qui ne seront pas sans avoir laissé des traces dans l'histoire de Paris, et ces travaux ont été lus par de nombreux lecteurs qui y ont pris goût et plaisir, parcequ'ils n'en ont pas trouvé la science revêche et amère.

Nous avons, entre autres, publié des monographies très complètes sur le *Masque de Fer, l'Ile Louviers, les Moulins de l'Hôtel-Dieu, l'Arsenal, les Enseignes Historiques du 4e arrondissement, les Hôtels des Prévots, de la Vieuville, de Richelieu, Jabach, de Savoisy, etc.* Nous avons aidé a éclaircir des énigmes historiques et mis au jour des documents inédits qui dormaient au fond des dossiers des Archives. D'autres études vont paraître sur l'*Hôtel de Chaulnes,* place des Vosges, *l'Hôtel de Mayenne* rue Saint-Antoine, *l'Hôtel Charron* quai Bourbon, le *Couvent des Fréres Sainte-Croix de la Bretonnerie,* la *Place Baudoyer,* le *Couvent de la Visitation Sainte-Marie.*

Le Conseil Municipal de Paris a, d'ailleurs, reconnu nos efforts et récompensé notre œuvre en nous accordant une subvention de 300 francs que nous avons accueillie toutes mains ouvertes. C'est sur la propostion de MM. Piperaud, Galli, Jolibois, conseillers munipaux, nos dévoués sociétaires, que cette subvention nous a été accordée à l'nnanimité ; ce qui prouve que *la Cité* est le gouvernement qui nous divise le moins.

Pour recevoir cette subvention, l'administration a exigé que nous ayons la capacité civile : c'est fait. Et aujourd'hui nons pouvons acquérir, recevoir dons et legs. Qu'on se le dise !

Voici la délibération par laquelle le Conseil Municipal a voté une subvention à la *Cité :*

Allocation d'une subvention à la société " la Cité " (M. Henri Galli, *rapporteur*).

Le Conseil,

Vu la pétition par laquelle le bureau de la Société d'études archéologiques *la Cité* sollicite l'allocation d'une subvention ;

Sur les conclusions de sa 4e Commission.

Délibère :

Article Premier. — Subvention de 300 francs est accordée à la Société d'études archéologiques *La Cité.*

Art. 2. — Cette somme sera versée entre les mains du représentant dûment qualifié par ladite Société.

Art. 3. — La dépense sera prélevée sur la réserve du budget de l'exercice 1905, chapitre 23, article unique, et rattachée au chapitre 21 article 29, dudit budget.

Des remerciements ont été transmis au Conseil Municipal.

Nous pouvons donc regarder le passé avec la conscience du devoir accompli et envisager l'avenir avec confiance.

Si vous le voulez bien, nous continuerons ce qui nous a si bien réussi. Et cela m'amène à vous parler tout naturellement de notre fête annuelle.

Au lieu d'une cérémonie glaciale où des messieurs cravatés de blanc, cerclés de noir prononcent de longs discours, nous avons des artistes qui nous conteront les ballades du vieux temps, les rondes charmantes de nos pères. On jouera une piécette de notre très charmant conférencier M. *Augé de Lassus,* Opéra-comique en un acte : *La Prise de la Bastille.* Que le titre ne vous effraye pas, c'est gai et pimpant. L'éminent académicien, né dans la *rue Beautreillis,* M. Victorien Sardou l'a bien compris. En acceptant de présider le 19 décembre notre banquet, il m'écrivait ceci :

Cher Monsieur,

Le 19 décembre je serai des vôtres. Ce qui m'enchante, c'est ce que vous me dites de l'absence totale de solennité à ce banquet. J'en conclus qu'on n'y prononcera

pas de discours et que je n'aurai pas comme président à en prononcer un. J'ai la sainte horreur du discours ! Je bavarde tant qu'on veux, et même plus qu'on ne veux ! mais pour discourir !... Jamais ! Ceci dit vous me ferez grand plaisir en venant dimanche prochain si vous êtes libre, vers dix heures du matin ; si ce jour n'était pas le vôtre je vous en indiquerai un autre.

Salutations bien cordiales

V. SARDOU.

Le banquet a été fixé, sauf votre approbation, au mardi 19 décembre. Il aurait lieu à la salle des *Sociétés Savantes*, 8, rue Danton. Le prix serait de 7 francs. Le menu, proposé et discuté, sera, je crois, très bon et je pense qu'il ne se présentera pas les lacunes qui ont été signalées au banquet dernier et cela de la faute d'un certain nombre d'adhérents qui, au dernier moment, ont amené une trentaine d'invités que nous avons été heureux de recevoir, mais sur lesquels nous ne comptions pas. Cette fois toutes les précautions seront prises.

Je viens vous demander d'approuver les propositions du Comité.



Depuis notre dernière assemblée nous avons eu une révolution dans l'impression de notre *Bulletin*. Vous avez remarqué des erreurs, des oublis, des incorrections, des retards; nous avons dû changer d'imprimeur, non sans peine, car celui que nous quittions s'est fait un peu tirer l'oreille. Aujourd'hui, et vous pouvez en juger par les deux der-

niers numéros parus, nos *bulletins* sont mieux faits, mieux composés et arrivent à l'heure.

Nous avions aussi édité des cartes postales destinées à faire connaître notre société et à vulgariser les vieux monuments de nos quartiers. Pour le même motif : malfaçon de l'imprimeur, nous avons dû suspendre ; mais nous reprendrons cette publication qui a eu du succès.

Dans le 3e arrondissement, notre voisin, diverses tentatives ont été faites pour créer une société similaire. Elles n'ont pas abouti ; nous pourrions peut-être être essayer de fusionner avec ces éléments en formation et agrandir ainsi notre cadre et nos moyens d'action. Nous nous en occuperons.



Jusqu'ici l'état de formation et de gestion avait empêché de suivre à la lettre les statuts. Nous allons, si vous le voulez bien, rentrer dans la règle. Un quart des membres du Conseil est à renouveler — soit cinq membres — conformément aux statuts. Le Comité a procédé au renouvellement de membres que le sort avait désigné : MM. *F. Funck-Brentano,* bibliothécaire à l'Arsenal, le docteur *Davesne, H. Monin*, *Ricbourg* et *Siffert*. Nous vous proposons de nommer membres d'honneur M. *Funck Brentano* dont vous avez pu apprécier les intéressants tra-

vaux, et M. le docteur *Davesne* qui a fait don à *la Cité* d'un nombre considérable de gravures du Vieux Paris qui ornent les galeries de la mairie. Quant aux trois autres membres, leurs travaux ou leur état de santé les ont empêché d'assister aux séances du Comité qui a décidé de présenter à votre approbation, comme membres MM. *Moutaillier,* imprimeur d'art ; *Couderc,* antiquaire ; *Demmler*, docteur en médecine ; *Ronsseray,* propriétaire ; et *Remoissonnet,* architecte.

Ces personnes, par leur compétence, par l'intérêt qu'elles portent aux questions archéologiques et historiques, rendront les plus grands services à *la Cité.*

SITUATION FINANCIÈRE

Je vais ensuite vous donner lecture de notre situation financière.

Situation Financière au 18 Novembre 1905

DÉPENSES

Bulletins 13, 14, 15 et 16	1.575	75
Distributions	162	65
Timbres-poste	75	85
Banquet du 14 Décembre 1904	1.166	»
Annonce	9	»
Avance à Dumoutier	100	»
Frais de perception	64	25
Achat de cartes postales ordinaires	13	50
Indemnité au Trésorier	150	»
» à divers	81	»
Courses	71	65
Achat de dossiers, gravures, etc	68	»
Reliure	89	75
Clichés	120	50
Copies	32	75
Facture Vert	163	»
Droit d'expertise	12	»
Facture Bonnetta	70	»

Report	4.025 65
Facture Leleu	107 10
Pourboires	17 »
Cartes postales (Vieux Paris)	262 80
Remboursement de Cotisations	18 »
Achats divers	75 55
Total des Dépenses	4.506 10

RECETTES :

Cotisations 1904	12 »
» 1905	1.893 50
» 1906	465 »
Banquet du 14 Décembre 1904	947 »
Vente de *Bulletins*	39 »
Annonces	85 »
Vente de Cartes Postales (Chailley)	96 60
» » (Mairie)	41 80
Remboursement Dumoutier	200 »
Subvention Municipale	300 »
Total	4.079 90
Reliquat au 20 Novembre 1904	1.455 52
Total général	5.535 42
Dépenses	4.506 10
Reste en Caisse au 18 Novembre 1905	**1.029 32**

Aucune observation n'est présentée et le compte est approuvé à l'unanimité.

Voilà où nous en sommes, notre situation est prospère, nos adhérents deviennent légion ; il ne faut pas nous endormir sur nos lauriers, mais nous étendre toujours, chercher de nouveaux adhérents, de ceux qu'intéresse le passé du berceau de notre Vieux Paris, et vulgariser et répandre l'histoire de ses origines, de ses débuts sur

la scène du monde qu'il devait emplir plus tard de sa vie traversée de tant d'orages et de tant d'éclairs tragiques.

* * *

M. Augé de Lassus, dans une causerie charmante, semée d'anecdotes pittoresques et amusantes, nous raconte les origines de l'île Saint-Louis, ses légendes, son histoire et narre surtout les aventures si curieuses de l'hôtel Lauzun, où se passa de si étranges comédies à cent actes divers.

De chaleureux applaudissements ont salué le spirituel conférencier qui a promis de publier sa conférence et de nous conduire visiter l'hôtel Lauzun.

A. C.



Le Banquet de "La Cité"

Dès le mois d'octobre, le Comité de *la Cité* s'était préoccupé de fêter le mieux possible l'entrée de la Société dans son cinquième exercice annuel.

Il fut décidé d'engager nos adhérents à se réunir en un banquet au milieu de décembre et de donner, à l'issue du repas, un concert avec la représentation d'une pièce de circonstance. MM. *Louar* et *Riotor*, membres du Comité, se joignirent à M. *Hartmann*, vice-président, et à M. *Callet*, secrétaire-général, pour organiser cette fête.

Donc, le 19 Décembre 1905, dans la grande salle des conférences des Sociétés Savantes, rue Danton, se réunissaient 130 adhérents et invités de la Société ; chaque convive recevait en entrant le curieux menu dessiné très spirituellement par *Moloch* et imprimé gratuitement par M. Moutaillier. A la table d'honneur nous avions le plaisir de voir de charmantes dames, membres de notre Société, et de jolies actrices qui donnaient gracieusement leur concours à notre fête. Elles étaient aux côtés de M. *Georges Hartmann* qui présidait en l'absence de M. Fabre, notre sympathique maire, M. *Galli*, conseiller municipal, M. *Defrance* représentant M. *Christian*, directeur de l'Imprimerie Nationale, le représentant de M. *Faillot*, député, celui de M. *Jolibois*, conseiller mnnicipal, M. *Augé de Lassus* le spirituel conférencier, auteur de l'opéra-comique porté au programme du concert, M. *Léon Riotor*, trésorier de la Société des Gens de Lettres, président du Cercle des Arts, qui suppléait le secrétaire-général absent, M. *Chebroux*, de la Chanson française, M. *Rameau*, de l'Odéon, M. *Louar*, l'excellent artiste dramatique, M. *Seigneurie*, directeur du journal *Le Bon Sens*, M. *Augarde*, directeur du *Moniteur des Théâtres*, M. *Moloch*, le caricaturiste, MM. *Xavier Privat* et *Pierre Trémouillat*, les chansonniers, M. *Hamaïde*, M. *Darcieux*, etc., les membres du Comité : MM. *Ricbourg*, *L'Esprit*, *Delaby*, *Roy*, *Moutaillier*, *G. Martin*, *Demmler*, *Couderc*, *Remoissonnet*, *Pascal*, *Paul Hartmann*, secrétaire, etc. Mmes *Riotor*, *Stochmann*, *Jolibois*, *Moloch*, *G Martin*, *Baussan*, *Dupré*, *Kessel*, *Perinet*, *Masson*, etc.

A la fin du repas, M. *Hartmann* remercie les invités qui ont répondu

à notre appel et plus particulièrement M. *Galli,* conseiller municipal, membre de la Commission du Vieux Paris, qui s'est toujours intéressé aux progrès de notre Société. Il a le regret de présenter de nombreuses excuses des absents par suite de maladies : le directeur de l'Imprimerie Nationale, M. *Christian*, s'est trouvé subitement indisposé au moment où il devait venir présider le banquet; M. *Victorien Sardou*, enfant de notre arrondissement, qui suit nos travaux avec intérêt, avait aussi la ferme intention de nous honorer de sa présence, il se trouve surmené en ce moment par les répétitions de ses pièces; notre excellent maire, M. *Fabre*, qui avait toujours présidé nos réunions jusqu'alors, ne le peut cette fois, restant auprès de Mme Fabre dont l'état de santé l'inquiète ; enfin notre Secrétaire-Général a dû quitter Paris pour accompagner son fils malade.

M. *Hartmann* tient à constater que le succès de notre Société qui se traduit, ce jour, par l'adhésion de 600 personnes et la publication de 17 bulletins trimestriels bien remplis, est dû surtout à l'initiative de M. *Callet* qui, depuis le premier jour, n'a cessé de prodiguer son activité et son intelligence pour le bien de notre société *La Cite*. Aussi propose-t-il d'adresser au Secrétaire-Général l'expression de la vive et chaleureuse sympathie de tous ainsi que des vœux formés pour le rétablissement de la santé de son cher fils. — (*Approbations, applaudissements.*)

Parmi les autres excuses, signalons MM. *Georges Cain, Fernoux, Lambeau, Sellier, Pagès, Audoynaud, Poète, Flandrin, A. Bourdeix, Henri de Cuverville, Bousquet,* etc.

M. *Defrance* fait part des regrets de M. *Christian* qui n'a pu assister à notre banquet. M. *Christian*, né dans notre arrondissement, y reste attaché et voit avec plaisir le progrès de notre Société.

M. *Riotor* a la parole ; il s'exprime en ces termes tout vibrants d'enthousiasme et d'envolées poétiques :

« Mesdames,
» Mon cher Président,
» Mon cher Galli,

» Nous avons appris avec de réels regrets que la maladie, les travaux et la fatigue empêchaient ce soir beaucoup de nos amis, non des moindres, des meilleurs, d'être parmi nous.

» Nous avons le chagrin de savoir notre vaillant Secrétaire général au chevet d'un être cher. Pilote de la première heure, capitaine de notre caravelle, notre pauvre Albert Callet ne voulait pas un seul instant nous abandonner, mais la douleur paternelle a été trop forte. Qu'il reçoive ici nos cordialités émues et les regrets de tous les passagers de cet instant. S'il n'y a pas de tristesse sans réconfort, apportons-lui le nôtre, tout entier et de tout cœur.

» La part faite aux ombres de la vie, aux tourmentes où nous voguons, n'y a-t-il pas lieu de sourire un peu maintenant, de saluer l'arc-en-ciel que je vois poindre dans vos regards. Ah! mon cher Président, mon cher Galli, c'est vous dire combien votre présence ce soir est la bienvenue, combien votre cordialité nous est précieuse, votre camaraderie consolante. Et rien ne saurait exprimer, comme je le voudrais, toute la reconnaissance que nous vous devons.

» Ah! Mesdames, que vous avez bien agi en paraissant à cette table! Vos charmes, vos talents sont vraiment le soleil d'aurore dont la chanson à la mode vante la bienfaisante chaleur. La belle chose! dont la flamme brûle vos lèvres, dont l'éclat brille en vos yeux. La belle chose! Que ne sont-ils là, tous nos compagnons de voyage : leur fatigue serait vite apaisée, leur peine s'enfuirait bien loin!

» Vous connaissez la *Cité,* mon cher Président, mon cher Galli! Jeunette, quatre ans à peine et déjà six cents soupirants, l'enjoleuse! Il y en aura d'autres! Elle trotte partout, nous menant dans les sites merveilleux de ces lieux où campèrent les siècles, où l'histoire de Paris a écrit les plus resplendissantes pages comme les plus sombres, où les vestiges d'un passé glorieux évoquent des grandeurs non pas disparues, mais transformées. Elle va, elle va, et devant les architectures splendides qu'elle nous rappelle, nous convenons que la beauté des ancêtres, si elle n'est plus tout à fait la nôtre, n'en fait pas moins battre nos cœurs à l'unisson de ceux qui nous ont précédés dans la carrière, artistes, poètes et penseurs!

» D'aucuns ont pu l'imaginer une vieille dame à bésicles et à paniers, couverte de la poussière des siècles et des toiles d'araignées de la Bastille, notre chère *Cité*. C'est une erreur qu'il est inutile de relever. Vous avez eu plus d'une preuve de sa hardiesse, de sa vaillance, vous en aurez d'autres! Elle évoque Lutèce, l'île voguant vers ses

grandioses destinées, dans les eaux lourdes de la Seine paisible, elle remémore cet archipel menu qui la suivait, telle une flotille de batelets accrochée à la poupe de la frégate aventureuse, elle vous montre ce qu'il en advint de ces déserts agrestes où venaient seuls alors les bretteurs se pourfendre et les jolies dames s'ébattre sur l'herbe, et comment les habitations luxueuses de l'homme ont remplacé les pacages verdoyants des ruminants de jadis, et folâtre, insoucieuse et gaie, sans fierté de sa science, sans tristesse de ces tombes, elle nous mène, en cicerone infatigable, ayant toujours aux lèvres la chanson gauloise des hardis nautoniers de Lutèce.

» Vous allez en entendre d'autres, à cette heure, d'autres pages de jadis — Paul Rameau vous en lira plus d'une — d'autres chansons et d'autres rires. Des muses, agréables compagnes de *la Cité* — je ne puis vous les citer toutes, il me faudrait lire le programme — conduites par le beau passeur Louar, les apportent sur leurs jolies lèvres. Notre petite amie Jenny l'ouvrière est venue, elle, au bras du joyeux poète Ernest Chebroux. Elles n'ont pas craint de s'embarquer avec nous sur cet esquif impérissable qui flotte sans jamais sombrer, et qu'un Moloch du pinceau le plus fin a su parer de tant d'esprit, l'éditeur d'art Moutaillier y a joint sa science... Toutes pourront crier dans un instant, avec Augé de Lassus : « moi aussi, *j'ai pris la Bastille* ! » Et vous en éprouverez un plaisir que rien désormais ne pourrait amoindrir.

Et si parmi ces crédos amoureux, au milieu de ces musicales stances où s'égare l'esprit des femmes, des troubadours et des amants, vous voyez reparaître une pierre bourrue de plus austères travaux, si parmi les mélodies modernes s'élevait devant vos yeux l'atmosphère des vieux logis de Lutèce et de l'hôtel Saint-Paul, vous conviendriez une fois de plus que rien ne meurt, tout se transforme ; hier est le frère aîné en beauté de demain, et que l'âme antique des vieilles pierres a su faire refleurir les roses vivaces de la jeune poésie.

Mesdames, mon cher Président, mon cher Galli, je bois à vous, à *la Cité*, à la santé des absents, et je vous remercie .. » (*Bravos répétés.*)

M. Galli s'exprime ainsi :

Messieurs,

« Je ne suis ici qu'un très modeste élu du IVe arrondissement, et simple

membre de votre Société, je n'aurais nullement qualité pour prendre la parole si je ne tenais à excuser mes collègues du Conseil Municipal absents, et, puisque vous voulez bien m'écouter, à porter la santé de quelques-uns de nos amis : celle de *Callet* d'abord, de Callet mon camarade de plus de vingt-cinq ans, dont nous regrettons tous l'absence. Vous savez quels services il a rendus à *la Cité*. Il en est le fondateur, il en est l'âme. C'est beaucoup à lui, à son activité, à sa bonne humeur conciliante que nous devons de trouver ici réunis amicalement ce soir, oublieux de tout ce qui les divise, des artistes, des lettrés, des professeurs, des artisans, des érudits, et tous ces fervents de nos quartiers du Vieux Paris si riches en souvenirs évocateurs de l'histoire nationale.

Je vous demanderai aussi, Messieurs, de boire à *Léon Riotor*, le styliste délicat, le fin critique, si dévoué à *la Cité*, l'un des organisateurs de cette fête cordiale, l'orateur dont nous venons d'applaudir le toast éloquent, d'une poésie charmante.

Aux noms de Callet et de Riotor je veux associer le nom de M *Hartmann*, l'amateur éclairé et passionné qui nous préside avec tant d'autorité, et qui a formé avec un goût très sûr une collection célèbre, trésor d'art et de documentation.

Enfin, Messieurs, remercions l'artiste auteur du menu que j'ai sous les yeux, et où revivent toutes les gloires de notre 4e arrondissement. La composition charmante de *Moloch* est un chef-d'œuvre d'esprit que se disputeront les collectionneurs de l'avenir. Nous la conserverons, nous hommes d'aujourd'hui, d'autant plus précieusement qu'elle nous présente, mêlés à ces personnages du passé, des contemporains heureusement bien vivants, faisant très bonne figure — tel mon ami *Couderc* — en cette noble, aimable et galante compagnie.

Messieurs, à la santé de tous ces chers compagnons et à la prospérité de *la Cité*. (*Vifs applaudissements.*)

Le président donne la parole à .... Jenny l'ouvrière !

Au balcon, dans le fond de la salle, se dressait un décor très joliment brossé pır Moloch, représentant une mansarde avec la cage d'oiseaux et les pots de fleurs traditionnels. De cette fenêtre une élève de M. *Chebroux*, Mlle Jehanne, roucoule très gentiment, en arrosant ses fleurs, les délicieux couplets de la chanson de *Jenny*

l'ouvrière. Cette entrée en matière de notre concert eut son succès.

Puis, sur la scène, véritable « première » de : *J'ai pris la Bastille!* opéra-comique inédit en un acte, paroles de M. Augé de Lassus, musique de M. Auzende. Comme orchestre, piano tenu magistralement par Mme Domnier-Steiner.

Le sergent Flamberge veut en conter à Estelle, la belle veuve d'un apothicaire ; mais Placide et Zéphirin, les deux aides apothicaires qui font prospérer la boutique de leur ex-patron, entrent à temps dans la Bastille pour prouver à Estelle que Flamberge n'est qu'un bravache plein de jactance — et la veuve épouse Placide à la satisfaction générale. Jolie piécette sans prétention, aux couplets lestes et charmants, qui a été très joliment jouée par MM. Marquaire (Flamberge) et Domnier (Placide), et par Mmes Eliet (Estelle) et Brouch (Zéphirin).

Ovations aux interprètes et ovations aux auteurs, MM. Augé de Lassus et Auzende, qu'on a appelés sur la scène.

Sans interruption, ensuite, on a entendu et applaudi Mlle Irma Castel, qui a chanté *Mon Cœur a rêvé*, d'Ernest Chebroux et P. Delmet ; Mlle Marguerite d'Arvey, dans *Noël Païen* et les *Stances de Sapho*, de Massenet ; Mlle A. Bergès, dans les *Noces de Figaro*, de Mozart, et les *Enfants*, de Massenet ; Mlle de Roskilde, dans la *Jeunesse du Pêcheur* et *Pigeon vole* ; Mlle Cécile Pascal dans *Mignonne ton sourire est doux* et dans une *Villanelle* d'Eva dell Algua ; Mlle Renée Ludger, qui a déclamé avec une fougue et une passion saisissantes *les Arbres*, de Victor Hugo ; enfin M. Paul Rameau qui a tenu l'auditoire haletant ou joyeux par la déclamation de vers sur *Notre-Dame*, de Théophile Gautier, et sur *Frère Panule*, par G. Vicaire.

Le programme, avec une superbe vignette, avait été gravé et donné par M. Moutaillier.

Encore sous le charme de cette charmante soirée, nous renouvelons nos remerciements aux artistes qui nous ont prêté si aimablement leur concours et félicitons l'organisateur du concert, notre ami M. Louar, d'un succès si brillant et si complet.

NOUVEAUX ADHÉRENTS

M. *Peysson*, employé au Ministère des Finances.
Mlle *Lévy*, institutrice.
MM. *Lamolère*, administrateur du Bureau de Bienfaisance.
Latrémolière, employé à la Préfecture de la Seine.
Grange, avocat.
Morel, architecte.
Fettu, négociant.
Israël, propriétaire.
Baugé, limonadier.
Menou, comptable.
Chaput, chef de marine.
Bellissent, critique d'art.
Champion, libraire.
Borrel, encadreur.
Comte, directeur de la maison Rivoire et Carret.
Célestin, photographe.
Mlle *Mocquart* (sans profession).
MM. *Odinet*, docteur en médecine.
Guy, propriétaire.
Quenot, voyageur de commerce
Héricart de Thury, industriel.
Vanghan, directeur des Quinze-Vingts.
Pollin, comptable.
Rivière, négociant.
Del Pozo, confiseur.

DONS

De *M. Pascal :* deux eaux-fortes.
M. L'Esprit : documents relatifs aux Eaux de Paris.

Le Gérant responsable : A. CALLET

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE — DEPLANCHE, 71, PASSAGE DU CAIRE, PARIS

Liste alphabétique des auteurs qui ont pris part a la rédaction de ce volume ou se sont intéressés aux travaux de "La Cité", avec indication, après chaque nom, de la première page de l'article ou de la mention.



TABLE

BULLETIN N° 9

BULLETIN N° 10

BULLETIN No 11

BULLETIN Nº 12

BULLETIN N° 13

BULLETIN N° 14

BULLETIN N° 15

BULLETIN No 16



Il est rendu compte de tout ouvrage dont il est envoyé un exemplaire

BIBLIOGRAPHIE

Louis XIV et la Grande Demoiselle, par *Arvède Barine. Librairie Hachette.* — Mᵉ Arvède Barine vient de publier sur la Grande Demoiselle un livre qui comme le précédent décèle un talent exquis et une entente parfaite de la psychologie féminine. Dans son premier volume, la *Jeunesse de la Grande Mademoiselle* elle avait montré en germe ce que devait être cette évaltonnée et cette énamourée, qui jouait à l'héroïne de Corneille, qui ne pensait qu'à la représentation théâtrale et qui se laissa choir dans une aventure vulgaire, en aimant Lauzun, « ce petit Cadet de Gascogne à figure de chat écorché, le plus insolent petit homme qu'on eut vu depuis un siècle » Lauzun habita le vieil hôtel du quai d'Anjou et c'est comme cela que lui et elle sont nos tributaires.

Mᵉ Arvède Barine a finement analysé le caractère si étrange et si complexe de cette descendante des anciennes héroïnes de la Fronde.

Une addition au fonds de l'Hôtel-Dieu, note publiée par MM. André Mesureur et Fosseyeux. dans des manuscrits du XVIᵉ siècle, relatifs au compte de l'Hôtel-Dieu. Cette trouvaille est d'un très grand intérêt pour l'histoire de cet hôpital et les fondations qui le concernent. [Berger-Levrault, Paris].

Marescot du Thilleul — *L'Assistance Publique à Paris. — Ses bienfaiteurs et sa fortune mobilière. — Berger-Levrault, éditeur.*

Depuis que M. G. Mesureur est à la tête de l'Administration de l'Assistance publique, il souffle, avenue Victoria, un vent propice à l'éclosion d'œuvres ayant pour objet le passé hospitalier et charitable de Paris. Le mérite en revient non seulement au Directeur, mais à son chef de cabinet, M. André Mesureur, qui a entrepris et a su mener à bonne fin la réorganisation des archives de l'Assistance publique. Fonds demeuré très important, malgré l'incendie de 1871. Il n'appartient pas de dire ici ce que les érudits et les chercheurs doivent à la nouvelle administration ; il suffira de faire remarquer que la publication de M. Marescot Du Thilleul rentre en somme, dans ce mouvement de production historique. Il a fait établir un état minutieux des libéralités dont nos vieux hôpitaux, depuis les temps les plus reculés, ont été gratifiés, jusqu'aux magnifiques dons des bienfaiteurs modernes, en marquant la destinée de la fondation, l'emploi des capitaux, l'affectation donnée aujourd'hui.

Et rien n'est plus curieux que ces pages écrites le plus souvent dans la pensée de la mort, inspirées toujours par les plus nobles sentiments, et toujours aussi d'un piquant caractère, avec la note du temps, avec la marque des habitudes et des préoccupations contemporaines. Un livre d'histoire qui fait autant d'honneur à ceux qui l'ont composé, pionniers de l'œuvre éternelle d'assistance, qu'à ceux qui l'ont écrit, scrupuleux observateurs des volontés dernières et conservateurs reconnaissants des noms des bienfaiteurs de l'Assistance publique.

Le Livre. — Sous ce titre, c'est une véritable *Encyclopédie du Livre* que M. Albert Cim qui, au banquet dernier de "*La Cité*", a porté un toast si plein d'humour à la prospérité toujours croissante de notre société, publie chez l'éditeur Flammarion.

Le premier volume, entièrement consacré à l'histoire du Livre et de l'amour des livres depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, vient de paraître. Tout ce qu'on a dit ou écrit de plus judicieux, de plus éloquent et de plus saillant sur ce double sujet, s'y trouve cité ou résumé, et un index alphabétique très détaillé permet de recourir à ce volume comme à un dictionnaire. Les

tomes suivants traiteront de la fabrication du Livre : papier, impressions, reliure ; de l'achat des livres, de leur classement et cataloguement, de leur entretien et nettoyage ; des meubles de bibliothèque, etc. A tous les bibliophiles ou simples amateurs, à tous ceux qui lisent, étudient et possèdent des livres, l'ouvrage de M. Albert Cim est appelé à rendre de continuels et indispensables services ; nous y reviendrons particulièrement. *Le Livre* comprendra 5 volumes format in-16 double couronne, du prix de 5 francs chacun. Le tome I est en vente.

(Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

LES SAVOISIENNES, *par F. Barrère chez Duclos à Moutiers Tarentaise 1905.* — Il nous arrive du fond de la Savoie un joli et frais bouquet de fleurs parfumées ayant l'arome exquis des prés qui touchent aux glaciers. C'est un volume délicieux de vers à la gloire des Alpages de la Tarentaise : *Les Savoisiennes* par M. F, Barrère.

Il y a dans cette poésie comme un reflet des grandes Alpes, de ses solitudes, de ses prés émaillés de fleurs que vivifie et colore l'air de la montagne. Nous en cueillons un sonnet d'un charme délicieux, d'une poésie calme, saine et forte.

Le soir est tout vibrant de ce chant de clarines.
Qui flotte épars autour des troupeaux pacageants,
Gai comme un carillon de clochettes d'argent,
Plus berceur que les flots sur les grèves marines.

Sur le névé d'un pic meurt un reflet changeant
Les vaches hument l'air de leur narines,
Et beuglent.— Un brouillard semble un cygne nageant
Sur un lac de lumière aux vagues purpurines.

Le jour baisse. Debout, sur un roc, le berger,
Fait mugir dans sa corne un ranz qui se prolonge,
Et que l'écho renvoie en un soupir léger.

Mais l'ombre des grands monts sur l'alpage s'allonge;
C'est l'heure où, répondant à l'appel, le bétail,
Tête basse, fuyant la nuit, rentre au bercail.

Et quel coquet petit volume !

SIMPLES NOTES SUR L'ORGANISATION DES SECOURS PUBLICS A PARIS, *chez H. Didier.*

Sous ce titre plus que modeste, *M. Albert Mauget*, Inspecteur du Domaine de l'Assistance publique, vient de publier un livre fort intéressant sur la Charité et l'Assistance. Il y a là des indications très précieuses. Nous en détachons ce qui concerne notre arrondissement.

Le plus ancien établissement de charité est l'Hôtel-Dieu. Le second en date fut le Saint-Esprit situé sur l'emplacement actuel de l'aile nord de l'Hôtel de Ville.

La guerre de Cent Ans causa des misères terribles. En 1362, les environs de la capitale étaient ravagés par les troupes mercenaires de tous les partis ; les habitants, réduits à l'indigence, étaient venus chercher asile à Paris, alors mis bien imparfaitement en état de défense par Etienne-Marcel, tandis que les moines de Saint-Maur-des-Fossés et d'autres monastères crénelaient les murs de leurs abbayes, et qu'Anglais et Armagnacs brûlaient les châteaux du Parisis.

Pour soulager toutes ces souffrances, des bourgeois s'étaient réunis en confrérie sous le vocable du Saint-Esprit, et sous la protection de l'évêque Jean de Meulan. Très puissant, et espérant semer pour mieux récolter, le clergé affecta de s'émouvoir de la détresse d'innombrables vagabonds errants par les rues, et de petits enfants de l'un et l'autre sexe, orphelins pour la plupart, restant sans abri.

La Confrérie du Saint-Esprit créa alors l'orphelinat des Enfants-Bleus qui subsista jusqu'à la Révolution. Au début, elle recueillit tous les enfants privés de leurs soutiens naturels. Nulle recherche de la filiation, nulle enquête ne furent faites dans les premières années de cette œuvre intéressante. Mais bientôt l'affluence des candidats créa des distinctions entre les enfants légitimes et les enfants naturels et de plus en plus, le recrutement des élèves se fit dans la petite bourgeoisie. Les Confrères du Saint-Esprit en arrivèrent à ne se réunir plus guère que dans de fréquents banquets, ce qui leur fit donner le nom de Confrérie des Goulus.

Une page intéressante aussi sur le choléra de 1832 qui fit tant de victimes et qui prit naissance dans la rue de la Mortellerie (aujourd'hui de l'Hôtel de Ville).

Dans le XIe arrondissement (Chaussée d'Antin, Palais-Royal, Feydeau et faubourg Montmartre) il n'y a que 9.39 décès par 1.000 habitants, tandis que dans le IXe, le IVe actuel, la population agglomérée vit ce chiffre s'élever à 45,87 par 1000.

Le Gérant responsable : A. CALLET

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE — DEPLANCHE, 71, PASSAGE DU CAIRE, PARIS

LA CITÉ

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

ET ARCHÉOLOGIQUE

DU IVe ARRONDISSEMENT DE PARIS

Orbem in urbe vidimus
(Vieux dicton Parisien)



5me ANNÉE

N° 18 — Avril 1906

SIÈGE SOCIAL :

MAIRIE DE L'HOTEL DE VILLE (IVe ARR.)

2, Place Baudoyer, 2

PARIS

CONSEIL

Président : M. N...
Vice-Présidents : MM. Fernoux, président de la Société des Architectes français.
G. Hartmann, négociant.
Secrétaire général : M. Alb. Callet, secrétaire chef des bureaux, *à la Mairie*
Secrétaire-adjoint : M. Paul Hartmann.
Archiviste : M. Delaby.
Trésorier : M. Marchal, employé à la mairie du IVe arrondissement (à l'entresol), de 11 à 5 heures.

Membres d'Honneur :

MM. Augé de Lassus, publiciste.
Davesne, docteur en médecine.
Funck-Brentano (F.), bibliothécaire à l'Arsenal.
Hallays (André), rédacteur aux *Débats*.
Le Directeur de l'Assistance publique.
Le Directeur du Mont-de-Piété.
Le Préfet de la Seine.
Le Préfet de Police.
Moloch, (Colomb), dessinateur.
Sardou (Victorien), de l'Académie Française.

COMITÉ DE DIRECTION

Membres de droit :

MM. Dardanne, maire du IVe arrondissement.
Deville (G.), député.
Failliot, député.
Galli (H.), conseiller municipal.
Hamel, maire adjoint du IVe arrondissement.
Piperaud, conseiller municipal.
Roussy (Dr), maire adjoint du IVe arrondissement.
N..., maire adjoint du IVe arrondissement.

Membres élus :

MM. Bourdeix, architecte de la Préfecture de Police.
Callet (A.), secrétaire-chef des bureaux.
Couderc, antiquaire.
Delaby, publiciste.
Demmler, docteur en médecine.
Dubois (Paul), sous-chef à la Préfecture de Police.
Fernoux, président de la Société des Architectes.
Flandrin, sculpteur.
Gauthier, vicaire à Saint-Gervais.
Hartmann (Georges), négociant.
Lambeau (Lucien), chef de bureau à l'Hôtel de Ville, secrétaire de la Commission du Vieux Paris.
L'Esprit, sous-chef à la Préfecture de la Seine.
Louar, artiste dramatique.
Moutaillier, imprimeur d'art.
Pagès, membre de la Caisse des Ecoles du IVe arrondissement.
Remoissonnet, architecte.
Rey, archiviste-adjoint à la Préfecture de Police.
Riotor (L.), homme de lettres.
Ronsseray, propriétaire.
Sellier, conservateur-adjoint au Musée Carnavalet.

Commissaires de quartier :

Arsenal : MM. Martin, architecte.
Notre-Dame : Riotor (Léon), publiciste.
Saint-Gervais : Larmée, architecte ; Eveno, bibliothécaire.
Saint-Merri : Desnos.

BULLETIN

DE

LA CITÉ

Société d'Études historiques et archéologiques

DU IVe ARRONDISSEMENT

LA CITÉ

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHÉOLOGIQUE
DU IVe ARRONDISSEMENT DE PARIS

Orbem in urbe vidimus
(Vieux dicton parisien)

SOMMAIRE :

5me ANNÉE

No 18 — Avril 1906

SIÈGE SOCIAL :

MAIRIE DE L'HOTEL DE VILLE (IVe ARR.)

2, Place Baudoyer, 2

PARIS

L'HOTEL DE HOLLANDE

(Rue Vieille-du-Temple, nº 47)

---

*La Commission du Vieux Paris a visité, rue Vieille-du-Temple, un hôtel, qui a son histoire dans la chronique parisienne et en face duquel s'est passé une des tragédies les plus sombres. C'est l'*Hotel de Hollande, *autrefois* Hotel de Rieux.

Nous allons donner le récit de cet évènement avant de publier les articles de nos collaborateurs F. Hardin, A. Hallays et H. Sellier.

Le mardi 22 Novembre 1407, le duc d'Orléans alla souper chez la reine Isabeau, qui avait fait depuis quelque temps son petit séjour de l'*hôtel Barbette*, pillé un siècle auparavant par le peuple en fureur. Il en sortit un peu après huit heures. Le quartier était désert, le couvre-feu avait sonné aux paroisses voisines de Saint-Merry et de Saint-Gervais. Le duc, vêtu d'une robe de damas noir, monté sur une mule, suivi de deux écuyers, sur un même cheval, et de trois ou quatre valets portant des torches, descendit la rue Vieille-du-Temple dans la direction de la rue Saint-Antoine, où il demeurait. Chantant à demi-voix et jouant avec son gant, il venait de dépasser l'ancienne poterne Barbette, quand il fut tout-à-coup attaqué devant l'hôtel du maréchal de Rieux (1)

---

(1) L'hôtel de Rieux fut habité alors par le père et le fils, Jean et Pierre de Rieux, successivement maréchaux de France en 1397 et en 1417. Confisqué par les Anglais, en 1421, sur Pierre de Rieux de Rochefort, il passa en diverses mains, fut morcelé, et il est représenté aujourd'hui, nº 47, par l'hôtel reconstruit pour Amelot de Bisseuil, en 1638, sur les dessins de Cottard. Les ambassadeurs de Hollande l'ont habité ensuite et on l'appelle communément *Hôtel de Hollande.*

par une troupe d'assassins « mussés » (1) en face, dans la maison de l'*Ymage Nostre-Dame* (2). Un chevalier normand, Raould d'Ocquetonville, les commandait. Il frappèrent le malheureux prince avec une telle rage que le corps fut haché, le poing gauche coupé, la tête fendue, la cervelle répandue au loin. De la fenêtre haute d'une des maisons d'angle de la rue des Rosiers, Jacquette Griffard, femme d'un cordonnier (3) fut témoin du crime. Tant qu'elle put, elle cria : au meurtre. « Tais-toi, mauvaise femme! » lui répondit l'un des meurtriers.

Alors parût, une lanterne à la main, le vrai chef de la bande, le visage caché sous un capuchon rouge. Plus méfiant que ne l'avait été Pierre de Craon, en pareille circonstance, il s'approcha du duc

---

(1) Participe passé du vieux verbe *musser, se musser,* qu'on trouve encore dans Regnier : tel euyde estre hin mussé, qui de tous lez est veus. (Perceforest.)
On le reconnaît dans le nom d'une des vieilles rues de Paris et d'une vieille rue de Provins : la rue Perte-y-Musse.

(2) Cette maison, désignée comme la plupart de celles de la même époque par un nom d'enseigne, était située à l'angle nord, ou à l'angle sud, de la rue *des Rosiers* et de la rue Vieille-du-Temple. A l'encoignure de ces deux rues, dans une niche protégée par un auvent, l'on voyait une vierge en plomb, tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras.

Depuis dix-sept jours, le duc de Bourgogne y avait caché dix-huit spadassins à ses gages. L'un deux, nommé Siaz de Courteheuse, tendit un piège au duc d'Orléans, selon le récit d'un chroniqueur, en allant lui dire que le roi le demandait. Un écuyer du duc d'Orléans, Allemand de nature, se fit tuer en le défendant. Ses valets se sauvèrent en criant : *Au meurtre !* tandis que les assassins criaient : *Au feu !* ce qui augmentait la confusion.

L'un de ces derniers, Pierre Brulart, touché, dit-on, de remords, voua plus tard une lampe expiatoire qui devait toujours brûler devant la statue.

Le riche marchand italien, Digne Responde, semble avoir été aussi l'un des confidents et des complices du duc de Bourgogne dans l'assassinat du duc d'Orléans.

(3) Cette femme, jeune mère, veilla tard ce soir là, en attendant le cordonnier, son mari, qui ne revenait pas, malgré le couvre-feu sonné. Elle alla à la fenêtre pour y prendre un linge qui séchait et c'est ainsi qu'elle fut le témoin involontaire du lugubre drame qui se déroula au bas de chez elle.

et s'assura qu'il ne remuait plus. « Eteignez tout, dit-il, et allons-nous-en, il est bien mort. » Puis l'homme s'enfuit en toute hâte par la rue des Blancs-Manteaux, dans la direction de la rue Mauconseil, où était son hôtel de Bourgogne. Ses compagnons le suivirent après avoir mis le feu à la maison de l'Image Nostre-Dame, et en semant derrière eux des chausse-trapes pour qu'on ne pût les rejoindre, si l'on tentait de les poursuivre.

Les gens du maréchal de Rieux, enfin réveillés, accoururent trop tard. Il étouffèrent le commencement d'incendie et donnèrent au pauvre corps un asile provisoire dans l'hôtel. Au petit jour, on porta ces tristes restes à l'église prochaine des Blancs-Manteaux, avec la main coupée et la cervelle qu'on ramassa dans la boue.

A. C.



Les amis du Vieux Paris artistique ne pouvaient se consoler des refus opiniâtres et persistants opposés à leurs désirs de visiter l'ancienne maison connue généralement sous le nom d'*Hôtel des Ambassadeurs de Hollande*, rue Vieille-du-Temple, n° 47. Ce que l'on en voit de la rue a le bel air de la magnificence célébrée par les auteurs du XVIIIe siècle ; la porte sculptée est peut-être la plus belle de Paris. Du reste, l'architecture de l'édifice, en dépit de son manque d'unité, donne la sensation d'un de ces beaux logis parisiens où le goût le plus exquis formait ces ensembles admirables d'œuvres d'art.

Le vieil hôtel a entr'ouvert sa porte et quelques privilégiés, qui ont pu en parcourir une partie, ont constaté avec peine que là, comme en bien d'autres endroits, hélas ! la main des hommes fut encore plus funeste que l'action du temps.

La description de l'Hôtel des Ambassadeurs de Hollande a été faite plusieurs fois, soit au point de vue de l'histoire de l'édifice, soit pour l'énumération des œuvres d'art qui y étaient contenues. Blondel, notamment, lui a consacré une notice étendue et a publié des plans des différentes parties de la maison ; mais ces documents contiennent des inexactitudes provenant probablement de ce que Blondel a reproduit des plans en projet. Cottard, qui en a laissé une monographie intéressante et sérieuse (1687), contemporaine des transformations d'Amelot de Bisseuil, s'exprime ainsi : « ... Il est à considérer que c'était une vieille maison qui consistait en deux corps de logis, l'un sur la rue des Singes, l'autre dans le milieu, auquel on a ajouté la petite aile où est l'escalier et le bâtiment de l'autre côté qui fait face, sur la petite cour en entrant et sur la rue Vieille-du-Temple, et la terrasse dans la grande cour au-dessous de laquelle sont les remises pour les carrosses. »...

L'état comparatif de l'édifice primitif et de la maison actuelle sera certainement établi dans un travail préparé par la visite faite récemment. Pour le moment, et en attendant, constatons, en suivant la note de Cottard, que la vieille maison, c'est-à-dire l'hôtel primitif, a un caractère architectonique très remarquable dont on peut se rendre compte par la cour dont l'entrée est rue des Guillemites, n° 10. Malgré quelques menues réparations d'un goût discutable, l'ensemble est encore très beau et a grand air. Cette partie de la maison, sur la rue des Guillemites, ne possèderait plus aucun vestige de sa splendeur ancienne ; les usages auxquels elle est affectée actuellement seraient plutôt compromettants. Il y a notamment le dispensaire d'une société charitable. L'autre bâtiment, entre les deux cours, dans lequel on accède par la rue Vieille-du-Temple, a aussi souffert de nombreuses vicissitudes ;

pourtant il a conservé suffisamment de sa décoration primitive pour que l'on puisse se reconnaître dans les anciennes descriptions, malgré les mutilations et les modifications de toute sorte.

L'habitation actuelle est divisée en trois appartements, mais la partie centrale seule est visible ; l'appartement de gauche est occupé par une école congréganiste dans laquelle on ne pénètre pas. Il subsiste pourtant dedans, paraît-il, un local affecté à une chapelle, qui était considéré comme une merveille ; mais actuellement, les peintures y seraient recouvertes d'un certain papier bleu semé d'étoiles d'or ayant la prétention de figurer le firmament ! Également, ce même papier, plus radical pour l'usage que la vulgaire et modeste feuille de vigne, dissimule aux yeux certaines nudités, mères de mauvaises pensées concupiscentes. — L'espoir de remettre un jour à la lumière ces œuvres d'art peut donc être conservé.

L'autre appartement est occupé bourgeoisement par un particulier. Ce locataire, ou l'un de ses prédécesseurs, ayant observé que la hauteur de son home en rendait le chauffage dispendieux, obtint du propriétaire l'établissement d'un plafond intermédiaire qui dissimule de la manière la plus complète la décoration primitive.

Malgré ces déceptions, ce qui a été vu dans l'appartement central console de la clôture des autres locaux ; l'on regrette évidemment de ne plus retrouver l'ensemble de cette belle ordonnance artistique dont il ne reste plus qu'un arrangement très éloigné de la conception ancienne. Mais, néanmoins, dans l'état des choses, on doit savoir gré aux propriétaires actuels de la maison d'avoir pu sauvegarder ce qui subsiste, car une ruine irrémédiable et totale était possible après toutes les tranformations subies. Il y eut là, en effet, un bureau de nourrices, un bal public, un établissement de commerce où se manipulaient journellement des produits chimiques. C'est merveille que la décoration du grand salon ait pu résister à ces causes de destruction. C'est ce salon qui est resté la

pièce curieuse et son état est satisfaisant. Les portes et les panneaux sont complètement recouverts de compositions décoratives, charmantes, et d'une exécution tout à fait soignée ; ces peintures ont certainement été exécutées à des époques très différentes. Elles sont en très bon état.

La transformation du plafond a détruit la beauté artistique de ce salon. Primitivement, la peinture était marouflée au-dessus d'une corniche en bois sculpté à profil élancé, que soutenaient des groupes d'enfants taillés en plein bois. Cette corniche menaçant ruine a été supprimée et la toile du plafond a été redescendue au niveau de la frise, ce qui a détruit la proportion harmonieuse des dimensions du salon.

La salle à manger a conservé par miracle un très beau plafond qui avait fini par disparaître sous un culottage intense ; le propriétaire actuel en a fait opérer un nettoyage très soigné qui permet d'en admirer la superbe création.

La chambre à coucher est perdue complètement ; les peintures décoratives ont été recouvertes d'un barbouillage à l'huile par quelque ravaleur ; les quelques petits panneaux peints qui y sont conservés proviennent d'autres pièces transformées.

La monographie de Cottard mentionnée plus haut fait aussi la description de la salle à manger primitive, dont la disposition était singulière : tracée sur un plan octogonal, avec des portes, des panneaux, des dessus de portes couverts d'élégantes sculptures. Cette pièce communiquait avec l'étage du dessus par une vaste ouverture circulaire pratiquée dans le plafond et autour de laquelle courait une rampe. La galerie supérieure ainsi formée constituait une sorte de petit salon tout recouvert d'ornements et de bas-reliefs ; aujourd'hui, le plafond est bouché : la pièce inférieure, qui est occupée par la communauté religieuse, est monotone et privée de sa luxueuse décoration. Le petit salon supérieur subsiste tout transformé et déformé, mais montrant tout de même la pensée architectonique de celui qui le conçut.


47

Combien de regrets sont nés de cette suite de constatations ; ce qui reste fait préjuger ce qui fut. Le luxe grandiose qui présida à l'aménagement de l'Hôtel de Hollande fut exploité vulgairement ou dédaigné simplement par ceux qui se succédèrent dans cette belle maison. L'un d'eux se faisait un revenu régulier du commerce des belles ornementations en vendant périodiquement les boiseries sculptées pour la valeur de l'or qui les recouvrait. Lors d'une menue réparation, l'on trouva sous les innombrables couches de peinture qui recouvraient les embrasures des fenêtres, de somptueuses marqueteries d'ébène et d'ivoire qui formaient le parement primitif.

Si l'on déplore la perte de tant de belles choses que les récits des anciens auteurs nous ont fait connaître et qui manquent maintenant dans l'écrin des joyaux artistiques de la Ville de Paris, l'on éprouve néanmoins une consolation en constatant que ce qui reste aujourd'hui de l'Hôtel d'Amelot de Bisseuil, plus connu sous le nom des Ambassadeurs de Hollande, est entre les mains d'hommes éclairés, sur la vigilance et le bon goût desquels les artistes et les Parisiens peuvent compter pour la sauvegarde de ce qui en reste et la mise en valeur de ce qui reviendra au jour dans l'avenir.

F. Hardin.



Pour compléter cet article, nous avons demandé à M. A. Hallays l'autorisation de reproduire un très intéressant article qu'il a publié dans Les Débats, *autorisation qui nous a été gracieusement accordée.*

« Un bourgeois, écrit La Bruyère, aime les bâtiments ; il se fait bâtir un hôtel si beau, si riche et si orné qu'il est inhabitable ; le maître, honteux de s'y loger, ne pouvant peut-être se résoudre

à le louer à un prince où à un homme d'affaires, se retire au galetas où il achève sa vie, pendant que l'enfilade et les planchers de rapport sont en proie aux Anglais et aux Allemands qui voyagent et qui viennent là du Palais-Royal, du palais L... D... (1) et du Luxembourg. On heurte sans fin à cette belle porte : tous demandent à voir la maison et personne à voir Monsieur. »

Le bourgeois que dépeint La Bruyère s'appelait Amelot de Bisseuil. Sa maison de la rue Vieille-du-Temple était une des curiosités que l'on montrait aux étrangers. Cet original se décida un jour à louer aux ambassadeurs bataves son hôtel, qui fut dès lors connu sous le nom d'Hôtel de Hollande. Et c'est ainsi que l'on désigne encore l'immeuble portant le n° 47 de la rue Vieille-du-Temple.

La « belle porte » où frappaient tous les « touristes » de jadis est à peu près intacte. Des sauvages ont naguère endommagé la superbe tête de Méduse sculptée au-dessus du heurtoir. Mais du côté de la cour, on voit encore, sur les vanteaux, les médaillons allégoriques de la Force et de la Vérité, de la Paix et la Guerre, les jolis bas-reliefs de Cérès et de Flore et, dans le fronton cintré du portail, le « tableau de pierre » où Regnaudin a représenté Romulus et Rémus trouvés par Faustulus. (Cet ensemble est un peu postérieur à la construction des bâtiments).

Sur les murailles de la première cour qui sépare l'hôtel de la rue sont peints en grisailles quatre grands cadrans solaires inventés par le carme Sébastien Truchet et entourés d'une profusion de devises latines. Par une voûte qui passe sous le principal corps de logis, on accède dans une seconde cour plus vaste, aujourd'hui encombrée de hangars vitrés, d'appentis et de constructions modernes, mais où de jolies consoles, des niches, des statues, un

(1) L'hôtel de Lesdiguières, bâti par le financier Zamet, détruit sous la Révolution. Il s'élevait sur l'emplacement du n° 10 de la rue de la Cerisaie.

grand écusson sculpté, un délicat fronton triangulaire suffisent pour que nous puissions y restituer les lignes et le décor d'un riche logis Louis XIII. Ni la légèreté, ni l'harmonie ne sont les qualités dominantes de cette architecture ; elle plaît, malgré tout, par sa recherche et son pittoresque. Ces bâtiments furent construits par un architecte nommé Cottard dont on ne sait rien, sinon qu'il fut le contemporain de Le Pautre et de Le Mercier : il manquait de génie. D'ailleurs ce fut surtout la beauté de ses décorations intérieures qui rendit célèbre l'Hôtel de Hollande. Les auteurs des anciennes descriptions de Paris en vantent le goût et la magnificence. Les successeurs d'Amelot de Bisseuil avaient travaillé, eux aussi, à l'embellissement de la maison. Ils en avaient complété ou renouvelé les ornements. Voici ce que Thiéry en écrivait, à la veille de la Révolution :

« Le plafond de l'escalier, peint par Poërson, représente l'Aurore. Voüet a peint au plafond du second antichambre le Temps qui découvre la Vérité. Les paysages et les marines qui sont sur les lambris sont de Borzon. Le plafond du salon par M. Vien offre Zéphir et Flore. Les bas-reliefs de la frise sont de Sarrazin. M. Guibert a fait les bas-reliefs qui sont sur les portes, ainsi que partie des ornements des lambris. L'histoire d'Hercule a été représentée par Dorigny dans la chambre à coucher. L'histoire de Psyché, peinte par Jean-Baptiste Corneille en neuf tableaux, dont trois au plafond, forme la décoration de la galerie. Le cabinet sur la cour a aussi son plafond, orné de peintures, par Dorigny ; on y voit la déesse du Sommeil réveillée par Diane. »

Quand on lit les descriptions de Paris au dix-huitième siècle, on ressent à la fois une grande tristesse à la pensée des incalculables trésors qui ont péri depuis un siècle, et une grande colère contre les hommes assez fous pour avoir provoqué ou toléré la dilapidation de tant de richesses. Toutes les œuvres admirables dont les nobles, les bourgeois et les financiers avaient paré leurs maisons n'ont point disparu ; et, quand on parvient à pénétrer

dans les vieux hôtels du Marais, on a parfois d'heureuses surprises en constatant que, çà et là, de belles peintures ou de précieuses sculptures ont été jusqu'à maintenant épargnées par les brocanteurs et par les démolisseurs. Mais qu'est-ce que ces épaves auprès des merveilles à jamais détruites ? et dans quel état trouvons-nous aujourd'hui ces derniers vestiges d'un passé magnifique ?



Panneau de porte de l'hôtel de Hollande

Nous avons sous les yeux les plans de l'Hôtel de Hollande, car Blondel les a reproduits dans son *Architecture française*. Nous connaissons l'aspect que présentaient les appartements, parce qu'il a été minutieusement décrit par Germain Brice et par Thiéry...

Aussi pouvons-nous mesurer l'étendue du désastre : les aménagements intérieurs ont été modifiés ; on a changé l'emplacement de l'escalier ; on a édifié des cloisons ; des lambris ont été arrachés ; les allégories de Voüet et de Poërson ont disparu ; les frises de Sarrazin ont été détruites ; des neuf tableaux de la galerie, trois seulement subsistent, mais invisibles sous de faux plafonds... Pendant la Révolution, l'hôtel fut un bal public... et depuis, pour la commodité de la location, il a été transformé, partagé et, hélas ! saccagé.

Nous avons cependant, ici, quelques-unes de ces heureuses surprises dont je parlais il y a un instant. C'est d'abord le plafond de la chambre à coucher, une « chambre à l'Italienne » voûtée en coupole : un bourgeois qui, comme Amelot de Bisseuil, « aimait les bâtiments » devait avoir dans sa maison une « galerie » et une « chambre à l'italienne ». Cette dernière est maintenant partagée, dans sa hauteur, par un faux plancher ; mais on a respecté la blonde et gracieuse peinture dont Dorigny a décoré la voûte de la petite coupole. Des paysages et des marines de Borzon, enlevés de la place qu'ils occupaient, ornent maintenant d'autres lambris. Enfin, dans le salon, les fines peintures des panneaux, les charmants dessus de porte sculptés par Guibert et l'élégante mythologie de Vien forment encore un ensemble admirable... Mais où seront, dans vingt années, tous ces débris précieux ?

La Commission du Vieux Paris, qui visitait, il y a quelques jours, l'Hôtel de Hollande, fera pour cette maison ce qu'elle a fait déjà pour tant de logis parisiens. Elle ne peut, malgré toute sa bonne volonté, sauver de la ruine ou de la brocante toutes les œuvres que l'art français a accumulées dans Paris, du moins elle s'efforce de répandre le goût de ces choses anciennes, et, lorsqu'elles sont menacées de disparaître, elle tâche de fixer le souvenir de leur beauté et de leur histoire. Un de ses secrétaires, M. Sellier, publiera bientôt un rapport sur l'Hôtel de Hollande. Je vous renvoie avec confiance à ce travail de sûre érudition pour

compléter et au besoin rectifier les notes que j'ai recueillies, de-ci et de-là, au hasard de mes lectures.

L'hôtel d'Amelot de Bisseuil fut loué aux Ambassadeurs de Hollande. Le fait n'est point douteux : tous les anciens auteurs l'affirment et le nom même que porta l'hôtel durant tout le dix-huitième siècle en est la preuve. Mais, selon une tradition dont je n'ai pu découvrir l'origine, c'est dans cette maison qu'après la révocation de l'édit de Nantes les ambassadeurs hollandais auraient accueilli les protestants français et, ceux-ci, tous leurs temples étant alors fermés, auraient célébré le culte dans la chapelle de l'hôtel (cette chapelle a été aujourd'hui transformée en cuisine, dans un appartement qu'habitent des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul). L'auteur d'un *Nouveau Dictionnaire historique de Paris*, M. Gustave Pessard, a accepté cette tradition qui — je le crains — est une simple légende.

Au moment de la révocation, les ambassadeurs et résidents des nations protestantes jouèrent, il est vrai, un grand rôle dans les destinées du protestantisme français. Les réformés venaient chercher asile dans leurs hôtels et y apportaient des coffres remplis d'argent, des objets précieux. Les chapelains des ambassades de Hollande et de Suède organisaient l'émigration. Mais à cette époque, l'ambassade de Hollande était logée à l'angle Sud-Est de la grande rue Taranne (aujourd'hui boulevard Saint-Germain) et de la rue des Saints-Pères, en face du premier cimetière Saint-Germain. Cette circonstance même fut très favorable aux chapelains hollandais. Car l'ambassade, lieu de refuge, se trouvait ainsi à proximité de l'Abbaye où un grand nombre de protestants étaient incarcérés alors pour refus d'adjuration ; et les évasions étaient rendues plus faciles (1)... Je regrette un peu que la tradition ne

(1) *Encyclopédie des Sciences religieuses*, publiée sous la direction de F. Lichtenberger, doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris. — T. XII. Article : *Paris protestant*.

soit point vraie. Car il faudrait être insensible aux saugrenuités de l'histoire pour ne pas s'amuser à la pensée des bonnes Sœurs faisant leur cuisine dans un repaire d'hérétiques.

Au dix-huitième siècle, l'hôtel passa à un sieur Pingot, secrétaire du roi, qui le loua aux Fermiers des Boucheries de Paris. Ceux-ci y établirent leurs bureaux. Mais, quelques années avant la Révolution, la maison trouvra un locataire plus illustre.

Un almanach de 1788 mentionne à l'Hôtel de Hollande : « Projet des mères nourrices par M. Caron de Beaumarchais et la dame son épouse ».

Quand on flâne à travers le Vieux Paris, il ne faut jamais s'étonner de rencontrer le nom de Beaumarchais. Cet homme a tout vu, tout fait, tout usé — comme Figaro. Il n'y a pas un quartier, pas une rue de Paris où l'on ne découvre quelque maison où il ait vécu, écrit, aimé ou trafiqué.

Dans cette maison de la rue Vieille-du-Temple il avait donc installé un *institut de bienfaisance*. Cette généreuse pensée lui était venue au moment où le *Mariage de Figaro* triomphait sur la scène de la Comédie-Française. Dans deux lettres « aux auteurs du *Journal de Paris* » (4 et 12 août 1784) il avait exposé son plan, pour venir en aide aux « pauvres mères nourrices ».

« Je propose, écrivait-il, un institut de bienfaisance vers lequel toute femme reconnue pauvre, inscrite à sa paroisse, puisse venir, son enfant au sein, avec l'attestation du curé, nous dire : Je suis mère et nourrice, je gagnais vingt sous par jour, mon enfant m'en fait perdre douze.

« Vingt sous par jour font trente livres par mois : offrons à cette nourrice neuf francs de charité ; les neuf livres que son mari ne donne plus à l'étrangère, en voilà dix-huit de rentrées. La mère aura bien peu de courage si elle ne gagne pas huit sous par jour en allaitant ; voilà trente livres retrouvées. Mais où est donc le bénéfice ? Sur cent pauvres enfants qui naissent, le nourrissage étranger en emporte soixante, le maternel en conservera quatre-

vingt-dix. Chaque mère aura nourri son fils ; le père n'ira plus en prison ; ses travaux ne cesseront plus. Les femmes des pauvres seront moins libertines, plus attachées à leurs ménages ; peu à peu on se fera une honte d'envoyer au loin ses enfants ; la nature, les mœurs, la patrie y gagneront également : soldats, ouvriers et matelots en sortiront de toutes parts. On ne fera pas plus d'enfants ; il s'en élèvera davantage. Voilà le mot, il est bien important. » qui s'en fut jamais douté ? M. Brieux, continue Beaumarchais.

Pour subvenir à cet institut, Beaumarchais offrait les recettes du *Mariage de Figaro*. Mais il ajoutait ces mots, où nous retrouvons toute son ingéniosité d'homme d'affaires : Que ma douce et libre convention s'établisse entre les deux classes d'hommes qui embrassent la masse des richesses, ceux qui donnent des places et ceux qui les postulent. En effet, quel homme en crédit, ou quel ministre bienfaisant (et la vraie grandeur l'est toujours) n'accueillera pas une demande équitable avec plus de faveur qu'une autre, s'il voit à la fin du placet : en cas de succès, Monseigneur, cinq cents louis pour les mères-nourrices » ?

Tout commença par des chansons. La Comédie-Française donna la cinquantième représentation du *Mariage* au bénéfice des *mères nourrices*. La foule s'y précipita aussi nombreuse qu'à la première et le vaudeville final fut remplacé par des couplets de circonstance.

Que d' bell' chos' on peut écrire
Contre tant d' joyeux ébats !
Nos cri...itics n'y manqu'ront pas (*bis*).

chanta Bridoison, et, le lendemain, les critiques répondirent en célébrant la souplesse de Beaumarchais :

A l'enfance il donne du lait
Et du poison à la jeunesse.

Les épigrammes plurent sur la tête du philanthrope, et il ne semble pas que l'institut installé à l'hôtel de Hollande ait prospéré.

Mais Lyon fit meilleur accueil à l'idée de Beaumarchais et, sur les plans de l'auteur du *Mariage de Figaro*, l'archevêque, M. de Montazet, créa l'*institut de bienfaisance maternelle*.

Telles sont les aubaines d'une promenade au Marais : des plafonds peints, des lambris sculptés, quelques lignes de La Bruyère et un prospectus de Beaumarchais.

André Hallays.



Le rapport de M. Ch. Sellier (1) n'ayant paru qu'au moment de terminer l'impression de ce bulletin, nous regrettons bien que la place manque pour insérer in-extenso cette étude importante, si documentée et des plus intéressantes. Nous devons nous borner à en donner quelques extraits :

« Il y a environ cinq cents ans, l'emplacement de l'immeuble portant actuellement le n° 47 de la rue Vieille-du-Temple était occupé par un logis seigneurial, appartenant à un ancien compagnon d'armes de Du Guesclin, messire Jean de Rieux, gentilhomme breton, un des plus vaillants chevaliers de son temps qui, en récompense de ses nombreux exploits, accomplis au service des rois Charles V et Charles VI, reçut la charge de maréchal de France en 1397 (2).

La possession de ce logis par le maréchal de Rieux nous est attestée par une sentence des requêtes du Palais, datée du

---

(1) *Nous recommandons la lecture de ce rapport de M. Charles Sellier. — Communication de la Commission du Vieux Paris.* — Bulletin Municipal officiel, *numéros des 25 et 26 Février 1906.*

(2) Le P. Anselme, « Histoire généalogique »; — Moréri, « Dictionnaire historique » ; — Didot, « Nouvelle biographie générale ».

26 janvier 1400 (1), suivant laquelle il est condamné à payer, au grand prieuré du Temple, la somme de vingt écus d'or pour les lods et ventes d'une maison sise en la rue des Singes (2) et en la Vieille-rue-du-Temple (3), en la censive dudit prieuré, qu'il avait acquise d'Oudard de Trigny, clerc des comptes, moyennant 600 livres environ.

Retenu le plus souvent loin de sa résidence parisienne par les guerres incessantes du temps, le maréchal de Rieux en était encore absent, le 23 novembre 1407, lorsque fut assassiné, non loin de sa porte, le frère de Charles VI, Louis duc d'Orléans, dont il était resté le plus dévoué et fidèle partisan. »

(Suit la relation du meurtre.)

Dix ans plus tard, Jean de Rieux meurt, son fils Pierre hérite de sa

(1) Archives nationales : S, 5072ᵃ en S. 5544, fol. 119 vº.

(2) En 1269, la rue « des Singes », située entre les rues Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie et des Blancs-Manteaux, se nommait « Pierre d'Estampes », puis « Perriau », « Perrot », ou « Perreau d'Estampes ». En 1300, Guillot, dans son « Dict. des rues de Paris » l'appelle rue « des Singes ». Ce nom provenait de l'enseigne dite des « Singes », que portait encore, au XVe siècle, une maison de la rue ; laquelle maison, appelée « l'hôtel des Singes », était attenante à l'hôtel de Rieux (Archives nationales, S. 5544, fol. 120 rº). Par arrêté préfectoral du 2 avril 1868, la rue des Singes était réunie à la rue « des Guillemites », ouverte en 1807, sur le jardin du couvent des Blancs-Manteaux (Beck, « Nomenclature des voies publiques et privées de Paris », édition de 1898). De l'ancienne maison des « Singes », il ne reste plus que son nom donné à une petite voie privée, ouverte au commencement du XIXe siècle, au nº 43 de la rue Vieille-du-Temple, et qui aboutit au nº 6 de la rue des Guillemites.

(3) La « Vieille-rue-du-Temple », aujourd'hui rue « Vieille-du-Temple », existait au commencement du XIIIe siècle ; c'était l'ancien chemin qui conduisait au Temple. On l'a nommée aussi rue de la « Couture », « Culture » et « Clôture-du-Temple » ; puis rue de « l'Egout-du-Temple », à cause de l'égout qui y passait. Enfin, on la trouve encore désignée sous les noms de rue de la « Porte-Barbette », de la « Poterne-Barbette », rue « Barbette », et « Vieille-Barbette », parce qu'elle aboutissait, à l'origine, à la courtille d'Etienne Barbette, bourgeois de Paris (Voir Jaillot, tome III, « Quartier du Temple » pages 30 et 31, et notre ouvrage « Le Quartier Barbette », pages 6 et 7.

charge de Maréchal de France et reste partisan fidèle de la cause du duc d'Orléans.

Lorsque les Anglais alliés des Bourguignons se rendirent maîtres de la capitale, en 1420, ils s'emparèrent des biens appartenant aux partisans du Dauphin.

« On ignore le nom du personnage anglais ou bourguignon au profit duquel l'hôtel de Rieux fut confisqué en 1420 ; les comptes cités précédemment n'en font aucune mention. Ce qu'on peut supposer, c'est que, pendant les quinze années que dura à Paris l'occupation anglaise, il dut être livré au plus complet abandon. En effet, il en était arrivé à un tel état de ruine que, à la requête des religieux du Temple, une sentence du prévôt de Paris, en date du 15 Juillet 1433, ordonnait que « ladite maison, contenant » court, jardin et plusieurs louaiges, qui fust à M. de Rieux, criée » par vertu du privilège aux bourgeois de Paris, à la requeste des » dits religieux, cheute depuis peu de temps, seroit close de murs, » et le merrin, tuiles et aultres estant en icelle mis en lieu seur (1). »

« Ainsi, l'ancien hôtel de Rieux non seulement s'est écroulé, mais, comme il n'était plus d'aucun rapport, les religieux du Temple l'ont fait mettre en criée, mais sans trouver d'amateur. En attendant, le mur de clôture ordonné fut construit et les matériaux de démolition de la maison furent comptés, mesurés et rangés, comme en témoignent le rapport et le mémoire établis par un maître-maçon et un charpentier-juré du roi, le 16 novembre 1434 (2).

« Quoi qu'il en soit, l'hôtel n'en continue pas moins à porter son ancien nom de Rieux ; mais il sera long à se relever de ses ruines. Les religieux du Temple le font encore mettre en criée, le 14 juillet 1440, en le désignant ainsi : « Un grand hôtel tout fondu (démoli) auquel » souloit avoir maisons, salles, chambre, chapelle, cuisine, court,

(1) Archives nationales, S* 5544, fol. 119 v°.
(2) — — S* 5544, fol. 149 v°.

» puits, cellier, étables, appelé hôtel de Rieux, assis en la Vieille-» rue-du-Temple et en la rue des Singes... crié à la requête des » commandeur et religieux du Temple pour (défaut de paiement » de) 4 livres 5 sols 6 deniers parisis, tant de fons de terre que » de rente, et 82 livres 5 sols 6 deniers d'arrérages (1) ». Ce qui prouve que depuis environ vingt ans, c'est-à-dire depuis l'abandon forcé que Pierre de Rieux dut faire de son hôtel, la redevance annuelle due au Temple n'en avait pas été payée ; d'où la mise en criée de l'immeuble.

« Enfin, suivant un contrat de bail à cens, du 20 juillet 1450, le prieuré du Temple cède l'hôtel, moyennant une redevance annuelle de 6 livres parisis, à Gratien Mullart, marchand bourgeois de Paris (2).

« Dans un acte passé, le 21 avril 1453, devant Quatrelivres et Jacques, notaires au Châtelet, pour le rachat fait par le grand prieur du Temple, à Simon Climent, de 20 sols parisis de rente, que celui-ci « avoit droit de prendre sur ung hostel à deux pignons, » assis en la rue de Cinges, tenant d'ung costé à l'*hostel des* » *Cinges*, et d'autre part à l'*hostel des Estuves à femmes* », il est évident qu'il est question de l'hôtel de Rieux, et que les deux tenants qui y sont indiqués en définissent bien la situation topographique (3) ; nous les retrouverons désignés plus tard sous d'autres noms. Nous avons d'ailleurs rappelé, en commençant, que la rue des Singes avait emprunté son vocable à l'hôtel de ce nom ; quant à l'hôtel des Étuves à femmes, il est déjà mentionné ainsi sur un cueilleret de 1376 : « Messire Jehan de Crécy pour sa » maison où il a *Estuves à femmes*, qui fait le coing, doibt » 2 sols (4).

(1) Archives nationales, S. 5544, fol. 120 r°.
(2) — — S. 5544 et S. 5072 A
(3) — — S 5544, fol. 120 r°.
(4) — — S* 5588.

« Ainsi que l'indiquent quelques censiers du Temple, Gratien Mulart resta propriétaire de l'hôtel de Rieux jusque vers 1482 (1); on l'y voit, en effet, l'année suivante, remplacé au même titre, par Nicolas de La Chesnaye, écuyer, conseiller et maître d'hôtel du roi, qui fit reconstruire la maison (2).

« Après ce dernier, on voit la maison, toujours appelée l'hôtel de Rieux, appartenir à ses enfants, jusqu'à ce que l'aîné d'entre eux, Jean de La Chesnaye, conseiller du roi et secrétaire de ses commandements, en devienne propriétaire de dix parts (sur onze formant le tout), à la charge de 60 sols parisis de cens et rente, en vertu d'une sentence des requêtes du Palais en date du 8 novembre 1541, confirmée la même année par un titre nouveau ou déclaration dudit preneur, où il est, entre autres choses, spécifié que l'hôtel est « joignant d'un costé à l'*hostel des Carneaux*, et » d'autre costé au *Jeu de Paulme de la Rose* (3) ». Ce nouveau détail topographique nous apprend que l'ancienne maison des *Singes* est devenue, par changement d'enseigne, l'*hôtel des Carneaux*, et que l'ancien *hôtel des Étuves à femmes* a été remplacé par le *Jeu de Paume à la Rose*.

« Jean de La Chesnaye etant mort, ses héritiers vendirent la propriété à Nicolas le Hardy, chevalier, seigneur de la Trousse-en-Brie, prévôt de l'hôtel du roi, suivant contrat passé devant Trouvé et Lavigne, notaires, le 18 août 1567, à charge pour l'acquéreur de payer aussi au Temple une redevance annuelle de 60 sols parisis de cens et rente (4).

« Après le décès de Nicolas Le Hardy, l'hôtel passa aux mains de sa veuve, Madeleine Leclerc, comme tutrice de son fils Sébastien Le Hardy ; son nom figure à ce titre sur un cueilloir de 1596 (5).

(1) Archives nationales MM. 135 à 140 et 142 à 152.
(2) — — MM. 153 ; S* 5544, fol. 120 v°.
(3) — — S. 5544, fol. 138 v° ; MM. 168 à 172; et S. 5073 a.
(4) — — S. 5544, fol. 139 r°.
(5) — — S* 5596.

« A sa majorité, Sébastien Le Hardy, seigneur de La Trousse, à son tour devint donc propriétaire de l'immeuble. Les généalogistes le mentionnent comme ayant été d'abord capitaine des gardes de la porte du roi, puis prévôt de son hôtel, enfin grand prévôt de France (1). Un cueilloir de 1630 désigne son fils, François Le Hardy, seigneur de La Trousse, comme possédant l'hôtel après lui et ne payant plus que 49 sols parisis de cens annuel (2).

« Devenu maréchal des camps et armées du roi, François Le Hardy fut tué, le 8 juillet 1638, au siège de Saint-Omer ; il avait épousé Henriette de Coulanges, la sœur de Marie de Coulanges, mère de Madame de Sévigné (3). Peu de jours avant sa mort, le 28 juin, sa femme, dûment autorisée de sa procuration, vendait l'hôtel à Denis Amelot, seigneur de Chaillou, suivant acte passé devant Durand et son confrère, notaires à Paris (4).

« Le nouveau propriétaire de l'hôtel, Denis Amelot de Chaillou, était un ancien maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, qui avait été auparavant conseiller du Grand Conseil ; il fut successivement intendant à Limoges, en Saintonge, en Aunis, en Poitou et à La Rochelle. Étant devenu le doyen des maîtres des requêtes, il résigna sa charge en 1651, mais fut retenu conseiller d'État ordinaire. Il mourut le 27 février 1655 (5), en léguant la propriété de l'hôtel à son fils Jean-Baptiste Amelot, vicomte de Bisseuil, qui était aussi maître des requêtes (6). Si l'on doit s'en rapporter à certain passage relatif à l'établissement de la propriété, énoncé dans une déclaration au Temple, en date du

(1) La Chesnaye des Bois, « Dictionnaire de la noblesse ».
(2) Archives nationales, S* 50815.
(3) Mommerqué, « Lettres de Mme de Sévigné » (édition des grands écrivains français) tome Ier, page 344.
(4) Archives nationales, S* 5638, page 354.
(5) La Chesnaye-Desbois, *loc. cit.*
(6) Archives nationales, S. 5638. page 354.

9 décembre 1779, on peut retenir que c'est à Denis Amelot de Chaillou qu'il faudrait faire remonter la construction de l'hôtel qui nous occupe ; car il est dit dans ce titre « qu'il avait fait construire » ladite maison sur une place qu'il avait acquise de dame Henriette » de Coulanges, épouse et procuratrice de François Le Hardy... » le 28 juin 1638... (1) ». Mais nous allons voir qu'il ne fit que commencer cette construction.

« Avec Amelot de Bisseuil, l'hôtel s'achève et subit une dernière transformation, intégralement conservée jusqu'à présent quant à son ensemble extérieur. Jacques-François Blondel attribue le dessin de ses bâtiments à l'architecte Cottart et joint à son dire une suite de planches portant la suscription *Cottart fecit*. Près de trois quarts de siècle avant Blondel, Germain Brice, qui fut un contemporain d'Amelot de Bisseuil, et qui savait assez bien les choses, avait déjà exprimé la même assertion en disant : « Cette maison est du dessin de Cottart ». Il est donc incontestable que Cottart est l'architecte de cette demeure ; il en fit graver les dessins dans un recueil publié par lui-même en 1686, contenant douze planches, où sont représentés : les plans, les coupes, les élévations et les détails des sculptures de la chapelle, de l'escalier, de la belle-porte, etc. « Je ne vante pas », dit-il, dans le préambule qui accompagne ces planches, « je ne vante pas beaucoup le bâti» ment de cette maison, mais la belle ordonnance, la magnificence » de l'ouvrage, les belles peintures et les sculptures faites par les » plus excellents maîtres de Paris. M. Amelot de Bisseuil fit com» mencer à *raccommoder* cette maison en 1657 ; elle fut finie » dans le même temps, en 1660. »

Suit une description étendue des bâtiments, des dispositions et ornementations intérieures...

Puis citation et commentaire d'un passage des *caractères* de

---

(1) Archives nationales, S. 5638, page 354.

La Bruyère où il est fait allusion à Amelot de Bisseuil et à sa maison.

Enfin, énumération complète des divers possesseurs de l'hôtel depuis la mort d'Amelot de Bisseuil (15 avril 1688) jusqu'à nos jours, dont voici un trop succinct résumé :

La maison de la rue Vieille-du-Temple échoit successivement aux héritiers des époux de Bisseuil, aux du Deffaud, dont un fils eut pour épouse la femme célèbre par son esprit, connue sous le nom de marquise du Deffaud.

Les du Deffaud vendirent, en 1714, l'hôtel à Marie Lubin d'Hardivilliers, veuve de Guillaume de Millet, conseiller au Parlement de Toulouse ; elle en fit l'acquisition au profit de Claude Miotte. Ce dernier revendit en 1719, à Kolly, conseiller des Finances de l'Électeur de Bavière.

L'immeuble appartint ensuite (1724) à Jean Pingault qui fut secrétaire du roi. A la mort de Pingault (1759), le propriétaire est Louis Letellier, maître-maçon, qui devint architecte du roi et contrôleur de son domaine à Versailles. Depuis, les possesseurs sont de bons bourgeois et négociants.

« Il est un fait hors de doute, c'est qu'au dix-huitième siècle les titres de propriété, de même que les auteurs de cette époque ont nommé *hôtel de Hollande* l'ancienne demeure d'Amelot de Bisseuil. A notre connaissance, Blondel est le premier qui semble en avoir indiqué la raison en disant : « Cet hôtel a été long-
» temps occupé par l'ambassade de Hollande, ce qui le fait appeler
» encore aujourd'hui hôtel de Hollande ». Malheureusement Blondel ne précise point la date de cette occupation, et personne, après lui, n'a songé à combler cette lacune d'information. »

(Suit le récit des savantes recherches faites par l'auteur du rapport pour combler cette lacune. . Il en résulte que le siège de l'ambassade de Hollande n'a point été dans cet hôtel ; mais que la chapelle de l'ambassade étant trop petite pour les assemblées de protestants, Marcus Guitton, chapelain de l'ambassade, de 1720 à 1727, habitant

rue du *Vieux-Temple*, prêchait dans sa demeure. En définitive, l'ambassade eut rue Vieille-du-Temple une succursale de la chapelle de son hôtel qui était situé faubourg Saint-Honoré.)

« En fait de locataire, l'hôtel de Bisseuil n'eut pas que l'ambassade de Hollande, car peu de temps avant celle-ci on y voyait demeurant, de 1711 à 1716, un président de la Chambre des Comptes, Pierre Nigot de Saint-Sauveur, qui devait assurément le tenir à loyer, d'abord du marquis du Deffaud, gendre d'Amelot de Bisseuil, puis du greffier Claude Miotte, le propriétaire suivant.

» Alors que Blondel rédigeait son *Architecture française*, c'est-à-dire vers 1750, il y avait déjà longtemps que cet hôtel n'était plus occupé par l'ambassade de Hollande ; mais son propriétaire, M. Pingault, secrétaire du roi, l'avait loué, depuis environ neuf ans, aux fermiers des bouchers de Paris, qui y avaient leurs bureaux, et y tenaient leurs assemblées deux fois par semaine.

» Un quart de siècle plus tard, la maison trouva un locataire plus illustre. Suivant un bail passé, le 9 octobre 1776, devant Cordier et Caiez, notaires au Châtelet de Paris, le propriétaire Louis Letellier, architecte, louait cette maison, « appelée vulgairement » l'*hôtel de Hollande*, à Messire Pierre-Augustin Caron de Beau- » marchais, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne » de France, contrôleur de sa chancellerie du Palais à Paris, et » lieutenant général des chasses de sa varenne du Louvre, demeu- » rant à Paris, rue de Condé, faubourg Saint-Germain, paroisse » Saint-Sulpice », moyennant le prix annuel de six mille six cents livres ».

(Suit un récit de la vie de Beaumarchais dans cet hôtel qu'il quitta en 1790, et de la création du bureau de bienfaisance au profit des pauvres mères nourrices — dont il est fait mention dans l'article de M. A. Hallays.)

« D'après une tradition du quartier, M. Le Coq, le propriétaire

actuel, nous a rapporté que, pendant la Révolution, l'hôtel fut occupé par un bal public. Mais, comme en raison de cette affectation nouvelle, toute populaire, le luxe décoratif des lieux pouvait porter quelque ombrage aux goûts égalitaires du jour, on avait pris auparavant la prudente précaution de dissimuler, sous un simple badigeon à la colle, les dorures et les peintures des lambris; si bien qu'au retour des temps meilleurs, on put facilement enlever ce badigeon protecteur et retrouver intact ce qu'il avait recouvert pendant quelques années. C'est aussi de l'époque révolutionnaire que date la disparition des armoiries qui ornaient les frontons des façades, et qu'ont depuis remplacées sur l'un d'eux les initiales, sans doute, du nom de Le Coq, L. C., avec le millésime 1833.

» Depuis lors l'immeuble abandonné au commerce et à l'industrie, fut divisé, aménagé en magasins, en ateliers, en grands et petits appartements, c'est-à-dire totalement saccagé, pour satisfaire aux exigences de la location. Bientôt, la place venant à manquer, on ajouta de nouvelles bâtisses, dont les murs, dépourvus de tout style et du moindre goût, masquent à présent les anciennes façades; et c'est ainsi qu'a disparu la plus grande partie du décor architectural dont était revêtu le mur mitoyen à droite de la deuxième cour. De même ont disparu, faute d'entretien, la plupart des balustrades d'attique et les balcons de pierre des fenêtres. L'élégant petit portique de gauche ouvre bien encore sur la terrasse des remises, mais il n'y a plus que deux colonnes, au lieu de quatre, pour tenir son fronton en équilibre, ainsi que l'indique une des planches de l'ouvrage de Cottart.

» La grande porte-cochère, sur la rue Vieille-du-Temple, fameuse dans son temps, a seule résisté aux déplorables vicissitudes que l'immeuble a subies depuis plus de cent ans; à part la mutilation toute récente qu'une main stupide a fait subir à l'une des têtes de Méduse des vantaux, cette porte splendide est restée telle que Germain Brice l'a décrite, telle que Cottart l'a représentée, il y plus de deux siècles. Après quoi, ce qui paraît ici le mieux conservé,

ce sont les cadrans solaires de Truchet, dont les grisailles et les inscriptions ont été entretenues avec soin.

» Mais, si l'on pénètre à l'intérieur de l'hôtel, il est aussitôt visible que c'est là qu'est le véritable désastre ; et l'on en peut d'autant mieux mesurer l'étendue, connaissant déjà, par les descriptions de Brice et autres, l'aspect merveilleux que présentaient jadis les appartements, c'est-à-dire avant qu'ils n'aient été divisés et cloisonnés, et qu'on en ait arraché les lambris et les voussures. Les figures mythologiques de Vouet et de Poërson ont disparu, de même que la *Nativité* de Charles Delafosse et les plafonds de Dorigny ; les frises sculptées de Sarazin ont été détruites ; et des magnifiques peintures de Louis Boulogne, il ne reste plus que le plafond sur enduit de la coupole surbaissée de la chambre à l'italienne, représentant le *Mariage d'Hercule avec Hébé*, devant l'assemblée des dieux, où l'Amour malin vise d'un trait les nouveaux époux. Subsistent également deux autres plafonds : *Zéphyr et Flore* et *les petits Zéphyrs*, de Vien, et c'est tout ce qui a survécu des beautés décoratives de l'hôtel, en y ajoutant les bas-reliefs de Guibert, les panneaux de marines et de paysages peints par Borzon, et les trumeaux de Van Boucle, qui, réunis dans le grand salon du premier étage, y forment un admirable ensemble.

» Des neuf tableaux de la galerie où le peintre Corneille avait tracé l'histoire de Psyché, il n'en reste plus aujourd'hui que trois au plafond, mais invisibles, cachés derrière un faux plancher. Cette galerie a été elle-même partagée pour former un petit appartement de trois pièces, et, sur ses lambris mutilés, on voit encore le monogramme J. C. A. B., dont les lettres enlacées sont les initiales alternées des prénoms et noms de Jean Amelot et de son épouse Charlotte Brûlart. Enfin on retrouve également sur les appuis des fenêtres de cette galerie des restes d'incrustation d'ébène et d'ivoire, qui témoignent encore du luxe extrême avec lequel le souci de la décoration avait été ici poussé.

» Mais, si toutes les œuvres admirables dont l'hôtel d'Amelot

de Bisseuil était jadis rempli n'ont point toutes disparu, si quelques-unes ont pu, jusqu'à présent, échapper aux mains de la brocante et des démolisseurs, on se demande, avec une juste inquiétude, où seront dans vingt ans seulement ces précieuses épaves, derniers vestiges d'un passé magnifique et sans rival. Aussi est-ce pour nous l'occasion de répéter ici ce que d'autres ont déjà déclaré ailleurs, avec plus d'autorité que nous : on ne saurait mieux résister au cours aveugle des choses, au vandalisme des hommes et du temps, qu'en ne cessant d'intéresser l'opinion publique à la conservation du patrimoine d'art laissé par nos pères, en nous efforçant de répandre le goût des choses anciennes, et de fixer le souvenir de leur histoire et de leur beauté.

Charles Sellier.



Anciennes Monnaies trouvées dans la Seine

Les fouilles du sous-sol de Paris ont remis au jour beaucoup d'objets intéressants. Le lit du fleuve renferme aussi des souvenirs que les dragages permettent de retrouver de temps à autre.



Un entrepreneur de dragages de la Seine, qui a passé sa vie à tourmenter les flancs de la rivière, à procéder, si je puis ainsi parler, à sa toilette intime, M. Jorre, a trouvé des objets en assez grand nombre : médailles, monnaies, cadenas, couteaux, cuillers, etc. Parmi ceux qu'il a pu réunir depuis quelques années, il en est plusieurs qui intéressent plus particulièrement les habitants du 4e arrondissement, puisque c'est sur son territoire qu'ils furent découverts.

Dans le bras de la Seine, en amont du Pont-au-Double, M. Jorre a repêché une pièce d'argent de 18 millimètres de diamètre, un denier représentant une tête casquée, ailée, de *Pallas*, à droite ;

au revers : les *Dioscures*, *Castors* et *Pollux* galopant à droite ; à l'exergue : ROMA.

Une autre pièce d'argent romaine a été trouvée également en amont du Pont-au-Double ; mais cette fois, réunie à d'autres pièces de bronze, dans un « calecin ». C'est ainsi que les dragueurs dénomment les conglomérats formés par des objets divers en métal (tels qu'aiguilles, monnaies) réunis entre eux et comme cimentés par de la vase qui s'est pétrifiée ; la masse en est souvent dure et difficile à casser et à dissocier.

Cette pièce de 22 millimètres de diamètre porte l'inscription : IMP GORDIANUS PIUS FEL AUG, *Imperator Gordianus pius felix augustus* (l'empereur *Gordien pieux*, *heureux*, *auguste*) tête radiée de l'empereur *Gordien III* (239 après Jésus-Christ). Au revers : ROMAE AETERNAE (à Rome éternelle), Rome casquée assise à gauche sur un bouclier, tenant une victoire et un sceptre.

C'est aussi dans un « calecin » que se trouvait la très intéressante pièce dont je vais parler ; elle était accolée à une autre monnaie du même modèle et a été découverte à 50 mètres en aval de la troisième arche du pont Marie (troisième arche en venant de l'île Saint-Louis). C'est un noble à la rose, pièce d'or anglaise du temps d'Henri VI, roi d'Angleterre (1422-1461) ; son diamètre est de 34 millimètres. A l'envers on voit le roi armé, dans une nef voguant sur la mer. Inscription :

HENRIC' DI' GRA' REX ANGL' FRANC' DN'S HYB'

Henricus Dei gratiâ, rex Angliæ Francorum, dominus Hyberniæ (Henri par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France, seigneur d'Irlande).

Au revers : IH'C AUT' TRANSIENS PER MEDIUM ILLORU' IBAT, Jésus autem transiens per medium illorum iba. Mais Jésus passant au milieu d'eux, s'en alla (St-Luc, IV, 30).

Dans le même endroit du fleuve on a découvert une dague, un

9

éperon, une épée qui portait un anneau derrière la garde et dont la poignée était entourée de filets d'or.

En voyant cet assemblage d'objets dans le même endroit, on peut supposer qu'un seigneur contemporain de Jeanne d'Arc, tué par suite d'une vengeance politique ou privée, aura été jeté dans la Seine. L'éminent conférencier, M. Augé de Lassus, parlait des nombreux duels qui avaient lieu dans l'île Saint-Louis, ne serait-ce pas la victime d'une de ces rencontres qui aura eu jadis le fleuve comme tombeau ?



Les deux pièces d'or anglaises peuvent faire présumer que cette victime était de nationalité anglaise ; mais si cette hypothèse est possible, elle est peu probable ; car au temps où ces pièces ont été frappées, le roi Henri V d'Angleterre, petit-fils du roi de France Charles VI, avait été sacré à Notre-Dame de Paris ; ses partisans, de race française en grande partie, occupaient plus de la moitié de notre pays avant que le modeste roi de Bourges se fut laissé conduire au sacre de Reims par la Pucelle d'Orléans.

Les nobles à la rose, dont je viens de faire la description, présentent donc cette particularité d'être une des rares monnaies étrangères qui aient eu un cours pour ainsi dire légal en France et à Paris où elles avaient peut-être été frappées.

Le long du quai de l'Archevêché, à l'emplacement où le mur s'est écroulé, M. Jorre, en faisant les travaux préparatoires pour la nouvelle construction du pont métallique, vers 1882, trouva une magnifique médaille d'argent de 66 millimètres de diamètre.

Cette médaille représente *Marie Tudor* en buste, vue de profil et portant une coiffure ornée de joyaux. Au pourtour on lit cette inscription : *Marie, reine d'Angleterre, de France et d'Irlande, défenseur de la foi.*

Au revers : Marie, personnifiant la paix, la tête radiée, est assise sur un siège, symbole de la stabilité ; elle pose une torche sur un amas d'armes devant un temple, et elle élève des branches de palmier et d'olivier au-dessus d'un groupe de suppliants tourmentés par le vent et la tempête.

D'après l'ouvrage de *Gérard Van Loon* (1732), tome I, cette médaille aurait été frappée en 1556.

« Après la Révolution, pour éterniser la victoire remportée sur » les rebelles, aussi bien que le rétablissement de la religion » romaine. Au revers : Marie est représentée, la couronne sur » la tête, assise sur un socle et occupée à dispenser la justice. Sa » main gauche tient un flambeau vengeur qui met le feu aux » armes des rebelles, et de la droite elle tend à ceux qui étaient » rentrés dans le devoir une branche d'olivier comme une marque » de leur grâce. Les opiniâtres au contraire sont exposés aux plus » cruels châtiments du ciel. »

L'inscription du revers est particulièrement ironique :

CECIS VISUS TIMIDIS QUIES

Elle rend la vue aux aveugles, la tranquillité aux timides ; ou en langage clair : elle convertit les réformés et assure la tranquillité aux catholiques.

Si l'histoire n'avait que cette pièce pour perpétuer la mémoire de Marie Tudor, celle-ci serait respectée. Malheureusement la vérité est tout autre et l'auteur de la médaille, l'artiste Trezzo, en

gravant les traits de cette reine si tristement célèbre par les supplices qu'elle infligea aux protestants, a fixé pour la postérité la sinistre figure de celle que ses sujets flétrissaient déjà du surnom de Marie la Sanglante.

A la même place on a encore mis au jour une médaille de bronze de la reine Christine de Suède portant au revers un phénix qui renaît de ses cendres et la légende ΜΑΚΕΛΩΣ (1665), et une plaquette de fer du XVIIe siècle sur laquelle on voit un sujet trop graveleux pour être décrit dans cette revue.

Avant de terminer, je tiens à remercier M. Mazerolle, l'érudit bibliothécaire de la Monnaie, qui m'a donné obligeamment toutes les indications concernant les monnaies et m'a, de la sorte, facilité singulièrement la rédaction de cet article.

F. MICHAUX.







Hippolyte de Bouroule

La Congrégation des Filles de la Croix occupait au XVIIIe siècle un immeuble de l'impasse Guéménée, dans la rue Saint-Antoine, immeuble qui avait porté jadis le nom d'*Hôtel des Tournelles* et que la fondatrice de l'œuvre, Mme Lhuillier de Villeneuve, avait acheté le 22 octobre 1643 à M. et Mme de Villebousin.

La Communauté s'y établit en 1644. A en juger par ses *constitutions* (1) et par le chapitre que lui a consacré le Père Héliot (2) la règle de la Maison était peu sévère. La clôture n'en était pas autrement rigoureuse, et si la gravure que l'auteur des *Ordres*

(1) Constitution des Filles de la Congrégation de la Croix, suivie de l'Histoire de l'Etablissement de ladite Congrégation, à Paris. — Vannes 1846.

(2) Le Père Hélyot. Histoire des Ordres monastiques. Tome VIII.

religieux donne du costume des Filles de la Croix est exacte, leur coiffure et leur habit rappellent assez bien, quoique avec moins de pompe, ceux des Dames de Saint-Cyr, sous le principat de Madame de Maintenon.

Le but de cette fondation n'apparaît pas très nettement. Il semble que les Filles de la Croix fussent des contemplatives, mais quelque peu militantes : car elles devaient prodiguer leurs consolations aux âmes affligées et souffrantes. Et le père Hélyot, qui savait à l'occasion être un pince sans-rire, dit assez malicieusement que leur mission est toute de « charité spirituelle ». (1),

De notre temps, la femme sensible ou sentimentale, rêveuse ou mystique, nerveuse ou névrosée, et surtout incomprise, se réfugie encore volontiers au couvent, quand elle se croit la plus malheureuse des créatures. Là, après quelques semaines ou quelques mois de retraite, et comme si elle s'était retrempée dans une onde vivifiante, elle retourne au monde, toute prête d'ailleurs à recommencer son pélerinage, en cas de nouvelles déceptions.

Sous l'ancien régime, la femme entrait plus souvent peut-être au couvent, mais rarement de son plein gré. Sans parler des filles, trop nombreuses, de grande famille, que la tyrannie des exigences sociales condamnait à la perpétuité de la vie monastique, combien de femmes devaient se retirer temporairement dans une communauté, à qui cette obligation semblait tout au moins abusive! C'étaient tantôt des dames d'humeur légère, que la jalousie, souvent justifiée, d'époux ombrageux, faisait enfermer dans un couvent par lettre de cachet; tantôt des jeunes filles d'esprit romanesque, dont la famille ne se sentait rassurée que si elle les

---

(1) D'après leur *Constitution*, les Filles de la Croix recevaient des *Grandes* et des *Petites pensionnaires*. Les *Grandes pensionnaires* étaient des dames qui faisaient une retraite dans la maison; les *Petites* étaient des enfants ou des jeunes filles dont les religieuses étaient, à proprement parler, les maîtresses d'école.

savait derrière la grille d'un cloître, à l'abri de ravisseurs audacieux. Les tuteurs se débarrassaient aussi de la surveillance de leurs pupilles; et l'on vit même des amants assez inquiets de la fidélité de leurs maîtresses pour en confier la garde à des religieuses.

Toutefois, dans la plupart de ces pieuses retraites, et bien entendu dans celles qui n'étaient pas considérées comme des maisons de force, cette réclusion se tempérait de certaines concessions faites aux exigences de la vie sociale. Les dames qui l'avaient recherchée d'elles-mêmes pouvaient l'interrompre à leur guise, sortir dans l'après-midi et rentrer le soir ou les jours suivants. Celles que leur famille avait mises pour tel ou tel motif au couvent, bénéficiaient de la même liberté, à la condition néanmoins d'y être autorisées par leurs parents.

La maison des *Filles de la Croix*, située impasse Guéménée, appartenait à cette catégorie de communautés s'accommodant si volontiers aux nécessités du siècle. Le roman d'une de ses pensionnaires, Hippolyte de Bouroule, nous en fournira un curieux exemple.

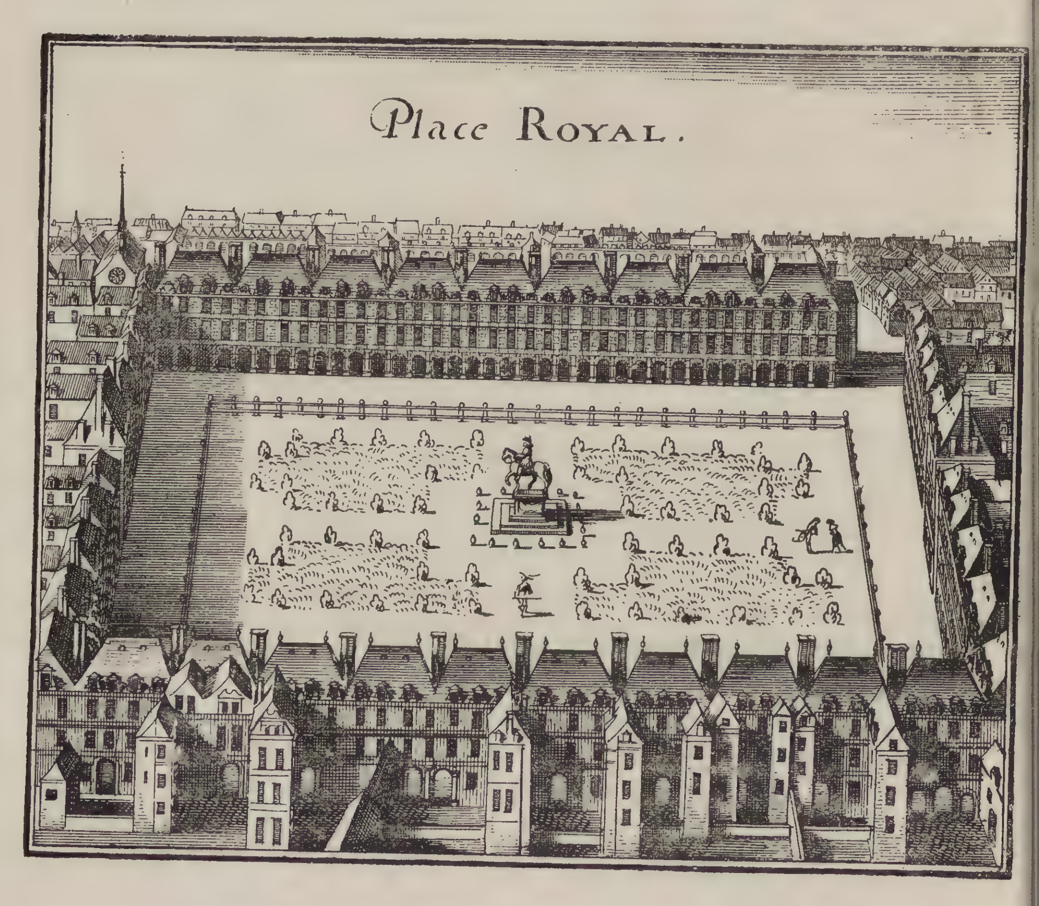
II

C'est aux rapports de l'inspecteur de police Meusnier, toujours si exactement renseigné sur la biographie des demi-mondaines du temps, que nous devons cet épisode de la vie galante au XVIIIe siècle, épisode dont pourrait s'inspirer la psychologie de nos dramaturges modernes.

Meusnier donne, avec sa précision coutumière, le signalement de notre héroïne, Catherine Lardin, dite Hippolyte de Bouroule. « Assez grande et bien faite, cheveux châtain clair, fort blanche de la gorge, mais point de maintien, n'ayant jamais reçu qu'une éducation très commune. »

Elle avait à peine douze ans qu' « à l'exemple de sa chaste mère (qui avait fait pendant son veuvage trois enfants à crédit) » elle

menait déjà de front « plusieurs intrigues à un petit écu par tête et quelquefois moins ». Elle demeurait alors rue des Nonnains d'Hières (Nonaindières écrit Meusnier, suivant l'orthographe du temps) chez un certain Brossard qui vivait ouvertement de la prostitution de ses filles.



Les oncles de Catherine, plus scrupuleux que la mère, firent enfermer leur nièce à l'hôpital, d'où elle sortit après un séjour de quinze mois, avec « des abcès à la gorge », vraisemblablement

les écrouelles alors si fréquentes dont Meusnier signale, à trois ans de date, les traces encore très visibles : il écrivait son rapport en septembre 1752.

Malgré son passage forcé à l'hôpital, Catherine Lardin, plus malsaine peut-être au moral qu'au physique, reprit le cours de sa vie errante et dissolue. Elle échoua, un beau jour, chez une femme Lafosse, qui pratiquait la traite des blanches et qui entrevit de refaire à sa pensionnaire une virginité. L'article était de vente courante au XVIIIe siècle et fort demandé. Naturellement la mère Lardin signa des deux mains son consentement à la combinaison. Catherine devint la nièce de l'entremetteuse, et celle-ci produisit un peu partout cet oiseau rare. M. de Verwick, ministre plénipotentiaire de Wurtemberg, se laissa prendre à l'appeau. Mais c'était un vieux routier qui n'était pas facile à duper : il reconnut la supercherie; il eût même le mauvais goût de s'en plaindre : et deux misérables louis furent le maigre résultat d'une campagne qui s'annonçait si brillante.

Lafosse ne se découragea pas. Elle promena de nouveau dans tout Paris sa prétendue nièce et finit par lui trouver un amateur qui lui inspira confiance.

Mais laissons la parole à Meusnier : aussi bien il a conté le plus agréablement du monde le roman où nous voyons comme un scenario de comédie de mœurs.

Un dimanche, revenant de la messe avec cette prétendue nièce, moins par dévotion que pour tirer à la découverte, elle (Lafosse) fit rencontre de Bouroule, ingénieur géographe du Roi et directeur général des travaux du Languedoc, qu'elle arrêta comme malgré lui; mais s'étant aperçu qu'elle était accompagnée d'une jolie fille, il lia la conversation en disant qu'il allait de ce pas dîner avec deux jolies femmes.

La Lafosse reprit : pourquoi pas avec nous? Je vous l'offre au logis et nous ne serons que nous trois : vous, ma nièce et moi!

— Votre nièce, dit-il? Quoi, cette aimable enfant que voilà est votre nièce?

— Oui, repartit l'autre, avec un front d'airain, elle est fille d'une sœur que j'ai à Lyon; aussi, mon ami, dit la Lafosse, en se familiarisant tout de suite, donne-moi ta pratique; ma nièce est p... si tu es raisonnable, tu en auras les gants.

Au mot de p... et au maintien niais de la nièce, Bouroule vola chez Leprestre, traiteur, rue Saint-Honoré, et ordonna une contremarche au dîner commandé, qui fut porté chez la Lafosse. Cette première entrevue lui valut deux louis, et il ne se passa rien avec la nièce, qui s'en indemnisa avec d'autres, dès le soir même.

Pendant l'espace d'un mois, Bouroule cultiva la prétendue nièce, comme il avait précédemment cultivé la tante; car il est à remarquer qu'il a vécu pendant cinq ans avec elle, et qu'alors même il était en instance avec la Lafosse pour raison de 300 francs de rente viagère qu'il lui a fait en la quittant, dont il lui devait six années d'arrérages; mais cet événement fit suspendre les poursuites en faveur de la proposition qu'il fit d'entretenir cette nièce, moyennant un pot de vin raisonnable à la tante.

Comme il n'était point en argent comptant, il lui fit un billet de 300 francs.

Toute la difficulté consistait à savoir comment ce nouveau champignon serait introduit dans la maison de Bouroule, qui en a déjà une, que sa femme souffre, vraisemblablement par reconnaissance des complaisances que son mari veut bien aussi avoir pour elle. On imagina donc, de concert avec la Lafosse, un stratagème assez singulier, le voici : Bouroule fit à sa femme la fausse confidence que, depuis longtemps il hésitait à lui dire qu'il avait une fille bâtarde à l'hôpital; que sa conscience lui reprochait journellement de l'y avoir laissée aussi longtemps, étant en état de lui faire un sort plus gracieux; qu'enfin il était dans la disposition, sous son bon plaisir cependant, de faire des perquisitions de cette fille, pour la mettre en pension dans quelque couvent ou dans quelque maison honnête, où l'on cacherait le vice de sa naissance, dont il y aurait de l'injustice à la rendre responsable.

Sa femme, qui est naturellement bonne, sans rien soupçonner de la

supercherie. acquiesça à tout et le fortifia dans d'aussi beaux sentiments. De l'abondance du cœur même, elle dit à son mari qu'elle voulait être de moitié avec lui dans cette bonne œuvre, et que comme elle n'avait jamais vu la maison, ils iraient ensemble délivrer cette pauvre malheureuse.

Sans les inépuisables ressources de la Lafosse, il n'en fallait pas moins que cette proposition pour détraquer toute la machine; mais elle trouva sur-le-champ un expédient. Ce fut d'écrire à Gautier, distributeur du tabac à l'hôpital, dans lequel elle avait trouvé de la commisération pendant deux séjours qu'elle a fait dans cette maison; Gautier, dis-je, qui est la meilleure pâte d'homme que je connaisse, dont la qualité essentielle est d'obliger et l'on peut dire gratuitement, consentit ainsi qu'il lui était proposé, que la Dlle Hippolyte se trouvât, le lendemain au matin chez lui, et après l'avoir revêtue des habits de la maison, il la lâcha dans les cours.

Sur les onze heures de la matinée du même jour (c'était un lundi 21 février 1752) Bouroule et sa femme arrivèrent chez Gautier, celui-ci passait pour ami de Bouroule et lorsqu'il eut appris le sujet de leur démarche, qu'il feignit d'ignorer, il envoya une femme de la Maison appeler une Hippolyte qui parut sur-le-champ. Pour donner plus de vraisemblance à la chose, on avait eu la précaution de faire paraître d'abord une Hippolyte Bernard, qui n'était point Hippolyte Bouroule. Il fut question de trouver la véritable; la recherche ne fut ni longue ni difficile. Elle arriva, le père la reconnut à un prétendu signe qu'elle avait sous le menton.

La femme, de son côté, parût ravie de la trouvaille, fit beaucoup de questions à la petite fille déjà endoctrinée, et après lui avoir donné 6 francs, elle promit d'envoyer le lendemain une robe et du linge pour la retirer tout à fait de ce lieu. Ensuite de quoi on se sépara. Quant à Hippolyte, elle revint le soir chez sa prétendue tante jouer un autre rôle.

Le lendemain, la femme de Bouroule envoya effectivement les nippes qu'elle avait promises a cette fille, mais au lieu d'aller à l'hôpital, elles furent portées chez la Lafosse; et, dès le soir même, Hippolyte

parût chez Bouroule, qui la mit quelques jours après en pension chez un nommé Mauclair, son commis, demeurant rue Traversière, faubourg Saint-Antoine. La femme de Bouroule, qui avait pris cette enfant en amitié, trouvant qu'elle était trop éloignée, la fit venir au logis: Cette amitié ne fut pas de longue durée : la petite Hippolyte ayant eu l'indiscrétion de confier toute son aventure au sieur Mauclair, qui, piqué de ce qu'on la lui retirait, parce qu'il en avait un prix raisonnable, en instruisit secrètement la dame Bouroule. Cette découverte causa un vacarme terrible dans la maison; en sorte que Bouroule, pour calmer les esprits, mit la demoiselle Hippolyte dans la communauté des Filles de la Croix, cul-de-sac de Guémenée, quartier Saint-Antoine, où elle est, je crois encore, actuellement. »

(Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit 10240. page 128.



III

Au dire de Meusnier, ce Bouroule était un homme d'une rare intelligence, fort considéré du comte d'Argenson, ministre de la guerre, du maréchal de Maillebois, et d'autres grands personnages. Malheureusement, il était, comme la plupart de ses contemporains, un *fêtard* déterminé. Or, cet amour effréné du plaisir lui avait ruiné la santé et l'avait mené tout droit à la faillite, Mais, grâce à un « sauf-conduit » du roi qui le sauvait de la prison pour

dettes, il lui était loisible de travailler, en toute sécurité, à « son projet sur le canal de Languedoc. » Ce qui ne l'empêchait pas de se livrer à d'autres occupations, beaucoup moins avouables qu'expliquaient peut-être les défaillances de sa bourse et de sa santé, mais qui durent singulièrement désillusionner Catherine Lardin sur le compte de son amant. En effet, Bouroule s'était avisé de faire concurrence à sa vieille amie Lafosse. Il allait chercher à la communauté de l'impasse Guéménée, celle qu'il appelait sa fille, et la conduisait, en ville, aux rendez-vous dont il avait négocié les conditions et dont il encaissait les bénéfices.

Meusnier relate le fait dans son rapport et l'appuie d'une lettre non signée, mais qui devait émaner de Lafosse, justement irritée de l'indélicatesse de son ancien adorateur.

Cette dénonciation contre un homme qui profitait du sauf-conduit royal pour entreprendre des opérations de telle nature, vaut la peine d'être publiée, en dépit même de son orthographe ultra-fantaisiste :

Du 20 Mars 1752.

Le 10 de ce mois M. Bourroul a ecrit a M. lanbasadeur d'holande pour lui proposer une jeune fille de 15 ans fort joly qui est M[t] Ipolite, ile a donner une âdresse a Versailles pour que M. lambasadeur lui fit reponce ile la resue en êy fait le 14 ou ous lui dit que le 16 du même mois ile ce trouve cher lanvoïee d'holande rue du gros chene a 10 heur du soir, ê quils a mêne la demoielle en question, on ne peux pas âssurer sy c'est le 16 ou le 17 mais ile y fut o grande etonemant de lanbasadeur de voîre une homme ariver en remise a vec hipolite misse â vec une fort belle robe noirs et uns panier de 4 once a parte nant â la femme de bourroul M. bourroul qui ettai mis tout de son mieux fut priee â souper ile é tallat le merite de sa cher petite ê on la fit passer dans une a parte mant voisins de celui ou ile soupet lanvoïee la exploité mais lanbasadeur ne fit que causer a vec bourroul a 2 heur bourroul san fut a vec sa dullesine e uns domestique ou valet de chambre qui les éclairet quant ile fure a bast de

lescaliêe mis â hipolite 20 louis dor dans les mins quelle donat sur le champs â bourroul qui lui fit défance dan parler a qui que ce soit mais elle le conta a la famme d'un home qui fait des plans â bourroul ê qui la redit tout chot â M. daubergne secrétaire du Roy qui est daix en provence ile est loge rue Jan St denie ches uns perutier bourroul est party le 23 de ce mois pour son canalle en languedoc ile a laissée hipolite â paris. Je ceré informée ces jours sy de sa résidance e sy je peux lanle ver a bourroul je ne manquerée pas de le fair sa mere a resue 20 ecus de bourroul sur les 20 louis dor de M. lanvoiee dholande.

Ile la procuree a quelle autre seigneur dont la petite ne sey ny le nom ny la demeur ni même largant quelle a ut bourroul layant resue lui même e ile lui a promis pour reconpance lhopitalle sy elle parlai de cela a qui que ce sois. »

(Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit 10240, page 141.)

IV

Les Filles de la Croix surent-elles le trafic auquel était assujettie Hippolyte de Bouroule chaque fois qu'elle sortait du couvent? Ou bien se lassèrent-elles d'héberger et de nourrir une pensionnaire pour qui, d'après Meusnier, son soi-disant pére n'avait jamais payé un sou? Nous l'ignorons. Toujours est-il que Bouroule fit passer la Seine, un beau matin, à Catherine, et la mena chez les Filles de Saint-Joseph, rue Saint-Dominique. Mais là, les religieuses, averties peut-être par celles de l'impasse Guéménée, exigèrent de leur nouvelle pensionnaire un trimestre d'avance. Bouroule dut s'exécuter; seulement, ce fut au détriment de l'entretien de la pauvre Hippolyte. Sa toilette était devenue minable. La charitable Latosse en fut toute émue. Et, pour se venger du même coup de l'homme qui marchait sur ses brisées, elle lui enleva sa maîtresse qu'elle donna au comte de Junilhac.

Malheureusement pour elle, Catherine Lardin avait le cœur trop

sensible. Elle savait à peine tirer parti des bonnes fortunes que lui recrutait l'infatigable Lafosse. Elle gaspillait des trésors de tendresse non seulement avec des *greluchons*, dit Meusnier, mais encore avec des *farfadets*. Dans l'argot des « filles du monde », le *greluchon* était l'amant de cœur qui joignait quelquefois sa modeste obole à la riche offrande des grands seigneurs ou des financiers ; le *farfadet* était l'amant de cœur qui ne donnait jamais rien.

Catherine Lardin passa comme un météore dans le ciel, toujours changeant, de la galanterie parisienne. Elle mourut en couches au commencement de l'année 1756.

Paul d'ESTRÉE





En 1699, la Mareschalle de Clérambault demeurait à Paris, en son hostel, rue des Lions, paroisse de Sainct Paul

En classant des liasses de vieux papiers du XVIIe siècle et en déchiffrant les parchemins relatifs à l'histoire de « ma petite patrie » « l'isle de Boing », devenu « Bouin », commune la plus septentrionale du département de la Vendée, située dans la baie de Bourgneuf, en face de l'île de Noirmoutiers, j'ai eu la bonne fortune de tomber sur trois documents, signés de *Louise Françoise Bouthillier*, veuve de *Philippe de Clérambault*, « marquis de l'isle de Boing et mareschal de France ». établissant :

Que le 28 Juillet 1676, elle habitait « Saint-Clou » ;

Que le 18 Mars 1699, « ladite dame demeurait à Paris, en son hostel, rue des Lions, paroisse de Sainct-Paul » ;

Enfin, que le 13 Janvier 1700, elle signait un pouvoir « fait et passé à Paris, en son hôtel rue des Bons-Enfants, paroisse de Saint-Eustache ».

Avant de reproduire le document du 18 Mars 1699, il n'est pas inutile d'évoquer la personnalité de *Philippe de Clérambault*.

Dans sa récente « monographie de la commune de Bouin », *Léon Dubreuil* s'exprime ainsi : « Philippe de Clérambault se fit appeler marquis de l'isle de Bouin. C'était une usurpation de titres, fréquente au XVIIe siècle : la seigneurie ne fut, en effet, jamais érigée en marquisat ».

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut incontestablement propriétaire de cette île vers le milieu du XVIIe siècle : les archives communales en font foi. Et Léon Dubreuil ajoute : « Le 28 Juillet 1650, il

avait acheté à René du Chatelier-Barlot la partie poitevine de la seigneurie de Bouin ; le 7 Décembre de la même année, il en acheta l'autre partie à Charles du Chateigner, pour 50.000 livres, plus les frais évalués à 1500 livres. Enfin, il acheta 27.000 livres tournois les droits de M. du Jarel, seigneur de Bois-Rouault ».

Le parchemin du 28 Juillet 1676 énumère tous les titres du « hault et puissant seigneur, monseigneur Philippe de Clérambault, chevalier des Ordres du Roy, comte de Palluau, marquis de l'isle de Bouing, baron des baronnies de Nesles et de Rognacq, seigneur de Courteaux, vicomte de Mareuil, Chevry et autres lieux, mareschal de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roy dans la province de Berry.... »

Il mourut en 1665, laissant deux fils : l'aîné Jules, abbé de Saint-Savin et de Jard, devint membre de l'Académie française ; le cadet, Philippe, hérita de son père et devint marquis de l'isle de Bouing, jusqu'en 1702, année de sa mort. Il se noya, en voulant franchir le Danube après la défaite d'Hoschtadt. Ce fut sa mère « la Mareschalle de Clérambault », dont il est question ci-après, qui conserva son droit de suzeraineté effective sur l'île et qui habita rue des Lions, dans notre arrondissement, ainsi qu'en témoigne le document ci-après, revêtu de sa signature.

A. Goulay.

Par devant les Conseillers du Roy, notaires de Sa Majesté au Châtelet de Paris, soussignés, sur présente très haute et puissante dame Louise-Françoise Bouthillier, veuve de deffunt très hault et puissant seigneur, Messire Philippe de Clérambault, vivant chevallier des Ordres du Roy, Conseiller en tous ses conseils, comte de Palluau, mareschal de France, au nom et comme fondé de procuration général, ainsy qu'elle a dict de Messire Jules de Clérambault, abbé des abbayes de Saint-Savin et de Jard, et de Messire Philippe de Clérambault, chevallier, seigneur, comte de Palluau, colonel d'un régiment d'infanterie pour le Roy, leurs enfants hérîtiers du dict deffunt seigneur Mareschal de Clérambault, leur père, *la dite dame demeurant à Paris en son hostel rue des Lions, paroisse de Sainct-Paul*, laquelle a dict donner pouvoir à

Maistre René Baraud, procureur fiscal de la terre et seigneurie de l'isle de Boing, de retirer par retrait féodal soit au nom des dicts seigneurs enfants de ma dicte dame ou du dict Baraud les biens traduits aux registres de la ville de Nantes sur Jan Bidé et Marguerite de Champroust adjugés à Louis Mesnard, à sa femme, le dix-neufvième Juillet mil six cent quatre-vingt-cinq, à la somme de treize mil sept cent livres, rellevant de la dicte seigneurie de l'isle de Bouing et d'autant que le dict retrait féodal se fera sur deniers du dict Baraud, la dicte dame Mareschalle de Clérambault au dict nom cède et transporte sans aucune garantie, le dict droit de retrait féodal pour l'exhiber par le dict Baraud en son nom, se subrogeant en son lieu et place et des dicts seigneurs ses enfants pour faire toutes les poursuites que besoin sera pour l'exécution du dict retrait féodal. A la charge par le dict Baraud de la garantir et les dicts seigneurs ses enfants, tant du principal, intérest, que pour loyaux cousts et despens et de tenir les dicts domaines et héritages de la dicte seigneurie de l'isle Bouin, aux mêmes droits, cens, rentes, et autres charges et devoirs qui étaient et de tenir les dicts biens, domaines et héritages, accordant ma dicte dame Mareschalle au dict Baraud, la présente cession du dict retrait féodal en raison des bons et agréables services qu'il luy a rendus et qu'elle espère qu'il lui rendra à l'advenir et aux dicts seigneurs ses enfants, sans préjudice de tous les autres droicts et actions qu'elle a et peult avoir, et les dicts seigneurs ses enfants contre le dict Baraud pour autres causes. — Fait et passé à Paris en l'hostel de ma dicte dame Mareschalle, ce dix-huit Mars mil six cent quatre-vingt-dix-neuf, avant midy et a signé :

LOUISE F. BOUTHILLIER.



Les Anciens Merciers

Notre précédent *bulletin* contient un article de M. A. Callet sur *la Corporation des anciens Merciers-Joalliers*, à propos des recherches faites avec succès par M. Ch. Sellier pour retrouver l'emplacement du Bureau de cette corporation dont le siège était rue Quincampoix et rue Saint-Martin.

Nous ajoutons quelques renseignements sur ces Marchands-Merciers de Paris dont le registre de délibérations de 1596 à 1696 était aux Archives de la Ville de Paris et a été incendié en mai 1871, mais dont une copie existait et que M. Saint-Joanny, archiviste de la Seine, a publié (1).

Les délibérations portent, surtout au début, sur des questions de préséances concernant la place des Gardes de la Mercerie au milieu des Gardes des Six-Corps de marchands dans les cérémonies.

En 1625, il s'agit de faire cortège à « l'Illustrissime Cardinal Barbarin, nepveu du Urbain 8e, à présent pape, qui fait son entrée à Paris en qualité de légat de sa Sainteté »

Les Gardes des Six-Corps doivent porter à tour de rôle « le daiz et ciel sur ledit Légat ».

Les Gardes de la Mercerye viennent en troisième rang.

« Les Bonnetiers le debvoient porter depuis le coing de la rue Neuve-Notre-Dame jusques au Parvis-Notre-Dame, mais le désordre qui arriva aud coing de la rue, au pillage de la mulle et dud daiz les frustra de lhonneur de porter led daiz et les soullagea aussy dune grand payne et incommodite destre les derniers et proche du pillage. »

---

(1) Un volume chez Léon Willem, Paris 1878.

Nouveau conflit de préséance, en 1656, lors de l'entrée à Paris de la reine de Suède pour le port du « daiz »

« Estans arrivés à la porte Saint-Antoine le daiz fut présenté à reyne de Suède, laquelle ne jugea de se mettre dessoubs et marcha immédiatement après le daiz accompagnée de Messieurs de Guyse, le Gouverneur, autres Seigneurs et Messieurs de la Ville.

» Les Eschevins debvoient porter le daiz despuis la porte Saint-Antoine jusque à la place Royalle, et le firent porter par quatre officiers de ville,

— Les Gardes de la Draperie portèrent le daiz despuis la place Royale jusques aux Jésuittes,

— Les Gardes de l'Espicerie, despuis les jésuittes jusques à Saint-Gervais,

— Les Gardes de la Mercerie despuis Saint-Gervais jusques au bout du pont Notre-Dame.

— Les Gardes de la Pelleterie despuis Saint-Denis de la Chartre jusques à Notre-Dame. »

Le 16 Octobre 1658 les Merciers font visite au nouveau premier Président Guillaume de Lamoignon :

« Et selon l'usage, lui font présent de douze aunes de velours noir trois poils, accepté avec reconnaissance. »

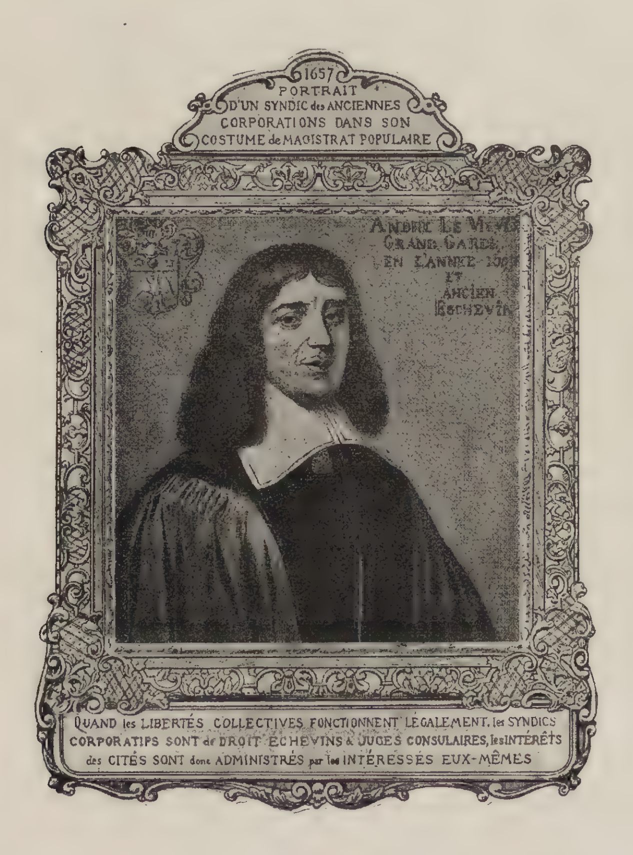
Le 5 Décembre de la même année, ils se réunissent pour l'acquisition d'une maison rue Quincampoix.

« L'objet de l'Assemblée est de savoir si l'on fera l'acquisition de « lune des deux maisons de limage Nostre-Dame en la rue Saint-Martin » que M. Belavoine offre de céder au même prix qu'il l'a acheté lui-même, ou si l'on achètera « celle de Mademoiselle Collot en la rue Quincampoix. »

La majorité donne la préférence à cette dernière maison, « comme estant plus propre, commode et nécessaire pour oster lenclave du bureau. »

Le registre constate, à la suite, que cette acquisition a eu lieu, par acte reçu chez Me Guyon, notaire, le 26 avril 1659, moyen-

nant le prix de 34,500 livres ; et que les droits de lods et vente dus à MM. de Saint-Lazare ont été fixés par amiable composition à la somme de 6,000 livres.



Par délibération du 7 Avril 1660, il est décidé, pour ce qui regarde l'appropriation de la maison nouvellement acquise « que lenclave du bureau sera osté, le bureau eslargi denviron cinq pieds et lescalier rajusté, et que la maison acquise de Mademoiselle Collot sera exhaussée dun étage, lescalier en sera mis et posé dans le petit corps de devant tenant à ladite maison dans le lieu

bas qui est à costé de la porte cochère du bureau de fond en comble. »

Le 26 Août 1660 « Messieurs des Six-Corps » vont au-devant du roi et de la reine rentrant dans Paris. « Lon partit de lHostel de Ville en ceste cérémonie pour sortir par la porte Saint-Antoine » Comme il y avait quelque retard dans l'arrivée des souverains « nostre compagnie s'arresta en une maison proche la porte Saint-Antoine où l'on disna avecq deux Gardes de la Pelleterie qui debvoient porter le daiz avecq deux de la compagnie. Après le disner lon partit dud lieu pour aller à la porte Baudoïé attendre leurs Majestés pour porter le daiz. »

Les souverains étant arrivés à la porte Saint-Antoine, le dais fut porté alternativement par les Gardes des corporations, avec arrêts et changements à l'Hostel de Sully, la porte Baudoïé, à Saint-Denis de la Chartre, etc.

Nouvelle entrée de Légat par la porte Saint-Antoine, le 9 Août 1664. C'était le cardinal Fulvis Chigi. La même cérémonie eut lieu avec port du dais et même itinéraire, sauf quelques changements dans les arréts — à l'hostel de Sully, au Petit Saint-Antoine, à la porte Baudoyer, à la rue de la Coutellerie, à Saint-Denis de la Chartre pour finir à Notre-Dame.

Il y eut quelque désordre dans la marche du cortège. « La confusion estoit sy grande, notamment sur le soir et aux environs du pont Notre-Dame quil fut impossible de passer et de reprendre la file, de sorte que la plus grande partye de chascun des corps sen retourna au mieux quil pût du poste où il avait quitté le daiz. »

En 1666, la confrérie des Merciers quitte la chapelle Saint-Voult de Luques qui menace ruine, pour se transférer en l'église du Saint-Sépulcre.

Le sieur Coignez, maître horloger, demeurant au Marché-Neuf, est engagé en 1668 moyennant dix-huit livres par an « pour la conduite dun horloge quil a faict au Bureau. »

On festoyait souvent dans la compagnie des Merciers. Plusieurs

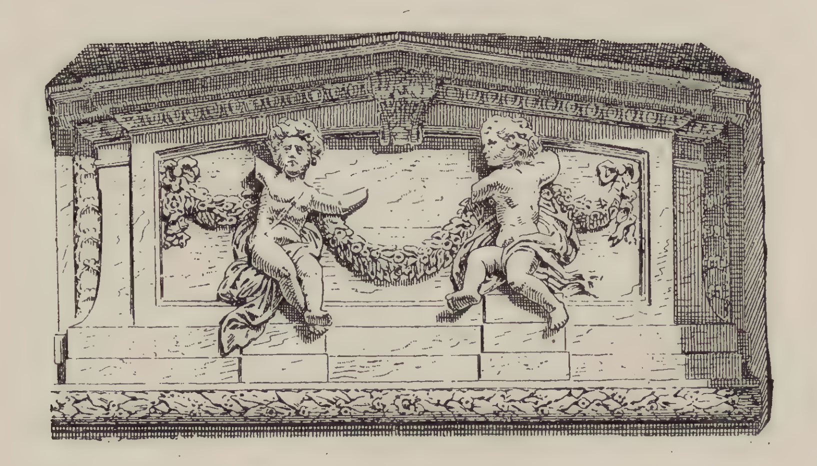
délibérations décident la suppression de certains de ces repas de Corps, notamment en 1669 le Grand Garde « ayant remonstré à la compagnie que les festins qui se faisoient cy devant au retour des enterrements alloient à lexcès.... La compagnie déférant à ses volontés a résolu de ne plus manger ensemble après lesd enterrements. »

En Décembre 1690 et Janvier 1691, le trésor royal fait appel aux corporations pour subvenir aux besoins de la guerre, une somme de 15.000 livres est demandée aux Merciers par les fermiers des droits pour les nouveaux acquets des deux maisons sises rue Saint-Martin et de celle de la rue Quincampoix. Le Bureau décide de vendre la vaisselle d'argent qu'il possédait pour payer cette somme.

Comme on le voit, la compagnie des Merciers ne fit l'acquisition des maisons de la rue Saint-Martin que trente ans après l'achat de l'immeuble de la rue Quincampoix, pour en faire la réunion et développer ses services.

G. H.





L'HOTEL LAMBERT

« Heureux l'hôtel du Châtelet, le Cabinet des Muses,
La galerie d'Hercule, le salon de l'Amour,
Lesueur et Lebrun, nos illustres Appelles,
Ces rivaux de l'antiquité
Ont en ces lieux charmants étalé la beauté
De leurs peintures immortelles.
Les neuf Sœurs elles-mêmes ont orné ce séjour
Pour en faire leur sanctuaire
Elles avaient prévu qu'il recevrait un jour
Celui qui des neuf Sœurs est le juge et le père. »

C'est en ces termes que Voltaire, hébergé par son amie Madame du Châtelet, et se comportant en maître de maison, priait le roi Frédéric II de Prusse de lui rendre visite à l'Hôtel Lambert.

Cet hôtel célèbre a failli disparaître. Par suite du décès de la princesse Iza Czartoryska il avait été mis en vente, il y a quelques mois, et comme la disposition des appartements ne permettait guère de transformer ce luxueux logis en maison de rapport,

il était destiné à être démoli et remplacé par une de ces immenses bâtisses que l'on rencontre trop souvent à Paris et qui, heureusement, n'ont pas encore fait leur apparition dans l'île Saint-Louis.

Par bonheur, le prince Adam Czartoryski, un de nos adhérents, a racheté l'hôtel de sa tante. Ce prince, descendant de Saint Louis et des Jagellons, rois de Pologne, a tenu à conserver ce souvenir de famille.

En effet, la somptueuse demeure, qui avait eu comme hôtes Lambert de Thorigny, Madame du Châtelet et Voltaire, Madame Dupin et son secrétaire Jean-Jacques Rousseau, de Montalivet, ministre de Napoléon Ier, fut achetée en 1842, dans des circonstances critiques, par le prince Adam Czartoryski, grand-père du prince actuel.

Ce seigneur, ami d'enfance du czar Alexandre Ier, devenu ensuite son ministre des Affaires Étrangères, avait été mêlé à toutes les luttes de la Russie contre Napoléon. Lors de la révolution de Pologne, il avait été nommé Président du Gouvernement provisoire ; puis, après avoir combattu avec acharnement pour l'indépendance de sa patrie, il avait, « l'ordre régnant à Varsovie », été obligé de prendre le chemin de l'exil. C'est alors qu'il se retira en France et qu'il fit l'acquisition de l'hôtel Lambert qui devint le centre de la colonie polonaise, alors très nombreuse à Paris. Parmi les familiers de la maison se trouvaient Chopin, Montalembert, Mickiewicz, Thiers, Delaroche, Delacroix.

Des fêtes brillantes s'y donnèrent sous le second Empire, quand le prince Ladislas, son fils, eut épousé la princesse Amparo, fille de la reine Christine d'Espagne : la haute société polonaise, française et espagnole défila dans les salons de l'hôtel et l'impératrice Eugénie vint maintes fois rendre visite à son amie et compatriote. Lors du second mariage du prince Ladislas avec la princesse Marguerite d'Orléans, petite-fille de Louis-Philippe, une société plus choisie encore fréquenta l'hôtel ; les membres si nom-

breux de la famille d'Orléans s'y rencontrèrent souvent ; le duc de Nemours, le prince de Joinville, le duc d'Aumale, le comte de Paris et combien d'autres, parmi lesquels on peut citer en dernier lieu le prince Ferdinand de Bulgarie. Il y aurait tout un volume à écrire sur la vie de l'Hôtel Lambert pendant la dernière moitié du XIXe siècle ; un secrétaire qui l'habite encore, M. Rusteyko, pourrait, s'il le voulait, faire revivre ce temps.

La propriétaire de l'hôtel, depuis la mort du prince Adam, était la comtesse Iza Dzialynska, née Czatoryska, sœur du prince Ladislas, peintre de talent et artiste dans l'âme, c'est elle qui avait fait restaurer la galerie d'Hercule par Eugène Delacroix. C'est elle qui avait réussi à créer un véritable musée d'objets d'art que malheureusement elle envoya ensuite dans son château de Goluchow en Pologne où, à cause de son éloignement, il n'est guère accessible aux amateurs français.

Membres d'une société historique et archéologique, à quelque opinion que nous appartenions, nous ne pouvons que nous féliciter de voir, conservé dans notre quartier, un des plus beaux spécimens de l'art décoratif au XVIIe siècle, habité par un descendant de deux des plus anciennes familles qui aient régné en Europe

M.





ÉPHÉMÉRIDES DU IVE

Il y a Cent Ans — En 1806

Mois de Janvier

1. — Représentation au *Théâtre du Marais,* rue Culture Sainte-Catherine.

— Le pont du Jardin des Plantes est ouvert pour les piétons seulement.

5. — Le sieur Gallien, fabricant de bronzes *Au Maître de Tout*, rue de la Verrerie, livre aux notaires les nouveaux panonceaux portant les armes impériales.

— Députation du Tribunat venant apporter à l'Hôtel-de-Ville les drapeaux pris à Austerlitz et donnés par l'empereur « à sa bonne Ville de Paris ». Le cortège passe par les quais de Gesvres et Pelletier. Au banquet du soir à l'Hôtel-de-Ville, M. Dupont, maire du 7e arrondissement (quartier Sainte-Avoye), doyen des maires de Paris, porte un toast en leur nom.

6. — Le lendemain de la fête à l'Hôtel-de-Ville, exécution de deux condamnés à mort, sur la place de Grève.

7. — Ordonnance du Préfet de police sur les chantiers de bois, à l'île Louviers.

14. — Publication d'une brochure, *Remède Nouveau*, *Découverte Importante,* chez l'auteur, rue de Montceau-Saint-Gervais, nº 12.

16. — Débâcle de glaces dans la Seine — Avaries aux bains Vigier.

19. — Réunion extraordinaire au Musée des aveugles, rue Sainte-Avoye, nº 47.

— Transport, de l'Hôtel-de-Ville à Notre-Dame, des drapeaux pris à Austerlitz. Le cortège passe place de l'Hôtel-de-Ville, quai Pelletier, pont Notre-Dame, et par les rues de la Lanterne, de la Juiverie, du Marché Palu, Neuve-Notre-Dame et le Parvis.

20. — Publications de livres chez Etienne Michel, éditeur, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, nº 6.

25. — L'auteur d'une pièce militaire : *la Bataille d'Austerlitz*, M. Beauvallet-Charpentier, la publie à son domicile dans l'île Saint-Louis, quai de la République, nº 27.

26. — L'artiste, N. Ransonnette, rue du Figuier-Saint-Paul, nº 8, met en vente *les Leçons sur Sciences et Arts libéraux*, avec 96 estampes de lui.

27. — La Seine, qui avait débordé, est rentrée dans son lit. Les travaux ont repris au Port-au-bled, les maisons qui le bordent avaient été inondées jusqu'au premier étage.

Mois de Février.

2. — Dimanche, réouverture de *Tivoli d'hiver* ou *Veillées de la Cité,* grande fête et bal.

5. — Inauguration de conférences sur le droit, par M. Gin, ancien magistrat, rue Chanoinesse, nº 2 (cloître Notre-Dame).

11. — L'empereur a parcouru en voiture une partie des quais, est descendu au bas du pont au Change, a franchi le quai Desaix en examinant les édifices qui commencent à s'y élever sur un plan d'une architecture uniforme. Arrivé au quai dit des Ursins, qui borde l'extrémité de la Cité, il a visité en détail les diverses constructions, et, après avoir imprimé une nouvelle activité aux travaux qui bientôt joindront cette partie des quais à ceux de l'île Saint-Louis, s'est rendu

au pont du Jardin des Plantes. Il a donné son attention au cintrage en fer, ainsi qu'aux procédés qui en assurent la solidité.

14. — Par décret il est ordonné :

– Le quai du Mail sera nommé quai du Colonel-Morland, en mémoire du colonel des chasseurs de la garde tué à Austerlitz, et sera porté à une largeur de 17 mètres 50 centimètres. Les murs qui servent de clôture aux jardins dépendant de l'Arsenal seront démolis. Ces jardins seront supprimés et leur superficie sera plantée d'arbres.

— Le boulevard de la Porte-Saint-Antoine sera prolongé jusqu'à la rivière, au travers de l'emplacement de la Bastille, sur 28 mètres de largeur et environ 670 mètres de longueur à partir de la façade extérieure de l'hôtel de Montbarey. Il portera le nom du Colonel Bourdon, tué à la Grande Armée.

— Les maisons connues sous le nom d'hôtel Montbarey et les constructions situées dans l'emplacement de la Bastille seront démolies.

— Il sera formé une gare de sûreté dans les fossés de l'Arsenal, elle communiquera à la rivière par des écluses.

Mois de Mars.

7. — Le pont du Jardin des Plantes est nommé pont d'Austerlitz.

— Service solennel en mémoire des braves morts à Austerlitz.

— Décret nommant chanoine de Notre-Dame de Paris, M. Tinthoin, ancien professeur de Sorbonne, desservant de la succursale des Blancs-Manteaux.

10. — Décès de l'éminent sénateur Tronchet. « Le premier des Jurisconsultes de France » demeurait n° 6, rue Pavée-au-Marais.

17. — Ses obsèques ont lieu avec cérémonie à Saint-Paul-Saint-Louis, puis le corps est transporté dans les caveaux de Sainte-Geneviève (Panthéon) où le président du Sénat, M. François de Neufchâteau, prononce un discours.

18 — Le bureau de bienfaisance de la division de l'Arsenal recherche les unions illicites pour s'efforcer de les changer en unions légales.

31. — Dans la dernière quinzaine de Mars, l'*Almanach impérial* pour l'année 1806 est publié. Nous y voyons :

— M. Gras, rue Beaubourg, n° 5, chirurgien-accoucheur, désigné par le Préfet de la Seine pour assister aux accouchements laborieux dans l'arrondissement.

— Comme nouveau Membre de l'Institut, M. Heurtier, quai de l'Union n° 3, dans l'île Saint-Louis. — Egalement dans cette île, un nouveau professeur à l'Ecole de Médecine, M. Royer-Collard, quai Saint-Louis, n° 9.

Les personnages habitant nos quartiers sont les mêmes que ceux dont nous avons donné les noms et les titres dans un article sur l'année 1804, sauf Tronchet décédé.

G. H.



NÉCROLOGIE



Mort de M. Georges Fabre

PRÉSIDENT DE " LA CITÉ "

La *Cité* vient de perdre son premier président M. *Georges Fabre*, maire du IVe arrondissement (6 Février 1906).

Il était né à Villeneuve-sur-Lot. Mais, dès 1862, après de fortes études au lycée de Bordeaux, il avait quitté les bords de la Garonne pour ceux de la Seine. Licencié en droit de la Faculté de Paris, il avait demandé, en 1867, son inscription au Barreau parisien. Le jeune avocat y devint tout de suite l'ami des hautes personnalités républicaines qui menaient la campagne contre l'Empire.

Il fut, dès lors, un des militants les plus fermes du parti républicain, auquel il resta toujours scrupuleusement fidèle, sans défaillance comme sans outrance, son robuste bon sens le mettant à l'abri de l'exagération déplaisante.

Son activité dans le domaine politique ne lui faisait d'ailleurs pas négliger l'exercice de sa profession et le culte des choses de l'esprit.

Grâce à lui, la mairie du quatrième arrondissement, qu'il dirigeait depuis le 2 Février 1901, était devenue un véritable centre littéraire et artistique. Des conférences, des auditions musicales y étaient, sous ses auspices, périodiquement données dans la grande salle des Fêtes.

Il prit une grande part à la fondation de *la Cité*, il s'intéressait à nos efforts, à nos progrès.

Une couronne avait été déposée au nom de *la Cité* sur son cercueil.

C'est dans sa ville natale, dans le tombeau familial, que Georges Fabre a voulu dormir son dernier sommeil.

Il y rejoint, à dix jours d'intervalle à peine, celle qui avait été la compagne de sa vie et dont la mort — avec le cortège de douloureuses émotions qu'elle entraîna — n'est pas vraisemblablement sans avoir hâté sa propre fin.

Nos regrets l'y suivent. A. C.

Notre secrétaire général, M. Callet, qui avait dû quitter Paris la veille du banquet de *la Cité*, pour conduire en Savoie son fils, gravement malade, a eu la douleur de le perdre le 10 mars dernier.

Devant un deuil si cruel, les Membres de la Société " La Cité " qui ont partagé depuis quelque temps les angoisses du père si éprouvé, tiennent à lui exprimer, ainsi qu'à Madame Callet, leur vives condoléances et leur profonde sympathie.



Le nouveau Maire du 4e Arrondissement

On lit dans la *Gazette du Palais* du 24 février 1906 :

« Le *Journal officiel* a publié hier un décret présidentiel aux termes duquel M. Dardanne, adjoint au maire du 4e arrondissement, est nommé maire de cet arrondissement en remplacement de M. Georges Fabre, décédé.

M. Dardanne était adjoint depuis cinq ans.

C'était un des collaborateurs les plus dévoués de M. Georges Fabre, dont il suivra, personne n'en doute, les traditions de bienveillante courtoisie, dans ses rapports avec ses administrés.

Ancien interne des hôpitaux, il était auparavant pharmacien, rue de Miromesnil, et avait été choisi, à ce titre, à raison de ses connaissances spéciales, pour faire partie des commissions d'hygiène du 8e arrondissement, où le maire, le regretté Paul Beurdeley, avait eu maintes fois l'occasion d'apprécier ses qualités.

M. Dardanne, il y a quelque temps, en récompense de ses services, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

La *Gazette du Palais* ne peut qu'applaudir à la décision de M. le Président de la République Fallières, sûre d'avoir sans peine avec le nouveau maire les mêmes rapports cordiaux qu'avec son prédécesseur, dont elle déplorait récemment la perte ».

Deux adjoints ont été nommés :

M. Dennery en remplacement de M. Dardanne, nommé maire ;

M. Barbary, en remplacement de M. Hamel, démissionnaire.

L'Isolement de la Bibliothèque de l'Arsenal

Les journaux du 15 Février dernier publiaient le *Fait divers* suivant :

Le feu

Dans l'après-midi, hier, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une des masures qui, rue de Sully, masquent la façade de la bibliothèque de l'Arsenal.

Les pompiers, mandés en toute hâte, ont pu conjurer un sinistre.

Le feu a pris à cinq mètres exactement du cabinet de Sully, dont les riches boiseries et les délicats panneaux de la série des « Femmes fortes » ont été un instant sérieusement menacés.

La Cité a rendu compte d'une étude adressée, sous forme de pétition, au Conseil Municipal de Paris, sur les risques d'incendie dont la bibliothèque de l'Arsenal est menacée par les masures mitoyennes qui masquent son ancienne entrée.

Le Conseil municipal a donné un avis favorable à cette pétition et le représentant de l'Administration a déclaré qu'il joindrait ses efforts à ceux du Bureau du Conseil pour faire aboutir le projet d'isolement présenté.

Suivant la décision du Conseil, son Président et le Conseiller municipal du quartier de l'Arsenal se sont mis immédiatement en rapport avec le Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts ; à la demande du Ministre, la commission pour la défense des musées, bibliothèques et palais nationaux contre les risques d'incendie, s'est rendue sur les lieux le 25 Mai 1905 et, en présence de M. Deville, député du 4e arrondissement, et de M. Galli, conseiller municipal du quartier de l'Arsenal, elle a constaté la situation périlleuse et l'urgence de l'isolement.

Précédemment, dans sa séance du 16 Mars 1905, la commission du Vieux Paris émettait un vœu en faveur du projet, et le 5 Avril

suivant, elle recevait une lettre de l'Administration par laquelle elle était informée que M. le Préfet de la Seine avait transmis la délibération dn Conseil Municipal à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en même temps qu'un plan et une estimation de la dépense pour deux solutions différentes.

Un peu plus tard, la société des « Amis des Monuments parisiens » portait la question à l'ordre du jour de sa séance du 25 Mars 1905, et après une discussion approfondie, concluait à la nécessité de l'expropriation de l'immeuble contigu à la bibliothèque de l'Arsenal, tant au point de vue de la sécurité qu'à celui de l'harmonie architecturale des constructions qui s'élèvent dans ce quartier.

Or, si les pouvoir publics, les commissions et sociétés compétentes sont d'accord avec les évènements pour reconnaître et démontrer la nécessité de l'isolement de la bibliothèque de l'Arsenal, on est en droit de se demander ce qu'attend l'Administration pour prendre une décision.

C. D.

***

Les Gardes Mobiles du 4e arrondissement en 1870

A propos de notre article paru dans le dernier *Bulletin*, sur *les Gardes mobiles en 1870*, nous avons reçu d'un de ces combattants, M. Leidenfrost, une relation de souvenirs très intéressants sur les faits qui se sont passés au fort d'Issy.

Nous regrettons de ne pouvoir la reproduire dans notre *Bulletin*, mais nous espérons en voir bientôt la publication.

M. Leidenfrost retrace d'une façon saisissante certaines scènes se rapportant aux évènements qui ont été décrits par M. Gautereau et que nous avons résumé en citant plus particulièrement l'action des enfants du 4e arrondissement. M. Philippe Leidenfrost

habitait, en 1870, chez ses parents qui demeuraient depuis 1848 rue Saint-Antoine, nº 195 (actuellement nº 16), près de l'ancienne petite place de la Bastille, couverte maintenant par l'ilot de maisons qui se trouve entre la rue Saint-Antoine et la rue de la Bastille. Il voyait journellement, étant enfant, cette partie de place, autrefois si pittoresque avec ses saltimbanques et charlatans divers,

Pendant neuf années il suivit des cours dans le passage Saint-Pierre ; il a toujours présente à la mémoire l'émotion qu'il éprouva, en 1852, en voyant dans ce passage l'amas d'ossements qu'on extrayait de l'ancien cimetière Saint-Paul. « Il en avait perdu, dit-il, le boire et le manger pendant huit jours. »

Élève architecte, lauréat de l'École des Beaux-Arts, il faisait, en 1870, un voyage d'études et se trouvait en Allemagne au moment de la déclaration de guerre. Il revint en hâte prendre son rang dans la 8e compagnie du 4e bataillon de la Garde Mobile, où il fut le compagnon de M. Gautereau.

M. Leidenfrost, dans ses souvenirs, parle de Mobiles habitant le 4e arrondissement, qui n'avaient pas été cités jusqu'alors, entr'autres Mesplès, l'artiste peintre qui s'est attaché avec talent aux sujets chorégraphiques et aux scènes de coulisses. C'était un des dessinateurs ayant fait les croquis du siège avec MM. Lepère, Leidenfrost et Paul Wallon. Ce dernier est encore architecte, il est le fils du regretté sénateur inamovible « père de la Constitution ».

A la fin de ses récits, M. Leidenfrost décrit surtout la défense du bastion nº 2 occupé plus particulièrement par les enfants des quartiers Saint-Antoine et de l'île Saint-Louis.

Ayant quitté le fort d'Issy pour rentrer dans sa maison rue Saint-Antoine, il vit se former presque devant sa porte la forte barricade que les fédérés élevèrent en 1871, du coin de la rue Castex à l'autre côté de la rue Saint-Antoine.

M. Liedenfrost, architecte, est maintenant Inspecteur des bâtiments civils et palais nationaux au palais de Fontainebleau.

Il se souvient avec plaisir du quartier de l'Arsenal où il a passé son enfance jusqu'à la sortie du fort d'Issy.

« Tous les ans, en Mai, écrit-il, les survivants de son ancienne compagnie du 4e bataillon (il en reste une quarantaine) se réunissent fraternellement en un banquet dans un établissement du 4e arrondissement. Il ont constitué une société amicale, ayant leur ancien camarade M. Chatin, membre de l'Institut, comme président et M. Cottin (un des nôtres de *la Cité*) comme trésorier, avec un petit fond de caisse pour permettre le dépôt d'une couronne sur la tombe de ceux qui s'en vont ». Devoir que huit des leurs viennent encore de rendre à leur camarade Ernest Chabanol décédé le 19 Février courant, 48, rue de Sévigné,

G. H.

***

Changement de dénomination de partie de la rue de Sully

(M. Henri Galli, *rapporteur*)

Le Conseil

Délibère :

La partie de la rue de Sully (côté pair) comprise entre le boulevard Henri IV et la rue du Petit-Musc est incorporée au quai des Célestins et prendra par suite cette dénomination. La maison qui y est construite portera le n° 2.

***

La Place des Vosges

On sait que certaines rues, places, carrefours, tels la place Dauphine, la place des Victoires, la rue de Rivoli, etc., sont soumises, dans l'intérêt de la décoration de Paris, à une servitude de façade, à un plan architectural auxquels les propriétaires sont

tenus d'obéir. Il en est de même de la place des Vosges ; aussi *M. Quentin-Bauchart* a-t-il, dans une des dernières séances, demandé au Conseil de renvoyer à l'Administration, avec avis favorable, le vœu suivant de la Commission du Vieux Paris :

« La Commission du Vieux Paris,

« Informée que le propriétaire d'un des immeubles de la place des Vosges a modifié — sans autorisation — l'aspect de la façade de sa maison,

« Emet le vœu :

« Que l'Administration impose, dans le plus bref délai, au propriétaire de cet immeuble l'obligation de faire disparaître toute trace de ces modifications et de remettre l'entablement du toit dans l'état ancien,

« Et que l'Administration tienne la main, avec la plus grande vigilance et la plus grande énergie, à ce qu'aucun changement ne soit apporté dans les architectures des maisons de la place des Vosges et, en général, de toutes maisons grevées de servitudes ».

Le renvoi à l'Administration, avec avis favorable, est prononcé.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette mesure et protester contre tout manquement à cette règle de voirie qui permet de conserver à quelques-unes de nos places un caractère original et spécial et d'empêcher que la grande banalité des bâtisses de tout rapport envahisse tout Paris.

A. Callet.





DERNIERS ÉCHOS DU BANQUET DE "LA CITÉ"

Plusieurs journaux ont consacré au banquet de *la Cité* des sympathies que plusieurs de nos adhérents nous demandent de reproduire dans notre bulletin.

Du Rappel :

« LA CITÉ »

La « Cité » est une société archéologique qui a délimité elle-même ses frontières et l'étendue de son domaine : C'est, pour ainsi dire, une société de quartier. Mais ce quartier est indéniablement le plus

riche en souvenirs historiques, puisque c'est... le berceau de Paris. Afin d'indiquer jusqu'à quel point *la Cité* tenait à se renfermer... dans la Cité, c'est-à-dire dans le 4e arrondissement, elle a même choisi comme président le distingué Maire de cet arrondissement, M. Georges Fabre.

D'où vient, cependant, que cette société qui, ayant volontairement borné son champ d'action, ne devrait compter qu'un nombre restreint d'adhérents, voit au contraire ses membres se multiplier dans des proportions vraiment inaccoutumées ? Par quel miracle une société purement scientifique et artistique peut-elle recruter, en quatre ans, 600 adhérents dans un seul quartier ?

C'est là un fait qui cesse d'être mystérieux et incompréhensible quand on apprend que le fondateur de cette société est notre vieil ami A. Callet, notre ancien collaborateur, dont nos lecteurs n'ont pas oublié les chroniques savoureuses, les curieuses découvertes et les pittoresques descriptions du Paris d'autrefois. Il n'a eu qu'à parler comme il écrivait ici, et tous les gens de lettres, tous les artistes, tous les amants de la Cité, sont accourus et se sont groupés autour de lui.

On devait célébrer ce succès, hier, en un banquet aux Sociétés savantes ; hélas! notre ami n'a pu y assister. Au moment où les convives arrivaient, A. Callet montait dans un train pour conduire dans le Midi un fils âgé de dix-sept ans... N'ont pu venir, non plus, Victorien Sardou, et Christian, directeur de l'Imprimerie nationale, qui s'était fait représenter par M. Defrance. S'étaient fait également excuser ou représenter MM. Fabre, maire, et Jolibois, conseiller municipal du 4e arrondissement ; Fernoux, président de la Société nationale des architectes, etc. La présidence échut à M. Hartmann, collectionneur émérite ; à ses côtés prirent place Mmes Léon Riotor. A. Stockmann, Moloch, Mlles Irma Castel. Marguerite d'Arvev, Renée Ludger, Antoinette Bergès, Marguerite Jehanne, M. de Roskilde, Cécile Pascal, MM. Galli, conseiller municipal, Augé de Lassus, Xavier Privas, Ernest Chebroux, Léon Riotor, Pierre Trimouillat, Moloch, Lesprit, Ricbourg, Montaillier, Couderc, Pascal, Thibaut, Hamaide, Darcieux, Delaby, Paul Rameau, Louar, etc.

Au dessert, discours très brefs. « Il avait été presque décidé, dit M. Hartmann, qu'on n'en prononcerait point. Nous vous avons préparé,

avec le secours de M. Louar, artiste dramatique, une belle soirée artistique, et nous ne voulons pas retarder le plaisir que vous allez éprouver. Laissez-moi, cependant, déplorer l'absence de Victorien Sardou, cet enfant du 4e arrondissement. de M. Christian. de M. Fabre et de notre secrétaire général A. Callet, à qui je vais envoyer de votre part un télégramme de chaleureuse sympathie. »

M. Defrance rassure les convives sur l'état de santé de M. Christian. Le sympathique directeur de l'Imprimerie Nationale est atteint d'une congestion pulmonaire; mais son état n'est pas inquiétant et les médecins constatent une légère amélioration.

Notre ami et collaborateur Léon Riotor prononce alors une courte allocution, toute vibrante d'enthousiasme et d'envolées poétiques. J'en ai retenu le joli passage — j'allais dire le joli couplet suivant :

« Vous connaissez la *Cité* ? Jeunette, quatre ans à peine, et déjà six cents soupirants, l'enjôleuse! Il y en aura d'autres. Elle trotte partout, nous menant dans les sites merveilleux de ces lieux où campèrent les siècles, où l'histoire de Paris a écrit ses plus resplendissantes pages comme les plus sombres, où les vestiges d'un passé glorieux évoquent des grandeurs non pas disparues, mais transformées. Elle va, elle va, et devant les architectures splendides qu'elle nous rappelle, nous convenons que la beauté des ancêtres, si elle n'est plus tout à fait la nôtre, n'en fait pas moins battre nos cœurs à l'unisson de ceux qui nous ont précédés, artistes, poètes et penseurs!

« D'aucuns ont pu l'imaginer une vieille dame à bésicles et à paniers, couverte de la poussière des siècles et des toiles d'araignées de la Bastille, notre chère *Cité*. C'est une erreur qu'il est inutile de relever. Vous avez eu plus d'une preuve de sa hardiesse, de sa vaillance, vous en aurez d'autres! Elle évoque Lutèce, l'île voguant vers ses grandioses destinées, dans les eaux lourdes de la Seine paisible; elle remémore cet archipel menu qui la suivait, telle une flotille de batelets accrochée à la poupe de la frégate aventureuse; elle nous montre ce qu'il en advint, de ces déserts agrestes où venaient, seuls alors, les bretteurs se pourfendre et les jolies dames s'ébattre sur l'herbe, et comment les habitatious luxueuses de l'homme ont remplacé les pacages verdoyants des ruminants de jadis, et folâtre, insoucieuse

et gaie, sans fierté de sa science, sans tristesse de ces tombes, elle nous mène, en cicerone infatigable, ayant toujours aux lèvres la chanson gauloise des hardis nautonniers de Lutèce. »

On applaudit à tout rompre, et M. Galli clôt la série des speeches concis. Il se considère un peu, dit-il, trop modestement, comme un intrus, mais il est venu tout de même, parce qu'il ne sait pas d'associations plus utiles que celles du genre de la « Cité », et de tout cœur, il boit à Callet et à Riotor.

On n'a pas fini d'applaudir, que déjà la salle est envahie par une foule de personnes invitées à la partie artistique, et, les tables desservies et rapidement enlevées, tous les regards se portent vers une galerie où Moloch a construit une ravissante fenêtre de « Jenny l'Ouvrière », fenêtre toute fleurie, entourant de glycines la cage où chante le compagnon ailé de la « fauvette parisienne ».

Bientôt Jenny elle-même — c'est Mlle Marguerite Jehanne — apparaît et roucoule de délicieux couplets de MM. Emile Barateau et Armand.

Puis, sur la scène, véritable « première » de : *J'ai pris la Bastille!* opéra-comique inédit en un acte, paroles de M. Augé de Lassus, musique de M. Auzende. Comme orchestre, piano tenu magistralement par Mme Domnier-Steiner.

Le sergent Flamberge veut en conter à Estelle, la belle veuve d'un apothicaire; mais Placide et Zéphirin, les deux aides apothicaires qui font prospérer la boutique de leur ex-patron, entrent à temps dans la Bastille pour prouver à Estelle que Flamberge n'est qu'un bravache plein de jactance — et la veuve épouse Placide à la satisfaction générale. Jolie piécette sans prétention, aux couplets lestes et charmants, qui a été très joliment jouée par MM. Marquaire (Flamberge) et Domnier (Placide), et par Mmes Eliet (Estelle) et Brouch (Zéphirin).

Ovations aux interprètes et ovations aux auteurs, MM. Augé de Lassus et Ozende, qu'on a appelés sur la scène.

Sans interruption, ensuite, on a entendu et applaudi Mlle Irma Castel, qui a chanté *Mon cœur a rêvé,* d'Ernest Chebroux et P. Delmet; Mlle Marguerite d'Arvey, dans *Noël Païen* et les *Stances de Sapho*, de Massenet; Mlle A. Bergès, dans les *Noces de Figaro*, de Mozart, et les *Enfants*, de Massenet; Mlle de Roskilde, dans la *Jeunesse du Pêcheur* et *Pigeon vole*; Mlle Cécile Pascal dans *Mignonne, ton sourire est doux*

et dans une *Villanelle* d'Eva dell Agua; Mlle Renée Ludger, qui a déclamé avec une fougue et une passion saisissantes *les Arbres*, de Victor Hugo; enfin M. Xavier Privas et M. Paul Rameau qui, tour à tour ont tenu l'auditoire haletant ou joyeux, à leur gré.

... Cependant, au milieu de toutes ces mélodies, de toutes ces sensations d'art, de toutes ces jouissances esthétiques, je ne pouvais me défendre, de temps en temps, de fermer les yeux, et je voyais alors mon ami Callet, je voyais ce père, dans le bruit de tonnerre d'un express qui passe, se penchant avec angoisse sur le fils de dix-sept ans qu'il conduit dans le Midi...

G. de Vorney.

Du Petit Journal :

« LA CITÉ »

La « Cité », société d'études archéologiques sur le vieux Paris, dont le président est M. Fabre, maire du quatrième arrondissement, et le Secrétaire, M. Callet, a donné hier son banquet annuel à l'hôtel des Sociétés Savantes. M. Christian, directeur de l'Imprimerie nationale, devait présider, mais, étant empêché au dernier moment, il s'était fait représenter. Au dessert, des allocutions ont été prononcées par M. Riotor et par le représentant de M. Christian. La soirée s'est terminée par une représentation théâtrale au cours de laquelle on a applaudi Mmes Marguerite Jehanne, Irma Castel, d'Arvey, Ludger, Bergès, Simone d'Arnaud, de Roskilde, Cécile Pascal; M. Paul Rameau et le chansonnier Xavier Privas. Un opéra-comique : *J'ai pris la Bastille,* de MM. Augé de Lassus pour les paroles, et Auzende pour la musique, joué à ravir par Mmes Eliet et Brouch, MM. Marquaire et Steiner, a obtenu un vif succès.

De l'Indépendant du 4me :

« LA CITÉ »

Le bulletin de la Société historique et archéologique du IVe arrondissement de Paris, *La Cité*, a célébré l'ouverture de la quatrième année

de sa fondation et son six-centième abonné, le mardi 19 décembre 1905, dans la Salle des Fêtes des Sociétés Savantes, rue Danton.

Si la nuit était sombre et laissait peser ses ténèbres sur le vitrage de la salle, elle faisait croire qus les ampoules électriques qui nous éblouissaient étaient autant d'étoiles étincelantes tombées d'un ciel perdu. Sous leur rayonnement, cinq tables dessinaient quatre lignes blanches, parallèles et perpendiculaires à la table d'honneur présidée par M. Hartmann, membre du Comité de direction de *La Cité.*

La salle elle-même est aussi, comme la mansarde de Jenny l'Ouvrière, toute fleurie de géraniums et présidée par un décor d'un réalisme charmeur, dressé au centre de la galerie et en demi-cercle qui fait face, de haut, au mur rectiligne du fond dont les draperies masquent une scène toute prête pour le concert de la soirée.

Autour des tables, en tenue de ville, solennelle et triste, se groupent cent convives dont la longue perspective était heureusement, interrompue à la table d'honneur par quelques charmantes invitées dont les épaules frileuses se voilaient de mousselines.

Sur les papiers de tenture des murailles, des palmes, car nous sommes chez des savants, dressaient leurs bouquets massifs, et sur la nappe des tables, des branches de fougères dessinaient aussi une fine arabesque de palmes élégantes qui nous jetait un frais rappel des forêts vertes.

Chaque convive avait sous les yeux, pour l'emporter comme souvenir, une spirituelle lithographie coloriée, signée B. Moloch et représentant le vaisseau de la Ville de Paris, joyeusement envahi par 17 passagers qui résumaient dans leur ensemble quinze siècles et demi de l'histoire de la *Cité.*

On avait commencé tard, si bien qu'on en était à peine au dessert quand les invités à la soirée envahirent silencieusement, comme des ombres, la galerie supérieure et nous regardèrent jusqu'à la fin, ainsi qu'aux grands siècles monarchiques les Seigneurs de la Cour admis à voir dîner le Roi.

Nous fûmes dignes, défendus contre la chaleur communicative des banquets par les hauts souvenirs que nous représentions.

A l'heure des toasts, M. Hartmann regrette l'absence de M. le Maire

du 4e arrondissement, de M. Deville, député, et de MM. Jolibois et Piperaud, conseillers municipaux, qui regrettent eux-mêmes d'être retenus par des obligations inéluctablcs. (M. Failliot, député, s'était fait représenter par M. Lapalus, ancien chef des bureaux de la Mairie du 4e arrondissement), et il remercie M. Galli, conseiller muuicipal de l'Arsenal, de l'honneur qu'il a fait à *la Cité* en lui témoignant, par sa présence, tout l'intérêt qu'il porte à M. Callet. Car ce bulletin historique de *la Cité* et cette réunion qui groupe cent des souscripteurs à ce bulletin, au nombre de 600 aujourd'hui, c'est l'œuvre de M. Callet qui, malheureusement, emporte en ce moment avec lui vers des climats plus doux un fils malade, mais qui, surpris par une crise, va déjà mieux.

Sur la demande de M. Hartmann, au père anxieux sera envoyé un télégramme pour lui dire que la pensée de tous est avec lui et qu'elle est toute d'espérance et de sympathie.

M. Defrance proclame un bulletin plus rassurant encore sur la santé du cher malade et rassénère ainsi tous les visages.

M. Riotor parle, en poète, de l'œuvre savante à laquelle il s'est, lui aussi, attaché et à travers laquelle il nous fait passer, tous heureux de le suivre bien qu'emporté dans une course trop rapide ; puis il nous laisse, désireux d'entendre les artistes venus pour assurer, par leur concours, le succès d'une fête archéologique qui a besoin que l'art vienne l'envelopper de ses charmes comme le lierre et la glycine les vieilles pierres qu'elles enlacent et qu'elles font presque jolies.

Enfin M. Galli, en quelques mots chaleureux, proclame l'intérêt qu'il porte à *la Cité,* ce mémorial de la vieille cité gauloise si chère à ceux qui l'écoutent et à lui-même. Il termine en la félicitant de passer à la postérité, en bateau, comme on passe la Seine; mais tous les bateaux ne sont pas des chefs-d'œuvre humoristiques signés Moloch.

Comme dans les dîners d'autrefois où la chanson lançait ses refrains à travers les propos capiteux d'une fin de banquet, propos qui sont restés, cette fois, dans la note atténuée du champagne frappé, nous avons eu notre chanson.

Au-dessus de nos têtes, la fenêtre de Jenny l'Ouvrière s'ouvrit et Mlle Marguerite Jehanne, de l'Œuvre de la Chanson française, nous

détailla, avec les nuances émues qu'elle exige, la chanson du Jardin de Jenny l'Ouvrière — joli souvenir et gracieux écho de 1848.

Il y eût alors un changement de décor instantané, un monde nouveau sortant du chaos, quelque chose comme une reconstruction émergeant d'un tremblement de terre en exercice.

En un instant, chacun de nous se trouve au milieu d'une multitude, presque muette, et circulant, sans heurt, au milieu des tables démontées qu'emportaient, à la muette, des garçons d'hôtel qui les avaient desservies à la façon d'un prestidigitateur qui escamote.

L'instant d'après nous montre une salle de concert où les banquettes trouvées je ne sais où et placées je ne sais comment, sans désordre, par les spectateurs eux-mêmes, étaient occupées par des gens tranquilles, attendant patiemment le lever du rideau.

Si l'élection présidentielle de l'année prochaine s'accomplit dans les mêmes conditions, nous n'aurons pas le temps de nous apercevoir que M. Loubet n'est plus là, et nous croirons que son successeur y était avant lui.

Le concert a donné ce qu'il a promis.

L'esprit, le charme, la grâce, la verve et le talent s'appelaient de tous les noms des artistes dont se souviendront tous ceux qui les ont entendus.

Le Six-centième Abonné.

Le Monde des Théâtres :

LA FÊTE ANNUELLE DE « LA CITÉ »

La Société archéologique de Paris, *La Cité*, a donné sa fête annuelle le mardi 19 décembre, dans les salons de l'Hôtel des Sociétés Savantes.

Beaucoup de monde, mais moins de dames que l'année dernière, le mauvais temps en étant la cause, sans doute ; mais, cette fois encore, le proverbe a eu raison, la qualité faisant oublier la quantité, et un essaim de très jolies artistes, délicieusement habillées, était un véritable régal pour les yeux de quelques vieux marcheurs archéologues ; la pierre, la vieille surtout, n'empêche pas les sentiments ! ! !

Le dîner (dont le menu était aussi choisi qu'excellent) s'est terminé,

comme d'usage, par quatre discours, mais pas ennuyeux du tout, en vérité, car ils ont été aussi spirituels que courts.

M. Hartmann a présenté les excuses des absents, dont celles de Victorien Sardou, très surmené par ses différentes occupations du moment.

M. Defrance, représentant M. Christian, a parlé du Vieux Paris.

M. Riotor a donné le compte-rendu des trouvailles de l'année et en quelques mots pétillants a souhaité la bienvenue aux artistes et aux invités qui avaient bien voulu se joindre aux Membres de la Société.

M. Galli a fait ressortir l'importance de l'Art sur l'esprit parisien.

Le café pris, le concert a commencé par une reconstitution de la mansarde de Jenny l'Ouvrière. Mlle Marguerite Jehanne a été tout à fait charmante dans la personnification de la petite ouvrière, encadrée à ravir dans un décor ravissant, signé Moloch.

La piécette de MM. Augé de Lassus et Auzende : « J'ai pris la Bastille », a été parfaite.

Le Bon Sens reproduit le jovial menu (1) de notre ami Moloch qu'il fait suivre des commentaires suivants :

« Cette humoristique composition, reproduction en noir d'un dessin en six couleurs, du spirituel crayon de B. Moloch, illustrait le dernier menu de la Société archéologique *La Cité* qui s'occupe exclusivement du berceau de Paris : la Cité et ses abords appartenant au 4e arrondissement. Sur l'esquif symbolisant l'antique Lutèce, l'artiste a groupé un certain nombre de personnages de toutes les époques, nés ou ayant vécu dans ces lieux, en ayant soin, toutefois, d'éliminer ceux ayant déjà paru sur un précédent menu. Parmi les personnalités existantes, en outre de Victorien Sardou, on remarque le pilote M. G. Fabre, le sympathique Maire du 4e arrondissement; M. A. Callet, secrétaire de la Mairie et fondateur de la Société; M. J. Couderc, le célèbre antiquaire.

---

(1) En vente chez le Caissier de *La Cité*, au prix de un franc.

NOUVEAUX ADHÉRENTS

MM. Mines, tailleur.
Du Vallon, publiciste.
Bertin, Entrepreneur de peinture.
Blin, organiste.
Abbé Bazin, ecclésiastique.
Prieur (*Jules*) publiciste.
Viancy, curé de Termignon (Savoie).
Simon Springer, négociant.
Prieur (*Félix*) négociant.
Hallays, publiciste.
Hénard, architecte.
Ferrand, directeur des Journaux des 20 arrondissements de Paris.
Joly, membre des Sociétés Savantes.
Beauvois, relieur
Houéry, architecte.
Legrand, publiciste.
Montrichard, professeur.
Huré, pharmacien.
George, tailleur.
Brindeau, parqueteur.
Lorenzi, mouleur statuaire.
Roinet, chapelier.
Commaille, homme de lettres.
Guillery, architecte.
Bachelet, Entrepreneur de couverture.

DONS

De M. Moutaillier : Procès-Verbaux de la Ville. tome II. — Dictionnaire des Girouettes.

Le Gérant responsable : A. CALLET

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE — DEPLANCHE, 71, PASSAGE DU CAIRE, PARIS

Il est rendu compte de tout ouvrage dont il est envoyé un exemplaire

---

BIBLIOGRAPHIE

Louis xi, *par G. Montorgueil, illustrations de Job.* — La librairie Combet vient de mettre en vente un livre d'Étrennes qui est une vraie merveille. C'est l'histoire d'un sire qui a longtemps habité notre arrondissement et qui fut peut-être le plus grand souverain qu'ait eu la France : Louis XI.

A la mort de son père, il trouva la France démembrée, l'Anglais occupant les plus belles et les plus riches provinces, les seigneurs coalisés pour arracher à l'autorité royale le peu de puissance qui lui restait, les armées démoralisées. Par sa ruse, son habileté profonde, son courage inébranlable que ne pouvaient lasser les revers, il sut vaincre ses ennemis, refaire la France, agrandie et unifiée.

Mais quelle subtilité il déploya, quels tours de passe-passe il mit en œuvre.

C'est une histoire tantôt grandiose, terrible et sinistre, tantôt bouffonne et burlesque. Aussi *Job* a-t-il été merveilleusement inspiré en illustrant cette *ample comédie à cent actes divers.*

Le texte de Georges Montorgueil lui a permis une illustration tout à fait inattendue, qui donne à son talent si souple et si scrupuleux, si habile à saisir la scène à faire, un vaste champ. Il s'y est déployé magnifique, ingénieux, émouvant, terrible, pittoresque, amusant souvent... amusant comme il sait amuser, sans se répéter, toujours différend, par ce sens des situations qui font de ses albums, comme des tableaux d'histoire vus au théâtre, dans un décor très pittoresque, vrai en ses moindres détails, où rien n'est escamoté, et d'une architecture impeccable.

Il a là une série de tableaux d'une vérité saisissante, où les détails, les costumes, les paysages sont d'une rigoureuse exactitude. Et le côté comique avec quelle verve endiablée il est saisi.

Nous dirons peu de chose du texte, il est ce qu'il doit être avec un maître écrivain comme Montorgueil.

Cet album devient ainsi pour le lecteur qu'il émerveille et qu'il instruit, un grand drame historique sans ombre de romanesque où le rire pourtant détend le pathétique et l'émotion : car il n'y eut roi plus amusant à observer que Louis XI — dont la malice si française eut raison d'une chevalerie qui commençait à mourir debout, dans sa trop lourde armure.

La maison d'édition Combet a décidément le monopole du plus bel album annuel : celui-ci continue la tradition après le *Roi Soleil*, le *Richelieu* de Leloir, le *La Tour d'Auvergne* de Job. Et l'Imprimerie française qui mène à bien de telles œuvres peut prendre sa part du succès. (*Louis XI*, texte de Georges Montorgueil, 40 aquarelles de Job, relié toile, format 37×28. Combet et Cie, 14 francs.)

Nouveau Dictionnaire Historique de Paris. — Notre confrère et ami G. Pessard vient de faire paraître un travail considérable qui rendra de signalés services à tous ceux qu'intéresse l'histoire de Paris, à tous ceux qui sont aujourd'hui obligés de compulser de nombreux volumes pour chercher une origine : c'est le *Nouveau Dictionnaire historique de Paris*. Il remplace avantageusement celui publié en 1862 par les frères Lazare et qui n'était plus au courant.

On réclamait cette continuation, mais nul ne s'était soucié d'entreprendre cette œuvre de bénédictin, aride, fort peu attrayante, toute faite de détails, de chiffres. G. Pessard s'est attelé à l'œuvre, sans se rebuter, sans se décourager il a mené à bout l'entreprise et a pu dire *Exegi monumentum.* Et dans les siècles futurs, ô Pessard, les bénédictins de l'avenir vous tresseront des couronnes et vous béniront.

Grâce à ce bouquin bien des coins inconnus de Paris nous sont révélés, bien de ces perles perdues dans l'océan parisien sont mises au jour, bien des verrues même que Montaigne aimait tant sont découvertes.

Depuis une trentaine d'années l'amour du Vieux Paris s'est développé. Jadis étaient bien rares ceux qu'intéressait

l'histoire de notre ville, de cette ville où « à chaque carrefour, à chaque rue s'accroche un lambeau d'histoire » (Lettre de Gœthe à Erckmann) où tous les faits même les plus infimes sont grands, où il n'y a qu'à frapper du pied le pavé pour en faire sortir une légion de souvenirs.

Ce sont ces lambeaux d'histoire, ces fragments, ces documents, ces souvenirs que Pessard a classés, catalogués, étiquetés citant les sources et les origines.

Le volume n'est pas d'ailleurs une aride nomenclature de dates, de chiffres, il englobe dans son vaste cadre une infinité de recherches inédites et intéressantes sur Paris, notamment des notices très étendues sur les « enseignes, l'éclairage, les théâtres et bals disparus, les plaques des rues, le pavage, les cimetières, la poste, les diligences, les eaux, les enceintes et divisions successives de Paris, les arbres parisiens, le numérotage des maisons, les modes, les acteurs, etc., etc. » C'est en somme une véritable encyclopédie parisienne où presque toujours l'aridité du texte est heureusement compensée par des citations et des anecdotes puisées aux meilleures sources, de façon à en rendre la lecture agréable et féconde.

Ce remarquable ouvrage qui forme un superbe volume in-8 de 1800 pages est le livre indispensable pour tous ceux — et ils sont légion — qui ont besoin de rechercher une origine, une date, un fait dans cet immense océan paririen.

Editeur, Eugène Frey.

L'Album Lefebvre-Utile. — Rodolphe dans la *Vie de Bohême* a chanté l'*Influence du bleu dans les arts;* on pourrait écrire aujourd'hui un livre sur l'*Influence de l'art dans le commerce.*

La maison Lefebvre-Utile ne se contente pas de vendre d'excellents petits-beurres (Oh combien !) mais elle édite de superbes albums, d'un art charmant, où sont délicieusement *pouretraiturés* nos grands artistes, nos hommes célèbres, nos jolies femmes...

Si l'axiome de droit commercial et maritime : *le Pavillon couvre la Marchandise* est vrai, il faut l'appliquer ici, quel beau pavillon couvrant une marchandise excellente.

Joliclerc, volontaire aux armées de la Révolution, *Introduction et Notes de F. Funck Brentano.* — On a beaucoup disserté sur les volontaires de 1792, les uns en ont fait des héros, *va-nu-pieds sublimes marchant sur le monde ébloui*, les autres des fricoteurs, détalant à la moindre alerte, fuyant à la moindre panique. Si ceux-là avaient lu le volume que vient de publier notre ami F. Funck Brentano : *Joliclerc, volontaire aux armées de la Révolution* ils auraient changé de thèse.

Ce sont les lettres d'un simple paysan du Jura, d'un héros modeste et rude qui dit sur toutes choses sa façon de penser sans déguiser la vérité ; ses lettres sont un chef-d'œuvre de force, de clarté et de simplicité, sans cette fausse emphase du temps, il a le langage du cru, il n'a heureusement pas lu Rousseau. « Il y a, dit G. Deschamps, la verve, la gaité, une forte pointe de sensibilité, c'est alerte et prime-sautier ». Cela sent le vieux terroir comtois.

Ces lettres originales ont été retrouvées au fond d'une vieille armoire de famille. M. Funck Brentano les a précédé d'une introduction fort intéressante où il raconte la vie et les aventures du volontaire jurassien.

Perrin et Cie, libraire-éditeur.

Paris sous Napoléon. — M. de Lanzac de Laborie vient de publier chez Plon-Nourrit une étude fortement documentée et d'un haut intérêt sur la vie parisienne sous le premier Empire.

Dans le second volume il étudie la vie familière de Paris sous Napoléon, aborde les grands faits de l'administration impériale compris entre 1802 et 1812.

Après quelques indications sur le personnel administratif, il trace un fidèle tableau des transformations matérielles de la capitale, amorce plus ou moins voulue des travaux qui devaient donner à Paris sa physionomie actuelle. Le dernier chapitre passe en revue les rues, les quartiers, les théâtres, les restaurants, les cafés, les jardins de plaisir, les maisons de jeux, les lieux publics où se mouvait la société d'alors. La légende anecdotique qui accompagne cet exposé est à la fois pittoresque et sévèrement contrôlée. En somme, l'œuvre de M. de Lanzac de Laborie, par sa claire méthode, sa consciencieuse érudition et la sobriété substantielle de ses descriptions, mérite d'être rangée au nombre des livres de fond les plus attachants sur la cité par excellence et son maître d'un jour, au nom prestigieux.

Plon-Nourrit, Paris, 5 francs.

Le Gérant responsable : A. CALLET

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE — DEPLANCHE, 71, PASSAGE DU CAIRE, PARIS

LA CITÉ

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

ET ARCHÉOLOGIQUE

DU IV[e] ARRONDISSEMENT DE PARIS

Orbem in urbe vidimus
(Vieux dicton Parisien)



5me ANNÉE

N° 19 — Juillet 1906

SIÈGE SOCIAL :

MAIRIE DE L'HOTEL DE VILLE (IV[e] ARR.)

2, Place Baudoyer, 2

PARIS

CONSEIL

Président : M. N...
Vice-Présidents : MM. Georges Hartmann, négociant, président honoraire de divers Syndicats et Sociétés.
Lucien Lambeau, secrétaire chef de la Commission du Vieux Paris.
Secrétaire général : M. Alb. Callet, secrétaire des bureaux, *à la Mairie.*
Secrétaire-adjoint : M. Paul Hartmann.
Archiviste : M. Delaby.
Trésorier : M. Marchal, employé à la mairie du IVe arrondissement (à l'entresol), de 11 à 5 heures.

Membres d'honneur :

MM. Augé de Lassus, publiciste.
Davesne, docteur en medecine.
Funck-Brentano (F.), bibliothécaire à l'Arsenal.
Hallays (André), rédacteur aux *Débats*.
Le Directeur de l'Assistance publique.
Le Directeur du Mont-de-Piété.
Le Préfet de la Seine.
Le Préfet de Police.
Moloch (Colomb), dessinateur.
Sardou (Victorien), de l'Académie Française.
Dardanne, maire du IVe arrondissement.

COMITE DE DIRECTION

Membres de droit :

MM. Failliot, député.
Galli (H.), conseiller municipal.
Jolibois, conseiller municipal.
Piperaud, conseiller municipal.
Roussy (D^r), maire adjoint du IVe arrondissement.
Barbary, maire adjoint du IVe arrondissement.

Membres élus :

MM. Bourdeix, architecte de la Préfecture de Police.
Callet (A.), secrétaire-chef des bureaux.
Couderc, antiquaire.
Delaby, publiciste.
Demmler, docteur en médecine.
Dubois (Paul), sous-chef à la Préfecture de Police.
Fernoux, président de la Société des Architectes.
Flandrin, sculpteur.
Gauthier, vicaire à Saint-Etienne-du-Mont.
Hartmann (Georges), négociant.
Lambeau (Lucien), chef de bureau à l'Hôtel de Ville, secrétaire de la Commission du Vieux Paris.
L'Esprit, sous-chef à la Préfecture de la Seine.
Louar, artiste dramatique.
Moutaillier, imprimeur d'art.
Pagès, juge au Tribunal de Commerce.
Remoissonnet, architecte.
Rey, archiviste-adjoint à la Préfecture de Police.
Riotor (L.), homme de lettres.
Ronsseray, propriétaire.
Sellier, conservateur-adjoint au Musée Carnavalet.

Commissaires du quartier :

Arsenal : MM. Martin, architecte ; Eveno, bibliothécaire.
Notre-Dame : Riotor (Léon), publiciste.
Saint-Gervais : Larmee, architecte ; Prêteux de Voet, architecte.
Saint-Merri : Desnos ; Bordenave, avocat.

LA CITÉ

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHÉOLOGIQUE
DU IVe ARRONDISSEMENT DE PARIS

Orbem in urbe vidimus
(Vieux dicton Parisien)

SOMMAIRE :

5me ANNÉE

No 19 — Juillet 1906

SIÈGE SOCIAL :

MAIRIE DE L'HOTEL DE VILLE (IVe ARR.)

2, Place Baudoyer, 2

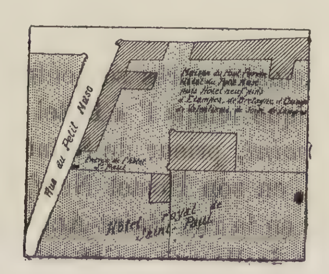
PARIS

L'HOTEL DE MAYENNE

L'hôtel de Mayenne, situé 21, rue Saint-Antoine à l'angle de la rue du Petit-Musc, est un monument qui mérite une étude au double point de vue historique et architectural.

Avant le XIVe siècle, l'emplacement de l'Hôtel de Mayenne, faisait partie de ce qu'on appelait le « Champ de Platres », c'était une décharge de platras.

A cette époque, ce lieu était encore un faubourg; l'enceinte fortifiée traversait la rue Saint-Antoine à la hauteur de la rue de Sévigné par la porte Baudet; en dehors de l'enceinte, on appelait la rue Saint-Antoine, rue du Pont Perrin.



Plus tard, sur l'emplacement de l'hôtel actuel, s'élevait un logis nommé « Maison du Pont-Perrin » (1). Ce pont Perrin, auquel il avait emprunté le nom, était un égout couvert dont on pense avoir découvert quelques vestiges en 1899 (2), lors des travaux du métropolitain.

---

(1) Pour tout ce qui suit, voir Sauval, « Histoires et Recherches des antiquitez de la ville de Paris », ainsi que Fernand Bournon, « l'Hôtel Royal Saint-Paul », thèse soutenue à l'Ecole des Chartes, *Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris*, tome IV, p. 54, 1879.

(2) Commission du Vieux Paris, Procès-verbaux, 1899.

A côté de la maison du Pont-Perrin, existait un autre hôtel appelé « Hôtel Pute y Muce » du nom de la rue sur laquelle il donnait, qui est devenue la rue du Petit-Musc.

Si l'on est certain, que l'Hôtel de Mayenne occupe l'emplacement de ces deux hôtels, il est difficile de fixer exactement leur place respective.

D'après Sauval, *Louis Ier duc de Bourbon en 1318,* acheta « cinq cens livres parisis l'Hôtel du Petit Musc et la maison du Pont-Perrin » accompagné d'un jardin fort grand. Ces deux hôtels ne formèrent plus qu'un seul hôtel qui s'appela Hôtel du Petit-Bourbon.

Quelque temps après, ce logis fut vendu à *Charles V* pour former, avec plusieurs hôtels voisins, « l'Hôtel solennel des grands esbattements » le séjour royal Saint-Paul.

Charles VI rebâtit l'Hôtel du Petit-Musc et le nomma « Hôtel Neuf », son fils *Louis de France*, duc de Guyenne, y demeura fort longtemps ; après l'occupation anglaise, *Charles VII* y fit un court séjour.

Louis XI, le lendemain, après son entrée solennelle à Paris, en 1461, habita quelque temps l' « Hôtel Neuf ». — Dans son *Journal*, *Jean Maupoint,* prieur de Sainte-Catherine, dit : « le roi, s'en vint, dit-il, en son Hostel Neuf, près et au-dessus de l'ostel des Tournelles en la rue Saint-Antoine près de la Bastille et là soupa, et coucha icelle nuit et tint son estat et sa demourance jusqu'au jour de son département de Paris (24 septembre) où maintes joustes et maints tournoiements furent fais devant le roy. »

(1) Il appartint ensuite à *Anne de Bretagne* avant son mariage avec Charles VIII.

Le *prince d'Orange* le posséda ; plus tard on le nomma Hôtel d'Etampes « appelé ainsi, dit Sauval, parce qu'il avait été

---

(1) Le plan de Paris de J. Braun dit *Aux 3 personnages* de 1530, publié en 1572, indique encore le nom d'hôtel de Bretagne. — Le plan dit de du Cerceau 1555, a conservé aussi la dénomination d'hôtel de Bretagne.

à la *duchesse d'Etampes*, maîtresse de François Ier, et à ce que prétendent quelques-uns, ou parce que selon d'autres, à la vérité en plus petit nombre, c'était l'hôtel des anciens ducs d'Etampes. »

En 1554, la *duchesse de Valentinois, Diane de Poitiers* acheta l'hôtel d'Etampes 6.540 livres, aux commissaires députés pour vendre l'hôtel Saint-Paul, « il était entouré de bâtiments et terminé d'un jardin de 21 toises de largeur sur 22 de profondeur. » L'hôtel d'Etampes ne comprenait qu'une partie de l'hôtel Neuf de Charles VI, l'autre partie était habitée par le célèbre architecte *Philibert Delorme*.

L'hôtel de Valentinois est appelé ensuite hôtel de Boissy, peu après, les évêques de Langres y demeurèrent.

Sous Henri III, c'est *Charles de Cossé, duc de Brissac*, qui l'habite ; c'est dans l'hôtel de Cossé (1) qu'en *1578*, *Quelus*, mignon du roi, languit 33 jours à la suite d'un duel ; le roi venait le voir tous les jours et ne bougeait du chevet du lit, il avait promis 100.000 francs aux chirurgiens qui le guériraient.

Devons-nous croire, comme l'écrit Saint-Simon, dans ses mémoires, en 1707 (2) et comme la plupart des auteurs modernes l'ont répété, que l'hôtel, objet de notre étude, « appartenait au fameux chef de la Ligue dont ils (les Lorrains) lui ont chèrement conservé le nom, les armes et l'inscription au-dessus de la porte et, où il est une chambre, dans laquelle furent enfantées les dernières horreurs de la Ligue, l'assassinat de Henri III et le projet de l'élection solidaire de l'infante d'Espagne et du fils de Mayenne en excluant à jamais Henri IV et toute la maison de Bourbon. Cette chambre s'appelle encore aujourd'hui, la Chambre de la Ligue, dont rien n'a été changé depuis par le respect, l'amour qu'on lui a porté. »

Il semble que Saint-Simon se trompe. D'abord pour l'assassinat

(1) Il convient de remarquer que l'hôtel Cossé, aussi bien que ceux qui l'ont précédé, couvrait, non seulement l'emplacement de l'Hôtel de Mayenne, mais aussi celui de la Visitation.

(2) Mémoires de Saint-Simon, édition *H. de Boislile*, tome XV, page 1. Hachette, collection des grands écrivains.

de Henri III, aucun témoignage accuse Mayenne d'avoir été complice de ce crime.

Quant aux conseils où il fut question du mariage de l'infante et du fils de Mayenne, dans ses *Mémoires-Journaux*, Pierre de l'Estoile dit que cette question fut agitée aux Etats tenus *au Louvre* (1) ; on la discuta aussi *chez le Légat* (2), mais jamais il n'est fait allusion à un hôtel habité par Mayenne, rue Saint-Antoine.

De plus, rien n'indique que l'Hôtel de Mayenne fut construit dès cette époque. En effet, les historiens de Paris, au XVII[e] siècle, DU BREUIL, MALINGRE, LEMAIRE attribuent la construction de l'hôtel aux premières années du XVII[e] siècle.

L'on doit insister particulièrement sur le témoignage de DU BREUIL (3) qui vivait dans les premières années du XVII[e] siècle; dans l'édition de 1639 de son *Théâtre des Antiquitez de Paris*, il dit, « dans la même rue Saint-Antoine est un hôtel... bâti par Henri de Lorraine, duc de Mayenne, environ l'an 1613. » Comme l'on verra plus loin, il convient de prendre cette date comme l'année de son achèvement.

Après les mémoires de l'Estoile, Mayenne habite en 1588 l'*Hôtel Saint-Denis* (4), rue des Grands-Augustins ; puis en 1591, il demeure dans l'*Hôtel de Soissons* ou hôtel de la Reine, qu'on appelait alors « hostel des Princesses, parce que ces noms de Roy

---

(1) Mémoires-journaux de Pierre de l'Estoile, édition Lemerre, publiés par Bonnet, Champollion, etc.

Tome VI, page 15, 28 mars 1593, on discute cette question au Parlement.
— — — 50, 30 juillet 1593, la proposition du duc de Feria.
— — — 297, juin 1593, proposition des Espagnols.

(2) Mém. jour. de P. de l'Estoile, tome VI, p. 290-300.

(3) Du Breuil, religieux de Saint-Germain-des-Prés et « parisien » comme il a soin de l'indiquer à la première page de son livre, dans sa première édition du théâtre des antiquitez datée de 1612, il n'est pas fait mention de l'Hôtel de Mayenne.

(4) Sauval confirme le fait en ces termes : « Peu de temps avant les barricades (12 mars 1588) Charles de Lorraine, premier duc et pair de Maienne, vint loger à l'hôtel Saint-Denis. »

et de Royne estaient odieux à Paris (1); nous le voyons en 1593, dans le bel *Hôtel de Nesle* ou de Nevers (2); en 1598, il demeure *rue Saint-Leu-Saint-Gilles* (3). » Le 15 août 1601, « le Roi arrive de Calais à Paris où il ne fust que disner chez M. de Maienne à l'*Hostel de Nevers* (4). »

Jamais il n'est fait allusion à un hôtel rue Saint-Antoine.

La première fois que l'Hôtel de Mayenne est figuré sur les anciens plans rue Saint-Antoine, c'est en 1609.

Il nous est parvenu deux plans de cette année. Celui de *François Quesnel* et celui de *Vassalieu dit Nicolay*, sur ce dernier, même il est écrit en toute lettre « Hôtel du Maine. »

Il est une autre remarque dont il faut tenir compte.

Presque tous les auteurs (5) attribuent à Jean Ier Androuet du Cerceau, les plans de l'hôtel, or, d'après les travaux du baron Henry de Geymuller (6), nous savons que Jean Androuet était mineur en 1602.

S'il est vrai qu'il en fut l'architecte, il est à penser qu'il n'y travailla que quelques années après.

D'après Charles Normand, un paiement fait à Colleyon, laisse penser qu'en 1610 on devait y travailler.

De tous ces témoignages, l'on peut conclure que la construction de l'Hôtel de Mayenne ne fut pas commencée avant le XVIIe siècle, mais qu'elle était déjà avancée en 1609.

---

(1) Mém. de l'Estoile, tome VI, p. 136, 28 nov. 1591.

(2) — — tome VI, p, 37, 10 juin 1593.

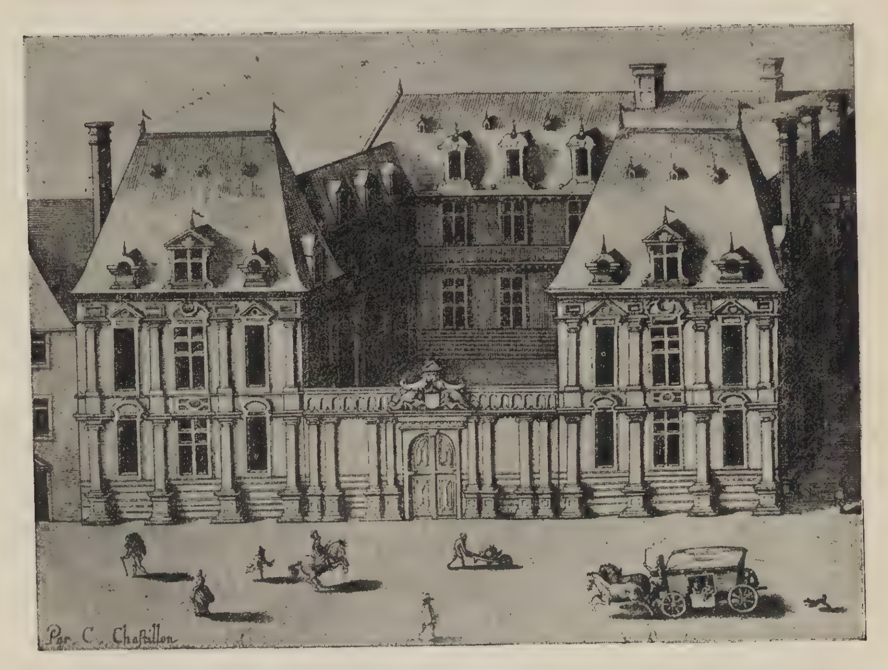
(3) Soc. hist. de Paris, tome IX, p. 76, bulletin. Exploit judiciaire communiqué par M. Dufour, de Corbeil.

(4) Mém. de l'Estoile, tome VII, p. 313.

(5) Encyclopédie de l'architecture et de la construction Planat, tome I, p. 154. Dict. des arch. français, Adolphe Lance....
Sauval dit c'est du Cerceau, sans indiquer de prénom.

(6) Les du Cerceau, leur vie, leur œuvre, par le baron H. de Geymuller, Jules Rouam, 1887. — Jean Ier Androuet du Cerceau, était fils et petit-fils d'architectes célèbres, lui-même fut nommé, en 1617, architecte du Roi. L'on sait qu'à Paris, il construisit plusieurs hôtels, entre autres, l'hôtel de Bretonvilliers, de Bellegarde, celui du Sully, rue Saint-Antoine.

Nous possédons un document précieux qui nous permet de nous représenter, assez fidèlement, l'aspect de l'Hôtel de Mayenne. C'est une gravure de *Claude Chastillon* (1) que nous reproduisons et qui nous montre l'hôtel avant 1616, car Chastillon est mort à cette date.



Du Breuil nous en a laissé une description, « l'hôtel, dit-il, est bâti de belles pierres de tailles et briques, le corps de logis de derrière est fort embelly de belles sales, chambres et antichambres, cabinets, d'un bel escalier, les écuries sont derrière et répondent à la rue qui va aux Célestins. »

Le duc de Mayenne, lieutenant général du royaume sous la Ligue, a-t-il habité l'hôtel de son nom ?

C'est l'opinion admise généralement (2). *Du Breuil* l'attribue

---

(1) Collection des Estampes de la Ville de Paris. « L'Hôtel du Maine, » p. C. Chastillon, 6513. Chastillon, né à Châlons-sur-Marne, 1547, décédé à Paris, en 1616, ingénieur, graveur, topographe du roi, donna les plans de l'hôpital Saint-Louis, a laissé un recueil de vues de France, publiées en 1614.

(2) V. *Sauval*, tome II, p. 123, et tous les auteurs l'ont reproduit.

à son fils *Henri de Lorraine, duc d'Aiguillon.* Ce témoignage contemporain a beaucoup plus de valeur que tous ceux des historiens qui ont pu écrire par la suite.

Le premier propriétaire de l'Hôtel de Mayenne fut donc *Henri, duc d'Aiguillon*, qui prit le titre de duc de Mayenne, à la mort de son père.

Tallemant des Réaux (1) dans ses historiettes, fait de Henri de Lorraine, ce portrait rapide : « C'estait un homme fort bien fait, plein de cœur, plein d'honneur et sur la parole duquel on aurait tout hazardé, il estait en grande réputation, ce n'estait pas un homme d'une grande vivacité d'esprit, mais il avait un grand sens... »..., plus loin il ajoute : « Monsieur de Mayenne a esté regardé du peuple comme descendu de leurs défenseurs de la foy catholique, de sorte, quand il fut tué au siège de Montauban (2) d'un coup de mousquet, dans l'œil, comme il regardait entre les gabions, le peuple de Paris s'esmut et alla brusler le temple de Charenton. » Singulière manière d'exprimer ses regrets.

Henri de Lorraine, duc de Mayenne, étant mort sans postérité, l'hôtel passa à un de ses compagnons d'armes au siège de Montauban, son cousin *Henri de Lorraine, comte d'Harcourt*, comte de Brionne, vicomte de Marsan, sénéchal de Bourgogne, qui avait alors vingt ans. C'était le second fils de Charles Ier, duc d'Elbœuf.

Toujours en expédition, il devait séjourner très peu à l'hôtel du Maine. Il occupa un nombre de charges considérables successivement commandant l'armée de Piémont, ambassadeur en Angleterre, plus tard, vice-roi de Catalogne, il avait été aussi Gouverneur de Guyenne et de Normandie.

Tallemant des Réaux nous dit : « qu'en sa jeunesse, il a fait une espèce de vie de filou ou du moins de goinfre, il avait fait une *confrérie de monosyllabes*, c'est ainsi qu'il l'appelait ou chascun avait une épithète, lui s'appelait « le Rond. »

(1) Tallemant des Réaux, tome I, p. 562.
(2) Le 18 septembre 1621.

Deux belles gravures représentant son portrait ont été conservées, celle gravée par Antoine Masson, en 1667, celle d'Edebinck d'après une peinture de Mignard. Sur ces deux portraits, il porte une perle à l'oreille, c'est pourquoi ses contemporains l'appelaient communément *Cadet la Perle*.



Portrait du Comte d'Harcourt

Aucun souvenir se rapportant particulièrement au séjour du comte d'Harcourt, dans l'hôtel du Maine, n'existe.

Quelques auteurs, s'appuyant sur un passage de Sauval, ont pensé que l'hôtel fut habité par les ducs d'Elbœuf. C'est une erreur, le comte d'Harcourt était bien puiné d'Elbœuf, mais ne pouvait porter ce titre (1).

---

(1) Souvent même le texte de Sauval auquel il vient d'être fait allusion a été mal interprété (v. Hist. de Paris, de Lavallée, de Ménorval, etc...). Sauval disait : « je ne sais si les ducs d'Ebœuf ont eu d'autre hôtel que celui de Maienne et celui d'Ebœuf vendu depuis à Montauron, » (Hist. et recherches des antiquitez de Paris, tome II, p. 124). Plusieurs en ont conclu que, Montauron avait habité l'hôtel du Maine. Le passage de Sauval n'autorise pas cette interprétation. De plus, ce serait contraire à l'histoire même de l'hôtel qui a du être habité jusqu'en 1759 par des princes lorrains. Jusqu'à cette date, on l'appelle toujours Hôtel du Maine ou de Mayenne.

En 1660, le comte d'Harcourt meurt. Qui habite l'hôtel ? Les documents nous manquent. Un contemporain, *Lemaire*, en 1685, après avoir décrit l'hôtel, nous dit bien que d'Harcourt y demeura fort longtemps avec sa famille. *Lemaire* omet de nous indiquer, qui l'habite quand il écrit.

Il nous faut arriver jusqu'à l'année 1703 (1) pour lui trouver un propriétaire. C'était la veuve de François, Marie de Lorraine, comte de Lillebonne, qui était décédé en 1694 (2).

Madame de Lillebonne habitait l'hôtel avec ses deux filles, Béatrix, Hieronyme qui devint plus tard abbesse de Remiremont et sa sœur Elisabeth, veuve en 1704 du prince d'Epinoy. Nous avons un curieux portrait de ces deux personnes dans les mémoires de Saint-Simon. « Toutes deux, dit-il, étaient fort grandes et fort bien faites ; mais, à qui avait du nez l'odeur de ligue, qui leur sortait par les pores... » — « Toutes deux et leur habile mère avaient une position solide et brillante à la cour. »

En 1707, le *prince de Vaudémont* vint loger chez Madame de Lillebonne, sa sœur (3) ; c'était un personnage fameux ; gouverneur du Milanais pour Philippe V, roi d'Espagne, chevalier de la toison d'or.

Le portrait que Saint-Simon nous a fait de lui est peu flatteur. « Il avait hérité de son père Charles IV de Lorraine, de l'esprit d'artifice, de fourberie, d'infidélité et en qui de plus, on ne douterait pas, que l'âme du fameux Protée n'eut passé, si on pouvait s'arrêter aux fables et à la folie de la métempsycose. » Il est vrai que de Sourches, dans ses mémoires, le juge un peu différemment.

---

(1) Grand terrier du roi. — Archives nationales, n° 3 421, « c'est l'hôtel de Lillebonne, 18 avril 1703, » n° 130 de la rue Saint-Antoine.

(2) Le comte de Lillebonne était neveu du comte d'Harcourt. peut être a-t-il habité l'hôtel du Maine, car nous savons qu'il fût enterré dans l'ancienne église Saint-Paul.

(3) C'est à ce propos que Saint-Simon parle de l'Hôtel de Mayenne, le passage a été précédemment rappelé, « cet hôtel appartenait au fameux chef de la Ligue... », plus loin, Saint-Simon appelle l'hôtel du Maine « le temple de la haine contre les Bourbons. »

« Il avait une très bonne mine, il était très agréable sans compter toutes les qualités de son cœur, qui le faisaient aimer et estimer de tous. »

Saint-Simon indique les motifs auxquels il attribue le séjour de Vaudémont chez sa sœur, à l'hôtel du Maine. « Outre l'amitié soigneusement cultivée par le commerce des lettres, soutenues par les grandes vues, l'intérêt de cette union était double ; celui de la grandeur, du crédit, de la considération et celui de l'intérêt ; depuis, que, par la mort du fils unique de Vaudémont, ses nièces devenues ses uniques héritières. » Décidément Saint-Simon n'est pas indulgent pour cette famille.

Au début du XVIIIe siècle, les conditions de la vie s'étaient considérablement modifiées. La disposition et la décoration de l'Hôtel de Mayenne ne répondaient plus au goût et au besoin de l'époque. Aussi, en 1709 (1), jugea-t-on nécessaire de transformer les appartements. C'est ce qu'écrivait, en 1725, Germain Brice (2), « l'Hôtel de Maienne, a été considérablement réparé sur les desseins de *Germain Boffrand* qui y a ménagé avec une très grande industrie, beaucoup de commoditez qui ont rendu cet hôtel plus logeable qu'il n'était autrefois, quoiqu'il eut appartenu à des maîtres illustres. . . . »

Germain Boffrand qui fut chargé des travaux était un artiste d'une très grande valeur. Il avait décoré, trois ans auparavant, l'hôtel de Soubise, actuellement *les Archives nationales*, et il venait d'être admis membre de l'Académie d'architecture.

Vaudémont mourut en 1723, Madame de Lillebonne l'avait précédé de 3 ans dans la tombe et était enterrée à l'ancienne église Saint-Paul.

Il est probable que sa fille, Madame d'Epinoy, habita l'hôtel jusqu'à sa mort en 1748.

En 1736, le *cardinal de Rohan*, évêque de Strasbourg, bénit,

---

(1) Charles Normand, dans son nouvel itinéraire Guide de Paris, dit que c'est en 1708, je ne connais pas ses raisons.

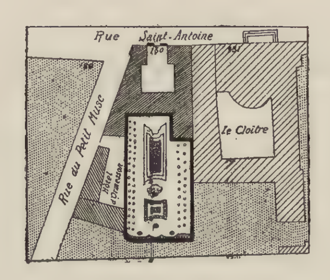
(2) Germain Brice, tome II, page 25. Voir aussi « le Voyageur fidèle, » Léger

dans la chapelle de l'Hôtel de Mayenne, l'union de sa nièce, *Marie-Louise de Rohan* avec le *comte de Marsan, fils du prince de Pons* (1).

Le comte de Marsan meurt sans enfants, en 1744, peut-être sa femme vint-elle habiter à l'Hôtel de Mayenne chez Madame d'Epinoy. Toujours est-il, qu'en 1748, Madame d'Epinoy en mourant fit la comtesse de Marsan sa légataire universelle.

L'hôtel du Maine était sans doute compris dans cet héritage car la *comtesse de Marsan* y demeure. En 1754, elle fut nommée gouvernante des Enfants de France.

En 1759, l'hôtel fut vendu à *Marie François de Paule Le Fèvre d'Ormesson.* Ce changement de propriétaire est très important pour l'histoire de l'hôtel.



Depuis son origine, il avait été habité par des princes lorrains, il avait toujours conservé le nom d'*Hôtel du Maine ou de Mayenne.* A partir de 1759, on l'appellera « *Hôtel d'Ormesson.* »

Marie François de Paule Le Fèvre d'Ormesson appartenait à une famille de magistrats célèbres ; il était *baron de la Queue, seigneur d'Ormesson, d'Amboile, de Noizeau, Chennevières,* localités situées à peu de distance de Paris. Quand il vint habiter l'hôtel, il avait 49 ans ; précédemment il demeurait rue du Pas-de-la-Mule. Il venait d'obtenir par lettres patentes un marquisat ; il était maître des requêtes au Palais de Paris, président au grand

(1) Dict. de la Noblesse, p. de la Chesnaye, Desbois et Badier, 1868, tome XII, p. 440.

Conseil, intendant des finances, chargé de la direction du Temporel de la maison de Saint-Cyr.

Dans l'almanach royal on lit, que les demandes d'admission des demoiselles pour Saint-Cyr devaient être adressées aux bureaux installés dans l'Hôtel d'Ormesson ; c'est là, également, que se réunissait le Conseil de la maison de Saint-Cyr.

Pour remplir sa charge d'intendant des finances, il installa deux bureaux dans l'hôtel : celui du commis Barbier, chargé « du clergé, des tailles ou taillons, de la capitation, des Etats des finances des pays d'Election, de ceux de Franche-Comté, d'Artois, de Flandre, de Haynault, de Metz, d'Alsace ; des Poudres et Salpêtres, des Etapes, des Vivres, des dixièmes de retenue et du Contentieux. » Et celui d'un autre commis nommé Faget, qui s'occupait « du renvoi des placets et mémoires. »

Il y a quelques années, on pouvait voir dans un salon du rez-de-chaussée, plusieurs portraits des membres de la famille d'Ormesson.

Le propriétaire actuel de l'immeuble, le *marquis du Bourg*, les a vendus ainsi que les boiseries qui décoraient cette pièce.

Le fils de Marie François de Paule Le Fèvre d'Ormesson, *Henri François de Paule* aidait son père dans ses diverses charges, lorsque celui-ci mourut en 1744 ; il lui succéda dans ses fonctions d'Intendant des finances et de directeur du Temporel de la maison de Saint-Cyr.

Dès l'âge de 17 ans, il était conseiller au Parlement et maître des requêtes à 19 ans.

La physionomie de l'hôtel ne dut donc pas changer, l'almanach royal indique toujours les mêmes bureaux. C'est seulement en 1782 qu'ils sont transférés rue des Cultures-Sainte-Catherine. Plus tard, Henri François Le Fèvre d'Ormesson demeurera rue d'Orléans au Marais (actuellement rue Charlot).

En mars 1783, lorsque *Joly-Fleury* eut donné sa démission de contrôleur général des finances, Louis XVI appela Henri François Le Fèvre d'Ormesson, pour lui succéder. Son administration ne dura que 7 mois, « cet honnête homme prouva que l'intégrité seule ne suffit pas pour diriger les affaires publiques. »

D'après l'*Almanach de Paris, de Lesclapart, de 1789*, l'ancien Hôtel de Mayenne, alors 222 de la rue Saint-Antoine, est habité par Madame d'Ormesson, tandis qu'au 6, rue d'Orléans, demeure Monsieur d'Ormesson, conseiller d'Etat et Madame. Cette Madame d'Ormesson habitant l'hôtel rue Saint-Antoine est probablement la veuve de Marie François de Paule Le Fèvre d'Ormesson.

L'hôtel d'Ormesson n'a pas été saisi comme bien d'émigré (1).

Sous la Révolution, l'on brisa les armes qui surmontaient la porte cochère (2).

Le 14 fructidor an V, Henri François de Paule Le Fèvre d'Ormesson est revenu à l'hôtel de la rue Saint-Antoine, c'est ce qu'indique une curieuse opposition (3) à la requête de André Vincent, de la citoyenne Adélaïde Labille dit Guyar, et des citoyennes David et Capet, tous peintres, demeurant cour du Muséum (c'est-à-dire au Louvre).

Le 13 avril 1808, Henri François de Paule mourut dans l'hotel (4).

Un ancien libraire, nommé Favart, avait fondé une institution rue Popincourt ; le 9 juillet 1812, il acheta l'hôtel d'Ormesson aux héritiers (5) de Henri François Le Fèvre d'Ormesson pour y transférer sa maison d'éducation.

Favart n'avait pas fait une mauvaise affaire en achetant l'hôtel d'Ormesson ; les gouttières des toits étaient en plomb, le poids en

---

(1) Sommier des biens nationaux, 9e municipalité, l'hôtel d'Ormesson ne figure pas. — Archives départementales et communales de la Seine.

(2) Mémoires de Saint-Simon, p. Boislile et Leceistre. (Hachette) aux annotations.

(3) Archives départementales et communales de la Seine.

(4) Voir Extrait du registre des actes de décès de l'an 1808. — Archives départementales et communales de la Seine.

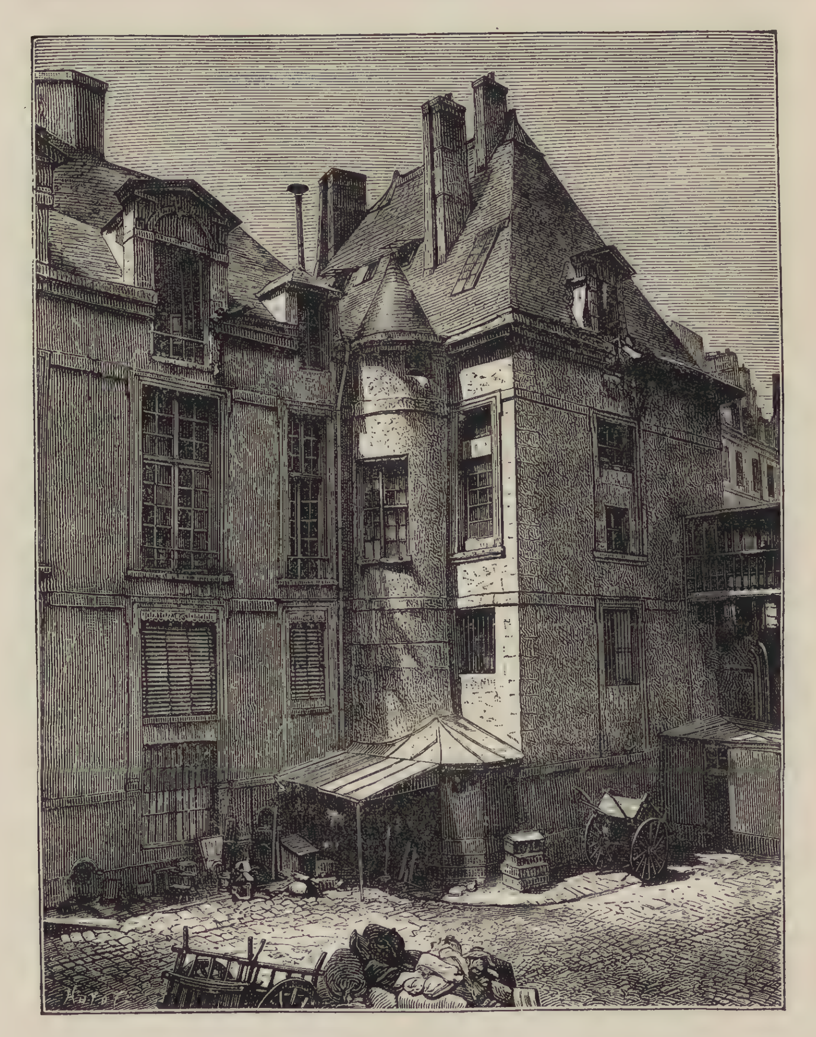
(5) Les héritiers de Henri François de Paule Le Fèvre d'Ormesson, étaient :
Vve Le Fèvre d'Ormesson ;

Marie, Henri, François de Paule Le Fèvre d'Ormesson ;

Anne, Caroline, Léontine François de Paule épouse de Armand, Jacques, René de Maistre. Registre n° 267, Sommier foncier de l'enregistrement.

était considérable; le prix de la vente de ces gouttières atteignit presque la somme qu'il avait dépensé pour acheter l'hôtel lui-même.

L'installation de Favart fut la cause d'une deuxième transfor-



Hôtel de Mayenne

mation de l'édifice, absolument désastreuse au point de vue de l'art. La cour d'honneur, mal entretenue, perdit en grande partie son caractère, çà et là, s'adossèrent aux murs d'affreuses baraques en

planches. Naturellement les jardins furent supprimés et convertis en cour de récréation autour de laquelle s'élevèrent successivement des bâtiments sans caractère, ni ordre.

L'on ne respecta pas davantage la décoration intérieure, au premier étage, où des dortoirs étaient établis, on supprima les boiseries des murs.

Les élèves de Favart étaient conduits au lycée Charlemagne, les études furent prospères, l'institution acquit bientôt la renommée. Elle fut dirigée successivement par le fils du fondateur, Pierre Favart, ancien élève de Normale qui mourut du choléra en 1832; son fils, Charles Favart lui succéda; en 1850, M. Labrousse était directeur et en 1859, M. David. En 1868, des difficultés matérielles obligèrent ce dernier à s'éloigner en province; deux ans après l'institution n'existait plus.

En juillet 1870, l'école des Francs-Bourgeois dirigée par les frères de la Doctrine Chrétienne, quittèrent l'Hôtel du Barry et vinrent s'installer dans l'Hôtel de Mayenne. C'était juste 17 jours avant la déclaration de la guerre.

En 1871, les frères servirent de brancardiers et une ambulance fut installée dans l'institution.

A la suite de lois récentes, les frères ont quitté la maison; mais l'école commerciale des Francs Bourgeois subsiste encore.

L'on peut souhaiter que cette institution reste encore de longues années dans l'Hôtel de Mayenne ; car si elle le quittait, avec la fièvre de démolition actuelle (et des exemples récents le prouvent (1), cet édifice historique, d'un beau caractère architectural serait sérieusement menacé.

Cette façade qui s'étend sur la rue Saint-Antoine et sur une partie de la rue du Petit-Musc, a subi plusieurs transformations. Pour se représenter la disposition primitive, il conviendrait de faire abstraction du corps de logis du milieu, construit il y a quelques années seulement.

L'ordonnance de cette façade avec ses deux ordres de pilastres

(1) L'hôtel du *Grand Veneur*, 60, rue de Turenne.

toscans et ioniques (1), ses lucarnes, son toit élevé, ses hautes cheminées, n'est pas sans majesté.

Ayant poussé la lourde porte d'entrée, l'on distingue des consoles qui soutenaient une ancienne galerie réunissant les deux pavillons latéraux.

Dans *la première cour*, à gauche l'on remarque des arcades fermées, vestiges d'une galerie qui conduisait au grand escalier. Au fond et sur le côté droit, on voit les corps de logis aux larges baies, et aux lucarnes de formes très variées. Près de la porte d'entrée s'élève encore une tourelle en encorbellement, au dessus d'une porte étroite aujourd'hui murée.

Détail curieux, cette cour, construite de pierre de taille a été peinte pour imiter la brique, et la façade où la brique était autrefois apparente est aujourd'hui recouverte d'un badigeon uniforme.

Les cours de récréation de l'école, occupent l'emplacement *des jardins* de l'hôtel. La plupart des bâtiments qui entourent aujourd'hui cette cour n'existait pas ; du corps de logis principal s'avançaient seulement deux pavillons.

Plusieurs anciens plans nous permettent de se figurer avec assez de précision, l'aspect de ces jardins.

Dans le plan de Gomboust en 1650, nous voyons que leur dessin symétrique était formé d'arabesques et dentelles de buis. Ces jardins plantés presque au ras du sol devaient produire un très bel effet des salons du premier étage,

Dans le cours du XVIII[e] siècle, ils furent transformés, c'est ce que montre clairement le plan de Jaillot 1773.

Les arcades conduisaient *au grand escalier* qui est très bien conservé. Un tympan sculpté représentant une Pallas assise au milieu de trophées en surmonte encore l'entrée.

La forme de l'escalier est caractéristique de l'époque, le même mur reçoit tour à tour les deux rampes.

---

(1) Les chapiteaux ioniques, ne paraissent pas exactement semblables entre eux ; les gracieuses guirlandes qui descendent de chaque volute, semblent formées de feuilles d'essences différentes, ce serait un reste curieux de la grande liberté des artistes du Moyen-Age et de Renaissance.

Peut-être les murs de cet escalier étaient-il couverts de tapisserie, ce qui complétait la décoration des voûtes en briques ornées de rosaces de pierres.

En rappelant l'histoire de l'hôtel de Mayenne, nous avons vu qu'en 1709, *les décorations intérieures* avaient été modifiées.

Une seule pièce a conservé quelques vestiges du commencement du XVIIe siècle, c'est un plafond à solives qui a été mis à jour il y a quelques années.

Il existe aussi dans les sous-sols plusieurs salles à voûtes d'arêtes avec pilier central, qui datent également de la construction de l'hôtel.

De la décoration de Germain Boffrand, il reste peu de chose; dans plusieurs salons, des corniches aux gracieuses arabesques, au premier étage quelques panneaux sculptés, des dessus de portes des cadres de glace, dont le dessin très délicat disparaît en partie sous le badigeon.

En 1882, les murs du salon du premier étage situé à l'angle de la rue Saint-Antoine et de la rue du Petit-Musc, étaient encore revêtus de très belles boiseries sculptées et dorées; le propriétaire de la maison, le marquis du Bourg a jugé à propos de les vendre à Cahen d'Anvers.

A peu près en même temps, un salon du rez-de-chaussée fut dépouillé de boiseries également remarquables.

Malgré ces pertes très regrettables, l'hôtel de Mayenne, tel qu'il subsiste actuellement, offre un grand intérêt pour quiconque étudie l'architecture privée des premières années du XVIIe siècle.

Jules Prieur.



LES FOUILLES DE LA CITE



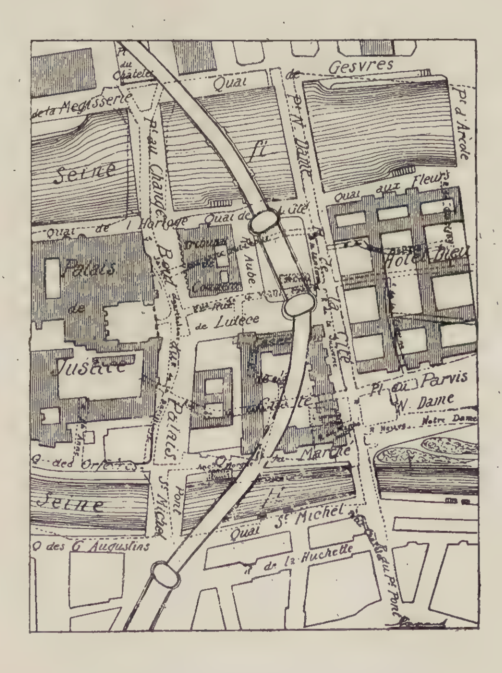
Dans le *Bulletin* de janvier nous avons dit quelles étaient les trouvailles faites dans le tunnel du Métro qui perce d'outre en outre la vieille île de Lutèce, le berceau de Paris. Malgré la grève des terrassiers, on a fait encore de nouvelles découvertes.

A l'angle des rues aux Fèves et de la Vieille-Draperie on a trouvé un mur en pierres énormes portant encastrée une pierre d'encorbellement à pans formant cul-de-lampe et retombée d'arc. Ce sont les restes de

cryptes voûtées datant du XVe siècle. Sont-ce les débris des chapelles souterraines de l'église Sainte-Croix démolie en 1797 et dans l'ancien sol de laquelle on découvrit des vestiges de constructions romaines ?

On a trouvé ensuite, derrière le mur actuel du quai qui a été percé d'une ouverture par où les déblais seront jetés dans les bateaux de décharge, une muraille énorme qui n'est que l'ancien quai.

Dans notre article nous avons fait l'historique de cet emplacement où s'épanouissait dans un luxuriant fouillis de truculentes masures un décor moyen âgeux du plus pittoresque effet : balcons historiés, arabesques de tourelles en fuseau, toits en encorbellement, poutrelles saillantes, caveaux où séchaient des peaux sanguinolentes, où, dans d'énormes cuves cuisait l'infernal pot-au-feu des mégissiers. C'était l'arrière-façade des maisons de la rue de la Pelleterie qui, comme nous l'avons dit, était une juiverie ou ghetto.



Complètons les notes sommaires que nous avons déjà données. Au bout de la rue de la Pelleterie se trouvait l'église Saint-Denis-de-la-

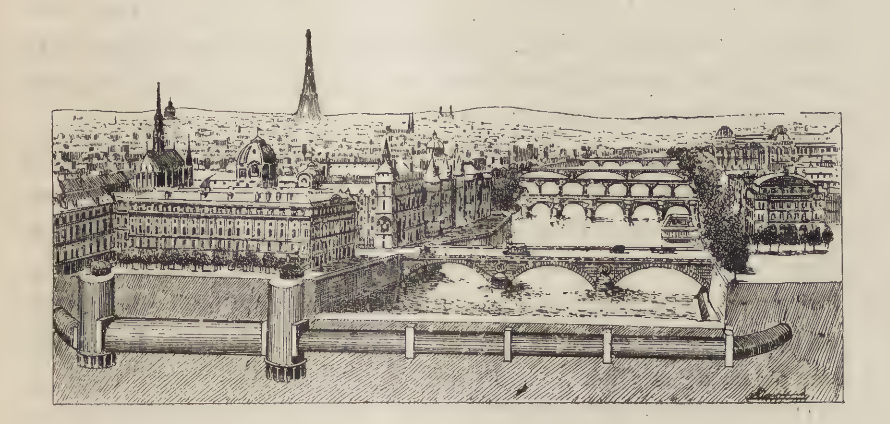
Chartre (1) où Saint Denis fut enfermé avant de faire son légendaire voyage.

Dans les cartulaires et les terriers de Sainte-Geneviève, du XII[e] siècle, on la trouve désignée sous l'appellation de *Macra Madiana* « la petite Madian ». Ces titres font mention des bains et des étuves que les Juifs y avaient dans les maisons donnant sur la Seine, au travers desquelles rampaient cinq ruelles ou passages étroits, dont un seul a subsisté jusqu'à la création du quai actuel, sous le nom de *Port-aux-Œufs*, qui indique assez sa première destination. C'est dans ce quartier qu'on les trouve groupés dès les temps les plus reculés de l'histoire de Paris. Après l'expulsion des Juifs, le roi Philippe-Auguste disposa de leurs biens au profit du fisc, et, par lettres patentes datées de 1183, il donna dix-huit maisons de cet endroit aux pelletiers, moyennant 73 livres de cens. On appella depuis lors la *Pelleterie*, et plus tard la *Vieille-Pelleterie* quand les teinturiers, attirés par la disposition, exceptionnellement favorable à leur industrie, de ces maisons qui surplombaient le fleuve, succédèrent aux pelletiers. On trouve encore dans le grand plan de la Cité de l'abbé de La Grive, de 1754, le tracé particulier de toutes ces maisons. En voici l'énumération, d'après leurs enseignes du XV[e] siècle, indiquées sur le plan archéologique de Berty.

C'étaient : 1° la maison du *Chef de Saint-Denis*, faisant le coin de la rue de la Lanterne; 2° l'*Image Notre-Dame*, sur une ancienne ruelle allant à la Seine; 3° l'*Image Saint-Nicolas*; 4° le *Lion d'argent;* 5° le *Plat d'étain*, maison des étuves; 6° le *Croissant*, sur l'ancienne ruelle du Moulin; 7° l'*Image Saint-Sébastien* et *Saint-Claude;* 8° les *Trois Faucilles;* 9° la *Cloche*, maison anciennement isolée entre deux ruelles ; 10° l'*Écu de France;* 11° l'*Image Sainte-Catherine;* 12° la *Tête noire;* 13° la *Tour Roland*, appelée aussi la tour *Marquefas :* ceci n'est pas une enseigne, mais le nom d'un grand logis qui dépendait, au XIV[e] siècle, de la chapellenie de Saint-Jacques à Notre-Dame, après avoir appartenu au maréchal de Mirepoix ; c'est par un passage pratiqué sous cette maison que la rue du Port-aux-Œufs aboutissait à la Seine; 14° le *Petit Cygne*; 15° les *Deux Anges;* 16° le *Grand Cygne;* 17° les *Singes*, mai-

(1) Prison.

son qui longeait une ancienne ruelle sur laquelle donnait l'arrière-façade de la rue Saint-Barthélemy.



On ignore la date de la construction du mur ou plutôt des murs de soutènement qui supportaient toutes ces maisons en bordure de la Seine et constituèrent en quelque sorte l'ancien quai de la Cité. Il est vraisemblable qu'ils ont été édifiés en même temps que les maisons, dont l'alignement n'était pas d'une régularité parfaite, ce dont témoigne du reste le tracé brisé de cet ancien quai. On sera obligé de le faire sauter par explosions successives de dynamite.

Derrière la statue de Th. Renaudot, rue de Lutèce, les fouilles ont été attaquées à ciel ouvert pour préparer l'enfoncement du caisson métallique. Ces fouilles n'ont traversé qu'un terrain de remblai et de gravois où plusieurs vestiges de murs et de substructions ont été trouvés, entre autres l'ancien pavé de la rue de Constantine et son égout, puis un tronc de colonne en pierre de 1 m. 10 c. de haut sur un diamètre moyen de même dimension. Ce tronc de colonne reposait sur le côté ouest du ciel de la galerie de décharge; il était évidé suivant un diamètre intérieur moyen de 0 m. 70 c. et présentait en plan la forme d'un fer à cheval ayant 0 m. 57 c. d'ouverture au talon. D'après cette forme, on peut admettre qu'on se trouvait en présence d'un tronc de colonne engagée. Ce tronc de colonne est absolument semblable à des débris de même

forme et de même nature exposés au musée Carnavalet parmi les collections lapidaires d'époque gallo-romaine; il n'occupait certainement pas son emplacement d'origine, car il était comme perdu au milieu des remblais et des gravois et ne se rattachait à aucune construction pouvant lui servir de base ou d'appui. Le hasard de démolitions antérieures l'avait sans doute entraîné ou abandonné là; mais qui nous dira de quel temple ou de quel palais il provient?

La dernière trouvaille faite l'a été contre la caserne de la Cité dans le cirque dressé pour l'établissement d'une des stations; c'est un hypocauste gallo-romain, c'est-à-dire un de ces petits calorifères que les Romains, habitués au doux et chaux climat de l'Italie, avaient fait construire pour parer aux intempéries de notre brumeux et froid climat. C'est un hypocauste de ce genre qui faillit asphyxier l'empereur Julien dans son palais de la Cité.

C'est ce poële que les Parisiens frileux baptisaient au moyen âge du joli nom de « chauffe-doux ».

Les dernières fouilles ont fait découvrir d'importantes aubaines archéologiques. La pioche a mis à jour des monuments fort intéressants datant de l'époque gallo-romaine, ce sont des stèles funéraires, en morceaux architectoniques intéressants et en quelques inscriptions. Celles-ci ne sont encore malheureusement qu'au nombre de quatre et ne concernent que des monuments funéraires.

L'une, en parfait état, d'une lettre qui la reporte aux commencements du troisième siècle, a été ainsi relevée par M. Héron de Villefosse :

D(iis) M(anibus)
MAIANÆ MAIORIS FIL(æi) ET APR-
ILLÆ MATRIS IPSA VIVA INSTI (tuit).

Ce qui se traduit :

Aux dieux mânes
Maïana, fille de Major et mère d'Aprilia
s'est elle-même, de son vivant, élevé (ce monument).

Les deux côté de l'inscription sont limités par des *pelta* (boucliers d'amazone) très finement sculptés.

Sur une autre pierre on a trouvé une inscription incomplète renfermant les noms gaulois de Litugena (enfant de la fête) et de Bellicovia ou Belligovia.

La troisième, incomplète, est relative à une dédicace mortuaire faite par des héritiers. Quant à la quatrième, dont M. Héron de Villefosse poursuit le déchiffrement, elle peut servir à déterminer la plus curieuse des pierres sculptées qui ont été exhumées.

On sait que les Gallo-Romains, comme d'ailleurs leurs initiateurs en civilisation, faisaient figurer très souvent sur leurs monuments funéraires une représentation du défunt dans l'exercice de sa profession,

C'est ainsi que les musées lapidaires de France, notamment ceux de Sens et de Saintes, possèdent de nombreuses figurations professionnelles retrouvées, comme à Paris, dans les soubassements des murs d'enceinte élevés à la hâte dans la seconde moitié du troisième siècle avec des pierres provenant de la démolition de monuments ou de cimetières.

Foulons, tisseurs, potiers, menuisiers, constructeurs apparaissent ainsi tels que se comportait l'industrie en France, il y a seize à dix-sept cents ans.

La stèle funéraire de Lutèce, dont le musée Carnavalet ne possède pas encore, croyons-nous de spécimen comparable, est à double compartiment. Dans le bas, un personnage est assis devant une sorte de table ou de comptoir, ayant, face. un personnage dont le corps est mutilé. Dans le haut, un charriot attelé de deux chevaux supporte une sorte de caisse ou cadre en osier (?), que manutentionnent deux personnages.

Le monument est fruste. Il a besoin d'être mieux nettoyé. Peut-être alors, surtout après le déchiffrement, de l'inscription, pourra-t-on déterminer la profession du défunt.

A côté de ces vestiges funéraires, les plus nombreux, figurent des pierres sculptées provenant de monuments. Sur les unes, les sculptures sont fort riches. Sur d'autres, les profils sont simplement ébauchés. Des pierres semblables avaient été déjà trouvées en 1898, rue de la Colombe.

A côté de ces pierres de grande dimension s'en trouvent d'autres, plus petites, ainsi que des fûts de colonnes, des chapiteaux, des rinceaux, et quelques vases ou ustensiles qui sont certainement de l'époque gallo-romaine.

Peut-être, en continuant ces fouilles, le hasard fera-t-il apparaître quelque inscription qui donnera une nouvelle précision sur l'évolution historique de Lutèce. Bien rares, on le sait, sont les documents sur le Paris gallo-romain.

Il devait s'élever là, le long de la grande voie qui traversait Paris, d'Orléans à Amiens, et qui, selon la coutume romaine, était bordée de tombeaux, un Palais ou un temple de grande importance.

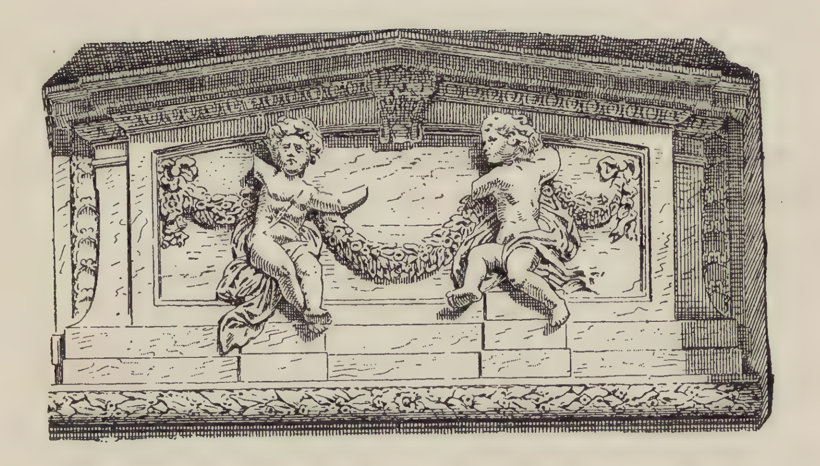
A. Callet.



Ports de Paris

Prochainement les ports de Paris seront pourvus de plaques indicatrices qui modifieront les désignations employées jusqu'à présent dans le public.

Plusieurs ports, comme, par exemple, le quai de l'Hôtel-de-Ville désigné sous les noms de *port des Ormes*, *port de la Grève* et *port du Mail*, étant connus sous plusieurs noms dont aucun ne correspond aux relations voisines, il en résulte de nombreuses confusions pour les riverains usagers. Les plaques indicatrices porteront également des chiffres de fractionnement kilométrique.



Les cœurs de Louis XIII et Louis XIV

On sait que les cœurs de Louis XIII et Louis XIV, ont été ensevelis à l'église Saint-Paul Saint-Louis. Mais que sont-ils devenus ?

A titre de curiosité, nous sera-t-il permis de relater une extraordinaire version de l'enterrement du cœur de Louis XIV à Westminster, sépulture nationale où ne sont, par conséquent, déposés que les souverains et les plus illustres personnages d'Angleterre ? C'est dans un journal français, *Le Monde Illustré*, que nous l'avons recueillie par hasard.

« Un jour, dit le rédacteur de cette feuille, on présenta au docteur Buckland, le cœur authentique de Louis XIV, enlevé au reliquaire des Jésuites de la rue Saint-Antoine, afin d'avoir son opinion sur cette singulière relique.

— C'était quelque chose de sec et de ratatiné, ayant une grande ressemblance avec un morceau de cuir. Le savant docteur examina l'objet

avec la plus grande attention, le flaira longuement, si longuement qu'il l'avala.

Le fit-il exprès ou par inadvertance? On ne l'a jamais bien su. L'aventure fit un bruit énorme ainsi qu'on se l'imagine; mais comme « une restitution » était impossible, l'affaire en resta là.

Seulement quand le Docteur Buckland mourut, les Anglais inhumèrent à Westminster, dans le tombeau des rois, cet homme dont l'estomac avait digéré le cœur de Louis XIV.

C'est pittoresque et dramatique, mais c'est encore là une de ces légendes dont l'histoire est semée à chaque pas. *Le Temps* nous dit ce que sont devenus les deux viscères royaux. C'est aussi macabre, mais plus grotesque.

Un honnête bourgeois de Paris, Philippe-Henry Schunck, habitant, 26, rue d'Artois, Chaussée d'Antin, avisa, dans les premiers jours de février 1819, une affiche annonçant la vente du mobilier et des collections de M. Petit-Radel, ancien architecte, décédé rue Castex, le 7 novembre de l'année précédente. Schunck était curieux de bibelots : il se rendit à la vente, faite par les soins de M. Petit-Cuenot commissaire-priseur; il vit passer aux enchères treize plaques en cuivre qui, d'après les inscriptions qui s'y trouvaient gravées, provenaient des urnes ou jadis avaient été conservés les cœurs de quelques princes et princesses de la famille royale. Un amateur, pour le compte du duc d'Orléans, acheta douze de ces inscriptions : Schunck *poussa* la treizième et s'en rendit acquéreur pour 9 francs. C'était celle mentionnant le dépôt du cœur de Louis XIV.

Très satisfait de se trouver en possession de ce précieux bibelot, Schunck en voulut reconstituer l'histoire, et c'est ainsi que, sous le prétexte d'acheter un tableau, il se fit présenter au peintre Saint-Martin, dont Petit-Radel était l'ami.

Saint-Martin raconta que, à l'époque de la Révolution, lors de la destruction des monuments funéraires qui peuplaient les caveaux de Saint-Denis et du Val-de-Grâce, Petit-Radel, en qualité d'architecte, avait été chargé de surveiller l'opération. Notons ici que Schunck, en rapportant le récit de Saint-Martin, ne fait mention, comme on le voit, que de l'abbaye du Val-de-Grâce et de la basilique de Saint-Denis ; or, le cœur de

Louis XIV ainsi que celui de Louis XIII avaient été déposés à l'église des Grands Jésuites, rue Saint-Antoine ; ils étaient contenus en deux mausolées se faisant vis-à-vis, de chaque côté du sanctuaire, et que supportaient des anges, de grandeur « quasi-nature », en argent doré. L'un de ces monuments était de Coustou ; l'autre avait été modèle par Sarrasin.

Petit-Radel, chargé de surveiller le « démeublement » des églises, convia donc à y assister ledit Saint-Martin et un autre peintre de ses amis, Martin Droling. Tous deux l'accompagnèrent, désireux de se procurer, si possible, de la momie dont ils avaient besoin. La momie est, comme chacun le sait, une couleur brune séchant très lentement, et qui se compose d'aromates provenant des corps embaumés. Au dix-huitième siècle — on disait *mummie* à cette époque — cette matière était d'autant plus recherchée par les artistes qu'elle fournissait, assurait-on, des glacis merveilleux. Celle que vendaient alors les droguistes du Levant provenait des cadavres que les juifs d'Orient conservaient à l'aide d'aromates résineux et de bitume de Judée ; mais on la payait cher et on s'en procurait difficilement.

L'occasion était donc tentante et les deux peintres assistèrent à l'ouverture des urnes où reposaient les corps princiers. Petit-Radel en saisissant un, le proposa à Saint-Martin, disant : « *Tiens, prends celui-là, c'est le plus gros ; c'est celui de Louis XIV.* » Il ne pouvait s'y tromper, puisqu'il gardait pour soi la plaque indicatrice scellée sur l'urne. Saint-Martin paya ce qu'on lui demandait ; il acheta également le cœur de Louis XIII et partit ainsi pourvu. La scène, c'est évident, eut pour théâtre l'église des Jésuites, et c'est bien pour cela que, vingt-cinq ans plus tard, Saint-Martin, prudemment, laissa dans le vague la désignation du lieu où elle s'était passée, de crainte qu'on lui reprochât cette profanation ; en revanche, il parla du Val-de-Grâce, d'où il n'avait rien emporté. C'est là que Droling fit sa provision ; comme il peignait ordinairement des intérieurs dans la manière flamande et qu'il se spécialisait dans le *clair-obscur*, il lui fallait beaucoup de momie : il acheta onze cœurs ; à en juger par les épitaphes qui se retrouvèrent en 1819 à la vente Petit-Radel et que le duc d'Orléans fit acheter, c'étaient ceux d'Anne d'Autriche, de Marie-Thérèse, du duc et de la duchesse de Bourgogne, de Mme Henriette — l'héroïne de Bossuet — ceux du Régent, de la Palatine, de Gaston d'Orléans, de

la duchesse de Montpensier, etc. Droling les emporta à son atelier et les mit en tubes... Le tout passa sur sa palette, car Schunck, poursuivant son enquête, acquit la certitude que Martin Droling, mort d'ailleurs depuis 1817, avait employé la totalité de la momie recueillie par lui aux caveaux du Val-de-Grâce.

Saint-Martin avait eu plus de scrupules. Aprés avoir longtemps hésité il se décida pourtant et entama le cœur de Louis XIV ; celui de Louis XIII resta intact ; même le peintre ne déroula pas la bandelette qui l'enserrait, à laquelle était suspendue une petite médaille. Malheureusement, quand Schunck se présenta chez lui, Saint-Martin ne savait plus où il avait fourré cette relique royale ; il était certain de ne l'avoir ni jetée, ni donnée, ni vendue ; elle devait se trouver dans quelque coin de son atelier, et il promit que dès qu'il aurait le temps, *il la chercherait dans des fouillis !*

En attendant, il fallait assurer la conservation de la parcelle subsistante du cœur de Louis XIV. Saint-Martin consentait bien à s'en défaire, mais « à condition qu'on lui rembourserait ce qu'il avait payé à Petit-Radel ». Schunck se chargea de négocier l'affaire avec l'intendant de la maison du roi. Lui-même offrit à Louis XVIII la plaque gravée qu'il possédait ; Saint-Martin, de son côté, restitua le reliquat du cœur du grand roi et reçut en échange une tabatière d'or, promettant d'apporter tous ses soins à retrouver le cœur de Louis XIII. Un an plus tard, se sentant sur le point de mourir, il fit appeler Schunck et le lui remit en effet, encore entouré de sa bandelette et muni de sa petite médaille. Schunck porta le tout à l'intendant de la maison du roi, en même temps qu'une relation de son enquête que signèrent le duc d'Aumont et le vicomte d'Agoult, premier écuyer de Mme la duchesse d'Angoulême, attestant tous les deux qu'ils avaient connu Schunck bien avant la Révolution, qu'il était incapable d'imposture et trop bon royaliste pour qu'on osât mettre en doute sa parole sur de si respectables objets.

Voilà comment il se pourrait bien que la parcelle aujourd'hui à Saint-Denis et qui d'après M. l'abbé Duperron, ne ressemble en rien à un cœur, fût tout simplement le fragment échappé aux pinceaux de Saint-Martin. Quant aux autres cœurs, ceux de Marie-Thérèse, de la duchesse de Bourgogne, du Régent, de Madame Henriette — quel effet d'éloquence pour

Bossuet ! — quant à ceux-là, ils ne sont pas perdus tout à fait ; mais, dame ! il faut en chercher la trace dans l'*Intérieur de cuisine*, tableau de de Droling, qui est au Louvre.

Oh ! cœur volage du Roi-Soleil qui voltigeait tour à tour de La Vallière à la Montespan, de la Fontanges à Madame Henriette, pour venir se reposer sur le sein de Madame Scarron, tu étais destiné, à aller finir dans un Intérieur de cuisine !

A. C.



L'Hôtel de Rohan

Dans sa dernière séance, le Conseil de Direction de *la Cité* a pris à l'unanimité la résolution suivante signée des membres du bureau :

« Le Comité de Direction de *la Cité*, société d'études historiques et archéologiques du IVe arrondissement, déclare s'associer au grand mouvement d'opinion qui se manifeste dans le public parisien et demande la conservation de l'Hôtel de Rohan que l'Imprimerie nationale va quitter et des œuvres d'art qu'il renferme et son *rattachement* à l'Hôtel des Archives. »



Les anciens jardins du IVe arrondissement

La physionomie de Paris, au XVIIe siècle, était plutôt celle d'une grande ville de province. Une population dense et affairée s'agitait dans les rues étroites de la Cité et des quartiers du centre, mais il ne fallait pas aller bien loin pour trouver de la verdure, une campagne calme et riante. C'était le temps où ce bon Monsieur des Yveteaux, qui avait une maison et un beau jardin à peu près au milieu de la rue Bonaparte actuelle, était appelé, à cause de son habitation reculée, « l'homme du bout du monde » ou encore « le dernier des hommes », comme nous l'apprend cette mauvaise langue de Tallemant des Réaux (1).

La périphérie de la capitale était alors tout entière occupée soit par des cultures légumières, soit par les immenses jardins des communautés religieuses et des hôtels particuliers. Peu à peu ces jardins furent englobés dans la grande ville et, cependant, Paris en a conservé de beaux restes jusqu'à une époque assez rapprochée de nous. Bien diminués déjà,

(1) *Historiettes*, LVI, p. 342, éd. Monmerqué.

ils ont été finalement submergés par les constructions lorsqu'au milieu du siècle dernier la capitale prit une soudaine et prodigieuse extension.

Les quartiers du Marais, Saint-Paul et de l'Arsenal se sont distingués dans l'ancien Paris par l'étendue et la beauté de leurs jardins. Là furent construits sous Henri IV et sous Louis XIII, quantité d'hôtels de l'aristocratie et de la finance. Il fallait de l'espace et de la verdure autour de ces somptueuses demeures. Tout édifice a besoin d'un cadre pour faire valoir ses lignes architecturales : ce cadre c'est le jardin ; c'est pourquoi nos pères, qui ne manquaient pas de sens esthétique, tenaient beaucoup à encadrer leurs constructions dans de vastes jardins. Les prix inabordables des terrains urbains ne nous permettent plus d'en faire autant, du moins dans les grandes villes !

Bornant nos recherches aux anciens jardins situés sur l'emplacement du 4e arrondissement actuel, nous nous proposons de rappeler, dans cet article, le souvenir du superbe jardin de l'hôtel de Lesdiguières, rue de la Cerisaie, de ceux du couvent des Célestins et de l'Arsenal, enfin du jardin de l'hôtel d'Aumont, situé rue de Jouy, où s'est installée la Pharmacie centrale, qui étaient dans toute leur splendeur vers la fin du XVIIe siècle et sur lesquels nous avons pu réunir quelques intéressants documents.

Avant d'entrer en matière, on nous permettra de donner un aperçu général du style de ces jardins qui différaient sensiblement des nôtres. En effet, nous y chercherions en vain nos corbeilles et massifs de fleurs et même nos plantes d'ornement les plus usuelles : géraniums, cannas, dahlias, bégonias, etc.

Chaque peuple, chaque siècle, a son genre de jardin qui répond aux habitudes d'une race ou d'une époque.

A la fin du 17e siècle, tout jardin qui se respecte est dessiné dans le style régulier dit « à la française » dont Le Nôtre est le créateur et le Parc de Versailles le plus parfait modèle. L'aspect de ce jardin aux lignes géométriques est sévère, majestueux. Il est « grand seigneur », bien adapté par conséquent aux mœurs solennelles du siècle de Louis XIV. La ligne droite prédomine. Rien de la coquetterie de nos jardins anglais aux allées gracieusement contournées, aux pelouses doucement vallonnées, style qui s'harmonise peut-être mieux avec l'étendue restreinte des jardins modernes et surtout avec la simplicité de la vie familiale de notre époque.

Décrire un jardin à la française, c'est les décrire tous : toujours, les mêmes allées droites, bordées de charmilles tondues en forme de murailles. Çà et là, de grands vases et des statues représentant des personnages mythologiques. Des tapis de gazon rectangulaires, des boulingrins entourés de plates-bandes ornées d'ifs taillés ou de thuyas. En fait de fleurs, des tulipes, jacinthes, anémones, œillets, auricules, renoncules, pivoines, lis, etc. Près de l'habitation, les parterres en broderie, ainsi appelés parce que les rinceaux dessinés par le buis dont ils étaient plantés imitaient sur la terre les broderies des étoffes, produisaient, vus des fenêtres, un effet vraiment riche (Fig. 1). Mais il est un autre genre de décoration qui jouait un rôle prépondérant, surtout dans les jardins des grandes maisons seigneuriales que nous nous proposons de décrire. Ce sont les berceaux de treillage et les portiques treillissés, sortes de pavillons ou d'arcs de triomphe de proportions monumentales, construits en fer et en bois selon les divers ordres de l'architecture, avec pilastres, entablements, frontons et chapiteaux. Jamais le luxe des treillages, genre d'ornement qui est aussi ancien que les jardins eux-mêmes, n'a été poussé aussi loin qu'au 17e siècle. Ces ouvrages de menuiserie étaient peints, dorés, ornés de vases de fleurs. Dans des niches, se détachaient sur fond sombre les blanches statues des dieux et des déesses de l'Olympe. Dezallier d'Argenville dit qu'on vit pour la première fois les treillages, berceaux et portiques prendre des proportions grandioses au château de Clagny, construit par Hardouin Mansart en 1675, pour Madame de Montespan. « Des hollandois habiles dans ces sortes d'ouvrages et mandés par le Roy y furent employés » (1).

On signalait surtout les treillages du château de Chantilly, qui avaient coûté 20.000 écus au prince de Condé.

A Paris, les portiques de treillage de l'hôtel de Condé, celui du jardin de M. de Montigny étaient renommés. Les recueils de planches gravées de Pérelle et Marot (2) représentent ces luxueux ouvrages dont la mode se conserva durant tout le 18e siècle. Les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, de M. le marquis de Prulmz, en constatent l'aban-

(1) *Voyage des environs de Paris*, 1755, p. 148.

(2) Bibl. Carnavalet ; *Recueils*, nos 1.529 et 11.743.



Fig. 1. — Parterre en broderie

don seulement vers 1782, à cause de la dépense considérable que causent la construction et l'entretien de ces treillages.

Lorsqu'une mode est durable, on peut hardiment affirmer qu'elle offre certains avantages. En effet, dans les jardins plus ou moins limités des hôtels parisiens, grâce aux proportions monumentales des portiques et ouvrages treillissés on pouvait masquer la nudité des murailles voisines. Un beau portique, édifié à l'extrémité d'une avenue, formait en outre un fond de tableau précieux pour un jardin qui manquait naturellement de perspective. Pour se procurer un point de vue, on avait encore une autre ressource, celle d'employer les perspectives peintes sur toile, procédé plus économique. Un paysage peint sur toile et tendu sur châssis à la manière d'un décor de théâtre pouvait se placer et s'enlever aisément lorsqu'on voulait préserver la perspective artificielle des injures du temps. Nous reproduisons (Fig. 2) une perspective peinte qui ornait le jardin de l'hôtel d'Aumont, d'après une planche gravée, très rare, des Recueils cités plus haut.

A tout seigneur, tout honneur! Parlons d'abord des beaux jardins de l'hôtel de Lesdiguières, dont l'entrée se trouvait rue de la Cerisaie (1) qui fut ouverte sous François Ier, sur l'emplacement d'une allée de cerisiers de l'ancien hôtel royal de Saint-Paul.

Au XVIIe siècle, la rue de la Cerisaie n'était qu'un cul-de-sac conduisant à la porte du Petit-Arsenal qui délimitait les jardins de l'hôtel Lesdiguières sur le côté Est. Ceux-ci, d'après le plan de Gomboust (vers 1650), s'étendaient au Nord jusqu'à la rue Saint-Antoine.

Nous ne ferons pas l'historique de l'hôtel de Lesdiguières. Il nous suffira de rappeler qu'il fut bâti par Sébastien Zamet, célèbre financier italien, ami de Henri IV. A l'histoire de cet hôtel, sont liés les souvenirs de la fin tragique de Gabrielle d'Estrées et du séjour qu'y fit le csar Pierre-le-Grand en 1717. Henri IV vint si souvent prendre ses ébats dans la maison du financier, qu'on l'appelait « l'hôtel des Amours du Roi ». Sauval a donné une description de cette demeure, une des plus vastes de Paris (2). Madame de Sévigné, qui fréquentait chez Madame de Les-

(1) Emplacement des n°s 10 et 12 actuels, d'après Lefeuve.
(2) *Antiquités de Paris*, t. II, p. 126, 146.

diguières, dit que c'était un Palais, mais critique la difficulté d'accès et la solitude de l'endroit (1). François de Bonne, duc de Lesdiguières, connétable de France, avait acheté cet hôtel en 1614, des héritiers de Zamet et bien qu'il soit passé en différentes mains, il garda toujours jusqu'à sa destruction, en 1741, le nom d'hôtel de Lesdiguières.

D'après Germain Brice, le seul historien de Paris qui consacre quelques lignes au sujet qui nous intéresse, « le jardin de l'hôtel de Lesdiguières est à la vérité d'une étendue médiocre et assez bornée, mais le terrain en a été ménagé avec tant d'art et d'industrie que la plupart des beautez des plus spacieux s'y rencontrent dans une disposition très ingénieuse » (2). Pour décrire plus amplement cet ancien jardin où la main de l'homme avait dû remédier à l'absence des beautés naturelles, il nous faut recourir à l'intéressante *Relation de voyage* du docteur anglais Martin Lister qui accompagna le comte de Portland envoyé en ambassade en France en 1698, par le roi Guillaume, après la paix de Ryswick. Les minutieux détails que donne Lister sur tous les grands jardins de Paris qu'il a visités ont une réelle valeur, car ce savant anglais était un amateur et un connaisseur en fait de jardinage. Ce sont des détails qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

« L'hôtel de Lesdiguières, situé rue de la Cerisaie, dit-il, est la seule maison, à Paris, que j'aie vue tenir comme il faut et avec propreté dans toutes ses parties, jardin et le reste.

« Le jardin étoit orné de plusieurs ouvrages de treillage ; celui du fond étoit fort noble et avoit coûté dix mille livres ; un autre en avoit coûté six mille. J'en remarquai un plus petit, et le seul que j'aie vu ainsi, tout en feuillages de fer peint en vert. Il y avoit aussi de grands vases de même sorte sur des piédestaux.

« Les fontaines de ce jardin, quoique petites, estoient curieuses, ornées convenablement et d'un charmant effet quand leurs eaux jouaient.

« La première cour étoit ornée de caisses d'énormes lauriers-thyns ; et dans le jardin il y en avoit d'autres taillés en pyramides carrées. Avant de quitter le jardin, on nous fit visiter, dans un parterre ombragé, le

(1) *Lettres*, t. x, p. 467 ; éd. Hachette.

(2) *Description de Paris*, 6e éd., t. II, p. 112.

tombeau d'une chatte. Une chatte de marbre noir est couchée sur un coussin de marbre blanc, dont les franges et les glands sont dorés; il est porté sur un piédestal carré de marbre noir. Sur une des faces de ce marbre est écrit en lettres d'or :



Fig. 2. — Perspective peinte à l'hôtel d'Aumont

« Cy gist
« Ménine, la plus aimable et la plus aimée
« De toutes les chattes »

Sur l'autre face :

« Cy gist une chatte jolie,
« Sa maîtresse qui n'aima rien,
« L'aima à la folie.
« Pourquoy le dire? On le voit bien...

« Ce n'est pas le premier exemple de cette espèce de folie : j'en ai vu en Angleterre, et l'histoire nous en fournit plus d'un autre. Blâmez-moi d'avoir copié cette épitaphe, je le veux bien (1). »

Non, nous ne blâmerons pas Lister des minutieux détails qu'il nous donne, avec quelque appréhension de la critique. Il n'avait pas tout à fait tort d'ailleurs, car on publia à Londres une parodie de son voyage, justement à cause de cet esprit d'observation qui rend son ouvrage si précieux aujourd'hui pour la connaissance du Paris à la fin du XVIIe siècle.

Le tombeau de l'heureuse Ménine, élevé par sa maîtresse Paule-Françoise-Marguerite de Gondi, duchesse de Lesdiguières, a eu dans son temps une certaine célébrité à cause de l'originalité du fait. Piganiol de la Force et quelques autres auteurs en ont parlé. De nos jours il étonnerait moins. Le cimetière des chiens, à Neuilly, nous a habitués à ces sortes de monuments aux inscriptions quelquefois touchantes et souvent... amusantes. Aimons les bêtes, soit, mais pas trop! L'épitaphe si naïvement égoïste de la chatte aimée de Madame de Lesdiguières, nous suggère un rapprochement : Voltaire qui, lui non plus, n'aima jamais personne, eut aussi une passion pour un animal... un vieil aigle déplumé qu'il nourrissait à Ferney. Passons.

Le monument de Ménine a dû attirer des visiteurs jusqu'à la destruction du domaine des Lesdiguières, vers le milieu du XVIIIe siècle. Sa maîtresse, que Lefeuve signale comme une femme lettrée (2) avait épousé en 1675 François Emmanuel de Bonne, duc de Lesdiguières. Elle décéda en 1716. D'après *Paris à travers les âges,* on aurait découvert lors de l'établissement du boulevard Henri IV, au cours des travaux de terrassement un petit tombeau d'une gracieuse architecture. C'était le tombeau de Ménine!

De 1737 à 1741, les jardins de l'hôtel de Lesdiguières furent réduits considérablement. François de Neuville, duc de Villeroy, auquel il était échu par succession, en vendit une partie à des particuliers. La rue de

---

(1) *Voyage de Lister à Paris en 1698*, p. 171, trad. Sermizelles, Paris, 1873. In-8°.

(2) *Anciennes Maisons de Paris*, t. II, p. 312.

Lesdiguières date de cette première aliénation. Puis les religieuses de la Visitation de Sainte Marie qui se trouvaient très à l'étroit dans leur propriété limitrophe de l'hôtel de Lesdiguières, achetèrent aussi une notable partie du jardin pour agrandir le leur (1).

La rue Castex, ouverte en 1805, sillonnerait aussi l'emplacement des jardins de cet hôtel historique. Un dernier détail que ne donne pas Lister. Nous savons par le *Livre commode des Adresses de Paris pour 1692*, que le constructeur des portiques et des treillages du jardin décrit plus haut avait nom Carpentier. Cet artiste dirigeait alors le jardin de l'hôtel et sa réputation de spécialiste dans la construction des ouvrages treillissés l'a fait figurer dans le précurseur du *Bottin* actuel.

Traversons la rue de la Cerisaie. Nous voici dans le couvent des Célestins, une des plus riches maisons religieuses de Paris. Jaillot dit que les Célestins s'établirent en ce lieu en 1352. Le voisinage de l'hôtel Saint-Pol leur valut les bienfaits de Charles V. Le roi posa la première pierre de la Chapelle des Célestins le 24 mars 1367. Cette église était célèbre au XVIIIe siècle par la foule de tombeaux de personnages considérables qu'elle renfermait.

Le jardin des Célestins, très spacieux, se trouvait compris entre la rue du Petit-Musc et les murs de l'Arsenal.

C'est encore à une Relation de voyage que nous nous adresserons pour connaître le jardin des Célestins. MM. de Villiers, gentilshommes hollandais, qui visitèrent Paris en 1657-1658, ont laissé un intéressant journal (2). Le 16 avril 1657, ils rencontrèrent à la porte des Célestins le carrosse de l'Ambassadeur de Hollande, avec lequel ils entrèrent au couvent : « Nous en vismes par cette occasion le jardin, car l'y estant allés joindre nous nous y pourmenasmes avec luy. Il est sur le derrière du couvent. On trouve d'abord des berceaux de vignes et ensuite de grandes allées de hêtres qui sont fort bien entretenuës et tonduës avec soin. Après y avoir faict quelques tours, le père prieur vint faire le compliment de la part du couvent à son Excellence, et luy offrit la dispo-

---

(1) Jaillot. *Recherches historiques. Quartier Saint-Paul*, p. 21.

(2) *Journal d'un voyage à Paris 1657-1658*, publié par Faugère, p. 120. (Paris, 1862, in-8.)

sition entière de tout ce qui estoit en leur pouvoir. Il nous instruisit de toutes les beautez des fleurs qu'on y void en quelques petits jardins qui sont affectés au divertissement des pères les plus estimés parmy eux et qui aiment le plus à cultiver la terre. Du costé droit en entrant, il y en à un qui est tout à fait propre et joly; on y voit quantité de petites grottes accompagnées de statuës de bois, et de fontaines artificielles que le père à qui appartient ce petit jardin fait jouër, et il nous en donne le plaisir. Tout cecy est entourné (*sic*) d'une grande muraille qui faict le clos du couvent qui est l'un des mieux rentés et des plus anciens de ce royaume. »

Voilà bien un jardin de l'ancien genre et tel qu'on les aimait sous Henri IV, avant que le bon goût de Le Nôtre n'ait fait justice de ces puérilités : des petites grottes de coquillages ou de rocailles ornées de vilains bonshommes. Les surprises hydrauliques, une mode italienne, une bien vilaine mode, qui consistait en jets d'eau dissimulés, partant traitreusement dans les jambes des visiteurs et... des visiteuses.

Dans son *Journal de voyage*, Montaigne relate le plaisir qu'il éprouva, dans un château près d'Augsbourg, en Allemagne, à voir jouer un de ces appareils dissimulé près d'une pièce d'eau :

« Au travers de ces ais, dit-il, il y a force petites pointes qui ne se voyent pas. Cependant que les dames sont amusées à regarder ce poisson, on ne faict que lâcher quelque ressort : soudain toutes ces pointes élancent de l'eau menue et roide jusques à la teste d'un homme et remplissent les cotillions des dames... »

L'Arsenal occupait l'immense espace compris entre la rivière, la Bastille et les remparts. Les bâtiments, magasins, fonderies de canons n'occupaient qu'une minime partie de ce terrain. Henri IV y fit établir un jardin public ; il traça des parterres, planta des allées d'ormes. Ce lieu devint une promenade très fréquentée des Parisiens qui trouvaient là de l'ombrage et une vue très agréable. Lister trouve le jardin de l'Arsenal mieux tenu et plus vaste que celui du Palais-Royal. « Il a la vue des champs, dit-il, et donne sur les remparts ; la beauté de ses promenades y attire beaucoup de monde. » Cela explique une épigramme de Cl. Le Petit sur l'Arsenal, dans son *Paris ridicule* :

« Le sujet quadre-t-il au nom ?
« On y compte plus de mille arbres
« Et l'on n'y voit pas un canon. »

Du jardin de l'Arsenal, on avait aussi une belle vue sur le Cours hors la Porte Saint-Antoine qui fut la promenade à la mode pendant une bonne partie du XVIIe siècle. Une pièce rimée, datée de 1630, *La promenade du Cours* (1) dépeint le va-et-vient des carrosses et du beau monde sur le Cours, à certaines heures de la journée et, par occasion, quelques vers assez plats, sont consacrés au jardin de l'Arsenal :



« Entrons dans ce palais de Flore,
« Où son soin entretient des fleurs,
« Avec de plus vives couleurs,
« Que les lumières de l'Aurore.
....
« Ce champ de tulipes diverses,
« Retire l'âme du soucy,
« Et plusieurs viennent perdre icy
« La mémoire de leurs traverses. »

(1) Fournier. *Variétés hist. et litt.*, t. IX, p. 125.

Entre les murs de l'Arsenal et la Seine, Henri IV avait fait établir aussi un *Mail,* belle plantation d'ormes, sous l'ombrage desquels les amateurs de ce jeu d'adresse à la mode pouvaient se livrer à leur plaisir favori (emplacement du quai Morland actuel).

Quittant le quartier de l'Arsenal, nous accompagnons encore le voyageur Lister, rue de Jouy, à l'hôtel d'Aumont, aujourd'hui Pharmacie centrale, et qui était alors un des plus beaux hôtels de Paris. Construit ou agrandi par François Mansart, pour Antoine d'Aumont, maréchal de France et gouverneur de Paris, le jardin de cet hôtel était assez remarquable pour que Lister lui ait consacré une notice dans son *Voyage*:

« La salle à manger, dit-il, donne dans la serre. Les orangers paroissoient avoir souffert, et leurs feuilles étoient flétries; cette serre étoit deux fois trop grande.

« Le treillage au bout du jardin étoit orné de dorures, avec un pavillon au milieu, sous lequel étoit une statue antique romaine bien conservée.

« Ce treillage qui est grand, est ouvragé avec tant de variété, qu'on le prendroit pour quelque filigrane. La peinture verte qu'on donne aux treillages ne réussit pas également partout : tantôt c'est trop jaune, tantôt d'un vert sale, tantôt encore d'un vert bleuâtre, au lieu de la belle couleur d'herbe verte qu'il faudroit. Pour l'obtenir, il faut d'abord donner une couche de jaune, et ensuite en appliquer une de vert de montagne ou d'arménie. Le grand avantage de ces treillages dans les villes, outre la beauté de leur travail, c'est de cacher le vilain aspect des murailles des maisons voisines.

« Il y avoit dans ce jardin beaucoup de figuiers d'une belle venue dans des caisses carrées; et des parterres remplis de fleurs, chaque espèce à part : d'un côté les tulipes, et d'autre part les jonquilles, les renoncules, les asphodelles, etc. » (1).

Germain Brice consacre aussi quelques lignes au jardin de l'hôtel d'Aumont :

« Le jardin, dressé d'une manière agréable, est orné dans le goût de

(1) *Voyage de Lister*, p. 169.

l'antique, chargé de bas-reliefs et de sculptures. Il y a aussi une Vénus, d'Anguier, (célèbre sculpteur), à demi-couchée, et une figure antique assez bien conservée. » (1).

Dans la seconde moitié de XVIIIe siècle, le jardin de l'hôtel, comme on le voit, n'avait plus le même caractère. Les portiques de treillage n'existaient plus sans doute. Comme toutes les choses humaines, le jardin subit la même évolution que les idées et les goûts. En somme, c'est le progrès !

Nous ferons remarquer, en terminant cette notice, que la bonhomie des mœurs du vieux temps, donnait libéralement accès, dans presque tous les jardins de Paris, à ceux que l'on appelait des « honnêtes gens », c'est-à-dire aux personnes d'allures et de mise convenables. Ici, nous citons Sauval : « Tous les jardins des hôtels particuliers et des couvents d'hommes sont ouverts aux honnêtes gens. Ceux des monastères de filles sont et bien peignés et bien propres, mais la porte en est fermée à tout le monde. » (2).

Le jardin des Tuileries et celui de l'Arsenal étaient publics, avec une restriction cependant. L'entrée en était rigoureusement interdite « aux laquais et à la canaille ». Il peut sembler singulier aujourd'hui de voir la domesticité des grands seigneurs aussi mal traitée, mais ceux qui ont lu les *Mémoires* des XVIIe et XVIIIe siècles, ne s'étonneront pas de voir la classe des laquais de cette époque, placée sur le même rang que la canaille.

G. GIBAULT.



(1) *Description de Paris*, 6e éd., t. II, p. 30
(2) *Antiquités*, t. III, p. 45.



ÉPHÉMÉRIDES DU IVe

Il y a cent ans — en 1806

Mois d'Avril.

— 6. — Dimanche, jour de Pâques, messe solennelle en musique à Notre-Dame.

On joue au théâtre du *Marais*, rue Sainte-Catherine (rue de Sévigné) ; au théâtre *Mareux*, rue Saint-Antoine (rue Tiron) ; au théâtre de la *Vieille rue du Temple*, en face la rue des Blancs-Manteaux.

— 10. — Le théâtre de la *Cité*, vis-à-vis du Palais-de-Justice, donne une représentation extraordinaire au bénéfice de M. d'Herbonville.

— 11. — Des bateaux chargés de fûts d'eau-de-vie et de vins ayant sombré par suite de la débâcle de la Seine, les intéressés sont invités à se rendre au Port Saint-Paul où les épaves sont réunies, et à s'adresser à l'Inspecteur général de la Navigation, dont le bureau est quai de la Liberté, n° 16 (île Saint-Louis).

— 14. — Les avocats font un service à l'église Saint-Paul, en mémoire de leur célèbre confrère Tronchet qui demeurait rue Pavée-au-Marais, n° 6. Après la cérémonie religieuse, ils se sont réunis dans la bibliothèque du lycée Charlemagne où M. Delamalle prononça l'éloge du défunt.

— 20. — L'imprimeur de l'Almanach impérial présente l'exemplaire de 1806 à l'Empereur. On remarque dans cet annuaire le changement de

numérotage des maisons; il a lieu dans un nouvel ordre, par rues au lieu d'être par sections de quartiers.

— 30. — Les principales pièces représentées dans les théâtres de nos quartiers : du *Marais*, de *Mareux*, de la *rue Vieille-du-Temple* ont été : *Esther*, *Phèdre*, *Florian*, l'*Esprit de Contradiction*, l'*Enfant prodigue*, les *Visitandines*, *Esope à la cour*, le *Billet de logement*, le *Consentement forcé*, *l'Intrigue sur les toits.*

Mois de Mai.

— 2. — Décret ordonnant que l'eau coule à Paris, jour et nuit, dans toutes les fontaines, pour rafraîchir l'atmosphère et laver les rues. A cet effet, la pompe Notre-Dame doit alimenter 29 fontaines, dont celles de la rue Maubuée, de la rue Sainte-Avoye, du Marché-Saint-Jean, des rues des Blancs-Manteaux, de Sainte-Catherine, de Saint-Antoine, vis-à-vis des Jésuites, des Tournelles, etc.

Ce décret ordonne l'érection de nouvelles fontaines, dont une au pied du regard Saint-Jean à Notre-Dame et une autre au pied du regard de la rue des Lion-Saint-Paul.

— 3. — Toutes les maisons qui fermaient l'enceinte de l'ancienne Bastille, depuis la rue de la Contrescarpe jusqu'au passage de l'Arsenal, rue Saint-Antoine, sont démolies, ainsi que la seule voûte qui restait de cette forteresse, et les murs de séparation de la courtine.

Maintenant cette place immense est ouverte au public dans l'alignement du boulevard projeté. — Au moyen de cette nouvelle ouverture on peut, sans rencontrer d'obstacles, faire le tour de Paris par les boulevards en franchissant les deux nouveaux ponts. (*Journal de l'Empire.*)

—4. — Décret promulgant un brevet pour 10 ans au sieur Laurent Fougerolle, rue de la Vieille-Draperie, inventeur de cheminées en faïence.

— 5. — M. Lebrun, membre de l'Institut, publie *Les Prodiges de l'imagination* — ou les Conquêtes de l'Homme sur la Nature, — chez Guyon. Maisons et Gervais, éditeurs, vieille rue du Temple, nº 47.

— 8. — M. Doulcet-Deligny, directeur de la Caisse d'escompte, hôtel Jabach, rue Saint-Merry, adjoint au maire, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— 10. — Les travaux pour l'ouverture du boulevard Bourdon ont été poussés avec tant de célérité, que déjà les arbres du jardin de l'Arsenal les édifices et les murs de séparation qui se trouvaient dans l'alignement sont abattus, les décombres enlevés, les terrains nivelés, aplanis et plantés de six rangées de tilleuils formant un large chemin pour les voitures et quatre contre-allées parallèles pour les promeneurs à pied.

— 11. — Mise en vente d'estampes chez l'artiste M. Beisson, élève de Wille, rue Beaubourg, nº 50.

— 15. — On projette l'installation du télégraphe sur la tour Saint-Jacques.

J.-B. Marseille, mathématicien, carrefour de la rue de la Tannerie, nº 37, près l'Hôtel-de-Ville, met en vente son ouvrage : *Le Palladium du Clairvoyant*, calculs de probabilités pour gagner au jeu.

— 18. — Louis Petit-Radel, architecte, demeurant rue de la Cerisaie, nº 16, auteur de traités d'architecture et de mémoires sur les monuments antiques, est nommé membre de l'Institut dans la classe d'histoire.

— 19. — Publication du *Traité des participes*, « ouvrage utile à toutes les personnes jalouses de vaincre les plus grandes difficultés de l'orthographe », par A. Lequien, professeur de grammaire, rue de la Joaillerie, nº 14, place du Châtelet et chez Duponcet, libraire, quai de la Grève, nº 20.

— 22. — Jugement et condamnation à mort de Leuchener qui avait noyé son enfant au pont Notre-Dame.

— 25. — Dimanche de la Pentecôte. Le cardinal-archevêque officie pontificalement. — Messe en musique de Chenier à Notre-Dame.

Assemblée de la *Caisse des employés et des artisans*, au siège de la Société, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, nº 28.

— 26. — Rue Sainte-Avoye, nº 51, mise en vente de la collection de gravures représentant les maisons de commerce de Paris les mieux décorées.

— 31. — Les théâtres de nos quartiers ont joué : *l'Intendant Comédien*, *Mahomet*, *le Mariage secret*, *Claudine*, *le Mariage du Capucin*, *Zémire et Azor*, *Misanthropie et Repentir*, *Renaud d'Ast*, *l'Orphelin de la Chine*, *la fausse Magie*, *Blaise et Babet*, *le Dissipateur*, *etc.*

Mois de Juin.

— 2. — On soumet au ministre de l'intérieur un projet d'arc-de-triomphe sur le terrain de la Bastille. Cette idée fut abandonnée.

— 4. — Mme Dubois, libraire, rue du Marché-Palu, n° 10, en la Cité, publie *Les Quatre Saisons du Parnasse,* ou choix de poésies légères.

— 11. — Décret décidant que la rue bordant la partie latérale gauche de l'ancienne église des Dames de Sainte-Marie, prendra le nom de rue *Castex*, en mémoire du colonel du 13e régiment d'infanterie légère tué à la bataille d'Austerlitz.

— 17. — P.-F. Bonneville, essayeur du commerce, rue des Ecrivains, n° 22, vis-à-vis le cloître Saint-Jacques-la-Boucherie, fait paraître le *Traité des Monnaies d'or et d'argent qui circulent chez les différents peuples*, sous forme de rapport au ministre des finances.

— 21. — Veille de la fête de Saint-Gervais, *Te Deum* dans l'église de ce nom. Messe en musique avec M. Couperin à l'orgue.

— 24. — Exécution, sur la place de la Grève, de Fr. Leuchener, meurtrier de son enfant.

— 28 — Chez L.-A. Courta, quai de Grève, n° 52 et rue de la Mortellerie, n° 121, le *Théâtre de Séraphin* ou des ombres chinoises « historiquement dialogué, commenté, abrégé et moralisé pour les enfants. Ouvrage orné d'un grand nombre de gravures par Duplat et Bénard.

— 30. — Les théâtres *Mareux*, du *Marais* et de la *Vieille rue du Temple* ont donné en représentations pendant le mois : *l'Auteur seul, les Trois n'en font qu'un, le Barbier de Séville, l'honnête Criminel, Andromaque, les Folies amoureuses, le Philosophe marié, les Jeux d'amour, la Femme jalouse, les Ménechmes, etc.*

G. H.





Les grèves en mai 1791

Extrait des « *Révolutions de Paris* »

En ce moment d'agitation gréviste, il nous a paru intéressant de reproduire, après plus d'un siècle de distance, les doléances des plus importants corps de métier de la Ville de Paris, ainsi que les appréciations des journalistes du temps.

Ceci, à notre avis, est de l'archéologie historique.

Le journal du citoyen Prudhomme, qui avait pour devise :

Les grands ne nous paraissent grands
Que parce que nous sommes à genoux.
Levons-nous ! (1)

Rendait compte en ces termes, dans son numéro 96, du 7 au 14 mai 1791, du différend qui s'était élevé entre les ouvriers char-

(1) D'après laquelle il nous paraît impossible de l'accuser de modérantisme.

pentiers de la Ville de Paris, et les ci-devant maîtres de la même profession s'exprimait ainsi :

« Les ouvriers charpentiers, disait-il, se sont, depuis plusieurs mois, réunis en société, sous le titre d'Union Fraternelle en l'art de la Charpente, et s'assemblent chaque semaine dans une des salles de l'EVECHE.

Trouvant le taux de leur journée fixé à un prix trop bas, ils invitèrent d'abord les ci-devant maîtres à se joindre à eux, afin d'établir, de concert, des règlements qui assurassent aux uns et aux autres, un gain proportionnel : ceux-ci ont rejeté toute proposition. En conséquence de ce refus, les ouvriers charpentiers, par une délibération prise le 13 avril dernier, et signée de soixante entrepreneurs, ont arrêté que le prix de leur journée ne pourrait être dans tous les temps moindre de 50 sous ; et par suite de cet arrêté, ils ont fait un réglement eu huit articles qu'ils ont présenté à M. le Maire de Paris, en le priant de se rendre médiateur entre les deux partis.

Les ci-devant maîtres ont dénoncé sur le champ à la municipalité l'assemblée des ouvriers comme inconstitutionnelle, et contraire à l'ordre public. Leur pétition porte que les ouvriers charpentiers ont prêté serment de ne point travailler au-dessous du prix de 50 sous par jour, et d'empêcher de travailler tout ouvrier qui voudrait le faire à plus bas prix ; qu'ensuite de ce serment, ils se sont répandus dans divers ateliers et chantiers de Paris et en ont arraché avec violence ceux qui travaillaient paisiblement. Les ci-devant maîtres déduisent toutes les raisons d'après lesquelles ils se sont refusés à l'augmentation demandée, et finissent par invoquer l'autorité des lois pour dissoudre l'assemblée qu'ils dénoncent.

Nouvelle pétition de la part des ouvriers, présentée à la Municipalité le 5 mai dernier ; ils y montrent leur société comme une institution bienfaisante, dont le but est de se soulager mutuellement dans leurs infirmités et leur vieillesse. Répondant pied à pied aux objections faites par les ci-devant maîtres, ils s'inscrivent en faux contre le serment qu'on prétend qu'il ont fait, et les violences

auxquelles on assure qu'ils se sont portés, ils persistent enfin à demander que la municipalité veuille être médiatrice, et qu'après s'être fait apporter les mémoires des ci-devant maîtres charpentiers, elle juge de la légitimité de la réclamation des ouvriers.

La Société des ouvriers charpentiers est dénoncée par les ci-devant maîtres comme illégale et inconstitutionnelle. Si comme le disent les ouvriers dans leur pétition, ils ne se sont rapprochés que pour se prêter de mutuels secours, et se prémunir contre les maladies et les infirmités, ce motif est louable sans doute, et les dangers auxquels ils sont chaque jour exposés dans leur état, pourraient légitimer cette association, si quelque chose rendre légitime ce qui est contraire à l'ordre public. Mais nous devons le dire avec vérité: une assemblée où ne peuvent être admis que les hommes qui exercent la même profession, blesse le nouvel ordre de chose ; elle porte ombrage à la liberté ; en isolant les citoyens, elle les rend étrangers à la patrie, en leur apprenant à s'occuper d'eux-mêmes, elle leur fait oublier la chose commune ; en un mot, elle tend à perpétuer cet égoïsme, cet esprit de corporation dont on a voulu anéantir jusqu'au nom, parce qu'il est l'ennemi mortel de tout esprit public. Cette assemblée serait plus dangereuse encore si l'on y prenait des arrêtés contraires à l'intérêt général, si l'on y formait des coalitions coupables pour arrêter les travaux si le désordre et la violence exercés par quelques uns, quoique désavoués par le plus grand nombre, avait leur foyer dans son sein.

Les ouvriers charpentiers demandent que le prix de leur journée ne puisse jamais être moindre de 2 livres 10 sous. Nous sommes loin de penser que ce prix soit trop cher ; *mais pourquoi vouloir le fixer pour tous ? Il est tel parmi eux qui ne serait pas assez payé à 3 livres, et tel autre qui le serait peut-être trop à 45 sous.* Il en est de même pour tous les états où les ouvriers sont à la journée, et les ci-devant maîtres ne s'y trompent point ; ils ont plus d'avantage à donner 3 livres à un bon ouvrier, que quarante sous à un médiocre. Nous croyons qu'en général il n'est pas de l'intérêt des ouvriers d'établir un prix uniforme ; la concurrence est la mère de l'émulation, et celui qui possède bien

son art, et qui a l'amour du travail, est toujours sûr d'être payé à sa valeur.

Quant aux ci-devant maîtres, nous ne saurions trop leur recommander de se défaire promptement des vieilles habitudes qu'ils ont contractées sous l'ancien régime ; à l'ombre de leurs privilèges, ils ont longtemps vexé les ouvriers, longtemps ils se sont engraissés de leurs sueurs ; mais cet *heureux* temps n'est plus, les grandes et rapides fortunes ne sont pas dans l'esprit de la constitution : aujourd'hui que les industriaires sont tous au même niveau, qu'il n'est plus ni maîtrise, ni jurandes, il faut que chaque maître se rapproche de ses ouvriers, qu'il s'arrange a l'amiable avec eux ; qu'après avoir calculé la suppression des entrées de part et d'autre, le prix de la main-d'œuvre soit fixé de manière que l'ouvrier ait une existence assurée, et que cependant le propriétaire éprouve, comme cela doit être, une diminution sensible dans les ouvrages. En général, à Paris, les anciens maîtres charpentiers sont assez riches pour que le public et les ouvriers qu'ils emploient n'aient point à se plaindre. »

Sans commentaires.

C. D.



L'Hôtel de Bisseuil

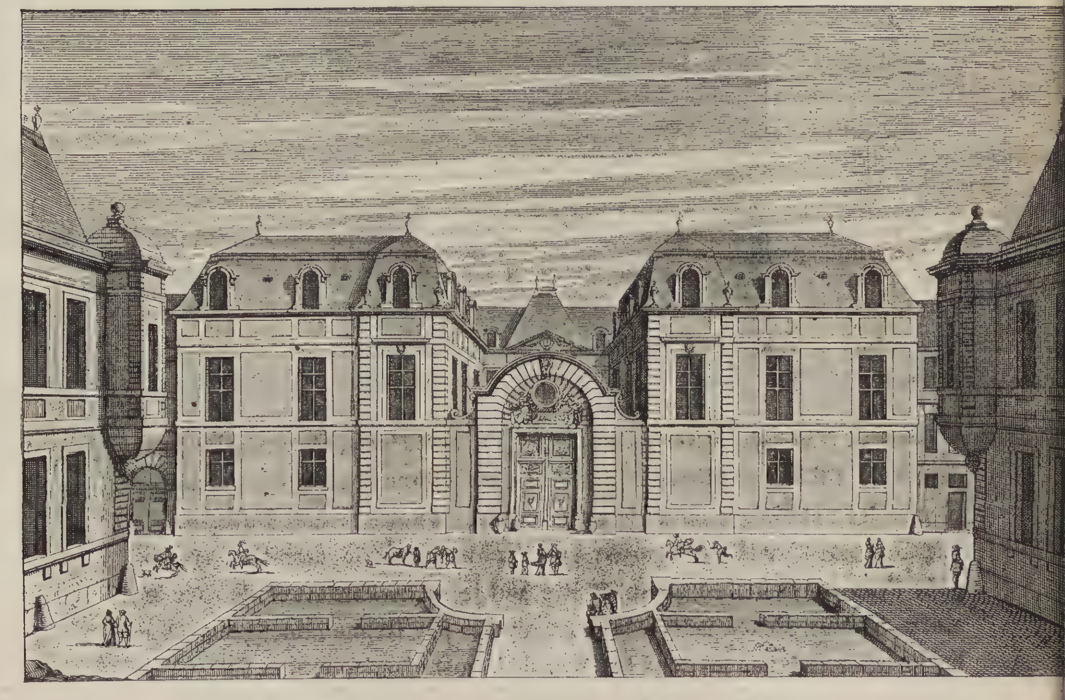


Dans sa *Nouvelle Description de la Ville de Paris*, Germain Brice a donné de l'Hôtel de Bisseuil (dit de Hollande) une description qui complètera les notices que nous avons insérées dans notre dernier Bulletin.

« La porte d'entrée, d'une allure vraîment magistrale, donne un avant-goût avantageux de ce que peut être tout le reste. Elle est ornée sous le cintre de deux *Renommées* assises, sculptées par Regnaudin, avec de très beaux bas-reliefs sur les deux battants de la menuiserie, dont se détachent deux puissants masques de *Méduse* et des médaillons à figures du même ciseau. Sur le revers de ce portail est un grand bas-relief, réprésentant *Remus et Romulus allaités par une louve et trouvés par le berger Faustulus et ses compagnons* ; cette composition, datée de 1660, est aussi de Regnaudin, ainsi que la décoration des vantaux du côté de la cour, où l'on voit les médaillons allégoriques de *la Force et la Vérité*, de *la Paix et la Guerre* et les jolis bas-reliefs de *Cérès* et de *Flore*. On voit d'ailleurs

qu'Amelot de Bisseuil aimait la sculpture avant tout, car on en trouve dans sa maison, en quantité prodigieuse, des ouvrages de tous genres, exécutés en pierre, en bois et en stuc.

La façade sur la cour d'entrée est couronnée d'un fronton supporté par quatre consoles cariatides à figures d'enfants, où l'on voyait les armoiries d'Amelot : *d'azur à trois cœurs d'or surmontés d'un soleil de même*, avec deux enfants agenouillés pour tenants. Sur les façades latérales, quatre cadrans solaires, inventés par le père Sébastien (Truchet), carme, sont peints en grisaille et accompagnés de devises latines en lettres d'or.

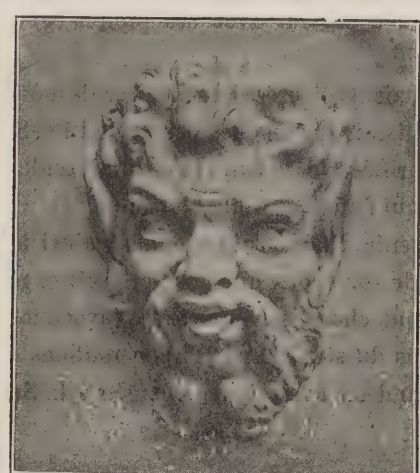


La façade ouest de la cour postérieuse, où l'on accède par un passage orné de pilastres toscans et de bustes à l'antique, présentait aussi un fronton armorié : mais le blason d'Amelot était accolé de celui de Brûlart, qui portait *de gueules à la bande d'or, chargée d'une traînée tortillée de sable, et de cinq barils de même, trois d'un côté et deux de l'autre, alternés*. On sait qu'Amelot de Bisseuil avait épousé Charlotte Brûlart, veuve de Louis Frère, premier président au Parlement du Dauphiné, et

fille de Denis Brûlart, marquis de la Bourbe, baron de Sombernon et de Lantenay, seigneur de Rouvres-sur-Aube, premier président au parlement de Dijon.

Il est certain que cette façade est de quelque peu antérieure à l'apposition des armoiries qui la couronnent, à en juger, non seulement par les niches à coquille garnies de statues allégoriques qui meublent ses trumeaux, mais encore par le petit portique d'ordre ionique qu'on remarque à gauche, et qui garde encore ce dernier reflet des grâces de la Renaissance, caractéristique de notre architecture au temps de Louis XIII.

A gauche de cette deuxième cour, on voit un bâtiment d'aile, dont le rez-de-chaussée en arcades, servant de remises à carrosses, se détache en avant de l'étage pour former terrasse ; les écuries, situées en retour sur la rue des Singes, y étaient attenantes. A droite, il n'y a rien que le mur mitoyen revêtu d'un décor d'architecture, composé d'une haute et large fausse baie en plein cintre, que flanquent des pilastres cannelés à chapiteaux corinthiens et des statues de déesses abritées dans des niches ; le tout porté sur des arcatures à refends, et couronné d'un riche entablement avec balustrade. On avait peint, a fresque des perspectives de jardins et d'allées sur le fond des arcatures et de la fausse baie, et dans le tympan de celle-ci, on avait sculpté en bas-relief les attributs de la musique et des sciences qui se voient encore. Quant à la façade du bâtiment central sur la même cour, il est aisé de reconnaître aux linteaux des fenêtres, ornés de mascarons, de guirlandes, d'écharpes qu'elle est de même style que celle de la cour d'entrée, sauf que les lucarnes de celles-ci sont demi-circulaires, alors que celles du côté opposé sont triangulaires et paraissent plus anciennes. »





TRADITIONS ET LÉGENDES

La Confrérie de Saint-Nicolas

L'îlot de la Cité — et il en fut de même sur plusieurs fleuves et lacs de la Gaule — devint un sanctuaire ayant son autel, vers le levant, à la croupe orientale et comme sur la poupe même du vaisseau qu'il protégeait. La grande Isis, cette divinité mystérieuse et universelle qui, sous des noms différents se retrouve partout avec ses prêtres et son culte, en était la déesse.

Les fêtes d'Isis étaient célébrées à Lutèce avec le même rite qu'en Orient; la barque sacrée glissait sur une des pentes de l'Ile-Sainte, après que les prêtres l'avaient purifiée avec le feu, et s'en allait seule, à la merci des flots, au gré du souffle qui enflait sa voile blanche.

C'était un souvenir d'Isis, s'abandonnant ainsi à la mer pour aller y chercher le corps de son époux que celle-ci avait englouti.

Il en resta quelque chose, sous une autre invocation, mais avec un rite qui ne différait pas du sien, dans les superstitions de Paris. Jusqu'au siècle dernier, quand on avait à redemander à la Seine ce qu'on y avait

perdu, c'est par une momerie curieuse, certainement, renouvelée du bâteau isiaque à la recherche du divin époux, qu'on procédait pieusement.

On prenait une large sébile de bois, dans laquelle, auprès d'un petit cierge allumé, on plaçait un pain consacré à Saint-Nicolas, le patron des eaux, comme Isis en fut la déesse ; puis on abondonnait la frêle cargaison



Eglise du Port Saint-Landry

au courant du fleuve, sûr qu'à l'endroit même où se trouverait ce qu'on voulait chercher, l'éclaireur flottant s'arrêterait.

Au mois d'avril 1718, une pauvre vieille avait encore tenté le miracle, et pour ne faire qu'un grand malheur. La sébile au cierge flambant s'alla heurter vers la Tournelle à un grand bâteau chargé de foin et y mit le feu.

Tout le quartier flamba, la grande Isis n'était plus là pour préserver Paris du feu.

La batellerie a fait la fortune de Paris. La population insulaire représentait alors une puissance navale — d'eau douce à la vérité — mais du haut de ses escadrilles de barques, elle n'en battait pas moins en somme les affluents de la Seine du bruit de ses avirons, et dès qu'elle posséda un féchevinage et eut droit à des armoiries, elle arbora fièrement une ne triomphante sur son blason.

Près du Port Saint-Landry, où les bateliers parisiens débarquaient les vivres et les marchandises qui devaient approvisionner la Cité et se rendaient au marché Palu, ils érigèrent à leurs frais, en 1140, sous le règne de Louis-le-Jeune, une église qu'ils dédièrent à Saint-Nicolas et y établirent leur confrérie, — au moyen âge, c'était l'usage de mettre chaque confrérie, corporation, corps de métier, etc... sous le patronage d'un saint, chargé spécialement de veiller sur ses confrères, et dont l'image brodée sur la bannière flottait aux grands jours de fête, dans les processions, à la tête de la confrérie. Saint-Nicolas était le patron des enfants et... de la navigation. Voici comme : *Achmed*, général Sarrazin, s'empare de la ville de Thyr en Syrie dont Saint-Nicolas était patron. Il brisa le tombeau du saint, mais quand sa flotte eut quitté le port elle fut accueillie par une violente tempête et sombra. On vit passer sur un nuage Saint-Nicolas en manteau bleu parsemé d'étoiles, auréolé d'un nimbe éblouissant. Plus de doute c'était lui qui avait fait punir le sacrilège ; depuis lors, il fut honoré comme le patron de la Navigation, et on l'invoqua, sur les eaux, pour détourner les tempêtes et prévenir les naufrages.

Tout le monde connaît la légende qui en fait le patron des petits enfants : Un boucher avait tué trois petits enfants qui étaient venus lui demander asile ; il les découpa et les sala. Au bout de sept ans, Saint-Nicolas se présenta chez le boucher et

« ... posa trois doigts
Par-dessus le bord du saloir.
Le premier enfant dit : j'ai dormi !
Le second : Et bien moi aussi !
Et le troisième répondit :
Moi je croyais être en paradis. »

Cette vieille complainte explique pourquoi nous voyons dans nos anciennes églises ce saint représenté avec une cuve à ses pieds, dans laquelle sont trois petits enfants qui élèvent vers lui leurs mains suppliantes.

Tous les ans, le 6 décembre, l'église du Port Saint-Landry était parée avec un grand luxe de courtines et de cierges. La confrérie *confratria mercatorum aquæ Parisientium* s'y assemblait avec solennité. L'évêque de Paris, assisté de nombreux prêtres en étole, y disait une messe solen-



L'ilôt de la cité au moyen âge

nelle et allait ensuite processionnellement bénir le port et les bateaux qui étaient pavoisés de rubans et d'images grossièrement façonnées de *Monseigneur Saint-Nicolas*, Chevalier-baron du Paradis (1). Elle était connue de tout Paris ; on plantait sur la berge un grand mai aux branches du-

(1) Du Breuil, Lebœuf estime que Saint-Nicolas ne fut jamais dans cette chapelle qu'*un patron accessoire*.

quel pendaient des rubans, des poissons et de petites figurines de plomb représentant le patron de la fête. On dansait en rond, de tous côtés, les enfants chantaient les complaintes du bon Saint-Nicolas.

A la Saint-Nicolas, il y avait une messe carillonnée à *Saint-Jacques la Boucherie,* à laquelle assistaient les écoliers et les enfants. Quand l'*Ite Missa est* était chanté ils lâchaient dans l'église des *coulons* (pigeons) blancs et chantaient :

Dieu te garde, gentil coulon.
Du vent et du bec du faucon.

L'église Saint-Landry n'avait qu'une nef ; en 1491, au IXe siècle, on y transféra, lors du siège de Paris par les Normands le corps de Saint-Landry, la chapelle prit dès lors le nom de Saint-Landry.

Devant la chapelle existaient de toute antiquité une grotte et un marché ; c'était, dit un vieil auteur, « un établissement des premiers Parisiens, des Romains et de nos Rois de la première race. »

Les Nautes, après leur conversion au christianisme, se formèrent en corporation sous le patronage de Saint-Nicolas, patron des bateliers.

La confrérie était fort riche. Elle avait un *abbé* qui en était le chef et elle jouissait d'une censive (*censiva civium parisiensium*, d'après les anciens cartulaires) qui s'étendait sur plusieurs maisons de la rue Saint-Jacques, proche les Jacobins.

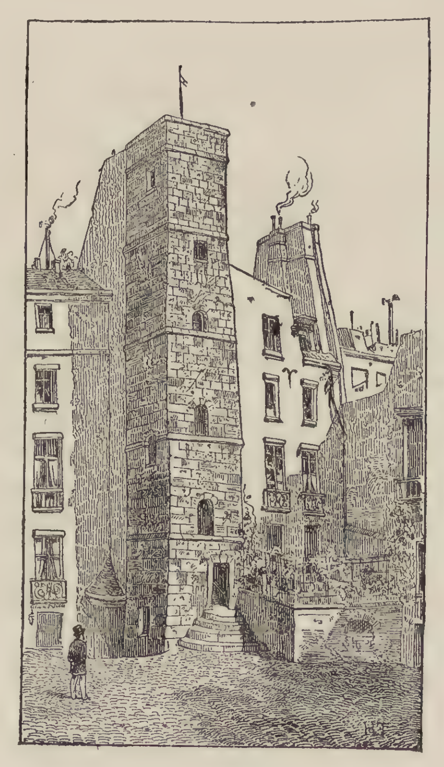
Les Nautes formaient une véritable confédération dirigée par des chefs dont la succession n'était jamais interrompue. Investis du monopole des échanges, maîtres de la navigation du fleuve, ils pouvaient à bon droit se considérer comme les représentants les plus autorisés de la Cité, et, en cette qualité, aspirer à diriger les affaires, non seulement de leur corporation, mais de la ville tout entière.

« Le collège » des Nautes était établi sur l'emplacement actuel de la rue Basse-des-Ursins. On en voit encore des traces dans la cour de la maison Allez, rue Chanoinesse.

« Une haute tour carrée, de construction intéressante, dit Ed. Fournier, qui est aujourd'hui engagée dans les bâtiments d'une maison de la rue Chanoinesse, 18, et qu'on appelle dans le quartier *Tour de Dagobert,* quoique la construction n'en doive pas remonter plus loin que le

xv[e] siècle, marque jusqu'où il s'étendait. A quoi servait elle ? On l'ignore, mais il est probable que la nuit on y accrochait tout en haut, à la hampe de fer qui subsista jusqu'à ces dernières années, un fanal de forte dimension pour éclairer cette place et le grand cours de l'eau jusqu'à la Grève qui fait face. »

Cette hypothèse paraît vraisemblable, car il existe une vieille gravure



Tour de Dagobert

représentant la tour et son fanal. Une tradition du quartier prétend que le nom de *Dagobert* était celui du garde du phare, un ancien soldat de Port-Mahon et dont Eug. Suë aurait esquissé le type dans son *Juif Errant*.

M. Louis d'Haucourt, dans son livre, *l'Hôtel de Ville à travers les Siècles*, écrit ceci :

« Au temps lointain des Lutéciens, lorsque les membres influents des deux corporations : la *marchandise d'eau* et la *marchandise terrienne*, qui se partageaient alors le commerce de la Cité, avaient à discuter de leurs intérêts communs, ils se réunissaient en une maison, dont la place est aujourd'hui marquée par le nº 18 de la rue Chanoinesse, et qui s'appelait alors le « Parloër aux bourgeois ».

« C'était, dit Sauval, un gros édifice, pavé sur la couverture, qui s'avançait de neuf toises dans les fossés, et possédait deux tours : ronde et carrée, l'une avec un comble, l'autre terrassée en pierre de liais. »

Ce ne serait donc qu'après le départ du Parloir aux Bourgeois qu'une des tours, l'autre ayant été démolie, aurait été utilisée comme phare.

Balzac, qui connaissait si bien le Vieux Paris, a donné une saisissante description de la maison au milieu de laquelle s'élève la tour, dans son roman *Madame de la Chanterie* (1).

« Le prêtre et Godefroid furent aussi étonnés l'un que l'autre d'entrer dans la rue Massillon, qui fait face au portail nord de la cathédrale, de tourner ensemble dans la rue Chanoinesse, à l'endroit où, vers la rue de la Colombe, elle finit par devenir la rue des Marmousets. Quand Godefroid s'arrêta sous le porche cintré de la maison où demeurait Madame de la Chanterie, le prêtre se retourna vers Godefroid en l'examinant à la lueur d'un réverbère qui sera sans doute un des derniers à disparaître au cœur du vieux Paris.

« Le prêtre et Godefroid traversèrent alors une assez vaste cour au fond de laquelle se dessinait en noir une haute maison flanquée d'une tour carrée encore plus élevée que les toits et d'une vétusté remarquable. Quiconque connaît l'histoire de Paris sait que le sol s'y est tellement exhaussé devant et autour de la cathédrale qu'il n'existe pas vestige des douze degrés par lesquels on y montait jadis. Aujourd'hui, la base des colonnes du porche est de niveau avec le pavé. Donc, le rez-de-chaussée primitif de cette maison doit en faire aujourd'hui les caves. Il se trouve un perron de quelques marches à l'entrée de cette tour, où monte en spirale une vieille vis le long d'un arbre sculpté en façon de sarment. Ce style, qui rappelle celui des escaliers de Louis XII au château de Blois,

(1) *L'Envers de l'histoire contemporaine.*

remonte au XIVe siècle. Frappé de mille symptômes d'antiquité, Godefroid ne put s'empêcher de dire en souriant au prêtre : Cette tour n'est pas d'hier.

« Elle a soutenu, dit-on, l'attaque des Normands et aurait fait partie d'un premier palais des rois de Paris ; mais selon les traditions, elle aurait été plus certainement le logis du fameux chanoine Fulbert, l'oncle d'Héloïse. »

Chassés par les Normands du Port Saint-Landry, les Nautes se réfugièrent sur l'autre rive de la Seine, à l'abri des fortifications du grand Chatelet.

A. CALLET.



Il y aura cent ans, le 23 juillet prochain, que Félix Arvers, l'auteur du sonnet fameux qui porte son nom, naquit à Paris, rue Guillaume, aujourd'hui rue Budée, ile Saint-Louis. A cette occasion, les *Annales romantiques* et la Société des poètes français poseront une plaque commémorative en bronze sur sa maison natale.



Démolitions rue Beautreillis

La rue Beautreillis, dont les immeubles qui forment encognures avec la rue Saint-Antoine vont bientôt disparaître, doit son origine à une ordonnance de Henri II, qui date de 1548, mais qui ne reçut son exécution qu'en 1555; c'est alors que Gérard Beauquet, qui s'était rendu acquéreur d'un terrain provenant du royal séjour de Saint-Paul, fit ouvrir sur ce terrain, l'un des bouts de cette rue auquel il donna le nom de Gérard-Beauquet ; elle commençait à la rue des Lions et se terminait à la rue des Trois Pistolets, actuellement rue Charles V. La partie qui lui fait suite et se prolonge jusqu'à la rue Saint-Antoine, prit le nom de Beautreillis qui lui venait d'une belle treille qui existait à cet endroit dans les jardins du palais Saint-Paul. Une décision ministérielle du 6 septembre 1838, réunissait la rue Gérard-Bauquet à la rue Beautreillis. Sa longueur totale est de 231 mètres. Par des décisions ministérielles et ordonnance royale, sa largeur a varié de 8, 10 et 12 mètres. Actuellement, la rue Beautreillis compte trente maisons dont la plupart ont un passé historique.

Si nous commençons notre visite par les immeubles qu'on doit démolir, les nos 29, 27 et 25, nous apprenons qu'une de ces maisons, le no 29, fut habitée vers 1760, par messire Le Chanteur, qui venait d'être nommé conseiller auditeur à la Cour des Comptes. Cette maison portai encore, il y a une quarantaine d'années, un vieux souvenir du régime des rues de Paris; on remarquait fixé à la muraille qui forme l'entrée de la

rue, un crampon en fer d'environ 18 pouces de haut, lequel avait servi à attacher la chaîne qu'on tendait à la nuit pour interdire l'accès trop facile de la rue, et quelque fois en plein jour dans le cas d'émeute ou de manifestation populaire. Cette mesure défensive qui pouvait paraître superflue lorsque le premier éclairage de la ville fut établi, vers 1668, fut néanmoins conservée car elle avait aussi pour but de sauvegarder les bourgeois des surprises des malfaiteurs qui se produisaient malgré l'éclairage sommaire des chandelles du temps.

Un peu plus loin au nº 23, existait un hôtel qui datait du règne de Louis XIII, et dont les frères de Maupertuis étaient propriétaires indivis mais à la Révolution, l'abbé de Maupertuis ayant émigré, la Nation fit saisir et vendre sa part de propriété, ce qui n'empêcha pas son frère, resté en France, de jouir paisiblement de sa moitié, jusqu'en 1818, époque à laquelle l'hôtel changea de propriétaire.

Le nº 22 a appartenu au baron du Noyer, qui organisà, sous l'Empire les tribunaux d'Italie et de l'Illyrie et mourut doyen des conseillers de la cour de cassation en 1832. C'était le frère aîné de Jean-Baptiste Coffinhal, vice-président du tribunal révolutionnaire, celui qui précipita Henriot, commandant de la Garde nationale de Paris, d'une fenêtre de l'Hôtel de Ville, sur un tas de fumier, lui disant : va misérable ivrogne, tu n'es pas digne de l'échafaud. J.-B. Coffinhal était un ami de Robespierre, il périt lui-même peu après sur l'échafaud. Au milieu de ces évènements, la carrière du frère aîné de Coffinhal se continuait paisiblement : avocat au Conseil avant la Révolution, il fut nommé juge au Tribunal de Cassation en 1791, membre de la Haute Cour qui condamna Babeuf en 1797; devenu baron et maître des requêtes, il obtint de Napoléon Ier l'autorisation de changer son nom de Coffinhal en celui de Du Noyer.

La maison que possédait le baron Du Noyer, était certainement une des plus belles de la rue Beautreillis. En 1840, on y voyait encore uu superbe treillage couvert de vignes, qui régnait autour d'un jardin et rappelait le Beau-Treillis du moyen-âge : il était soutenu par des colonnes à chapiteaux, reliées par des balustres et des portiques à l'italienne, une gerbe d'eau se projetait sur un gazon toujours vert et provoquait parfois les couleurs de l'arc-en-ciel. C'était d'ailleurs un ancien hôtel de Charny, qui en 1753, fut vendu par le haut et puissant seigneur

messire Pierre-François de Siry, chevalier, comte de Marigny, marquis de Savignies, seigneur de Charny, seigneur châtelain de Chaulny et autres lieux conseiller ordinaire du Roi, président honoraire en sa cour du Parlement de Paris, vendait l'hôtel de Charny, sis rue Beautreillis, immatriculé au terrier du Roi, à Louis-Antoine Dumas, officier de la Reine (beau-père du baron Du Noyer). Derrière l'hôtel de Charny, existait un immeuble ayant accès par la rue du Petit-Musc, dit Petit Hôtel de Charny.

La maison qui porte les nos 15 et 17 est une construction neuve, mais sa devancière avait appartenu à M. de Plancy, président au Parlement ; elle fut vendue par sa veuve qui en accepta le paiement en assignats. Au nombre des légendes qu'on raconte sur cette maison, signalons la suivante :



Cimetière Saint-Paul

Dans le jardin situé au fond, lequel avait fait partie du cimetière Saint-Paul, on remarquait une place réservée où, disait-on, on avait enterré le Masque de fer. Les fondations de la construction nouvelle, pratiquées à cet endroit, n'ont rien fait découvrir qui puisse confirmer la croyance des habitants du quartier.

Le no 11 est encore une maison qui a une généalogie aristocratique. En 1635, Pierre Hérouard, sieur du Mesnil, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi, en était le propriétaire. Elle était alors chargée de douze deniers parisis de ceus en la mouvance du roi. Jean-Jacques, marquis de Reuty, en devient propriétaire et la vendit en 1715, à l'écuyer Claude de Ryc, avocat, ancien capitoul de Toulouse. Le marquis de Reuty la tenait de sa tante, mariée au comte de Choiseul, maréchal de France. Le financier Crozat fut l'acquéreur de Claude de Ryc. Crozat fit des réparations considérables qui s'élevèrent à 58.300 livres 3 sols 5 deniers, suivant le mémoire réglé le 17 décembre 1733. Trois ans plus tard, il cédait sa propriété à Benjamin Guihon, écuyer, sieur de Montleveau, conseiller secrétaire du roi, lequel eut pour successeur Jacques Le Pelletier, conseiller au Parlement. En 1786, une partie de l'hôtel a été habitée par le président Murard, et ensuite par M. de Ponty Saint-Avoye, premier président au Parlement. Le rachat de l'impôt des boues et des lanternes, qui fut opéré vers le milieu du XVIIIe siècle, coûta au propriétaire de l'hôtel, pour douze années, 268 livres 4 sols.

L'hôtel Raoul, qui occupe le no 6 de la rue Beautreillis, anciennement Gérard-Beauquet, doit son nom à un fabricant de limes qui fut honoré, sous l'Empire, de distinctions particulières en qualité de grand industriel. Cet hôtel a été construit, en partie, des démolitions de l'hôtel Lesdiguières, qui fut jeté bas en 1741. On y remarque des boiseries et des croisées dorées qui ont conservé quelques vitres de l'époque de Louis XV.

Pour aujourd'hui, nous terminons notre visite par ce coup d'œil d'ensemble, mais nous nous proposons de reprendre plus tard notre excursion et d'en faire l'objet d'une étude plus complète.

Cléon Delaby.

La population du IVe en 1906

Notre arrondissement avait en 1896.....	97.674	habitants
En 1901..............................	99.182	—
Le dernier recensement (1906) lui donne..	97.042	—
Différence de 1901 à 1906.............	2.140	en moins

Cette diminution ne paraît pas provenir d'une diminution de la natalité, mais de l'exode des parisiens du centre vers la banlieue.

De plus en plus, le centre de Paris ressemblera à la Cité de Londres où il n'y a presque plus d'habitants, mais des bureaux, offices, ateliers, comptoirs, gardés par des concierges, qui toute la semaine bourdonnent comme des ruches, mais qui le dimanche sont vides et silencieuses.

On sait que les arrondissements nomment un député par 100.000 habitants, ou par fraction de 100.000 habitants. En 1901, le IVe arrondissement avait 99.182 habitants « de fait », et 100.329 habitants « domiciliés »; il a continué à élire deux députés.

Il est possible que le dernier recensement apporte quelques modifications à cet état de choses.

Le IVe arrondissement, en effet, a perdu 2.140 habitants depuis 1901; il n'a plus que 97.042 habitants « de fait ». Si les rectifications à venir ne portent pas à plus de 100.000 le chiffre de sa population « domiciliée », il perdra un député.

***

Le pont Sully et l'Estacade

On lit dans le journal des Débats du Lundi 9 Avril 1906 :

« Prochainement, l'on va modifier le pont Sully sur le petit bras de la Seine. Les habitants de l'Ile-Saint-Louis se sont plaints, en effet, de la difficulté d'accès du pont de la rue Saint-Louis-en-l'Ile qui débouche sur le quai d'Anjou entre les hôtels Lauzun et Lambert.

Le travail projeté consiste en un adoucissement du raccordement de l'ouvrage avec le quai. Le nouvel aspect n'aura rien que de gracieux. Mais, comment n'a-t-on pu, dès 1874, époque où fut construit le pont Sully, procéder à cette mesure élémentaire ?

Dans le même ordre d'idées, la vieille passerelle, appelée estacade Saint-Louis, est condamnée. D'ici peu de temps, elle aura été abaissée et d'ailleurs reconstruite en ciment armé.

On verrait ainsi disparaître cet affreuse charpente goudronnée qui n'a trouvé grâce jusqu'ici qu'en raison de sa fonction éventuelle de brise-glace. »

Le rédacteur commet une légère erreur, il place le commencement de la rue Saint-Louis-en-Ile entre « l'hôtel Lauzun » et l'hôtet Lambert. L'hôtel Lauzun est sur le quai d'Anjou du côté de l'hôtel Lambert et à une certaine distance du débouché de la rue Saint-Louis dont il est séparé par plusieurs maisons.

C'est l'ancien hôtel, de Bretonvilliers, qui faisait face à l'hôtel Lambert à l'entrée de l'Ile-Saint-Louis.

Sans doute, le remplacement de l'estacade par un petit pont à niveau du quai aura son utilité en facilitant la circulation. Toutefois nous ne partageons pas la satisfaction du rédacteur des *Débats* : c'est avec regret que nous verrons disparaître cette agglomération de charpentes dont l'aspect sombre et imposant avait quelque caractère.

⁂

La place Dauphine

Un décret relatif à l'alignement de la place Dauphine, à son débouché sur la rue de Harlay, vient d'être publié.

Les souvenirs historiques qui se rattachent à la vieille place sont considérables :

L'aspect pittoresque des maisons qui la bordent fut ainsi décrit par Sauval, en 1724 « Ce mélange de pierres, de briques et d'ardoises fait une réunion de couleurs qui plaisent à la vue, et de tous côtés forment une

perspective non moins enjouée qu'extraordinaire. » Ces vieilles demeures avaient été construite, par François Petit, architecte du roy, pour le président Achille de Harlay, ami d'Henri IV dont il avait favorisé l'avènement en compagnie de Langlois.

Le Béarnais avait ouvert la place au nom du Dauphin en 1607 ; elle n'accomplira donc pas son troisième centenaire sans être transfigurée.

D'autres évènements s'y déroulèrent. Le bûcher des Templiers y flamba ; le corps du maréchal d'Ancre y fut traîné ; Tabarin, valet de Mondor, le Mangin d'alors y vendit ses drogues. Le jour de la petite Fête-Dieu, les peintres du dix-huitième siècle y tinrent leur salon annuel.

Mme Rolland eut un logis dans une des maisons de la place (qui s'appelait alors place Thionville) ; le salon, à cheminée de marbre vert, a conservé intact le décor qu'il possédait à l'époque révolutionnaire...

Les nécessités de la vie moderne, les exigences de l'hygiène, les besoins de perfectionner les moyens de communication vont bouleverser la physionomie de ce quartier du vieux Paris et chasser tous les souvenirs accumulés. Il y avait longtemps déjà que des constructions modernes avaient défiguré ce joli petit coin de Paris auquel nous donnerons la part de mélancolique regret à laquelle il a droit en raison de ce qu'il évoque dans le passé de l'histoire de la plus belle ville du monde, dont chaque jour disparaît ce qui faisait son originalité.

* * *

L'Hôtel de Lauzun

A la suite de divers rapports concluant à la non utilisation possible de l'Hôtel de Lauzun à usage de musée, des pourparlers avaient été échangés avec le baron Pichon, descendant de l'un des anciens propriétaires de l'hôtel acquis pour 300.000 francs par la Ville en 1899 et qui désirait la rétrocession de l'immeuble à son profit.

Mais la Commission du Vieux Paris, qui en son temps avait jugé d'u-

tilité publique la conservation de ce logis du grand siècle, où Lauzun abrita ses amours avec la grande Mademoiselle, la Société des Parisiens de Paris, et tous les vrais amis de l'esthétique parisienne, se sont émus à juste titre à la pensée de voir retomber ès-mains privées cette habitation historique où la Ville de Paris devait installer une sorte de musée qui eut



été une reconstitution de la demeure d'un homme de qualité au XVIIe siècle.

Dans sa séance du 27 décembre le Conseil Municipal a voté cette rétrocession à M. le baron Pichon, moyennant le remboursement à la Ville de Paris du prix principal de 300.000 francs, plus les frais. Mais l'Admi-

nistration doit préalablement classer comme monument historique ledit immeuble « en son ensemble et en ses détails ». La Ville se réserve en outre un droit de reprise au même prix dans certains cas. — Les 300.000 francs rentrant dans les caisses de la Ville doivent être affectés aux travaux d'agrandissement du musée Carnavalet.

L'acquéreur doit donc conserver l'hôtel avec son ensemble fastueux de décorations de styles Louis XIII et Louis XIV, et veiller avec un culte jaloux et précieux à garder sa valeur artistique — c'est du moins ce que le rapporteur au Conseil Municipal a affirmé.

Dans une de ses dernières séances la Commission du Vieux Paris regrette que le classement de l'Hôtel dans les monuments historiques, en vue de le conserver dans son état ancien, n'ait pas été prononcé.

La Cité regrette ausi cet oubli qui sera prochainement réparé.

* * *

Société française de Paléologie

La Société française de Paléologie vient de nommer le Comité chargé de cataloguer les richesses artistiques, scientifiques ou littéraires anciennes qui existent, tant à Paris qu'en province, daus les maisons particulières. hôtels, châteaux, etc., et qui sont ignorées du public.

Ce Comité, composé de MM. G. de Colvé des Jardins, Guignard de Butteville, G. Derys, d'Aurier de Piessac, P. d'Autremont, A. de Parys, Paul Mignon, J. Rothéa, E. Borel et L. de Francmesnil, prie les détenteurs de livres, tableaux et meubles anciens, de chartes, de vieilles tapisseries et de bibelots rares, de vouloir bien lui en adresser, dès à présent, au siège social, 6, place du Palais-Bourbon, à Paris, la description ou l'analyse, la date, et si, possible, de lui en indiquer la provenance.

* * *

Sous le Marché aux Fleurs

D'après une proposition de M. Jolibois, on songerait à créer un sous-sol du Marché aux Fleurs. On profiterait des travaux d'éta-

blissement de la ligne métropolitaine nº 4, Porte Clignancourt-Porte d'Orléans, pour établir à proximité de la station du chemin de fer urbain quelques locaux ouverts pendant la nuit, qui pourraient être d'une grande utilité pour les fleuristes. On installerait ainsi, sous une grande partie du quadrilatère que limitent le quai et la rue de la Cité, les rues de Lutèce et Aubé, une véritable petite ville, comprenant : resserres pour les fleuristes, bureaux supplémentaires pour les archives du tribunal de commerce, cafés, restaurants, water-closet, etc., etc.

***

Extrait des Jugements du Châtelet

(Audience du 19 décembre 1412.)

« Du consentement de Mariette la Lombarde, fille de vie, demourant à Paris, nous icelle lavons condamnée, envers Adam Boucard, de la



somme de XXIIII livres parisis, a luye deue d'année et termes passez, à cause de louage de certains bordeaux, assis à Paris, à la *Court Robert*

de Paris, à luy baillez et louez par ledit Adam, qui les tenoit a loüage de Jehanne La Moisselette, à payer VI sols parisis par semaine, jusques à fin de payement, à commencer lundy prochain venant, et, se elle defaut de quatre payemens, elle sera exécutée pour le tout ».

La *Court Robert de Paris* est de notre ressort : c'était un passage qui conduisait de la rue de la Verrerie à la rue Neuve Saint-Merry — c'était un des clapiers de la prostitution parisienne. Il est devenu la rue de la Poterie, puis la rue du *Renard qui pêche*, enseigne facétieuse qui n'a disparue qu'il y a quelques années.

* * *

La Maison de Beaumarchais

Dans le numéro 13 du *Bulletin de la Cité*, M. G. Cain a raconté l'escapade que V. Sardou fit à l'âge de 6 ans, en 1839, dans le restant du parc de la célèbre maison de Beaumarchais ; peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt pour les lecteurs du *Bulletin* d'avoir sous les yeux la description de cette maison faite par une étrangère, Lady Morgan, qui la visita lors du voyage qu'elle fit en France en 1816.

Après avoir parlé de quelques hôtels célèbres de Paris, Lady Morgan ajoute : (1)

« Indépendamment de ces vastes et magnifiques hôtels qu'on peu regarder comme des monuments d'une grandeur éclipsée et d'une gloire qui ne vit plus que dans l'histoire, beaucoup d'édifices modernes, rivaux de leur splendeur, et qui les surpassent par le goût, présentent de plus l'intérêt d'avoir été élevés ou habités par des hommes éminents dans la politique, ou illustres dans la littérature.

L'*Hôtel de Beaumarchais*, situé dans le faubourg Saint-Antoine, précisément en face de la Bastille, fut bâti à grands frais par l'auteur d'une

---

(1) *La France*, par Lady Morgan — Traduit de l'Anglais par A. J. B. D.— 2e édition *Paris et Londres* — Treuttel et Würtz, libraires, 1817, t. II, page 61.

des comédies les plus amusantes, les plus philosophiques, les plus plaisantes, qu'aucun littérateur ait jamais produit, le *Mariage de Figaro*. Cet hôtel, élevé sur les dessins de Le Moine, fut destiné, je crois, à être absolument *rus in urbe;* car on y trouve des solitudes, des grottes, des souterrains, des fontaines qui murmurent; tout cela rassemblé dans un espace qui n'est pas beaucoup plus grand que celui ordinairement destiné au parterre d'une maison de campagne en Angleterre, et paroissant jeté, comme par hasard, au centre de tout ce qu'il y a de plus vulgaire, de plus bruyant et de plus grossier dans Paris; dans un endroit où le silence de son ermitage est troublé par le cri *habits, galons!* et où le regard qui veut sortir d'une grotte obscure, doit tomber sur la boutique d'un boucher.

Dans le jardin de ce Vaucluse des Boulevards est un joli temple élevé à la mémoire de Voltaire; et sous l'ombre d'un saule, dans un endroit marqué par une urne remplie des fleurs dorées de l'immortel, reposent les cendres de Beaumarchais lui-même. En passant sur cette petite langue de terre, tout ce qu'il y a de spirituel, de léger, de pétillant, de romanesque, dans le caractère aérien du jeune chérubin, du « maudit page », de la piquante Suzanne, de l'adroit Figaro, et de la comtesse bien véritablement femme, se représenta à ma mémoire et forma un contraste mélancolique avec les idées que faisoit naître un tombeau.

L'hôtel de Beaumarchais, sans être très grand, contient plusieurs suites de chambres peintes en fresques, mais trop petites et trop basses pour constituer ce qu'on appelleroit en Angleterre de beaux appartements. La salle à manger est remarquable par le double escalier qui y conduit du salon de compagnie, et par la fontaine d'eau limpide qui la rafraîchit. Près de l'une des fenêtres qui donnent sur les ruines de la Bastille, est un modèle parfait de cette prison formidable, fait d'une des pierres de sa fondation.

Cet hôtel n'est pas ouvert au public; il est occupé par Madame de Beaumarchais, dont l'âge avancé et la santé chancelante ne lui permettent plus de recevoir compagnie. Je dois le plaisir que m'a procuré la visite que j'ai rendue à la demeure d'un homme dont j'admirois les talents depuis si longtemps, à la politesse de sa fille accomplie, Madame Delarue, qui, si j'en puis juger d'après l'éloquence du billet qui accom-

pagnoit son invitation, a hérité en grande partie de l'esprit enjoué qui brille dans les ouvrages de son père célèbre. »

(*Communiqué par M. A. L'Esprit.*)

* * *

Le Fief du Grand et Petit Chaumont

L'immeuble qui porte le n° 46 de la rue Saint-Antoine a été l'objet, dans le courant de l'année 1905, d'une étude très intéressante de la Commission du Vieux Paris. Cette étude était provoquée par la découverte d'une pierre armoiriée qui a été offerte au musée Carnavalet par Madame Emery, propriétaire de l'immeuble cité plus haut. Cette pierre sur laquelle sont gravés les mots : *Fiefs du Grand et du Petit Chaumont* indiquait la limite de ce fief qui, d'après les registres des « Terres et fiefs mouvans dans la généralité de Paris » datant du XVIIIe siècle, était situé rue Saint-Antoine, depuis et compris deux maisons contiguës, dont l'une fait l'encoignure occidentale de la rue Royale (aujourd'hui rue de Birague) jusques et y compris l'hôtel Sully. Ainsi donc, les maisons de cet intervalle formaient le fief du Grand et du Petit Chaumont mouvans du Roy, avec cette singularité que la principale maison, ou chef-lieu du fief, a été reconnue chargée de 3 deniers de cens, envers sa Majesté.

Le rapporteur, M. Charles Sellier, fait remarquer que le mot *fiefs*, au pluriel, gravé au bas du blason est certainement une faute du graveur, puisqu'il ne s'agit bien ici que d'un seul fief comme l'établissent les registres des terres et fiefs.

Les dimensions de cette pierre sont les suivantes : longueur 0^m 57, largeur 0^m 43, épaisseur 0^m 04. Les armoiries qui y figurent ne sont pas absolument inconnues, dit le rapporteur, elles sont identiques à celles qu'on voit moulées sur les plaques de foyer des cheminées de l'hôtel Le Pelletier de Saint-Fargeau, aujourd'hui Musée historique de la Ville de Paris. Or, on sait que ces armoiries sont celles du conseiller d'Etat Michel Le Pelletier de Souzy, qui fit construire cet hôtel vers 1687 ; elles sont : *d'azur à la croix pattée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueule, et une pointe de rose boutonnée d'or, le chevron accosté de deux molettes de sable sur la traverse de la croix*. Et c'est précisément

ce qui est gravé sur la pierre trouvée au n° 46 de la rue Saint-Antoine ; de plus, ce blason y est surmonté d'une couronne de marquis et supporté par deux licornes. C'est donc un membre de la famille Le Pelletier qui était propriétaire du fief du Grand et Petit Chaumont à l'époque où la pierre a été gravée. En effet, la lecture des registres cités plus haut, nous apprend que ce fief appartenait en 1676, à M. Etienne Gaillard, et depuis à M. Le Pelletier de Beaupré, conseiller d'Etat, en 1766. L'immeuble représenté aujourd'hui par le n° 46 a été formé par la réunion des anciens n°s 159 et 161. En ce qui concerne le n° 159, à la Révolution, cet immeuble appartenait à Mme de la Trémoille, princesse de Talmond, née d'Argouges, dont le mari Antoine Philippe de la Trémoille, prince de Talmond, fut un des chefs de l'insurrection vendéenne et périt sur l'échachauf en 1794. Saisie comme bien national en 1792, cette maison fut rendue à la princesse de Talmond, en vertu d'un arrêté des Consuls du 8 floréal, an VIII, qui la rayait de la liste des émigrés.

Après la mort de la princesse de Talmond, Mme la marquise de la Rochejacquelein, née Durfort de Duras, sa légataire universelle, vendit la dite maison à J.-B. Gourriet, le 27 février 1832. Celui-ci étant décédé en 1843, sa fille, devenue femme Godart, en hérita après la mort de sa mère, arrivée en 1849. Enfin, des mains des époux Godart, cette propriété passa dans celles des époux Emery, représentés, aujourd'hui, par Mme veuve Emery et ses fils, lesquels sont actuellement possesseurs de l'immeuble. Quant à la 2e partie, elle appartenait également jadis à M. Caillard, ainsi qu'il a été dit plus haut.

En 1742, elle était entre les mains de Thomas-Arnould, architecte-expert juré, qui la vendit la même année à Martin Issard Delacour. De mains en mains, elle arriva en la possession de la famille Emery. C'est dans cette partie du fief que fut trouvée la plaque de bornage armoriée.

Il est à remarquer que cette pierre qui servit en dernier lieu à indiquer la limite du fief du Grand et Petit Chaumont, avait auparavant rempli l'office de plaque commémorative au sujet d'une fondation pieuse, au profit d'une église de Paris (1). L'inscription gravée au revers, en témoigne. En voici le texte :

---

(1) D'après les recherches de M. Coyecque, l'église Saint-Jean-en-Grève.

Devant ce pilier gist honorable feme
...lle Lefebvre en son vivant feme de hon(orable)
home Nicolas Bercher marchant de vin et
Bourgeois de Paris, laquelle Lefebvre a laissé et do-
né pr testament à l'œuvre et fabrique de l'église de
céans à ppétuité xxv livres tz de rente non
rachetable sur la maison de la Clef scize
rue Tissanderie devant l'oopital S. Gervais à
la charge que les diz marguilliers presans et à
venir serot tenuz de faire dire et célébrer
par chacun an au jour que ladite Lefebvre est
décédée le ve jour de febvrier 1611 chanté vigile
et ce qui ensuit trois haultes messes dont
l'un de requien (*sic*) les libera sur la fosse avec
le de pfundis (*sic*) et les ornemens acoutumés de
dire le tout ainssy (*sic*) qu'il est contenu par son
dict testamet passé par devant Herbin et
Demonhenault notaires au Chastellet de
Paris le dernier Jenvier 1611.

Priez Dieu pour elle. Pater noster
et Ave Maria.

Georges Martin.

* * *

Depuis quelques semaines, les Sociétés historiques d'arrondissements de Paris ont une jeune sœur. Déjà, nous comptions la Société historique du 4e arrondissement (la Cité), celle des 5e et 13e arrondissements (la Montagne Sainte-Geneviève), celle du 6e arrondissement, celle des 8e et 17e arrondissements, la Société d'histoire d'Auteuil et de Passy, le Vieux-Montmartre, doyenne d'âge et de production. La nouvelle née se nomme Société d'histoire et d'archéologie du 7e arrondissement, et sa fondation est due à l'initiative de M. Lucien Gillet.

Son assemblée générale a eu lieu le 30 mai, sous la présidence de M. Risler, maire de l'arrondissement, quelques jours après la publication d'un premier *Bulletin* où nous trouvons des articles fort intéressants sur l'hôtel d'Humières, l'âge des rues de l'arrondissement, la frégate du pont Royal, etc. Pour le second fascicule sont promis des articles sur l'hôtel du ministre de la guerre, par M. Léon Roger; — l'historique de la mairie du 7e ; — la fontaine de l'Esplanade des Invalides.

Une commission a été nommée qui vérifiera si Adrienne Lecouvreur a été réellement inhumée dans l'hôtel portant le nº 115 de la rue de Grenelle. Enfin, la Société a adopté le projet d'une exposition locale pour laquelle elle a déjà plus de 200 pièces gravées et beaucoup d'ouvrages spéciaux.

***

La commission des fouilles du Vieux-Paris s'est réunie hier après-midi, sous la présidence de M. Georges Villain, pour examiner les vestiges du mur gallo-romain de Lutèce découverts dans les travaux du Métropolitain exécutés à l'emplacement du marché aux Fleurs dans l'île de la Cité.

On sait que ce mur d'enceinte, trouvé en 1848, sous la place du Parvis-Notre-Dame, a été relevé en 1897, près de la Morgue, lors de l'édification d'importants immeubles et, en 1898, rue de la Colombe, à la suite des fouilles effectuées par la commission du Vieux-Paris

Il est à supposer qu'en raison de l'importance de l'excavation nécessité par la construction de la gare métropolitaine de la Cité — une quinzaine de mètres de largeur — les vestiges du mur gallo-romain rencontrés fourniront de précieux documents archéologiques. Plusieurs pierres sculptées, morceaux de stèle ou d'autels votifs ont ces jours derniers été déjà mis à jour.

Je remercie les amis, connus et inconnus, de la CITÉ qui m'ont envoyé, à l'occasion de la mort de mon fils, des lettres de condoléance.

S'ils ne font pas oublier, ces témoignages de sympathie engourdissent un peu l'âpreté de la douleur. *A. C.*

NOUVEAUX ADHÉRENTS

MM. *Rouland,* Industriel.
Girardot, lieutenant à la Garde Républicaine.
Mlle *Labbé-Serveillé,* artiste peintre.
MM. *Bally,* industriel.
Fouju, publiciste.
Jullien, publiciste.
Jeannard, publiciste.
Conti, restaurateur.
Dubois, peintre sur émail.
Jacquinot, employé à la Préfecture de la Seine.
Leclerc, publiciste.
Boudier, négociant.
Lambert, artiste industriel.
Berthe, pharmacien.
Goulay, vétérinaire.
Cassoulat, publiciste.
Meunier, intistuteur.
Brisolier, publiciste.
May, négociant.
Lèchevin, publiciste.
Brisolier, publiciste.
Brindeau, entrepreneur.
Mouchet, chimiste.
De Cuverville, directeur de Manège.
Grosperrin, mandataire aux Halles.
Choumara, négociant.
Maître, négociant.
Montrichard, professeur.
Norroy, négociant.
Poitevin, étudiant.
Roux, piqueur municipal.
Mme *Hèberlè,* professeur de musique.
MM. *Perrin,* professeur.
Lejeune, tailleur.
Christian, ancien Directeur de l'Imprimerie nationale.
MM. *Sochard,* négociant.
De Mallevoue, chef de bureau honoraire à la Préfecture de la Seine.
S. Pichon, Sénateur, Résident général à Tunis.
Rollier, négociant en automobiles.
Vialatte, employé à l'Imprimerie Nationale.
Guillery, architecte.
Grand, secrétaire-trésorier du Bureau de Bienfaisance, mairie du 4e arrondissement.
Pèrinet, propriétaire.
Lesenfant, chef de contentieux.
Tibault, négociant.
Georges, tailleur.
Mme *de Bovet de Courpon,* propriétaire.
MM. *Germain,* tailleur.
Tinthoin, architecte.
Lapalus, chef de bureau honoraire, préfecture de la Seine.
Murit, publiciste.
Vignes, sous-caissier à la Caisse d'Epargne.
Coquelin, employé de commerce.
Famelart, négociant.
Escourrou, rédacteur principal à la Préfecture de la Seine.
Lorenzi, mouleur-statuaire.
Brouard, propriétaire.
Bonvallet, représentant de commerce.
Geny, négociant.
Ch. Chavelet, étudiant en médecine.

DONS

De M. Lejeune, vice-président de la Société historique du 16e : *Portrait de M. Leprieur de Blanvilliers,* ancien maire de l'arrondissement.

Le Gérant responsable : A. CALLET

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE — DEPLANCHE, 71, PASSAGE DU CAIRE, PARIS

Il est rendu compte de tout ouvrage dont il est envoyé un exemplaire

BIBLIOGRAPHIE

La Place royale, *H. Daragon, libraire, 30. rue Dupeyré.* — *La place Royale*, cette splendeur éteinte, cette gloire disparue, si brillante jadis et qui aujourd'hui agonise au creux de son nid, notre ami Lambeau la fait revivre dans un livre documenté où il raconte ses origines, ses commencements, son beau temps, son éclipse.

C'est là, où selon le mot de Gœthe à Eckerman, *s'est déroulé un long fragment de l'histoire de France.*

A chaque maison s'accroche un lambeau du passé, galant ou tragique.

Dans ce coin de Paris, on voit tour à tour le Régent de France, puis le roi d'Angleterre, Louis XI, Commines, François Ier, Henri II, les Valois, Henri IV, toute la noblesse polie et lettrée de Louis XIII, Marion Delorme, Richelieu, Mme de Sévigné, Cinq-Mars, de Retz, etc.

Le livre de Lambeau nous narre par le menu cette histoire qui n'était connue jusqu'ici que par des articles empanachés de romantisme de Jules Janin et de Charles Hugo.

Que pouvons-nous mieux dire de ce livre que ce qu'en a dit le *parisianiste* qu'est M. André Hallays :

« Un des chercheurs les plus avisés et les plus érudits, qui fouillent les archives parisiennes, M. Lucien Lambeau, secrétaire de la Commission du Vieux-Paris, a naguère communiqué à cette Commission un grand nombre de renseignements nouveaux et de documents inédits sur l'histoire de la place Royale. Il faut espérer que cette étude sera quelque jour extraite des procès-verbaux de la Commission et formera un « guide » excellent de la place Royale. »

Ce souhait est réalisé et nous sommes heureux de voir ce travail sorti de la poudre des greffes et à la disposition de tous.

L'histoire de l'Art apprise par des Promenades dans Paris, par *Decout.* — Ce petit livre comble une lacune : il nous apprend l'histoire de l'art par des promenades dans Paris.

Or, s'il est un lieu au monde particulièrement favorisé pour ce mode d'enseignement, étant donnée l'abondance et aussi l'éclectisme de ses trésors d'art, c'est bien Paris. « On n'aurait à Paris pour ces leçons de choses, disait M. Perrot, dans l'article déjà cité, que l'embarras du choix. C'est précisément un ordre méthodique que l'auteur de « l'*Histoire de l'Art apprise par des Promenades dans Paris* » a voulu introduire au milieu d'un tel « embarras » causé par la richese de ces leçons de choses : et telle est la plénitude de ces richesses artistiques que le plan du livre s'est trouvé tout naturellement être, presque sans lacune, le plan même de l'histoire générale de l'art.

L'œuvre de M. Decout s'adresse à tous ceux qui, à un degré quelconque, professionnels ou amateurs, s'occupent de l'Histoire de l'Art, à ceux qui veulent parfaire avec le plus d'agrément possible leur culture artistique ; aux parents, aux maîtres et aux maîtresses soucieux d'instruire en intéressant. Ce sera un compagnon facile et suggestif aux étrangers qui visitent Paris, au flâneur dilettante heureux de donner à ses promenades une direction utile, — sans oublier même le Parisien, en général profondément ignorant des trésors d'art placés à sa porte, et qui dans sa propre ville n'est trop souvent que le premier des étrangers. — Blois et Paris, chez l'auteur, 16, rue de Sèvres, 2 fr. 75.

Les sources de l'Histoire de Paris. — M. Marcel Poëte, qui continue, à la Bibliothèque de la Ville de Paris, les traditions de M. Paul Le Vayer, a inauguré un enseignement qui a rencontré un grand succès. Il enseigne, avec une élégante érudition, comment on doit étudier l'histoire de Paris, et à quelles sources il faut puiser.

Il est impossible de diriger une recherche et d'atteindre à un résultat satisfaisant si l'on ignore — et c'est le cas de combien de chercheurs — où il convient d'abord de s'adresser.

Ces sources, M. Marcel Poëte explique leur valeur, leur crédit et comme il convient d'en user.

Cet enseignement au milieu de tant de documents qui l'appuient, est une innovation des plus heureuses. Elle fait de la Bibliothèque de la ville un centre d'éducation raisonnée.

M. Marcel Poëte a publié sa leçon de réouverture.

(Paris, 41 bis, rue de Châteaudun, édition de la *Revue Bleue*).

L'Imprimerie Nationale. — Un de nos adhérents, M. A. Christian, ancien directeur de l'Imprimerie Nationale, vient de publier un beau livre : *Débuts de l'Imprimerie en France, l'Imprimerie nationale, L'Hôtel de Rohan*. Le premier chapitre nous rappelle qu'il a étudié l'histoire du livre et qu'il a su nous initier à son développement. Pour la clarté de l'exposition, des gravures anciennes sont reproduites qui parlent aux yeux et se font assez entendre.

Il insiste sur l'organisation intérieure de cette admirable ruche si savante, si laborieuse et si disciplinée, qui collabore à l'établissement des ouvrages qui sont à l'honneur sévère de ce temps. Les pages nombreuses imprimées dans les caractères les plus divers soulignent la richesse de ces *casses* polyglottes où un sauvage trouverait l'outillage d'un journal officiel si l'idée lui pouvait venir de mettre au service de ses doigts la plume qu'il s'est passée dans le nez.

Chaque chapitre est imprimé dans un caractère type : qu'il nous soit permis de déclarer en toute humilité que les plus beaux sont encore ceux dont ont se servit en 1540, que les caractères de Grandjean, d'Alexandre, de Didot sont d'une perfection rare et qu'ils font mieux sentir la barbarie de ces nouveaux styles dont il n'est pas à désirer que l'emploi se propage. Restons français : ce doit être l'avis de M. Christian, si épris de l'art charmant dont il était entouré dans le cadre merveilleux de cet Hôtel de Rohan. Artiste, il le défend contre le vandalisme utilitaire du siècle. Et si pour la santé des ouvriers, il demande à quitter les lambris historiques et somptueux de la rue des Quatre-Fils, n'est-ce pas pour exprimer le vœu que derrière lui n'entreront pas les démolisseurs ?

Son beau livre témoigne de ce zèle aux faces multiples et lui fait grand honneur aux yeux des érudits, des acteurs et des lettrés. (Roustan et Champion, Paris).

Le Faubourg Saint-Antoine. — Un de nos fidèles adhérents M. *Louis Descombes* vient de publier une plaquette fort intéressante : *Recherches sur le Faubourg Saint-Antoine*. C'est le résumé chronologique des principaux évènements qui se sont passés dans ce vieux *faubourg de gloire*, comme l'appelaient nos pères, ce vieux faubourg dont le nom est devenu immortel.

Le livre finit par une notice très complète sur l'ancienne corporation des *Menuisiers-Ebénistes* qui constituent l'ancienne et principale industrie du faubourg. — Cette corporation remonte à la fin du XIIIe siècle.

Le faubourg Saint-Antoine est à notre porte, c'est le prolongement de notre rue Saint-Antoine. A ce titre, cette monographie doit intéresser nos lecteurs.

Le Pantalon Féminin. — La librairie *Carrington, 13, faubourg Montmartre*, vient de publier une monographie du... *Pantalon Féminin* dont l'auteur, M. Pierre Dufay a fait un livre charmant et d'une érudition joyeuse ; mais rassurez-vous mes chères lectrices, fort convenable en somme.

Le pantalon féminin, qui remplace l'antique feuille de figuier, n'est pas d'hier, Flaubert dans *Hérodias* et Pierre Louys dans *Aphrodite* font porter des caleçons à Salomé et à Bérenice ; les Romaines avaient des caleçons et nos dames du Moyen-Age et celles du XVIe siècle. Brantôme le sait sur ce point on ne peut le récuser : il se documentait aux sources. Nous voyons le caleçon porté au théâtre par ordre de police, au temps de la Camargo, mais à la ville il n'est point fréquent. Les libres graveurs de l'époque donnent à supposer que ce vêtement n'était que l'exception. Il est aujourd'hui et depuis un siècle, la règle. Mais que de métamorphoses. C'est à nous les exposer en leurs infinies nuances que M. Pierre Dufays s'est employé, tout le long de ce livre dont le savoir est si plaisant et la plaisanterie si savante. Les citations foisonnent, et forment une documentation aussi curieuse qu'inattendue, admirablement mise en ordre, présentée avec une irréprochable liberté de touche.

Le Gérant responsable : A. CALLET.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE — DEPLANCHE, 71, PASSAGE DU CAIRE, PARIS

LA CITÉ

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHÉOLOGIQUE
DU IVe ARRONDISSEMENT DE PARIS

Orbem in urbe vidimus
(Vieux dicton Parisien)



5me ANNÉE

N° 20 — Octobre 1906

SIÈGE SOCIAL :

MAIRIE DE L'HOTEL DE VILLE (IVe ARR.)

2, Place Baudoyer, 2

PARIS

CONSEIL

Président : M. Henry MARTIN, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.
Vice-Présidents : MM. Georges HARTMANN, négociant, président honoraire de divers Syndicats et Sociétés.
Lucien LAMBEAU, secrétaire-chef de la Commission du Vieux Paris.
Secrétaire général : M. Alb. CALLET, secrétaire des bureaux, *à la Mairie.*
Secrétaire-adjoint : M. Paul HARTMANN.
Archiviste : M. DELABY.
Trésorier : M. MARCHAL, employé à la mairie du IVe arrondissement (à l'entresol), de 11 à 5 heures.

Membres d'honneur :

MM. AUGÉ DE LASSUS, publiciste.
DARDANNE, maire du IVe arrondissement.
DAVESNE, docteur en médecine.
Le Directeur de l'Assistance publique.
Le Directeur du Mont-de-Piété.
FUNCK-BRENTANO (F.), bibliothécaire à l'Arsenal.
HALLAYS (André), rédacteur aux *Débats.*
MOLOCH (Colomb), dessinateur.
Le Préfet de Police.
Le Préfet de la Seine.
SARDOU (Victorien), de l'Académie Française.

COMITÉ DE DIRECTION

Membres de droit :

MM. BARBARY, maire adjoint du IVe arrondissement.
FAILLIOT, député.
GALLI (H.), conseiller municipal.
JOLIBOIS, conseiller municipal.
PIPERAUD, conseiller municipal.
ROUSSY (Dr), maire adjoint du IVe arrondissement.

Membres élus :

MM. BOURDEIX, architecte de la Préfecture de Police.
CALLET (A.), secrétaire-chef des bureaux.
COUDERC, antiquaire.
DELABY, publiciste.
DEMMLER, docteur en médecine.
DUBOIS (Paul), sous-chef à la Préfecture de Police.
FERNOUX, président de la Société des Architectes.
FLANDRIN, sculpteur.
GAUTHIER, vicaire à Saint-Etienne-du-Mont.
HARTMANN (Georges), négociant.
LAMBEAU (Lucien), chef de bureau à l'Hôtel de Ville, secrétaire de la Commission du Vieux Paris.
L'ESPRIT, sous-chef à la Préfecture de la Seine.
LOUAR, artiste dramatique.
MOUTAILLIER, imprimeur d'art.
PAGÈS, juge au Tribunal de Commerce.
REMOISSONNET, architecte.
REY, archiviste-adjoint à la Préfecture de Police.
RIOTOR (L.), homme de lettres.
RONSSERAY, propriétaire.
SELLIER, conservateur-adjoint au Musée Carnavalet.

Commissaires du quartier :

Arsenal : MM. MARTIN, architecte ; EVENO, bibliothécaire.
Notre-Dame : RIOTOR (Léon), publiciste.
Saint-Gervais : LARMEE, architecte ; PRÊTEUX DE VOET, architecte.
Saint-Merri : DESNOS ; BORDENAVE, avocat.

BULLETIN

de

LA CITÉ

Société d'études historiques et archéologiques

DU IVe ARRONDISSEMENT

LA CITÉ

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

ET ARCHÉOLOGIQUE

DU IVe ARRONDISSEMENT DE PARIS

Orbem in urbe vidimus
(Vieux dicton Parisien)

SOMMAIRE

5me ANNÉE

N° 20 — Octobre 1906

SIÈGE SOCIAL :

MAIRIE DE L'HOTEL DE VILLE (IVe ARR.)

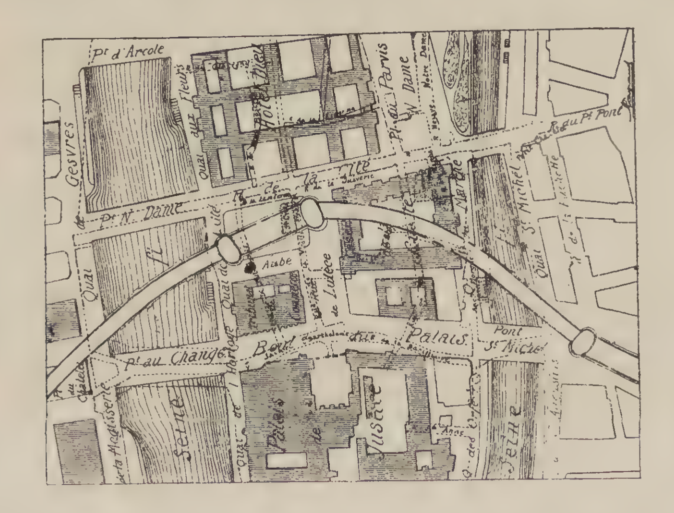
2, Place Baudoyer, 2

PARIS

Agrandissement
du Palais de Justice

Dans un article précédent nous avons conduit les lecteurs du journal *La Cité* au Palais de Justice. Ils ont assisté au festin donné à l'occasion du sacre de la reine Isabeau de Bavière.

Aujourd'hui c'est aux portes du Palais que nous les prions de nous accompagner. Les multiples services qu'il comprend



vont sans cesse en s'augmentant, en raison directe de l'augmentation du nombre des affaires (1), et, poussé par cette

1. Sans entrer dans des détails qui n'auraient d'intérêt que pour ceux qui fréquentent le Palais de Justice, deux chiffres montreront au lecteur la cause et la nécessité de ces agrandissements : Paris avait en 1820, 1.013.373 habitants ; sa population en 1903 est de 2.714.068 habitants.

nécessité, le Préfet de la Seine a fait décider l'expropriation de la partie du quai des Orfèvres formant le pâté de maisons entre le pont Saint-Michel et la petite rue Mathieu-Molé, faisant tomber en même temps ce qui subsiste de la rue de la Sainte-Chapelle.

Cette partie du Vieux Paris est certainement une des plus intéressantes. La pioche des démolisseurs a déjà fait tomber, et pour les mêmes causes, tout le milieu du quai des Orfèvres, avec l'ancienne Préfecture de police et la célèbre rue de Jérusalem ; bientôt il n'en subsistera que la partie qui va de la rue du Harlay au Pont-Neuf.

Sait-on comment cette partie du quai s'est formée ? Que le



lecteur jette les yeux sur le plan que nous avons reproduit et antérieur à 1500, il y verra que le Palais de la Cité, avec ses jardins, s'étendait jusqu'à l'endroit où fut plus tard la rue du Harlay, et qu'au delà, vers l'ouest, existaient deux îles. La plus grande dite « île Bureau », de Hugues Bureau qui l'acheta le 12 février 1462, moyennant douze deniers de cens et dix sols de rente ; l'autre moins large et plus longue, dite « île aux Juifs » ou de la « Gourdaine », appellation qu'elle aurait empruntée à un moulin disparu depuis longtemps. — Une des plus monstrueuses iniquités enregistrée par l'histoire y eut en 1314 son dénoue-

ment : Jacques Molay, grand Maître de l'ordre des Templiers et Guy, chevalier du même ordre, y furent brûlés après cinq ans de captivité, et Philippe le Bel, qui avait gagné à sa cause le pape Clément V, put s'approprier les immenses richesses de cet ordre fameux.

Rittiez (1) nous dit qu'ils reçurent la mort avec un courage



qui intéressa vivement la multitude. Jusqu'au dernier moment leur voix s'éleva au milieu des flammes pour protester de leur innocence. Il se répandit que le Grand Maître du haut de son bûcher avait ajourné le pape et le roi Philippe à comparaître dans l'année devant le Tribunal de Dieu ; et, chose remarquable, tous deux moururent dans l'année.

1. Rittiez. *Histoire du Palais de Justice et du Parlement.*

Le Parlement de Paris resta étranger à toute la procédure car un tribunal spécial, fonctionnant au Palais, sous les yeux de Philippe le Bel et de ses ministres, fut créé pour faire l'instruction et le procès.

Quant à nos deux îles, qu'on se reporte au plan de Jaillot de 1772 et on y verra qu'elles n'existent plus ; que par un travail énorme pour l'époque on les a soudées et réunies à la grande île de la Cité, et, que là où passait un bras du fleuve, nous trouvons la rue du Harlay.

C'est en 1581 que fut décidé l'établissement du mur de soutènement qui devait, dans cette partie, former le quai des Orfèvres et Sauval nous dit, dans son *Histoire de Paris*, que sur ce terrain qui, au milieu du XVIe siècle, était fortement en pente, les travaux commencèrent seulement en 1603. On y vit, dit-il, deux maçons entreprendre les travaux de leur art pour 54 livres la toise et les pousser avec une telle activité que le travail ne fut terminé qu'en 1643. Cette lenteur ne leur avait pas, paraît-il, donné plus de solidité, car une partie du mur de soubassement s'écroula sous le règne de Louis XIII.

La voie qui sera prochainement expropriée a eu diverses appellations et diverses formes ; elle a existé avec les premières habitations et avec elle elle est devenue voie publique.

L'ancien Palais de la Cité avait là une de ses entrées. Cette entrée, dit Ménorval, s'ouvre par un péristyle à colonnes du plus gracieux effet (1). L'entrée principale donne sur le forum et l'on voit à côté un cippe qui semble avoir été élevé par les nautes comme pendant de l'autel de Jupiter situé à l'extrémité orientale.

---

1. En 1848, on a retrouvé près du quai des Orfèvres, des colonnes monolythes avec leurs bases et leurs chapiteaux employés comme matériaux, dans un mur d'enceinte d'une époque reculée. Elles avaient décoré une galerie assez voisine de la Seine pour qu'on ait pu y amarrer des bateaux, ce qui est indiqué par la trace des sillons profonds faits par les cordes.

Plus tard, une voie publique fut créée. Elle s'appela d'abord Rue-Neuve, ensuite rue Saint-Louis ; le quai n'existait pas encore, les maisons, en effet, étaient adossées au bord du fleuve.

En 1807, un décret impérial ordonna la démolition de ces maisons ; l'ancienne rue Saint-Louis disparut alors pour faire place au quai actuel. En même temps disparut l'hôtel du trésorier de la Sainte-Chapelle, situé presque à l'angle du quai actuel, comme l'indiquent nos deux plans.

Sait-on ce que fut ce trésorier ? Le temps a laissé tomber sur ce poste une poussière qui menace de l'ensevelir dans l'oubli ; or, pendant plus de cinq cents ans il occupa une des premières places du royaume et joua quelquefois un rôle important dans l'histoire de notre pays. Hâtons-nous de profiter de l'occasion pour lui consacrer une page.

On pourrait croire que le Trésor de la Sainte-Chapelle consistait uniquement dans les saintes reliques que saint Louis avait apportées de Palestine ou qu'il tenait de l'empereur Baudouin. C'était bien cela vers 1248 ; mais plus tard le trésor comprit des joyaux de la couronne : diamants, rubis, pierres précieuses, orfèvrerie, etc., et bientôt son dépôt le plus précieux fut le trésor des chartes, c'est-à-dire tous les titres concernant les tailles, les impôts, la réserve du domaine, les traités de paix, en un mot tous les papiers de la couronne.

Ce trésor suivait le roi dans tous ses déplacements, même à la guerre. En 1194, Philippe-Auguste fut surpris dans une embuscade par Richard, roi d'Angleterre, et le trésor des chartes fut pris tout entier et détruit. Il fut presque entièrement reconstitué à l'aide de documents trouvés de divers côtés, mais surtout avec la collaboration et grâce à la merveilleuse mémoire de Jean Gaultier, officier préposé à sa garde. Le trésor ainsi reconstitué fut mis au temple et c'est saint Louis qui le fit déposer à la Sainte-Chapelle. Plus tard, un local contigu lui fut

affecté. Ce local en forme de chapelle qui est porté sur nos plans fut démoli en 1783 et le trésor des chartes fut alors transporté à la chancellerie du Palais.

Le trésorier avait, en outre, par les lettres de fondation de 1248, la juridiction et la cure des âmes sur toutes les personnes attachées à la Sainte-Chapelle. Ce personnel s'est constamment accru par les fondations que firent les successeurs de saint Louis; et Philippe le Long, en 1320, obtint une bulle du pape Jules XXII, par laquelle déclarant son intention de donner au trésorier un accroissement d'honneur à sa dignité, il lui confie le soin des âmes sur le portier, le concierge, le jardinier et les deux guettes de nuit du Palais. Plus tard encore son autorité s'étendit sur le juré trompette, chargé de sonner du cor tous les soirs pour faire fermer les portes, comme il l'eut aussi sur les six gardes nommés par le roi Jean « à notre cour du Palais, allans et venans toute nuit par icelle, tant pour la garde des Saintes reliques comme du lieu ».

Le trésorier avait encore un privilège qui va nous surprendre un peu : celui de la fourniture du parchemin à Messieurs du Parlement et de la Chambre des Comptes. Dès 1317 il reçoit 400 livres parisis pour assurer cette fourniture et un arrêt du parlement du 7 juillet 1618 maintient Charles de Balzac trésorier de la Sainte-Chapelle en possession de l'office de parcheminier et de la maison en dépendant.

Morand (1) à qui nous empruntons ces détails nous donne la liste complète des trésoriers depuis Mathieu qui la commence en 1248, jusqu'à Louis-Joseph de Moy qui la termine en 1783. Au milieu de quelques noms illustres on rencontre, en 1328, Eudes Boileau ; en 1335, Hugues Boileau et en 1694, avec le titre de chanoine, Jacques Boileau, fils de Gilles Boileau, greffier

---

1. *Histoire de la Sainte-Chapelle* par Sauveur Jérome Morand, chanoine de la dite église, présentée à l'Assemblée Nationale par l'auteur le 1er juillet 1790.

de la Grand'Chambre du parlement de Paris et frère de Nicolas Boileau-Despréaux. Nous comprenons maintenant comment fut inspiré *Le Lutrin ;* Morand ajoute, et nous le croyons sans peine, que Le Chantre n'a jamais eu les attributions que Boileau s'est amusé à lui prêter. Mais voici ce qu'on lit quelques pages plus loin : « Le collège de la Sainte-Chapelle placé au sein du tumulte et de la chicane, ne put résister plus longtemps aux malignes influences de la discorde qui l'environne » ; et l'auteur nous conte l'histoire d'un serrurier mandé par un chanoine : — un chapelain trouvant sa porte ouverte et assurant que ses provisions de vins et liqueurs avaient disparu. Toutes les juridictions sont saisies ; on n'entend plus parler que de mémoires, requêtes, recours, interventions, le tout, enfin terminé par une sentence de baillage.

Pour qui se sentirait la verve il y a là tous les éléments d'un pendant au *Lutrin*.

Le trésorier est quelquefois mis en demeure d'ouvrir les portes du trésor pour pourvoir aux nécessités de la couronne. C'est ainsi qu'en 1576 en présence de la reine-mère, du cardinal de Guise et du premier président de la Chambre des comptes, Henri III se fait remettre 5 gros rubis balais estimés alors 160.000 écus, pour être donnés au sieur Legrand, trésorier des menus, en nantissement des sommes prêtées à Sa Majesté pour les nécessités de l'Etat. Le gage est confirmé par brevet de Henri IV. Mais les héritiers Legrand sont obligés de suivre procès sur procès, d'entasser mémoires sur mémoires devant toutes les juridictions et Morand qui consacre à cette affaire un long chapitre, le termine ainsi : « Feu M. Chaillou, maître des comptes, qui vivait encore en 1655, a dit que ces rubis ayant été engagés par le roi, il y avait eu des droits assignés pour le remboursement des sommes prêtées ; que les engagistes furent remboursés et au delà, et qu'il était à sa connaissance que la famille qui les avait pris en gage avait eu de continuels mal-

heurs depuis ce temps-là. » Un premier malheur, d'où plusieurs ont pu suivre, fut peut-être de prêter en 1576 et de n'être remboursé que vers 1655.

Louis XIV voulut savoir si ces rubis étaient rentrés au trésor et, le 4 août 1697, le président de Metz fit ouvrir la châsse en présence du trésorier et du premier président de la Chambre des comptes. Montarsis, joaillier de cour, déclara qu'il ne croyait pas que les rubis qu'on lui présentait fussent ceux engagés par le roi Henri III ?

Non loin de l'hôtel du trésorier existait la chapelle Saint-Michel à laquelle le pont et le boulevard doivent leur nom. Quelques auteurs admettent que cette chapelle dut elle-même son nom à des religieux venus du Mont Saint-Michel. Ils y vinrent. Piganiol, dans sa *Description de Paris* (t. II, p. 46), dit que Philippe-Auguste fonda en 1210 une confrérie pour les pèlerins qui ont fait le voyage du Mont Saint-Michel. Mais cette chapelle était sous le patronage de ce saint avant cette époque. Lebœuf(1) ajoute : « Il est constant qu'au commencement du xe siècle il existait proche le Palais du roi, dans la Cité de Paris, une église de saint Michaelis de Platea. » Philippe-Auguste y fut baptisé en 1165 et la Place Saint-Michel, première du nom, existait encore en 1292. Elle disparut plus tard pour la formation de la clôture de la Cour du Palais. Quant à la chapelle fort ancienne comme on le voit, elle fut démolie en 1784.

La partie comprise entre la rue de la Sainte-Chapelle et la rue du Harlay elle-même ne manque pas d'intérêt : En effet, on accédait à l'ancienne préfecture de police par la rue de Jérusalem, que le lecteur trouvera sur notre plan de Jaillot. Cette petite rue donnait sur une voie plus petite encore, la rue de Nazareth. Ces rues tiraient leur nom des pèlerins qui revenaient de Terre-Sainte et logeaient dans des hôtelleries de cette partie de la Cité.

1. Lebœuf. *Histoire du diocèse de Paris.*

La rue de Jérusalem n'avait que sept maisons sur son côté ouest, et c'est dans celle portant le numéro 5 qu'a vécu et qu'est mort en 1619 le chanoine Jacques Gillot.

Jacques Gillot, né à Langres vers le milieu du XVIe siècle, entra dans les ordres ; il devint conseiller au parlement de Paris et alla demeurer rue de Jérusalem ; c'est de cette maison que partit vers 1583 la *Satire Ménippée* dont il fut l'un des principaux collaborateurs avec Florent Chrestien, Rapin, Pierre Pithou, Passerat. Il n'est pas inutile de rappeler que cette œuvre hardie, pleine d'esprit gaulois, en vers et en prose dirigée contre la Ligue eut un énorme retentissement.

Cent ans plus tard (1674) Boileau-Despréaux, fils, frère, oncle, cousin et beau-frère de greffiers, né, comme il le dit, « au milieu de la poussière du bureau d'un greffe », Boileau fit paraître le *Lutrin* et l'*Art poétique*, composés dans la maison, et, peut-être dans l'appartement même où avait été écrite la *Satire Ménippée*.

Mais que faut-il penser de ce vers ?

« Dans la cour du Palais je naquis ton voisin. »

D'abord de qui est-il ?

De l'auteur de *Candide*, on le trouve dans une épître dédiée à Boileau.

Que vont dire les biographes qui ont fait naître Voltaire à Châtenay ?

Ne serait-ce de la part de Voltaire qu'une flatterie ou une illusion provenant de ses plus tendres années vécues en ce lieu ? En tous cas, l'affirmation est précise et les circonstances lui donnent beaucoup de vraisemblance.

Le père Arouet demeurait à l'angle sud-ouest de la rue de Nazareth qui débouchait rue de Jérusalem (notre plan l'indique). La maison faisait face à celle du numéro 5 où avaient habité

le chanoine Gillot et Boileau. Le père Arouet, ne l'oublions pas, était notaire au Châtelet ; il avait tout naturellement élu domicile dans une maison voisine du Palais où l'appelaient ses affaires, et où il avait été nommé trésorier de la Cour des comptes le 10 septembre 1696 (1), et, ce qui pourrait bien être une preuve de la naissance de Voltaire rue de Nazareth, c'est qu'il fut baptisé le 22 novembre 1694 en l'église Saint-André-des-Arts, paroisse des habitants de ce quartier (2).

N'y a-t-il pas là une belle occasion pour faire franchir l'eau à la statue du quai Malaquais ? Elle peut y paraître d'ailleurs fort mal placée : l'auteur de *Micromegas* y tourne le dos à l'Institut qu'il ne dédaigna pas tant que cela. Deux insuccès l'avaient fort irrité. Une troisième fois il posa sa candidature et fut élu le 9 mai 1746. Pour triompher, il lui avait fallu les voix des prélats, nombreux à cette époque à l'Académie. Ce fut bien pour lui chose simple : il publia un mémoire fort élogieux pour les Jésuites et il dédia au pape Benoît XII, *Mahomet,* peinture du fanatisme religieux visant certainement l'Eglise catholique. Les prélats donnèrent leurs voix et quant au pape, il joignit à ses remerciements pour l'auteur, sa bénédiction pontificale. Comme on le voit, Voltaire n'avait pas seul de l'esprit.

Notre statue pourrait sans inconvénient être placée quai des Orfèvres, mais j'y mettrais pour ma part une condition, c'est qu'elle ne regardât pas Notre-Dame, et voici pourquoi : Voltaire qu'on a appelé « touche à tout de génie », en même temps qu'il écrivait *Rome sauvée*, *Oreste*, *Nanine*, publiait divers ouvrages sur la campagne de 1741, pour rappeler qu'il était his-

1. *Recherches historiques sur l'hôtel de la Présidence,* par E. Labat (1844).

2. « Le lundi, vingt-deuxième jour de novembre 1694 fut baptisé dans l'église Saint-André-des-Arts, par Bouché, vicaire, François-Marie, né le jour précédent, fils de Me François Arouet, conseiller du Roi, ancien notaire au Chatelet et de damoiselle Marguerite Daumart, sa femme, etc. » (*Œuvres de Boileau.* Edition Berriat Saint-Prix, t. IV, p. 492).

toriographe du royaume. Poussé par son goût pour le luxe, l'utile et l'agréable, il publiait aussi des mémoires sur l'Edilité parisienne : *La Police sous Louis XIV*, — *Les Embellissements de Paris*, — *Le Philosophe indien et le Bostangis*, — *Les Embellissements de la ville de Cachemire*. Or, deux monuments l'offusquaient, et il en demandait la démolition : Notre-Dame, le « *produit d'une architecture barbare* », et l'Hôtel-de-Ville, qu'il trouve « *du plus mauvais goût du monde* ».

Que celui qui ne s'est jamais trompé lui jette la dernière pierre... de l'ancien Hôtel-de-Ville.

Si nous revenons à la partie du quai qui subsistera après la prochaine expropriation elle n'est pas indigne de retenir notre attention. Il faut remarquer qu'elle est intimement liée à la place Dauphine : les mêmes maisons bordent en effet les deux voies.

Nous avons vu plus haut comment le sol s'était constitué par la réunion des deux îles au Palais de la Cité. En 1607, Henri IV qui probablement voulait récompenser le président Achille de Harlay de son action sur les Parisiens pour les détacher de la Ligue, lui en consentit vente au prix de un sol pour chaque toise, de cens et rente foncière annuelle et perpétuelle, et à charge de faire bâtir. Les immeubles ont subi depuis lors bien des transformations ; néanmoins les dispositions générales sont restées telles qu'elles avaient été conçues à l'origine, et même les deux maisons qui font face au Pont-Neuf sont à peu près dans le même état et rappellent bien le goût de l'époque. Elles ont vu les farces de Me Tabarin. Detaille les fait figurer dans sa superbe toile : *Les Enrôlements en 1793*. Elles ne tomberont pas dans la poussière de l'oubli.

La place dut son nom au Dauphin, plus tard Louis XIII. En 1792, elle prit le nom de *Place de Thionville*, dont on voulait honorer la belle résistance, et le quai devint le quai du Midi. En 1814, les deux voies reprirent leur ancienne appellation.

Les frères Lazare (1) nous apprennent qu'en 1783, *à la petite fête Dieu,* les peintres qui n'appartenaient à aucune académie firent sur la place Dauphine une exposition de leurs œuvres. Pour cette solennité, qui attira beaucoup de monde, on dressa une tente. Les balcons de la place étaient garnis de fleurs et, détail piquant, les jeunes personnes qui avaient servi de modèles aux artistes prenaient place elles-mêmes à ces balcons : les amateurs pouvaient ainsi juger du talent des exposants. On pourrait prédire un beau succès à la Société des artistes français si elle pouvait répéter cette solennité dans son palais actuel.

Terminerons-nous cet article sans dire un mot des orfèvres, en l'honneur desquels somme toute il a été commencé ? Le lecteur ne nous le pardonnerait pas.

Disons donc que leur corporation très riche, très puissante, était la sixième des corps de métiers. Leur bureau était en 1399 rue des Orfèvres (2) à l'*hôtel des Trois-Degrés.* Des armoiries leur furent données par Philippe de Valois, et les historiens de Paris nous font connaître qu'ils avaient rue des Orfèvres une chapelle sous le vocable de saint Eloi. Cette chapelle fut refaite en 1556 par Philibert Delorme et contenait des figures d'un très beau style de Germain Pilon.

Presque toutes les boutiques du quai leur étaient réservées. Les appartements somptueux furent occupés par une foule de seigneurs, hommes de cour et de finances ; les plus modestes par des hommes de loi, procureurs et conseillers. C'est ainsi qu'au numéro 54, habitaient au XVII[e] siècle le lieutenant criminel Tardieu et sa femme Marie Ferrier. Le mari, dit Lefeuve, trafiquait publiquement de la justice. Il avait cependant fait partager

---

1. Lazare, tome XXXV.

2. La rue des Orfèvres est située dans le premier arrondissement entre la rue Saint-Germain-l'Auxerrois et la rue Jean-Lantier. Elle est mentionnée dans la nomenclature de Guillot (1300) sous le nom de rue aux Moignes-de-Jumaux.

son avarice à sa femme et c'est en songeant à cette dernière que Racine disait dans ses *Plaideurs* :

« Elle eut du buvetier emporté les serviettes,
« Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes. »

Or, le 24 août 1665, ils furent tous deux assassinés par les frères Touchet ; trois jours après les deux malfaiteurs subirent le supplice de la roue sur le Pont-Neuf à la vue de la maison de leurs victimes (*Biographie Universelle*). Pour les affaires criminelles le maquis de la procédure n'existait pas encore.

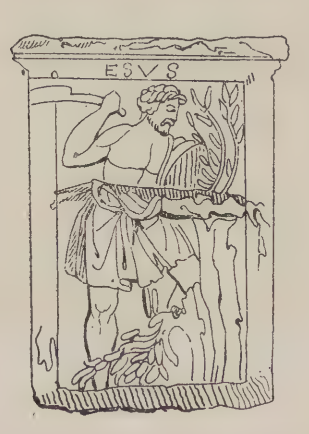
A. PERRIN.



Les Fouilles de la Cité

Les découvertes gallo-romaines qui viennent d'être faites au Marché aux Fleurs de la Cité, sont de la plus grande importance en raison du peu de matériaux historiques fournis jusqu'ici par le sol de la blanche Lutèce.

Au point de vue de la qualité et de la quantité des fragments découverts, la trouvaille de 1906 se classera l'une des premières, sinon la première à partir de celle, restée historique, de 1711, faite dans les substructions de Notre-Dame. Les pierres retrouvées aujourd'hui, prove-





nant du « *banc de Paris* », sont couvertes de sculptures, personnages et ornements, et de fort belles inscriptions, émanant d'autels, de stèles funéraires et autres monuments.

Il restera à élucider le point de savoir si l'on se trouve en présence de fragments du mur antique de Lutèce, élevé contre les Barbares. Dans tous les cas, les deux parties mises à jour ne se raccordent pas, comme tracé, avec les points précédemment reconnus et identifiés de cette enceinte.

Les uns affirment que ces murs constituent un fragment aussi complet que possible du mur d'enceinte de Lutèce. Jusqu'ici, on n'avait trouvé (ou observé) qu'une muraille, épaisse, il est vrai, mais simple, et pareille à toutes celles qui ont été découvertes en Gaule. Désormais, nous savons que l'enceinte de Lutèce se composait de deux murs parallèles séparés par une distance d'environ 7 mètres. Le mur extérieur s'élève à 55 mètres du quai de la Cité ; et, 7 mètres en deçà, un mur intérieur le complète. Ce dernier mur se compose de deux assises seulement, hautes chacune de 0 m. 40.

Ils soutiennent que cette fortification est de tout point conforme aux prescriptions de l'écrivain militaire Végèce, dont les *Institutions* sont dédiées à Valentinien II :

Pour donner la plus grande force à un rempart, voici comment on le construit. On élève deux murs parallèles à vingt pieds l'un de l'autre. Dans cet intervalle, qui sera l'épaisseur du rempart, on jette la terre qu'on a tirée du fossé, et on la foule à coups de batte.

Les deux murs ne se font point de la même hauteur : celui qui regarde l'intérieur de la place doit être beaucoup plus bas que l'autre, afin que l'on puisse pratiquer une pente douce et aisée pour monter de la ville à ses défenses. Il est difficile à un bélier de ruiner un mur qui est soutenu par des terres, et quand par hasard il emporterait les pierres, cette masse de terre foulée résisterait encore à ses coups comme une véritable muraille. (Livre IV, chap. I.)

D'autres estiment que l'on fait fausse route en voulant voir dans ces murs des murs d'enceinte ; on ne peut pas trouver enfoui le moindre bout de mur dans la cité, sans les rattacher au mur d'enceinte. A leur avis, c'est là de l'exagération : si le mur d'enceinte, retrouvé auparavant, qui est à 25 mètres des bords du fleuve est le vrai, comment ces modernes murailles qui se trouvent à 50 mètres de la Seine seraient-elles rattachées à l'autre ?

*
* *

D'après les relevés faits en 1829 à Saint-Landry et d'après ceux que l'archéologue Vacquerre a exécutés en 1867 lors de la construction du nouvel Hôtel-Dieu dans les rues Milieu-des-Ursins, de Glatigny et du Haut-Moulin, relevés qui ont été reportés sur un plan de la Cité par

les soins de M. Ch. Sellier, inspecteur des fouilles archéologiques, il semble que le rempart devait être plus voisin de la Seine et passer à peu près à l'endroit où était autrefois la rue de la Pelleterie.

Les bases des deux murs récemment retrouvés pourraient donc appartenir soit à une construction intérieure de l'enceinte, contemporaine du rempart, soit à une construction postérieure faite avec des pierres provenant de la muraille voisine (1).

Ces murs parallèles que nous avons vus et qui paraissent fort impor-





tants ne seraient-ils pas plutôt des restes du palais de l'empereur Julien

Le mot de *palatium* appliqué aux Thermes de Cluny est le fait du moyen âge. Cela ne prouve rien. Le *palatium Galienæ* à Bordeaux est un tronçon d'amphithéâtre.

Ce n'est qu'au temps de la Renaissance qu'on a rapproché les Thermes et le nom de Julien. L'opinion d'un savant du XVI[e] siècle n'est pas un argument.

Lisez avec soin le passage où Julien parle de Paris. Il n'est pas question d'autre chose que de l'île de la Cité.

Etudiez les thermes de Cluny : rien ne prouve qu'ils soient les restes d'un palais.

Le palais impérial, dans toutes les villes fortifiées, était à l'intérieur des remparts, et les remparts de Paris correspondent au pourtour de la Cité.

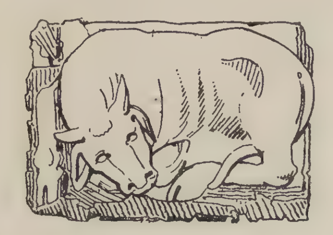
Les thermes de Cluny sont antérieurs au IV[e] siècle. Ils sont, je crois, du III[e] siècle. Ils étaient, au temps de Julien, ruinés et abandon-

---

1. Déjà on avait trouvé sur cet emplacement, en 1844, les restes d'un vaste édifice et son hypocavité (De Guilhem).

nés (1). Ils étaient ce qu'ils sont aujourd'hui : les vestiges imposants d'une époque disparue.

Aux abords de l'an 300 de notre ère, les empereurs romains transformèrent en places fortes la presque totalité des villes des Trois Gaules, villes ouvertes jusque-là. C'est un fait capital dans l'histoire générale de la France, et sur lequel on n'insistera jamais trop. — Car, d'une part, ce sont ces murailles qui ont permis à beaucoup de ces villes de résister aux invasions normandes et d'éviter les pires mal-





heurs des guerres civiles, et, d'autre part, c'est la surface marquée par l'enceinte romaine qui, sous le nom de « cité », est devenue le noyau de formation des villes françaises.

Les monuments, ce sont les vestiges de l'enceinte. Elle englobait seulement l'île de la Cité. On les a reconnus à différentes époques et sur divers points, et tout récemment encore à la pointe de la Cité, près de Notre-Dame. Or, le mode de construction de ces remparts ne diffère en rien de celui de tous les murs gallo-romains contemporains de Dioclétien et de Constance.

1° Ammien Marcellin dit de Paris, dans sa description de la Gaule : *Castellum circumclausum ambitu insulari, Lutetiam nomine.* — *Castellum*, ce n'est pas un simple château fort, c'est le diminutif de *castrum*, mot par lequel les textes de la fin de l'Empire désignent assez souvent les villes fortifiées (1).

2° Sulpice Sévère, racontant un fait de la vie de saint Martin, dit qu'il entra dans Paris par « la porte de la cité », ce qui suppose une

1. M. C. Jullian, professeur à la Faculté de Bordeaux, a adressé à l'Académie des inscriptions une note tendant à prouver que le palais de l'empereur Julien était, non pas le palais des thermes de Cluny, mais un édifice, aujourd'hui disparu, situé dans la *Cité même*, c'est-à dire « dans la place forte que la rivière et des remparts enserraient alors de tous côtés ».

ville close par des murailles : car on ne connaissait pas, en ce temps-à, d'autre barrière que celle des remparts (1).

3° Julien, parlant de sa « chère Lutèce », s'exprime en ces termes : C'est une « petite ville », formée par « une île peu étendue », île que le « rempart arrête tout entière dans son circuit » (2), et qui « est accessible des deux côtés par des ponts de bois » (3). On ne saurait être plus formel.

Les raisons d'ordre historique donnent à ces textes une force de plus.

Les villes, chefs-lieux de cités, qui avoisinaient Paris, furent toutes fortifiées au temps des empereurs de la tétrarchie : Beauvais, Senlis, Meaux, Sens. Pourquoi Lutèce aurait-elle, seule dans cette région, fait exception ? — Meaux et Senlis avaient, à coup sûr, moins d'importance stratégique qu'elle : pourquoi auraient-elles été plus favorisées par les ingénieurs romains ? — Melun, qui n'était pas métropole de cité, avait ses remparts au IVe siècle : Paris devait avoir les siens.

D'autant plus que la raison d'être de Paris, au temps des Gaulois et des Romains, a été non pas seulement commerciale, mais encore, et peut-être surtout, militaire : c'est la stratégie qui a fait d'elle une capitale, de fait d'abord et de droit ensuite. — Lutèce est le principal carrefour des grandes routes du Nord-Est, marquées par la Seine, l'Oise et la Marne ; elle est le nœud de la vie militaire de la Gaule, entre la forêt d'Orléans et celle des Ardennes. Que la guerre menace ou éclate entre la Loire et le Rhin, Paris devient le centre naturel de concentration et de résistance dans cette région. C'est pour cela que, lors du soulèvement des Gaules, en 52, Labiénus et Camubogène s'en sont disputé la possession. — Qu'un danger menace du côté de la frontière du Nord-Est, c'est souvent à Paris que s'installent les maîtres de la Gaule pour préparer la défense : témoins Julien en 358-360 et Valentinien en 365-366. — Or, depuis Gallien jusqu'à Valentinien, pour ne pas aller au delà, c'est cette frontière qui a été le plus menacée des parties occidentales de l'Empire. S'il y avait une ville à fortifier dans le Nord, dès que l'on

---

1. Jullian.
2. Le périmètre de l'enceinte de Paris devait être d'environ 1.700 mètres.
3. 2. Misopogon.

songea à bâtir des remparts en Gaule, c'était Paris. — Beauvais, Senlis, Meaux, Melun, Sens étaient des forteresses inutiles, si une ville forte ne s'élevait pas au centre de l'arc de cercle dont elles formaient le circuit. Pour emprunter une métaphore à Ammien Marcellin, Paris était la maille essentielle du réseau de places fortes où devaient s'empêtrer les Barbares.

Les princes de la tétrarchie firent donc de Paris une place fortifiée : ce sont les remparts de l'île qui ont abrité tour à tour Julien, Valentinien et Clovis, qui ont protégé la ville contre les Normands, qui ont délimité « la Cité », premier élément topographique de Paris moderne (1).

Le séjour de l'empereur Julien « dans sa chère Lutèce » au milieu de cette Cité où il fut proclamé empereur est un des chapitres les plus curieux de l'*Histoire de Paris*.

Il s'est fait sur Julien, qu'on a essayé de flétrir du nom d'apostat, une légende qui s'est déjà dissipée en partie, des écrivains catholiques ont protesté contre les calomnies lancées contre lui : « Tel est l'emportement du fanatisme, dit Chateaubriand, l'auteur du *Génie du Christianisme*, qu'un Père de l'Eglise, un Saint (Grégoire de Nazianze) n'a pas craint d'avancer que Julien avait fait empoisonner Constance. »

Julien, ses actes, sa vie, ses livres le prouvent, avait la trempe d'une âme énergique, passionnée pour la gloire et pour le bien, les qualités éminentes d'un esprit vaste, clair, varié, fécondé par le travail et la méditation, les vertus d'un vrai philosophe, un rare talent militaire, la patience d'un soldat.

Son existence est courte, mais combien curieuse et tragique. Ce n'est pas un aventurier que des guerres heureuses, un caprice de prétoriens, un coup de force portent au pouvoir suprême.

Jaloux de lui, Constance l'envoie en exil à Milan, puis pour s'en débarrasser il le nomme César et l'envoie commander les troupes qui luttaient en Germanie contre les Barbares. Julien hésite, mais malgré ses supplications il fallut obéir et le sixième jour de novembre 355 sur une haute estrade l'Empereur, hiératique comme une idole, immobile

---

1. Jullian.

sous la tiare étincelante de pierreries, au milieu de toute la pompe de l'Orient, aux cris d'allégresse des légions qui agitaient leurs étendards de pourpre découpés en forme de dragons et faisaient résonner avec fracas leurs boucliers d'airain sur leurs genoux couvrit son cousin de la pourpre impériale. Pendant qu'il lui disait : « Allez en Gaule, combattre à côté des enseignes, tous mes vœux vous suivent, montrez-vous vigilant défenseur du poste où la République vous appelle. » Julien, grave, le front soucieux, tenant baissés « ces yeux terribles et à la fois pleins de charme » (1) murmurait en vers d'Homère ?

La pourpre de la mort l'étreint d'un pli fatal.

Mais il avait l'esprit haut et l'âme forte, il refoula ses regrets et se fit un cœur d'airain. Après avoir épousé Hélène, sœur de l'empereur, Julien partit pour son gouvernement des Gaules. Il quitta pour jamais sa protectrice tant aimée qui lui donna des livres, toute une bibliothèque de poètes et de philosophes ; « ainsi, dit-il, la Gaule et la Germanie devinrent pour moi un musée de lettres helléniques ; sans cesse attaché à ce trésor, je ne saurais oublier la douce main qui me l'a donné ; quand je suis en expédition, un de ces livres ne manque jamais de me suivre comme partie de mon bagage militaire ».

Il entre dans un pays ravagé, dévasté par les Germains ; il est entouré d'espions, n'a aucun pouvoir, il a à peine autour de lui quelques légions confiées à son inexpérience.

Grâce à sa volonté puissante, à son caractère énergique et vaillant, il devient un dur soldat, un capitaine habile.

La situation était désespérée, les Germains étaient en grande force dans la Gaule, c'était Constance lui-même qui, par une de ses ruses coutumières, les avait appelés pour qu'ils le délivrassent de Magnence, son rival. Magnence mort, il ne savait comment se défaire de ces alliés impérieux et avides. La mission donnée à Julien avait pour but, si celui-ci ne le débarrassait des Barbares, de se débarrasser de lui, compétiteur naissant, par les Barbares.

Mais Julien était sur ses gardes, élevé dans Byzance il en connaissait

1. Ammien Marcellin.

les détours et les traîtrises. A Sens où il avait établi ses quartiers d'hiver, les Germains envahissent la place avec la complicité de Marcelin, le maître de la cavalerie qui ne bouge pas. Mais les dieux veillaient et Julien put fuir à temps, mais il chercha une place mieux à l'abri des *raids* germains et vint établir son camp à Lutèce dans la Cité que protégeaient les deux bras de la Seine.

Nous ne raconterons pas en détail les campagnes de Julien en Gaule et en Germanie qui sont dignes de Trajan. En quatre années Julien passa trois fois le Rhin, délivra vingt mille prisonniers romains, réduisit quarante places fortes et se rendit maître de toute la contrée.

Montesquieu résume cette campagne superbe en ces mots : « Lorsque Constantius envoya Julien dans les Gaules, il trouva que cinquante villes le long du Rhin avaient été prises par les Barbares, que les provinces avaient été saccagées, qu'il n'y avait plus que l'ombre d'une armée romaine, que le seul nom des ennemis faisait fuir. Ce prince par sa sagesse, sa constance, son économie, sa conduite, sa valeur et une suite continuelle d'actions héroïques, rechassa les Barbares et la terreur de son nom les contint tant qu'il vécut. »

Ce dompteur de peuples, ce broyeur de Barbares auxquels il avait fait sentir la pesanteur de sa forte main était resté le doux philosophe d'Athènes, le philanthrope humain et généreux. Il joignait, dit Voltaire, aux qualités guerrières les vertus de Titus et de Trajan, faisant venir de tous côtés du blé pour nourrir les peuples dans les campagnes ravagées ; faisant défricher ces campagnes, rebâtissant les villes, encourageant la population, les arts et les talents par des privilèges, s'oubliant lui-même et travaillant jour et nuit au bonheur des hommes.

Il allait partout de bourgade en bourgade, sans escorte, montrant à tous sa douceur et sa simplicité. Les rudes et impétueux Gaulois idolâtraient ce petit homme énergique et doux, héroïque et bon, comme les Athéniens subtils et charmants avaient aimé ce parent des Césars simple et fruste.

Julien passa à Lutèce les deux hivers de 358 et 359, il aimait cette bourgade qu'il appelait *sa chère Lutèce* où il avait rassemblé autant qu'il avait pu au milieu des batailles des savants et des philosophes. Oribase, un des médecins les plus instruits et les plus célèbres dans la science de son temps, y rédigea son abrégé de Galien ; c'est le

premier ouvrage publié dans cette petite citée ignorée et perdue dans les méandres de la Seine qui destinée à devenir une Athènes nouvelle, la capitale du monde se colorait déjà des reflets de l'ancienne. Pourquoi le César, parmi tant de cités célèbres de la Gaule, Lyon, Vienne, Autun, Orléans avait-il été choisir pour sa résidence cette petite ville : Fut-il séduit par le caractère de son peuple ingénieux et fin, spirituel et aiguisé, par son climat doux et constant ?

C'est dans son *Misopogon*, adressé aux habitants de la superbe Antioche, qu'il décrit l'humble cité, si glorieuse et resplendissante aujourd'hui tandis qu'on cherche sous les salles du désert où sont les ruines de la magnifique capitale de la Syrie.

« Je me trouvais, pendant un hiver, à ma chère Lutèce (c'est ainsi qu'on appelle dans les Gaules la ville des Parisii). Elle occupe une île au milieu d'une rivière ; des ponts de bois la joignent aux deux bords. Rarement la rivière croît ou diminue ; telle elle est en été, telle elle demeure en hiver : on en fait volontiers l'eau, très pure et très riante à la vue. Comme les Parisii habitent une île, il leur semblerait difficile de se procurer d'autre eau. La température de l'hiver est peu rigoureuse, à cause, disent les gens du pays, de la chaleur de l'Océan, qui envoie un air tiède jusqu'à Lutèce : l'eau de mer est en effet moins froide que l'eau douce. Par cette raison, ou par une autre que j'ignore, les choses sont ainsi. L'hiver est donc fort doux aux habitants de cette terre ; le sol porte de bonnes vignes ; les Parisii ont même l'art d'élever des figuiers en les enveloppant de paille de blé comme d'un vêtement, et en employant les autres moyens dont on se sert pour mettre les arbres à l'abri de l'intempérie des saisons. Or, il arriva que l'hiver que je passois à Lutèce fut d'une violence inaccoutumée : la rivière charriait des glaçons comme des carreaux de marbre. Vous connaissez les pierres de Phrygie ? tels étaient, par leur blancheur, ces glaçons bruts, larges, se pressant les uns les autres, jusqu'à ce que, venant s'agglomérer, ils formassent un pont. Plus dur à moi-même, et plus rustique que jamais, je ne voulus point souffrir que l'on échauffât à la manière du pays, avec des journaux, la chambre où je couchois. »

Ces hivers de Paris, qui auraient dû lui sembler terribles, habitué comme il l'était d'en passer aux chauds et doux climats de la Grèce, le trouvaient inaccessible à toutes leurs rigueurs. Il était plus sévère, plus rude pour-lui même, plus stoïcien que s'il était resté chrétien. Il consentit cependant, la température devenant insupportable, à faire mettre

une sorte de *brasero*, dont les émanations faillirent l'asphyxier. Dans ce curieux et charmant passage sur Paris, on remarque avec quelle intelligence, avec quelle prescience merveilleuse, quel esprit d'observation le savant avait deviné à très longue distance les effets du grand courant d'eau chaude, le *Gulf Stream* qui longe nos côtes pour en adoucir le climat, qui donne aux îles de la Manche leur perpétuel printemps et dont la tiède et humide influence se fait sentir à Paris.

Vers la fin de son séjour à Paris, Julien qui avait refoulé les Germains au delà de Strasbourg près d'où il les avait écrasés après une mêlée terrible où il avait chargé à la tête des légions et n'avait plus d'inquiétude quitte son palais de la Cité et vient s'établir au palais des Thermes à portée du camp de ses légionnaires qui était où est le jardin du Luxembourg.

Cependant la fanfare des victoires de Julien sonne aux oreilles de Constance. Sa douce Eusebée n'était plus là, elle avait été empoisonnée. Les eunuques rient du *singe velu revêtu de la pourpre*, mais ces rires sonnent faux, l'empereur pâle et suant la peur voit se dresser du fond des brouillards des Gaules un rival redoutable. Il fallait mettre le jeune César hors d'état de remporter de nouvelles victoires, l'affaiblir, le désarmer et l'empêcher de « prendre son vol dans des régions plus hautes ». Un tribun lui intime l'ordre impérial de diriger sur l'Orient ses meilleures troupes ; c'était la porte de la Gaule, Julien l'écrit à Constance qui, entêté dans sa haine, persiste.

Julien avec une abnégation superbe se soumet ; il laissa au tribun envoyé par l'empereur décimer l'élite de ses troupes qu'il avait tant de fois menées à la victoire ; il poussa si loin l'obéissance et l'esprit de sacrifice qu'il rappela deux de ses plus braves et plus fidèles légions ; pour le narguer le tribun ordonne qu'elles passeront par Lutèce pour être de là dirigées à marches forcées sur l'Orient. Julien va au-devant, ne leur dit rien des ordres de Constance, elles l'acclament.

Le lendemain assis sur son tribunal Julien lit aux soldats l'ordre de Constance, les invite à y obéir, et leur adresse ses adieux ; les soldats qui presque tous étaient Gaulois se rendent à leur camp, frémissants de séditions mais gardant un morne silence, précurseur de la tempête.

Ils adoraient leur général, ils ressentirent vivement l'injure, vers minuit à la fin du banquet d'adieu, ils s'échauffent, ils éclatent de

fureur et de désespoir. Les clairons sonnent la charge, les épées sont mises au clair et à la lueur des torches les légions descendent sur le palais qui est bientôt investi, les pommeaux des épées sonnent aux portes de bronze et des clameurs véhémentes éclatent : « Julien Auguste ».

Julien, qui avait ordonné de barricader les portes, reste enfermé chez sa femme jusqu'au matin. A ce moment suprême il hésite, son âme est pleine de troubles et d'angoisses. Où est le devoir ? Le philosophe stoïcien le cherche et ne sait où le voir.

Mais, à la prime aube, les légions enfoncent les portes aux cris mille fois répétés de « Gloire à l'Empereur ». Julien se dérobe, refuse, la tempête se déchaîne. Malgré ses protestations on l'élève sur un bouclier comme un roi franck ; on cherche un diadême, un porte-enseigne. Maurus le couronne, comme un despote asiatique de son collier d'honneur militaire. Le sort en était jeté, l'empire romain avait deux maîtres.

Rentré dans sa chambre, Julien s'endort harassé de cette nuit de veille et d'alarme, il raconte qu'en rêve les dieux lui ont apparu, lui présentant la pourpre impériale et l'appelant au suprême pouvoir ; il n'hésite plus, il se présente à ses amis qui l'appellent radieux et calme, couronne en tête, pourpre aux épaules, sceptre en mains.

Si son amour du repos, son respect pour les ordres, quelque injustes et cruels qu'ils fussent de l'empereur, avaient pendant cette nuit terrible, le devoir impérieux de se défendre et de défendre l'empire et la civilisation menacés, assaillis par les flots des Barbares, angoissé son cœur et torturé son esprit, ce rêve, ces visions diverses, auxquels il croit dans sa nature mystique, ont balayé toute incertitude. C'est d'une âme intrépide qu'il regarde l'avenir et marche en avant. Il annonce au monde qu'il est proclamé.

Auguste, il écrit au Sénat et au peuple d'Athènes, il explique sa conduite, prend « Jupiter et tous les dieux protecteurs des villes et des nations pour témoins de son dévouement et de sa fidélité envers le prince meurtrier de son père, de ses frères, le bourreau de toute sa maison », il proclame que s'il a tiré le glaive, « c'est qu'il s'agissait moins de sa propre vie que du salut de la République, de la liberté du genre humain et de l'existence des Gaulois que Constance avait deux fois livrés à leurs ennemis ».

Précédé de ses proclamations, à la tête de ses légions qui brandissent leurs armes, au milieu des acclamations des Parisiens qu'avaient charmés sa bonne grâce, son esprit équitable et juste, son intrépidité, son fécond labeur, et surtout peut-être sa vivacité spirituelle, sa bonhomie narquoise, qui le faisaient reconnaître pour un des leurs, Julien quitte pour toujours ce Paris bien-aimé qui ne devait plus revoir que quinze siècles après le couronnement d'un empereur.

Il fait frapper des monnaies et des médailles, on en a trouvé plusieurs l'année dernière, dans les remblais de l'ancien fossé de l'enceinte de Philippe-Auguste, rue Cardinal-Lemoine; l'une d'elles porte le visage barbu très ressemblant de Julien avec cette exergue : P. N. FL. El. JVLIANVS. P. F. AVG.

Au revers : SECVRITAS REIPVB.

Et au-dessous : *Le bœuf Hâpis avec les signes caractéristiques du Taureau.*

Le bœuf Hâpis, dans la religion Egyptienne qui avait pénétré en Grèce, à Rome, en Gaule, n'était pas, comme l'ont affirmé avec une superbe ignorance Bossuet et tous les historiens catholiques, « un dieu, bête, vautré sur un tapis de pourpre, mais un symbole comme l'agneau pascal, l'aigle de la Saint-Jean, etc. Le bœuf Hâpis était le symbole de l'équinoxe du printemps lors de l'entrée du Soleil dans le signe du Taureau.

Hâpis était une émanation d'*Osiris* le *Soleil mort*, caché pendant la nuit et de Phtah le *Soleil créateur*.

Julien avait trouvé à Lutèce, importé probablement par les Légions, le culte de l'ancienne Egypte, le culte du *Soleil, manifestation du Grand Tout*, médiateur entre Dieu souverain et les hommes.

En sentinelle vigilante il part d'abord achever d'écraser, près de Bâle, les Germains, « cette race, dont J. César dit qu'elle est née pour le meurtre et le brigandage », établit le long de la frontière des postes et des vigies, descend la vallée du Doubs, passe à Besançon « ornée de temples magnifiques, forte de ses murailles et de son site naturel, semblable à une roche au milieu de la mer » (1).

Il s'enfonce ensuite dans les forêts voisines du Danube, arrive à

---

1. Lettre au philosophe Maxime.

Sirmium où il est acclamé, tout s'épouvante, les proconsuls s'enfuient en se soumettant, sa femme Hélène meurt et il abjure publiquement la religion catholique qui avait été le supplice et le tourment de sa studieuse et triste jeunesse. En marchant contre Constance il avait proclamé qu'il confiait le soin de son salut aux dieux immortels, et brisa, comme le dit Libanius, comme un lion furieux tous les liens qui l'attachaient à la secte détestée qu'il confondait avec le fourbe Constance dans une haine commune.

Ici Julien quitte définitivement la Gaule et ne nous appartient plus

Le portrait que nous donnons de lui est parfaitement ressemblant, c'est la reproduction d'une statue qui est au Louvre : c'est Julien avant qu'il eût été investi de la dignité de César, barbu et costumé en philosophe, la tête ceinte d'un diadème de pontife païen, stéphanéfore.

Dans divers passages du *Misopogon*, Julien dit à ses railleurs, en parlant de sa barbe : « Vous dites qu'on pourrait en faire des cordes ; j'y consens volontiers, pourvu que vous puissiez l'arracher et que sa rudesse ne fasse pas trop de mal à vos mains tendres et délicates. Ne vous imaginez pas que je sois chagriné de vos railleries : je leur donne prise moi-même avec mon menton de bouc. » Et encore : « Je n'ai pas la liberté de manger la bouche ouverte : il faut que je prenne garde d'avaler, à mon insu, des poils avec mon pain. »

Ce portrait avec une moustache énorme, des favoris épais et en grosses mèches, un menton aux poils longs et rudes, qu'on a laissés croître sans les diriger par aucun artifice de toilette, Julien, en répondant aux brocards de ses ennemis, n'exagère guère sa laideur.

Cette statue devrait se dresser au centre de la place du Marché aux Fleurs.

A. Callet

L'HOTEL DE LAUZUN

La ville de Paris a revendu à un petit-fils du baron Pichon, le vieux bibliophile, l'ancien hôtel de Lauzun dont tous les amoureux du vieux Paris connaissent, sur ce quai d'Anjou, à moitié désert, calme, silen-



cieux, endormi, la façade sévère et sombre qui cache des merveilles et au fronton de laquelle est piqué, comme une cocarde galante, ce balcon si coquettement ajouré.

L'hôtel fut bâti, vers le milieu du XVIIe siècle, par un traitant, Grouïn des Bordes, fils de l'ancien tavernier du fameux cabaret de la *Pomme de Pin* où fréquentaient Molière, Boileau, Chapelain, Racine, etc., et qui avait gagné quelques millions dans la fourniture des draps d'habillement des troupes de cavalerie légère. Pous ne pas jeter à tous les yeux sa poudre d'or le prudent maltôtier avait donné à son hôtel un extérieur austère et simple, mais avait prodigué à l'intérieur toutes les magnificences d'un luxe prodigieux où partout les ors se relèvent en bosse, où les peintures dues aux meilleurs élèves de Mignard ornent les plafonds et les panneaux des salles, où les décorations merveilleuses constituent un ensemble d'un style superbe et d'une élégance extrême.

Mais cette modestie calculée n'empêcha pas Colbert, ce dogue qui flairait tous les voleurs, de faire arrêter Grouïn qui avait eu à peine le temps de voir sécher ses peintures et qui dut rendre gorge de 10 millions, ce qui ne l'empêcha pas d'aller mourir dans la citadelle de Pignerol, emporté par le désespoir et l'âpre climat.

Sa veuve avait su garder comme douaire ou remploi de communauté l'hôtel qu'elle vendit au beau Lauzun, un cadet de Gascogne, dit Saint-Simon, « insolent, bas jusqu'au valetage et cachant sous des dehors de gentilhomme une âme de faquin ». Grâce à ces *qualités* il sut se pousser à la Cour et, quoique « petit et laid et blondasse », sut se faire valoir auprès des grandes dames qui aidèrent sa fortune.

Lauzun sortait de Pignerol, où il avait pu voir l'ancien maître du logis ; il s'installa dans l'hôtel avec sa mère, une vieille huguenote que Bossuet et le père Lachaise allaient catéchiser et qui se convertit après s'être longtemps débattue, conversion dont le fils sut tirer grand parti. Lauzun aimait faire grand et avait l'amour du faste ; il embellit l'hôtel où, grâce aux libéralités de ses maîtresses il menait un train magnifique.

Mlle de Montpensier, la Grande Demoiselle, cette évaporée de quarante-trois ans s'en éprit follement ; elle venait souvent le voir dans son hôtel, masquée, en gondole fermée et passait par ce petit souterrain dont on voit encore la porte grillée sous le quai d'Anjou. Grâce à Mme de Montespan qui avait eu des bontés pour Lauzun, le mariage se

fit au grand étonnement de toute la cour qu'une lettre de Mme de Sévigné nous peint si spirituellement. La grande Demoiselle acheta l'époux de son cœur moyennant l'abandon du château et de la magnifique forêt d'Eu.

Après la mort de sa femme qui avait essayé d'oublier avec lui ses rancœurs et ses ambitions ruinées, Lauzun revint habiter l'hôtel, et se remaria avec Mme de Durfort de Lorges qui avait dû apprendre l'art difficile d'accommoder les restes d'une ardeur qui devait être bien éteinte et d'un cœur qui avait flambé tant de fois à de beaux yeux.

En 1685 Lauzun vendit l'hôtel au marquis de Richelieu qui enleva du couvent des Carmélites de Chaillot une belle enfant de seize ans, petite nièce de Mazarin, dont la mère, bigote fanatique, voulait briser les dents qu'elle avait admirables pour qu'elle n'éveillât pas des passions dangereuses pour son salut. C'est dans cette discrète retraite du quai d'Anjou, dans l'antique hôtel, où nul bruit de la ville, nulle rumeur du dehors ne parvenait derrière les huis aux vantaux constellés de clous que nos amoureux allèrent goûter les savoureuses douceurs de la lune de miel.

L'hôtel tomba ensuite en roture, il appartint à Ogrir, receveur du clergé, mais il reprit ses quartiers de noblesse par l'achat qu'en fit la famille de Pimodan dont un des derniers descendants fut héroïquement tué à Castelfidardo. Un Pimodan se cacha pendant la Terreur dans le souterrain par où la Grande Demoiselle venait furtivement voir Lauzun et qu'on appelait *la porte d'eau*, qui servait de passage aux fournisseurs et aux provisions. Vint ensuite un teinturier qui respecta toutes les magnificences.

En 1840, le baron Pichon en fit l'acquisition. S'y installèrent alors toute une bande de Jeune-France, de romantiques à tous crins. Théophile Gautier y fonda le club des Haschischins, où tous les bousingots de l'art, costumés en pachas, venaient se donner des migraines et des dyspepsies, en mâchonnant du haschisch ou fumant de l'opium. Un des fidèles, Roger de Beauvoir, y écrit ses *Soirées de l'Hôtel de Pimodan* où Baudelaire, Balzac, Barbey d'Aurevilly étaient des assidus.

Les romantiques envolés, le baron Pichon s'installa dans l'hôtel où

il rassembla ses merveilleuses collections, ses livres rares, ses tableaux précieux.

Albert Callet



La Jeunesse de Mozart

PARIS ET VERSAILLES

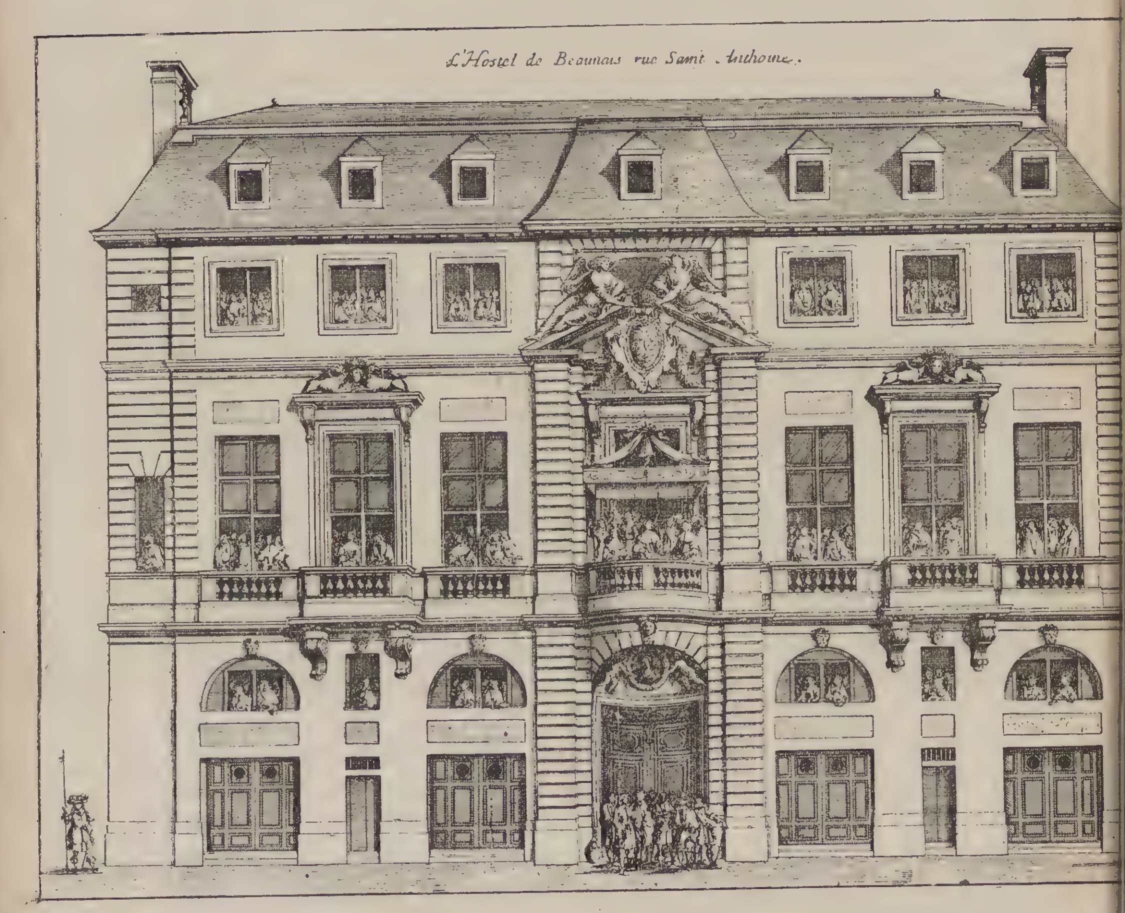
(18 novembre 1763 — 8 janvier 1764).

I. — L'Arrivée à Paris

Dans sa première lettre de Paris, le 8 décembre 1763, Léopold Mozart écrivait aux Hagenauer : « Le 18 novembre, nous sommes arrivés ici, dans la maison de l'ambassadeur de Bavière, comte d'Eyck, qui nous a reçus très amicalement, et nous a fait préparer chez lui une chambre où nous sommes logés fort à l'aise : avantage dont nous sommes redevables à la recommandation de la famille de la comtesse d'Eyck. »

Le comte d'Eyck, envoyé extraordinaire de l'électeur de Bavière à la cour de France, avait loué et habitait depuis 1753 l'hôtel de Beauvais, entre la rue Saint-Antoine et la rue de Jouy. C'était cet hôtel, une des plus célèbres et des plus magnifiques maisons de Paris, une de celles où l'architecture du XVIIe siècle avait su le mieux unir à de brillants rappels de la Renaissance italienne la noble et forte grandeur du nouvel art français. Aujourd'hui encore sa façade (68, rue François-Morin), misérablement mutilée, — dépouillée de ses entablements et de ses sculptures, ne gardant plus que des restes informes du fameux balcon d'où, jadis, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse ont maintes fois assisté aux sorties triomphales du jeune Louis XIV, — nous étonne, au passage, comme la ruine de quelque Louvre égaré parmi l'honnête médiocrité bourgeoise des maisons voisines. Et notre surprise se change en un vrai ravissement lorsque, pénétrant sous le porche, nous découvrons la perspective élégante de la petite cour, avec le svelte péristyle circulaire dont elle est précédée, et surtout, à gauche de l'entrée un admirable escalier d'honneur que des hasards miraculeux nous ont con-

servé presque intact, depuis sa rampe de pierre finement ajourée jusqu'aux mascarons, aux putti, et aux armoiries du plafond, chefs-d'œuvre du bon maître flamand Van den Bogaert (1).



A l'intérieur de la maison, par contre, rien ne subsiste plus qui

1. L'hôtel de Beauvais avait été construit, de 1660 à 1665, sur les plans de Lepautre: mais, dès 1706, le financier Ovry avait commencé à en gâter la façade, sous prétexte de l'accommoder au goût nouveau de son temps. On trouvera du reste une foule de détails curieux sur cette maison dans une étude du savant Jules Cousin, publiée en 1865, à la *Revue universelle des Arts*.

puisse nous permettre de nous représenter ce qu'était l'ambassade de Bavière, au moment où les Mozart y sont venus loger. Un inventaire de 1769 nous apprend seulement que le premier étage comprenait deux grands salons, dont un « de musique », une bibliothèque, deux chambres à coucher avec « garde-robe à l'anglaise » et qu'il y avait au second étage sur la rue Saint-Antoine, « six pièces à glaces ». Est-ce dans une de ces six pièces que le comte d'Eyck a installé ses hôtes ? Ou bien ne serait-ce pas plutôt dans une « petite chambre » du premier étage, qui se trouvait isolée du reste des appartements, à gauche vers le fond de la cour, avec un escalier pour elle seule ? Cette petite chambre donnait accès sur une terrasse communiquant elle-même, par une galerie avec un « jardin suspendu » qui avait, à deux de ses coins, une « grotte » et une « volière » : et j'imagine en tout cas que cette grotte, cette volière, et tout ce jardin en terrasse ont dû amuser infiniment le petit Wolfgang, cependant que le luxe princier de la maison remplissait d'aise le cœur à peine moins ingénu de Léopold Mozart. Oui certes, au point de vue de la « noblesse » comme à celui de l'économie, le maître de chapelle salzbourgeois pouvait s'enorgueillir de l' « avantage » que lui avait valu la recommandation du comte Areo, premier chambellan de la cour de Salzbourg, et père de la comtesse Félicité d'Eych.

Il convient pourtant de noter que, dans ses lettres suivantes, Léopold Mozart ne parle plus jamais du palais qu'il habite ni du personnage éminent qui l'y a reçu. Et le fait est qu'il n'aurait eu rien de bon à dire, sans doute, de l'un ni de l'autre. Tout au plus pouvons-nous supposer que les impressions qu'il en a eues n'ont pas été étrangères aux doléances souvent exprimées par lui, dans ces lettres, sur la dépravation des mœurs parisiennes. Car d'abord la maison, avec toute la majesté de sa façade et toute son apparence de demeure princière, commençait dès lors à être un tripot, et l'un des plus connus de Paris et des plus mal famés. Le comte d'Eyck était, en effet, un de ces ambassadeurs qui, pour épargner aux jeux de hasard les vexations dont les menaçait la police en territoire français, leur avaient généreusement offert le territoire étranger qu'étaient leurs ambassades. Il avait affermé à des « banquiers » le rez-de-chaussée et une partie du premier étage, qui s'étaient vus ainsi transformés, le rez-de-chaussée en un « brelan » populaire, le

premier étage en une élégante « académie de jeu ». Tous les soirs et jusqu'à l'aube suivante, il y avait « grand concours de carrosses et de chaises » devant la maison, tandis que les salons retentissaient du bruit des pièces d'or et des clameurs passionnées des « pontes » rythmant les rapides péripéties du PHARAON et de la CASSETTE. C'est là que se réunissait de préférence, désormais, le personnel cosmopolite fréquenté naguère par le chevalier des Grieux à l'hôtel de Transylvanie, les virtuoses du « filage de cartes » et de la « volte face » ; et bientôt Paris n'allait pas avoir d'endroit où l'on se ruinât plus volontiers qu'à l'ambassade de Bavière. Mais l'hospitalier ambassadeur, lui, s'y enrichissait si heureusement que, quelques années plus tard, le 15 avril 1769, il allait être en état d'acheter l'hôtel, « meubles et peintures compris », pour une somme approchant de deux cent mille livres.

Jamais au reste, cet habile homme ne paraît s'être trop embarrassé de scrupules moraux. Agé d'une cinquantaine d'années, au temps du voyage des Mozart, il était d'origine flamande, et de son vrai nom, s'appelait van Eycken. Avant d'obtenir le titre d'envoyé de Bavière, en 1761, il avait longtemps représenté à Paris un très petit prince, l'évêque de Liège, fils de l'électeur bavarois Max-Emmanuel ; et c'était seulement en 1739 que, ayant été créé comte du Saint-Empire, M. van Eycken était devenu « le comte d'Eyck ». Intrigant, menteur, résolu à faire fortune par tous les moyens, ses contemporains s'accordaient assez généralement à le mépriser. Et aujourd'hui, s'il n'avait pas eu l'honneur d'accueillir chez lui le petit Mozart, son nom ne nous serait plus connu que par cette amusante épigramme de Bulhière :

LES DEUX COQUINS

Un coquin à qui l'on fit grâce
Etait au carcan sur la place.
« Il a de l'esprit ! » disait-on.
Mais un quidam répondit : « Non !
Regardez sa sottise insigne :
S'il en avait, serait-il là ? »
Comme il parlait, van Eyck passa
« Tenez, — en le montrant d'un signe, —
Un homme d'esprit, le voilà ! »

La recommandation d'un tel protecteur n'était guère faite pour ouvrir aux deux enfants prodiges les salons de Versailles, ni même à Paris, ceux des grandes familles françaises ou étrangères. Mais Léopold Mozart était simplement pourvu d'autres recommandations, obtenues à Salzbourg, avant son départ, et dans les divers endroits où il s'était arrêté. Pareil à maint client de l'hôtel de Beauvais, il apportait à Paris les sentiments fiévreux d'un joueur qui a résolu de risquer toute sa chance sur un seul coup de dés : il voulait que ce séjour assurât définitivement sa fortune, et il n'y avait pas de démarche où il ne fût prêt pour aider au succès de son entreprise. Matin et soir, il courait la ville d'un quartier à l'autre. Au temple, à l'ambassade d'Autriche, à l'hôtel d'Aiguillon, chez toute sorte de hauts personnages, il déposait avec respect ses lettres d'introduction, attendait dans les antichambres, sollicitait la faveur des intendants et des valets de pied. Paris, évidemment, ne l'intéressait qu'au point de vue de la conquête qu'il se préparait à en faire ; et l'on ne s'étonne pas que, n'ayant le loisir d'y rien voir, il n'ait pas eu non plus celui d'en rien décrire à ses fidèles amis salzbourgeois.

Mais au contraire sa femme et ses enfants, pendant ce temps, profitaient de leur liberté pour faire connaissance avec la glorieuse capitale que tout Salzbourg leur enviait de pouvoir admirer. Sous la conduite, peut-être, d'un commis de l'ambassade, ou simplement avec le secours d'une édition allemande des *Curiosités de Paris* ils employaient la matinée à visiter les églises, et d'abord celles de leur rue et de leur quartier : la sombre Petit Saint-Antoine, presque vis-à-vis de l'Hôtel de Beauvais, les églises des Grands Jésuites et des Célestins, qui toutes deux conservaient, dans de beaux mausolées, les cœurs d'une foule de rois et de princes du sang, l'église Saint-Paul, somptueusement tapissée et dorée et où l'organiste Daquin excellait à imiter le chant des oiseaux. La cathédrale, malgré la barbarie de son style gothique, avait aussi à leur offrir hier des choses curieuses : l'énorme Saint-Christophe de l'entrée, la statue équestre de Philippe le Bel, tel qu'il avait pénétré dans l'église après une de ses victoires, le maître-autel de porphyre entouré des figures agenouillées de Louis XIII et de Louis XIV, le trésor, avec ses vases de prix et ses reliquaires. Et tandis que la mère et la fille en chemin, s'ébahissaient des modes nou-

velles, ou s'indignaient du nombre des mendiants et des folles histoires qu'ils leur débitaient, le petit garçon, lui, se remplissait les oreilles de l'incessante musique des rues de Paris. Il écoutait les mille cris variés des vendeurs ambulants, les joyeuses chansons des maçons et des peintres, et tout le charmant répertoire de ces joueurs de vielle ou d'orgue mécanique qui, à chaque carrefour, lui déroulaient les airs favoris du DEVIN DE VILLAGE, d'ANNETTE ET LUBIN, et du BUCHERON. Puis, les dévotions achevées, et en attendant l'heure du dîner, nos voyageurs s'en allaient aux galeries de bois du Palais-Marchand, où merciers, modistes, bijoutiers, papetiers, étalaient à leurs yeux ravis les plus récentes trouvailles du goût parisien; ou bien par la vieille rue du Temple, toute plantée de superbes hôtels, lentement on descendait sur les boulevards; et c'est là surtout parmi l'innocente et bruyante gaieté d'une foire perpétuelle, que j'aime à me représenter le petit Mozart, pendant ces heureux premiers jours de son année à Paris.





Les Cloches de Saint-Jacques-la-Boucherie

Notre sociétaire M. L'Esprit, a signalé que sur l'un des murs de la pièce affectée dans la Tour Saint-Jacques au service météorologique, était gravée une inscription relative aux cloches de l'ancienne église de Saint-Jacques-la-Boucherie.

M. Lucien Lambeau communique à ce sujet la notice suivante :

« Depuis longtemps, M. de Guilhermy, dans ses *Inscriptions de la France*, en avait relevé le texte qui est ainsi conçu :

L'AN 1772
PAR LES ORDRES DE MRS MOREL, CURÉ
BOURGUET, PRUD'HOMME ET MOREL,
MARGUILLIERS EN CHARGES
TOUTES LES CLOCHES DE CETTE ÉGLISE
ONT ÉTÉ REMONTÉES ET LES DEUX GROSSES
DÉPOSÉES DU BEFFROI D'EN BAS
ET POSÉES AU DESSOUS DES AUTRES
PAR CHARLES YART, SONNEUR CARRILLONNEUR
DE CETTE PAROISSE

Les cloches de l'ancienne église de Nicolas Flamel étaient jadis célèbres et son carillon réputé pour sa sonnerie fort harmonieuse et fort musicale ; ce dernier a d'ailleurs une histoire qu'il n'est pas inutile de raconter d'après un petit livre assez rare, daté de 1758 et intitulé : *Essai d'une histoire de la paroisse de Saint-Jacques-la-Boucherie*, par M. L... V... (abbé Le Villain) (à Paris, chez Prault père, quai de Gèvres, au Paradis), p. 133.

Après l'achèvement de la tour, terminée entre 1521 et 1522, la paroisse, ayant fait fondre sept cloches, bénites le jour de *la Quasimodo* de l'année 1525, les fit mettre en place et en ajouta deux autres en 1532. On a dit assez souvent, aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, que les plus grosses cloches de cette église provenaient de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, à Sens, se référant pour cela à la chronique de ce monastère, écrite en 1650. Rien, dans tous les cas, ne permettait d'affirmer ce fait, qui n'était nullement mentionné dans les papiers de la paroisse, pas plus que dans les traditions des lieux, pas plus, également que sur les cloches elles-mêmes, qui eussent vraisemblablement porté quelques inscriptions, ou tout au moins les armes de Saint-Pierre-le-Vif : *deux clefs passées en sautoir*.

Si cette acquisition, pourtant, fut réellement réalisée des calvinistes destructeurs de l'abbaye de Sens en 1561, ce n'aurait été que dans le but de fondre le métal en provenant avec celui des cloches de 1525, mises hors d'usage. Une refonte totale, en effet, fut exécutée en 1581.

On a dit aussi que la grosse avait été refondue en 1620 par Christophe Marie, le constructeur du pont qui relie la rive droite de Paris à l'île Notre-Dame, et que le nom de cet architecte se lisait sur les flancs de la cloche. C'est encore là une légende à laquelle, paraît-il, il n'y a pas lieu d'ajouter foi.

Quoi qu'il en soit, dans l'année 1581 la paroisse fit fondre six cloches par Geoffroy de Pontoise pour le prix de 1.125 écus, dans le *Cimetière vert*, proche de Saint-Jacques-la-Boucherie, plus tard cimetière de Saint-Jean-en-Grève, et qui est aujourd'hui cette petite place dénommée rue du Bourg-Tibourg, en face de la place Baudoyer. A cette époque il restait une cloche qui datait de 1554, et sur laquelle on lisait : *L'an 1554 j'ai été faite par les habitans de la Paroisse de S. Jacques de la Boucherie et suis nommée Marie.*

La grosse, qui était de la refonte de 1581, portait l'inscription suivante :

« *L'an 1851* (ce qui est une faute, non pas d'impression, mais de fonderie, et qu'il faut traduire par « 1581 ») *je fus faite est nommée Jacques Le Grand, étant lors curé M*[re] *Jehan Pelletier ; et Jehan Godefroy, Claude Hinselin, Claude Reverend et Jehan Méromont, marguilliers. Je poise 8 mil ou environ, ma suivante 6700. Christophe 4600. Marie 3028. Miséricorde 2187. Gabrielle 1565. Jehanne 1200.*

Ce sont bien là les six cloches refondues en 1581, avec leurs noms, sauf la seconde, qui est mentionnée, mais non dénommée, sur cette inscription.

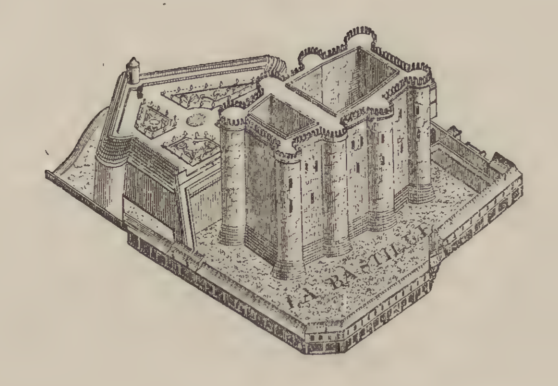
Cette seconde, plus rapidement mise hors de service que les autres, dut être refondue en 1671 et eut pour marraine la jeune reine Marie-Thérèse qui, à cette occasion, vint à Saint-Jacques-la-Boucherie, accompagnée par le prince de Condé, pour assister au baptême ; la filleule de l'épouse de Louis XIV portait l'inscription suivante, étalée sur sa jupe de bronze :

En 1671, j'ai été nommée Marie-Thérèse, par Marie-Thérèse d'Autriche, Roine de France, et par Henri-Jules de Bourbon, duc d'Anguien, prince du Sang. Mre Léonard Chapelas, docteur en théologie, curé de Saint-Jacques; Mre Bernard Goril, conseiller du Roy en ses conseils, auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes. Les sieurs Claude Vestier, Charles Harlan, et Marc Debonnaire, Marchands, tous marguilliers.

Elle pesait 6.200, mais n'était pas, paraît-il, tout à fait d'accord comme son avec la première, ce qui n'empêchait pas cet orchestre de bronze d'être fort harmonieux, ainsi que le signale M. Auguste de Santeul dans sa monographie de la tour Saint-Jacques, du *Livre des Cent-et-un* (t. XII, p. 331).

L. L.





UN THÉATRE DE VERDURE

à la Bastille, en 1791

La vogue est en ce moment aux théâtres en plein air : Théâtres de la Nature, Théâtres de Verdure. *La Société de l'Histoire du théâtre* a reconstitué en 1904, pour un jour, le théâtre de Verdure, que l'impératrice Eugénie avait fait disposer au Pré-Catelan, il y a cinquante ans. Cette même société a donné cette année une représentation sous les arbres du beau jardin de l'Ambassade d'Autriche.

A Champigny-la-Bataille, un théâtre de la Nature se trouve bien approprié dans un cadre pittoresque. De même à Cauterets, à Pont-aux-Dames, pour ne parler que des plus récents. Les théâtres antiques à Orange, à Champlieu, etc., dont les vieilles pierres se cachent sous le feuillage, deviennent aussi des théâtres de verdure. Les archéologues s'en plaignent quelque peu. M. André Hallays venant d'assister dernièrement aux représentations du théâtre d'Orange, écrivait :

« Pour dissimuler l'orchestre, les figurants et les artistes, on a mul-

tiplié les plantations des deux côtés de la scène et l'on a, conception saugrenue, formé une sorte de « théâtre de Verdure » dans l'intérieur du théâtre antique. » (1).

Il est donc d'actualité de parler d'un véritable théâtre de Verdure qui fut installé sur l'emplacement de la Bastille sous la Révolution.

Un décret de l'Assemblée nationale du 15 septembre 1791 décidait, avec l'assentiment du roi, que la Constitution nouvellement établie serait solennellement proclamée le dimanche suivant par les officiers municipaux et que, à cette occasion, il y aurait des réjouissances publiques. Elles eurent lieu le 8 septembre aux Champs-Elysées, aux Tuileries, au Champ de Mars et sur l'emplacement de la Bastille.

La fête de la Bastille fut organisée par Palloy. Le « patriote » Palloy, comme il se qualifiait dans ses lettres, Maître Maçon, avait, comme on sait, obtenu l'entreprise de la démolition de la Bastille, de *l'ancien repaire du despotisme*, selon son expression habituelle. Il fit enclore l'emplacement, où l'on n'entrait qu'avec une carte délivrée par lui. Palloy tirait parti des pierres de la forteresse, faisait durer la démolition le plus longtemps possible et se trouvait absolument chez lui sur le terrain de la Bastille. Comme il ne manquait aucune occasion d'organiser des fêtes, la municipalité le trouva tout prêt à contribuer aux réjouissances qu'on voulait organiser à l'occasion de la proclamation de la Constitution et ce, par une nouveauté : l'installation « d'une salle de spectacle en verdure, dans l'enclos de la Bastille ».

La municipalité demanda l'avant-veille à Palloy d'organiser cette fête de la Bastille à condition que la dépense, à la charge de la ville de Paris, n'excédât pas 1.200 à 1.300 livres (2).

---

1. *Journal des Débats* du 17 août 1906. *En flânant*.
2. Bib. Nat. Mss. nouv. acq. FR. 2811, f° 539.

Tout d'abord un charpentier fut chargé de monter la carcasse du théâtre. Les détails du mémoire de ces travaux nous indiquent les dimensions de la scène. Nous en donnons la copie :

Mémoires d'ouvrages de charpente faits pour la fête de la Constitution dans le courant de septembre 1791, place de la Bastille, par Guillot, maître charpentier, pour le compte de M. Palloy, entrepreneur de bâtiments :

1° Le théâtre, sous la plate-forme de la Bastille, cinq sapines portant le plafond du théâtre, dont quatre de 45 pieds de long, la cinquième de 56 pieds et demi de long, en gros bois.

2° La façade du théâtre, faisant face à la fonderie, avec sablière par le haut de 40 pieds de long.

3° Deux poteaux formant avant-scènes de chacune 25 pieds de long. Les avoir recoupés en deux, soit de chaque, 4 pieds de longueur qui produisent ensemble 16 pieds de longueur.

4° Derrière le théâtre, une sablière par le haut, assemblé dans deux poteaux de 45 pieds de long.

5° Deux poteaux de chacun 18 pieds de long.

Construction des cintres et accessoires de la barrière, etc.

Ce mémoire ne comprenait que la façon, les bois devant être repris par l'entrepreneur; il s'élevait à 342 livres, 10 sols, 8 deniers qui furent réduits par l'architecte à 286 livres, 8 sols (1).

Une note de Philippe Clément, chef d'atelier à la Bastille, indique qu'on fit venir du bois de Vincennes, des arbres, arbustes, branches et feuillages nécessaires pour faire des plantations, couvrir de verdure les charpentes du théâtre et garnir l'emplacement où devaient être les spectateurs. Les rétributions aux bûcherons de Vincennes, aux porteurs de chaises, et aux valets de théâtre s'élevèrent à 446 livres 18 sols (2). Il y eut plusieurs autres mémoires de fournitures, dont nous verrons plus loin le montant.

---

1. Bibl. Nat. Mss. nouv. acq. FR. 312, f° 277.
2. Bibl. Nat. Mss. nouv. acq. FR. 312, f° 280.

Palloy s'était entendu avec Boursault pour la représentation. Boursault venait de créer le Théâtre de Molière, dans le passage entre la rue Saint-Martin et la rue Quincampoix. Il était très actif et passait à l'époque pour ardent patriote. Les comédiens et musiciens du théâtre Molière, dont on demandait le concours répondirent :

« Qu'ils étaient très jaloux de contribuer aux fêtes que le patriotisme inspire... ils se rendront à l'invitation de M. Palloy quand la municipalité leur fera connaître que leurs services seront agréables à leurs concitoyens. »

Mais la veille de la fête, Boursault écrit à Palloy qu'il ne jouera pas sur le théâtre de la Bastille : les dispositions prises n'étaient probablement pas à son goût.

Le soir même il y a entente, Boursault veut bien amener sa troupe, mais il demande quatre voitures pour transporter les hardes et conduire les actrices. — Grande difficulté : les voitures ne doivent pas rouler ce jour-là. On demande à Palloy de transporter les actrices en chaise à porteur. Enfin, on obtient d'une autorité, M. Cahier de Gerville, procureur syndic de la Commune, une lettre enjoignant aux gardes nationaux de laisser passer, par exception, les voitures des actrices (1).

Voilà donc, le dimanche 18 septembre, tout organisé ; on est prêt à temps, les acteurs du théâtre Molière et les musiciens sont à leurs places, la représentation commence... Nous laissons un témoin oculaire faire le récit de ce qui advint alors : A. Gorsas qui avait composé de la musique pour la fête, s'exprime ainsi dans son journal (2) :

« M. Palloy était chargé des préparatifs de la fête sur l'emplacement de la Bastille. — En voici la disposition : On avait formé avec des bran-

1. Bibl. nat. Mss. nouv. acq. FR. 2812, f° 539 et suivants.
2. *Courrier de Ant., Jos. Gorsas, citoyen de Paris,* tome 28, n° XXI, page 321.

ches d'arbres diverses allées et salons de danse. L'une de ces allées conduisait à une salle de spectacle dont les décorations étaient tout en feuillage. Orchestre, foyer pour les acteurs, tout y avait été ménagé ; la patriote troupe du théâtre de Molière, ayant son estimable directeur à sa tête, devait y représenter deux pièces civiques ; tel était le vœu du patriote Palloy.

Le despotisme et son cortège impur étaient-ils sortis de leurs noirs cachots pour troubler cette fête, ou bien le peuple de 1791 n'était-il plus ce peuple docile et aimable qui respectait les jouissances et qui s'honorait jusque dans le délire de ses plaisirs ?

Les portes et issues furent emportées d'assaut avant l'heure ; les barrières qui avoisinaient le spectacle furent brisées ; la garde du théâtre ne put contenir la multitude ; elle vint bientôt violer l'asile des comédiens ; le théâtre fut encombré, inondé, de malveillants. — Les musiciens furent commandés comme des laquais ; les acteurs, malgré les outrages dont ils étaient assaillis, essayèrent de jouer leurs scènes patriotiques, des clameurs étouffèrent leurs voix, ils furent contraints de cesser ; on applaudit un peu à la vue de *J.-J. Rousseau*, de *Voltaire* et de *Mirabeau*, qui furent apportés sur l'avant-scène, mais on fut obligé, un moment après, de les retirer, de crainte qu'ils ne fussent brisés.

La force de l'organe du directeur du Théâtre de Molière triompha un moment des clameurs et obtint de vifs applaudissements de la partie saine de l'assemblée, mais ce ne fut que la durée de l'éclair... On eut le spectacle plus fatigant encore des malintentionnés, répandus çà et là, qui arrachaient de terre ou enlevaient, à la vue des honnêtes citoyens les branches d'arbres qui formaient les allées ou s'élevaient au-dessus des grottes que l'art et le goût avaient dessinées.

On priva ainsi le public honnête des plaisirs pour la préparation desquels M. Palloy avait passé nuit et jour. »

Entendons un autre son de cloche d'une autre chapelle révolutionnaire :

Dans sa publication hebdomadaire de l'époque : *Les Révolutions de Paris,* Prudhomme rend compte aussi de la Fête de la

Constitution ; parlant des lieux de réjouissance, le jardin des Tuileries, les Champs-Elysées, que le roi avait parcourus le 18 septembre, il dit :

« Au lieu de mener Louis XVI aux Champs-Elysées, que ne lui a-t-on fait faire une tournée dans l'intérieur de la ville, quand ce n'eût été que pour lui faire voir la fenêtre d'un savetier où cette devise apparaissait : *Vive le Roi... s'il est de bonne foi.* On aurait dû le conduire aussi à la place où fut la Bastille, et où les entrepreneurs du théâtre de Molière construisirent à la hâte une salle de spectacle. Mais peut-être lui eût-on donné une représentation de *La France régénérée*, pièce de commande, terminée par le couronnement de Mirabeau et du roi et jouée par les mêmes acteurs qui mirent sur la scène : *La Ligue des Tyrans.* Rien de plus suspect que le patriotisme des comédiens. Après les gens de lettre, les gens de théâtre étaient ceux qui pouvaient seconder le plus puissamment la Révolution. Voyez comme ils se conduisent ; du moment que l'opinion a dévié du côté du royalisme, voyez ces histrions, depuis les tréteaux des boulevards jusqu'au Théâtre-Français, fouiller dans leurs répertoires pour en tirer des pièces qui prêtent davantage au fanatisme des royalistes. »

Comme on le voit, le soupçonneux Prudhomme ne partageait pas la confiance de son confrère en journalisme, Gorsas dans le patriotisme, c'est-à-dire l'esprit révolutionnaire, des acteurs du temps.

On conçoit que Louis XVI ne se souciait guère de suivre les insidieux conseils de Prudhomme, de traverser des quartiers où l'hostilité contre la royauté était manifeste, ni de venir jusqu'aux ruines de la Bastille quoique les débris de la forteresse fussent masqués par des arbres et des guirlandes de feuillage.

La fête artistique organisée par Palloy, avec le concours de Boursault et des artistes du Théâtre de Molière, fut manquée et n'eut pas de lendemain en tant que spectacle : le théâtre de verdure ne dura qu'un jour.

Toutefois, après les désordres du dimanche, Palloy, qui n'était

pas homme à se laisser démonter par les agissements des trouble-fête, s'efforça d'en corriger la mauvaise impression en réparant à la hâte les dégâts, et en utilisant dès le lendemain l'installation qu'il avait faite à la Bastille. Gorsas dit à ce sujet :

« Le patriote Palloy a voulu se venger des malintentionnés qui avaient troublé sa fête. Il la recommença lundi sur nouveaux frais. Le théâtre a servi de salle de danse; dans plusieurs autres salles, formées par des branches d'arbres, ont été établis des orchestres, où des instruments appelaient le public ; l'illumination a été agréablement exécutée et la décence a régné cette fois. » (1).

Gorsas était satisfait parce qu'on avait joué, à ce concert, les airs composés par lui pour la circonstance, ainsi que la musique faite aussi par lui sur des fragments de l'opéra *Samson* par Voltaire, et exécutée pour la première fois la veille, sur l'autel de la Patrie au Champ de Mars.

La fête du lundi fut-elle si tranquille que le dit Gorsas ? A s'en rapporter au mémoire ci-dessous, le désordre dut encore régner quelque peu, car il y eut de la casse.

Mémoire des lanternes louées à M. Palloy pour la fête de la Constitution à la Bastille par Guerne, vitrier-lanternier de la ville :

208 lanternes et leur nettoyage	62 livres	10 sols	
Réparations de 88 lanternes qui se trouvent cassées à 2 sols pièces.	8	»	16 »
32 lanternes disparues à 25 sols	40	»	
Total.	111	»	6 »

La fête terminée il fallait en payer les frais. Ils dépassaient les prévisions, car, en demandant, par sa lettre du 16 septembre 1791, à Palloy habitué à entreprendre ces réjouissances, « de se

1. *Le Courrier de Ant.-Jos. Gorsas*, n° XXI, page 347.

charger encore de préparer l'emplacement de la Bastille pour une petite fête dimanche 18 », Champion de Villeneuve, administrateur des travaux publics, qui devint plus tard, en 1792, ministre de l'Intérieur, lui exprimait le désir que la dépense ne fût pas forte. Si elle était excessive, disait-il, la municipalité ne ferait pas la fête, et il s'en rapportait à la prudence du patriote Palloy.

Une autre note de la municipalité limitait les frais à 1.200 ou 1.300 livres. Palloy dépensa près de *5.000 livres,* c'est-à-dire *quatre fois* le crédit qui lui était ouvert. L'administration municipale fit quelques difficultés pour payer le surplus.

Palloy réclama alors au département des travaux publics ; il écrivit à ce sujet une lettre que nous copions textuellement avec son manque de style et ses fautes d'orthographe, — ce maître maçon n'était pas un lettré :

A messieurs les administrateurs des travaux publics,

Messieurs, j'ai été chargé d'exécuter une fête sur le terrein de la Bastille, en réjouissance de l'acceptation de la Constitution par le Roi, qui eut lieu le 18 septembre dernier. Je n'aurait pas accepté cette mission, si il ne m'avait pas été promis d'en être payé comptant apres l'exécution. J'ai joint l'agréable à la gaieté et y ait apporté toute l'économie possible. J'en ai chargé MM. Clément frères, Woiller, Quesnel et Haumont que j'ai soldés d'après les ordres de M. Champion et suivant les notes de dépenses montantes ensemble à la somme de trois mille six cent soixante quinze livres, cinq sols, six deniers ; sur cette somme je compte un dixième pour bonification de mes peines et de mes soins, faisant ensemble la somme de quatre mille quarante deux livres quinze sols, six deniers, sans y comprendre l'illumination générale que j'ai fait exécuter le lendemain pour dédomager les citoyens du peu de jouissance qu'ils ont eu de la Comédie, occasionnée par une cabale aristocratique mêlé de brigands.

Palloy patriote

Ce 25 octobre 1791, l'an II de la Liberté.

Cette lettre était accompagnée du relevé détaillé des mémoires. Nous les résumons ainsi :

Frais spéciaux pour le théâtre, en sus de ceux de charpentes et de feuillages que nous avons donnés ci-dessus : carrosses, chaises à porteur pour les actrices, pourboires aux garçons de théâtre, aux porteurs d'instrument, voiture à bras pour le transport des habillements de théâtre, au bedeau de l'église Saint-Paul pour location des chaises de l'orchestre	55 liv.	10 sols
A M. Girault, entrepreneur, menuiserie pour le théâtre et les garde-fous	444 »	
Tapisserie, cordages pour le théâtre	213 »	
Peinture de l'orchestre, des pilastres du théâtre et du mât	35 »	15 »
Cocardes et drapeaux	22 »	10 »
Au limonadier, rafraîchissements des acteurs et actrices	36 »	
A M. Tisset, marchand de vins, vin et petits pains au personnel	101 »	4 »
	907 »	9 »
Pour le concert et le bal :		
A M. Simon, maître de musique, quatre orchestres à 30 livres chacun	120 »	
Eclairage. Note du lanternier Guerne	111 »	6 »
A M. Bousquet, chandelier, 1296 lampions à 10 sols chacun	648 »	
A l'artificier, sujets, fusées, etc.	200 »	
	1986 liv.	15 sols
Les autres mémoires comprennent l'enlèvement des pierres, des gravois, les déblais, remblais, transport de terres, pour aplanir le terrain à l'emplacement du théâtre	1688 »	10 »
	3675 liv.	5 sols
Allocation à Palloy, dix pour cent	367 »	10 »
	4042 »	15 »

En plus du mémoire du charpentier Guillot........	286 »	8 »
Et de celui du chef d'atelier pour transport d'arbres et travail des bûcherons du bois de Vincennes...	446 »	18 »
Total........	4776 liv.	1 sol

Sans compter d'autres petites dépenses payées de la main à la main.

Palloy, dans sa lettre aux administrateurs des Travaux publics, affirmait avoir soldé ces mémoires. En réalité, il n'avait pas donné d'argent aux entrepreneurs qui s'étaient contentés de recevoir des billets de lui payables en février et mars 1792.

Le 20 janvier, sentant les échéances proches, il se plaint dans une lettre du manque de parole de l'administrateur Champion dont il n'avait reçu qu'un acompte de cinq cents livres. Il s'adressa alors, mais sans succès, au ministre de l'Intérieur, Cahier de Gerville, ancien syndic de la Commune. A la date du 8 février il est plus pressant, il écrit à un autre administrateur, M. Le Roux, en lui disant :

« Mon épouse s'est présentée plusieurs fois chez M. Cahier de Gerville, au sujet des mémoires concernant la fête donnée à la Bastille, au mois de septembre dernier. Après bien des démarches d'elle, je me suis décidé, quoique valétudinaire, à me transporter chez lui pour obtenir le paiement de mes avances. Il me promit de me faire payer le lendemain ; il me fit dire, quelques jours après, par M. Jurien, que cette dépense regardait absolument la Ville... Alors je me suis dit : Il faut être ministre pour n'être plus patriote. »

Puis il exprime son mécontentement de ce que la municipalité nouvelle ne veuille pas acquitter les dettes de l'ancien Hôtel de Ville. Enfin, le 16 mars 1792, M. Jurien, au nom de la municipalité de Paris, envoie à Palloy le mandat de paiement tant désiré.

Palloy tira de cette fête, nous l'avons vu, une indemnité de 367 livres pour « ses peines et ses soins ». Ce n'est pas l'organisation des réjouissances publiques qui contribua le plus à

l'enrichir. Ses entreprises de démolition durent être plus productives.

Cependant Palloy avait la passion d'installer des fêtes à la Bastille. Toutes celles qui existèrent en ce lieu pendant la Révolution furent son œuvre. Après ses déconvenues du 18 septembre 1761, ayant été enfin indemnisé, il oublia ses griefs et se mit aussitôt à la disposition de la municipalité pour préparer d'autres fêtes. Mais il ne fut pas tenté, on le comprend, de recommencer l'installation d'un théâtre de verdure.

Georges Hartmann



DANS L'ILE SAINT-LOUIS

FÉLIX ARVERS

Une plaque commémorative de la naissance de Félix Arvers a été inaugurée 12, quai d'Orléans.

Le 23 juillet 1906.

En cette île Saint-Louis, propice aux rêves, sur les bords même de la Seine, qui, en cet endroit, n'est pas encore souillée par les eaux des égouts, se dresse une maison, que les guides vont désormais signaler



à la curiosité des touristes; c'est dans cette maison que naquit le poète Félix Arvers, « dont aucune biographie ne parle, et dont on ignore le pays natal, et la date de la naissance », dit le rédacteur du dictionnaire Larousse, en son premier supplément.

Depuis l'époque où furent écrites ces lignes, on a appris que Félix Arvers naquit le 20 juillet 1806, dans la maison portant le numéro 12 sur le quai d'Orléans ; c'est sur la façade de cette maison qu'a été apposée une plaque commémorative de cet événement.

Cette plaque est en bronze ; dans un encadrement où se mêlent plusieurs styles, où le gothique fraternise avec le guimard, Félix Arvers est assis devant un bureau ; il rêve ; à quoi ?... à qui ?... A celle qui « ne comprendra pas » ? Nul ne le sait ; toujours est-il qu'il rêve, se demandant peut-être pourquoi l'on parle toujours de son fameux sonnet, et non de ses autres œuvres.

Donc, à dix heures et demie un certain nombre de personnes étaient rassemblées sur le quai d'Orléans. *La Cité* était représentée par M. Barbary, maire-adjoint, et M. A. Callet, secrétaire général ; il faisait chaud, très chaud ; des orateurs n'en discoururent pas moins. Ce fut M. Léon Séché, président du comité, qui, le premier, parla ; il fit l'éloge du sonnet et des sonnettistes, et se préoccupant du sonnet célèbre d'Arvers, nous déclara qu'à son sens, celle qui « à l'austère devoir, pieusement fidèle » inspira tant d'amour à Arvers, et tant de discrétion, était Mlle Marie Nodier, plus tard Mme Mennessier.

M. Jolibois, au nom du Conseil municipal de Paris, parla ensuite de l'enfance d'Arvers et de l'île si poétique de Saint-Louis. Après cela, M. Barbary, adjoint au maire du quatrième arrondissement de Paris et délégué de *La Cité, Société d'Etudes historiques* du quatrième arrondissement, en un discours d'une belle tenue, salua le poète charmant, auquel un seul sonnet donna l'immortalité. Et ce lui fut occasion pour s'exprimer en ces termes délicieux sur l'île Saint-Louis (1).

Mesdames, Messieurs,

Je viens, au nom de la Municipalité du IVe arrondissement et de *La Cité* saluer le poète charmant que, comme Anacréon dont

Seule une ode surnage sur l'océan des âges

Un sonnet a suffi pour immortaliser.

C'est dans cette île Saint-Louis, faite « comme esquif échoué au fil de l'eau »

---

1. Appréciation du *Temps*, du *Journal*, etc.

selon le mot d'un vieil historien, et que paraît traîner à sa remorque le grand navire de la Cité, le vaisseau de Lutèce, que naquit Félix Arvers, en 1806.

L'île Saint-Louis est encore dans ce Paris si tourmenté, si bousculé, le seul quartier offrant un aspect original, unique en son genre. Sa situation l'isole des bruits, des passions de la grande Ville ; elle garde un calme silencieux, une impression de paix, de tranquillité, d'apaisement, de recueillement qui vous pénètre et vous saisit.

Les maisons ont gardé leur sévère aspect de jadis : peu de boutiques, pas d'ateliers bruyants, mais de vastes cours silencieuses, aux pavés ourlés de mousse, des escaliers monumentaux aux rampes de fer forgé.

C'est la petite ville de province, a-t-on dit, la plus rapprochée de Paris.

Ce fut, aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'asile des parlementaires ; en 1806, comme aujourd'hui, l'île était habitée par des négociants en vins, des artistes, des poètes qui y recherchent les uns la tranquillité, les autres la proximité de ce fleuve qui charrie leurs barriques et leurs fûts de vins de la Bourgogne, du Beaujolais et du Midi.

Arvers était le fils d'un négociant en vins.

Il fit son droit, qu'il quitta, comme tant d'autres, pour la littérature, cette dure et ingrate marâtre.

Il se lança dans la mêlée romantique, fut un des assidus de l'Arsenal, il fréquenta fort ce fameux salon de Nodier où les romantiques de 1830 venaient dire leurs vers, où Victor Hugo, jeune, rayonnait déjà, où Musset récitait la *Ballade à la Lune*, où Dumas parlait d'Antony :

Ces vaillants de mil huit cent trente
Je les revois, tels que jadis !

Parmi eux, les jolies femmes, coiffées à la girafe, en manches à gigot, de Tony Johannot, au milieu d'elles,

La tête coquette et fleurie
De Marie
Brillait comme un bluet mêlé
Dans les blés.

Dans un coin, Arvers la contemplait et crayonnait un sonnet immortel.

« L'on ne connaît pas la femme pour qui il a été écrit, dit Banville dans la « préface du livre d'Arvers, et il ne faut pas qu'on la connaisse. En ceci encore « est l'éternelle justice. Comme elle n'a pas encore deviné l'amour chaste et « résigné du poète, comme elle ne lui a donné ni une consolation ni un sou-

« rire, il faut aussi qu'elle ne marche jamais sur le tapis triomphal qu'il avait
« étendu devant ses pieds dédaigneux.

« Nul ne peut lui reprendre l'immortalité qu'elle a reçue, mais tandis que
« la lumière des étoiles rit et se joue sur sa robe de fiancée, son visage restera
« inconnu et voilé d'une ombre éternelle. »

Cette légende, cette brume de l'histoire n'existe plus et cette inconnue est aujourd'hui démasquée, c'est Mlle Nodier qui venait d'épouser M. Mennessier.

Marie ignora-t-elle l'amour du poète ? Cet amour à la Werther où on se consume sans dire mot. N'en déplaise à Th. de Banville, elle le connut, et dans les papiers d'un poète, aujourd'hui mort, nous avons trouvé ce sonnet :

Es-tu bien sûr, ami, qu'elle n'ait pu l'entendre,
Ce murmure d'amour élevé sous ses pas ?...
Une femme, crois-moi, sait toujours le comprendre,
Ce langage muet qui se parle tout bas,

Si Dieu l'avait créée à la fois douce et tendre,
Elle a dû se livrer de douloureux combats,
Et tenir à deux mains son cœur pour le défendre
Contre un amour si vrai qu'il ne se trahit pas.

A l'austère devoir pieusement fidèle,
Sa vertu la plus haute était peut-être celle
De paraître insensible et distraite à ta voix.

Penses-tu seul avoir un secret dans ton âme ?
Il est aussi sur terre, ami, plus d'une femme
Qui garde un front serein tout en traînant sa croix.

Est-ce Mme Mennessier-Nodier qui l'inspira et demanda à des poètes du cénacle de l'Arsenal de répondre à Arvers.

N'y eut-il pas un échange de jeux d'esprit ?

Mais qu'importe, ce sonnet adorable, comme l'appelle Sainte-Beuve, reste et restera toujours comme une des choses les plus exquises de la langue française et les descendants de nos descendants le rediront tant qu'existera chez nous la poésie et l'amour, c'est-à-dire toujours.

La Municipalité du IVe arrondissement et *La Cité* qui ont à cœur de sauver de l'oubli les souvenirs de ce quartier, ce berceau de Paris, ont tenu à évoquer ce passé disparu et à rappeler la mémoire du poète qui, comme Auguste Barbier, a laissé une seule œuvre, mais immortelle.



Maintenant, c'est M. Gaston de Raimes, qui salue le poète mort, au nom des poètes vivants. Puis M. Etienne Fort, au nom du ministre de l'Instruction publique, retrace l'existence d'Arvers et parle de ses nombreux ouvrages, dont, seuls, quatorze vers ont été retenus par la postérité ; il fleurit enfin d'une violette académique le sculpteur de la plaque commémorative.

C'est fini ; l'assistance, en devisant, longe les quais ombreux et s'en va banqueter, non sous de frais feuillages, mais en l'hôtel des Sociétés savantes.

Au dessert, quelqu'un rappela qu'il est bien difficile d'écrire l'histoire des poètes ; Jules Janin, dans une de ses chroniques, ne dit-il pas qu'Arvers est mort à vingt-cinq ans ? Or, c'est à quarante-quatre ans que s'éteignit le poète au sonnet ; à quarante-quatre ans ? Est-ce bien

sûr? On peut dire, en tout cas, qu'il dépassa la vingt-cinquième année, puisque en un de ses poèmes il parle de ses trente-deux ans accomplis.
Et c'est dans celui-là qu'il écrivit :

> Il s'agit bien ici d'un amour platonique,
> Me voici marié, ma femme est fille unique,
> Son père est épicier droguiste retiré,
> Et riche, qui plus est ; je le trouve à mon gré.

Et ces vers, n'est-il pas vrai, font un bien curieux « pendant » au sonnet dédié à Mlle Marie Nodier.

A. C.



La Dame du Sonnet d'Arvers

On connaît le sonnet *d'Arvers*, nous l'avons publié.
Mais il restait à savoir à qui il était adressé. On a parlé de Mme V. Hugo, mais aujourd'hui le mystère est découvert.
La jeune dame

> A l'austère devoir pieusement fidèle

est la fille de Charles Nodier, Marie-Antoinette-Elisabeth Mennessier.
Depuis longtemps la vérité était en marche. M. Maurice Tourneux, qui connaît le Romantisme aussi bien que la Révolution française, avait

écrit : « … le sonnet qui a immortalisé le nom d'Arvers et que lui avait, dit-on, inspiré *à son insu* Mme Mennessier-Nodier… ».

C'est dommage tout de même. Il y avait dans cette jolie énigme sentimentale quelque chose d'irritant et de délicieux. Au mignon chef-d'œuvre d'anthologie, un peu de pénombre seyait à ravir. Jules Janin fut, croyons-nous bien, le premier à populariser Arvers. « La langue est belle, disait-il ; la passion est vraie, il faut y croire. » Vint Sainte-Beuve, qui parle ainsi dans un de ses *Lundis* : « Arvers a éprouvé une fois seulement un sentiment vrai, délicat, profond, et il l'a exprimé dans un sonnet adorable. » Ce léger bouquet de myosotis défiait le temps de le faner jamais. Mais ni Janin, ni Sainte-Beuve, ni Edouard Fournier n'avaient cherché à démasquer la femme si passionnément et si pudiquement chantée. Quelques-uns croyaient deviner Mme Victor Hugo, ayant observé que deux vers du dernier tiercet rimaient avec son prénom… Hélas ! il n'était pas dans la destinée de l'épouse du grand poète d'être aimée discrètement.

Qui alors ? On l'ignorait, et cette ignorance donnait au touchant poème une grâce de plus.

L'érudition a sa cruauté. Elle a parlé et le charme s'est évanoui. Sachons rendre à l'heureuse Mme Mennessier-Nodier la gloire qui lui revient. Elle était belle et parfaitement sage. Son aimable hâbleur de père, bon enfant, habile homme, la fit élever comme une petite fée. Dans ce salon de l'Arsenal où les plus chevelus romantiques venaient boire du punch avec les académiciens les plus chauves, la radieuse jeunesse de Marie Nodier réconciliait toutes les esthétiques. Des révolutionnaires et des classiques brûlaient d'un chaste feu pour cette gentille vierge qui dansait ses propres valses et chantait sur des mélodies de Reber les strophes amoureuses de Victor Hugo. Le bonhomme Nodier, confit en finesse, maria cette Muse d'appartement à un employé du Ministère de la Justice. Le fiancé descendait d'une famille où le dévouement aux contributions directes était proverbial. Cette union, pratiquement sacrilège, répandit à travers le cénacle de discrets désespoirs dont quelques-uns s'exhalèrent en alexandrins. Les poètes ne souffrent pas en silence. Pas un n'en mourut, tous étaient frappés.

Assidu des soirées de l'Arsenal, Félix Arvers avait alors la réputation d'un futur émule d'Alfred de Musset. On lui faisait, sur sa belle

mine, crédit d'un magnifique avenir ; Musset seul faisait des réserves. Veuf d'une fiancée de dix-sept ans, ce jeune clerc de notaire joignait élégamment un peu de débauche à beaucoup de mélancolie. Arvers aima Marie en tout bien tout honneur, mais comme on aimait en 1830. On était werthérien, à l'Arsenal. Jusqu'ici rien de mieux.

Mais voici où la sincérité un peu rude de M. Léon Séché, qui a fait cette découverte, se fait douloureuse. Mlle Nodier, devenue l'irréprochable Mme Mennessier, fut dûment avertie de la passion qu'elle inspirait. Elle était vertueuse, le poète était respectueux ; sûre d'elle et de lui, elle ne voulut pas qu'un si rare sentiment fût perdu pour la littérature. Le sonnet d'Arvers, ce murmure d'aveu, ce soupir, ce souffle, savez-vous ce que c'est ? — C'est une pièce d'album sollicitée par elle.

Romantisme, voilà de tes coups !

A. C.



Ephémérides du IVe

Il y a cent ans — en 1806

Mois de Juillet.

1. — Exécution du décret du 2 mai sur la distribution de l'eau dans Paris :

A la satisfaction des habitants, l'eau coule, pour la première fois, jour et nuit, par les fontaines Maubuée, Sainte-Avoye, Blancs-Manteaux, Sainte-Catherine (Jarente), etc.

3. — Agrandissement de la place du Châtelet : On abat les bâtiments de la façade ouest, jusqu'à l'ancienne Morgue.

8. — Exécution sur la place de Grève de Barron, assassin de sa femme, fruitière rue du Paon.

Les exécutions se font maintenant plus près de la Seine ; le préfet, M. Frochot, habitant l'hôtel de ville, ayant exprimé le désir de ne plus avoir la guillotine sous ses fenêtres.

10. — *Le Journal de l'Empire* expose l'état des travaux pour l'établissement du boulevard Bourdon : On vient de démolir la plateforme en pierre qui dominait le bord de la Seine dans le jardin de l'Arsenal ; les terrains de ce jardin qui se trouvaient en contre-bas, ainsi que le vaste emplacement de l'hôtel de Montbarey, ont été comblés. Les nivellements rendent maintenant accessibles « aux gens de pied » les approches du nouveau boulevard qui est pavé et bordé de tilleuls tout fleuris.

11. — Dans une des salles de la Bibliothèque de la ville, rue Saint-Antoine, n° 110, près le lycée Charlemagne, ouverture d'un cours

public et gratuit de *Pasygraphie;* M. Demainneux, membre de l'Académie des Sciences de Harlem, fut autorisé à faire la démonstration de cette nouvelle écriture réduite à douze caractères et à douze règles, destinée à rendre toutes les langues intelligibles.

Comme on le voit, l'idée d'une langue universelle n'est pas une nouveauté: *le Volapuk* et *l'Esperanto* avaient un précurseur en la *Pasygraphie.*

24. — Rapport élogieux à l'Académie de Médecine sur de nouveaux instruments de chirurgie en gomme élastique, en or, argent et acier inventés par M. Hauchecorne, apothicaire, dans la Cité, rue de la Juiverie, n° 20, et M. Féburier, orfèvre, rue Saint-Louis, au Palais n° 2.

26. — Dans l'ancienne chapelle Saint-Jean-en-Grève, attenante à l'hôtel de ville, grande réunion de députés juifs venant de diverses parties de la France, au nombre de quatre-vingt-quinze.

Cette assemblée a été motivée « par la conduite de ceux de la religion juive ayant excité des plaintes qui sont parvenues au pied du Trône », suivant la déclaration de M. Molé, commissaire de l'Empereur auprès de cette assemblée. On reprochait surtout aux Juifs de former une caste à part, de ne pas prendre les mœurs des pays où ils vivaient.

La question juive était donc soulevée, en 1806, avec une vive agitation dans notre pays.

Les députés juifs protestèrent de leur dévouement à l'Empereur et de leurs bonnes dispositions à se conformer aux lois françaises.

28. — M. Rouen, doyen des notaires de Paris (il exerçait depuis 1768) est nommé maire du IX[e] arrondissement (centre de notre IV[e]), en remplacement de M. Peyron décédé. Ce dernier, maire depuis 1801, demeurait rue Saint-Christophe, n° 10, près du parvis Notre-Dame.

La mairie occupait alors l'hôtel d'Aumont, rue de Jouy.

31. — Pendant ce mois, les théâtres *Mareux, du Marais* et de *la Cité* n'ont pas annoncé de représentations. *Seul le théâtre de la Vieille Rue du Temple* a joué chaque jour en donnant entre autres pièces: *Azémias, La Mère coupable* de Beaumarchais, *Didon, Le Lovelace, Les trois Frères rivaux, Le Valet de deux Maîtres, Le Bourru bienfaisant, Les trois Fermiers, La Feinte par amour*, etc.

Mois d'Août.

4. — Au Musée des Aveugles, rue Sainte-Avoye, n° 47, publication d'une brochure : *Le premier pas de la nation juive vers son bonheur sous les auspices du grand Napoléon*, par C...

5. — E. Beisson, artiste-graveur, rue Beaubourg, met en vente une estampe. *Les jeunes Athéniens et Athéniennes tirant au sort*, qui fait l'objet d'une colonne d'éloges dans *Le Moniteur*.

7. — Distribution des prix du Concours général entre les lycées ; discours de M. Laya, professeur de Belles-Lettres au lycée Charlemagne.

Un deuxième accessit de thème latin est donné à Victor Cousin, né à Paris le 28 novembre 1792, élève de la pension Lepitre, suivant les cours du lycée Charlemagne.

Le futur philosophe, chef de l'école éclectique, ministre de l'Instruction Publique, était né dans la Cité, place du Marché-Neuf. Son père exerçait la profession de joaillier-horloger (1).

Un autre élève du Lycée Charlemagne, Jean-Baptiste Peugeon, habitant de nos quartiers, fit sensation en venant recevoir, des mains du préfet de la Seine, un prix de mathématiques transcendantes ; aveugle de naissance, il fut conduit tout ému vers l'estrade par ses camarades, au bruit des bravos et des fanfares.

Le lycée Charlemagne eut 47 nominations dont 8 prix.

L'Institution Lepitre, rue de Turenne, n° 9, dans l'ancien Hôtel Joyeuse, comptait 132 élèves suivant les cours de Charlemagne, et fut celle ayant le plus de succès à ce concours général.

9. — J.-B. Marseille, mathématicien, carrefour de la rue de la Vannerie, près de l'Hôtel de Ville, fait paraître une brochure : *Le Généreux*, dit le plus adroit pour les gros lots. D'après le *Journal de l'Empire*, « cette combinaison qui étonne vient d'avoir plein succès dans deux bureaux de la Loterie, quai de Gèvres, n° 137 et rue Saint-Antoine, n° 114 : pour 2 francs une personne a gagné 10.200 francs. »

14. — Veille de fête nationale, représentations gratuites aux théâtres *Mareux* et de la *Vieille rue du Temple*.

15. — Saint-Napoléon. *Te Deum* à Notre-Dame, le cardinal-archevêque y officie pontificalement, musique de Desvignes, présence des

---

1. Voir copie de l'acte de naissance de Victor Cousin, dans notre *Bulletin* de Janvier 1906, n° 17 page 65.

princes, ministres et personnages officiels. Les voitures des personnes qui y assistent peuvent seules circuler et stationner dans la Cité.

Ce même jour, le Corps municipal se réunit à l'hôtel de ville pour recevoir le nouveau Gouverneur de Paris, le général Junot.

Les théâtres font relâche, mais il y a fête de nuit partout.

16. — A la réunion de l'*Athénée des Arts*, M. Dubos aîné propose des inscriptions françaises et latines pour les principaux monuments de Paris, dont ce libellé pour la Nouvelle Morgue :

Attulit ignotum quod mors ignota cadaver,
Hic sperat tumulum quem det amica manus.
L'homme inconnu dans le séjour de deuil,
Attend la main qui lui donne un cercueil.

Il y avait une fièvre d'inscriptions de ce genre à cette époque.

20. — Mort de M. Bergerot, fonctionnaire fort estimé, ancien liquidateur général de la dette des émigrés, secrétaire général de l'Administration des Droits réunis, rue Sainte-Avoye.

21. — Décret accordant des brevets d'invention à :

Colon, mécanicien, rue de la Joaillerie (Châtelet) pour un nouveau laminoir ;

Berlioz, rue de Marivaux-des-Lombards, n° 7, pour une voiture d'un nouveau genre, nommée patache volante.

25. — Ordonnance du préfet de police concernant les secours à donner aux noyés et aux asphyxiés, et le service de la Nouvelle Morgue, quai du Marché-Neuf, près du pont Saint-Michel.

27. — Rue Vieille-du-Temple, n° 47, chez Maison et Gervais, libraires-imprimeurs publication de *Kervalec* ou le Gentilhomme bas-breton. *M. de Saint-Jules* ou le faux Capucin.

31. — Au *Théâtre de la Vieille rue du Temple,* on a joué pendant le mois : *Adelaïde Du Guesclin, Tom Jones, Le Père de famille, Le Bouquet de l'Amitié, L'Amant statue*, etc.

Mois de Septembre.

1. — A l'Hôtel de Ville, tirage des conscrits du département de la Seine.

8.— Mort, à soixante-quatorze ans, de Target, célèbre avocat, ancien

président de l'Assemblée Constituante, l'un des quarante de l'Académie. Il demeurait depuis longtemps rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n° 20 (ancien 57). L'Institut fit plus de perte en 1806 que les années précédentes : Tronchet, Collin d'Harleville, Coulomb, Anquetil, Target.

12. — Chez Guérin, rue des Francs-Bourgeois, n° 14, au Marais, mise en vente d'une estampe de Debucourt d'après Carle Vernet, représentant Franconi se livrant à ses exercices dans un jardin ; prix : 12 francs avec lettre, 24 francs avant lettre ou en couleur.

15. — Ouverture du Salon de tableaux au Louvre. Nous relevons dans la liste des exposants, les noms des artistes habitant nos quartiers.

Peintres :

Bourjot, rue Saint-Antoine, 86, *Sujet d'architecture.*
Cazin, rue du Cloître-Notre-Dame, 8, *Vue de ruines. feu d'artifice.*
De l'Etourville, rue de Turenne, n° 69, *Bataille.*
Dumont François, rue des Vosges, 13, *Miniature.*
Fidinza, au Théâtre de la Cité, *Vue d'une éruption.*
Franque Joseph, rue Vieille-du-Temple, 22, *Figures.*
Veuve Harriet, rue Quincampoix, n° 11, *Miniature.*
Guenillon, rue Basse-des-Ursins, 4, *Combat naval.*
Hersent, place de l'Hôtel-de-Ville, *Figures.*
Langlois de Cézanne, rue Geoffroy Langevin, *Figures.*
Lesueur, rue de la Tixeranderie, 79, *Paysages.*
Mallet, rue Quincampoix, 1, *Ornements.*
Mlle Mayer, rue de la Verrerie, 24, *Figures.*
Vaflard, Cloître Notre-Dame, n° 2, *Histoires.*
Valenciennes, rue Saint-Louis en la Cité, 38, *Paysages.*
Watelet, quai des Célestins, n° 20, *Paysages.*

Sculpteurs :

Baboust, rue Saint-Avoye, n° 18.
Bouvet, marché Sainte-Catherine, n° 4.

Graveurs :

Andrieux, rue Saint-Louis-du-Palais, n° 18.
Beisson, rue Beaubourg, 50.

Gallé aîné, rue du Chaume, 7.

Habbon, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 7.

Masquelier, rue Saint-Louis-en-l'Isle.

Plusieurs de ces artistes eurent les éloges des critiques d'art de l'époque. Valenciennes était professeur d'art réputé. Le *Journal de l'Empire* en parle longuement dans son article sur le Salon du 21.

17. — Note du *Moniteur* sur les travaux de voirie du côté de l'Arsenal, l'île Louviers, et le quai Saint-Paul.

20. — Mort de Desprès, célèbre organiste, qui donnait son concours à Notre-Dame les jours de grandes cérémonies.

28. — L'acteur Beaulieu, directeur du *Théâtre de la Cité*, après avoir envoyé deux de ses enfants à sa femme, qui était à la campagne, s'est tué d'un coup de pistolet. Son théâtre et lui-même n'avaient plus la vogue : Beaulieu en éprouvait un profond chagrin.

30. Par suite d'un arrêté du Préfet de la Seine, réunion à l'Hôtel de Ville, en assemblée primaire du commerce, des notables commerçants chargés de nommer les juges au tribunal de commerce dont le siège est dans le Cloître Saint-Merry.

30. — Il n'y a plus dans nos quartiers, que le théâtre Vieille-Rue-du Temple qui donne signe de vie. Parmi ses représentations du mois, nous relevons : *Le Tableau parlant*, *Clémence Waldemar*, *Les Fausses Infidélités*, *Le Mari complaisant*, *Le Pessimiste*, etc.

G. H.



UN GÉNÉRAL MOMIE [1]

Un énorme tonneau de rhum voyageait, il y a cent ans tout juste — c'était en décembre 1805 et en janvier 1806 — à travers l'Europe. Il avait été expédié d'Austerlitz à destination de Paris. Mais ce fût de rhum n'était pas un fût ordinaire. Outre l'alcool, gloire des grandes et des petites Antilles, il renfermait le corps d'un général français, Morland, qui avait trouvé la mort, le 2 décembre 1805, dans la grande charge exécutée, sur le plateau de Pratzen, contre les gardes russes, et dont le nom, gravé sur l'arc de triomphe de l'Etoile, a été donné à un boulevard parisien.

On sera peut-être curieux de connaître ce qu'il advint de ce légendaire tonneau de rhum, et par suite de quelles circonstances un des plus valeureux combattants de l'Empire y aurait pris une place inattendue.

Quand, dissipant le brouillard, parut ce fameux soleil d'Austerlitz dont Napoléon se plaisait à évoquer le souvenir, le maréchal Soult enlevait, non seulement le village morave de Pratzen, tout voisin d'Austerlitz, mais encore l'immense plateau du même nom, qui était le point culminant de la contrée, et par conséquent la clef du champ de bataille. Les Russes étaient battus. Mais le prince Joseph, frère de Napoléon, qui poursuivait l'ennemi à la tête du 4e bataillon d'infanterie dont il était le colonel, se laissa emporter trop loin. Les chevaliers-gardes et les cuirassiers du grand-duc Constantin, frère de l'empereur de Russie, chargèrent le bataillon, l'enfoncèrent et lui prirent son aigle.

La cavalerie russe s'avançait rapidement pour appuyer le succès momentané des chevaliers-gardes, lorsque Napoléon lança contre elle les mameluks, les chasseurs à cheval et les grenadiers à cheval de sa garde, sous les ordres du maréchal Bessières et du général Rapp. Sanglante mêlée ! La victoire resta à nos troupes, mais les Français perdi-

1. *Le Temps.*

rent huit mille tués et blessés. A la tête de son régiment des chasseurs de la garde, Morland avait été blessé à mort. Deux heures plus tard, il expirait sous les yeux même de l'empereur, qui le fit général sur le champ de bataille.

Napoléon pleura ce brave qui disparaissait à la fleur de l'âge, à trente-quatre ans, et dont la courte vie avait été marquée par de nombreuses actions d'éclat. Puis, toujours attentif à exciter et à entretenir l'émulation parmi les troupes, l'empereur décida que le corps du général Morland serait déposé dans un monument qu'il se proposait de faire ériger à Paris, au centre de l'esplanade des Invalides.

Ici passons la plume au baron de Marbot :

« Les médecins n'ayant sur le champ de bataille ni le temps, ni les ingrédients nécessaires pour embaumer le corps du général, l'enfermèrent dans un tonneau de rhum qui fut transporté à Paris ; mais les événements qui se succédèrent ayant retardé la construction du monument destiné au général Morland, le tonneau dans lequel on l'avait placé se trouvait encore dans l'une des salles de l'Ecole de médecine quand Napoléon perdit l'empire en 1814. Peu de temps après, le tonneau s'étant brisé par vétusté, on fut très étonné de voir que le rhum avait fait pousser les moustaches du général d'une façon si extraordinaire qu'elles tombaient plus bas que la ceinture. »

Et Marbot conclut, mélancoliquement :

« Aimez donc la gloire et allez vous faire tuer pour qu'un olibrius de naturaliste vous place ensuite dans sa bibliothèque, entre une corne de rhinocéros et un crocodile empaillé ! »

A la vérité, les faits, tels que les a présentés Marbot, ne brillent point par l'exactitude. N'oublions pas que l'auteur des *Mémoires* était quelque peu méridional.

Quelle créance faut-il accorder à l'anecdote, macabre et plaisante tout ensemble, du tonneau de rhum ?

Il semble bien que Morland fut embaumé, le jour de sa mort, et avec infiniment de soin, par le chirurgien, et qu'il prit la route de Paris non sur un vulgaire haquet, mais sur un char funèbre décoré de drapeaux et précédé de la pièce de canon russe dont le boulet à mitraille avait frappé le général.

Voici ce qu'on peut lire dans un journal de la Meuse, le *Narrateur*, du 10 janvier 1806 :

« Des personnes dignes de foi, du bourg de Void, village entre Toul et Commercy, nous assurent qu'on y a vu passer, il y a quelques jours, le cercueil renfermant les dépouilles mortelles de M. le colonel Morland, tué à la bataille d'Austerlitz, qu'on transportait à Paris par ordre de l'empereur. C'est M. Larrey, chirurgien de la garde impériale, qui les a embaumées. »

Il y a tout lieu de le croire, Napoléon n'eût point permis que le brave Morland s'en allât vers Paris, sur les chemins de l'Europe, dans un tonneau de rhum. Au surplus, le « docteur » Larrey, comme l'appelle Marbot, était un ami de Morland. Il avait bien sous la main tous les ingrédients nécessaires à l'embaumement, et il était présent à Austerlitz, car on le voit, le jour même de la bataille, panser un sous-officier russe, repêché par Marbot dans l'étang de Satschan.

Quelque goût que l'on ait pour le merveilleux, il convient d'inscrire au compte de la légende l'anecdote du tonneau de rhum et des triomphantes moustaches de Morland « tombant plus bas que la ceinture ». Résignons-nous à ne pas faire entrer le commandant des chasseurs de la garde en concurrence avec Philippe-Adam de Custine, ce lieutenant-général de la Révolution que sa moustache épaisse et longue avait fait surnommer, par l'armée française, le « général Moustache ».

Morland, lui, reste le « général Momie ».

Après la légende l'histoire.

Le glorieux Morland était mort depuis près de treize années lorsque, en 1818, un certain nombre de journaux français révélèrent au public ému que les corps de deux officiers généraux se trouvaient exposés dans le cabinet d'anatomie de l'Ecole de médecine de Paris. On citait les noms : Morland, tué à Austerlitz, et le colonel Jean Barbanègre, frappé d'un boulet de canon à Iéna. Les deux corps figuraient, disait-on, dans le cabinet d'anatomie de l'Ecole, avec l'inscription : « Momies données par M. le baron L... (Larrey), chirurgien en chef. »

Un petit journal de l'époque, les *Catilinettes des annales de la mère Michel,* possédait un rédacteur avisé qui chercha et trouva une explication au cas Morland. Les honneurs du Panthéon (il ne s'agissait plus

du monument de l'Esplanade) avaient été destinés au commandant des chasseurs de la garde impériale. Mais il fallait, pour que l'inhumation dans le temple de la Gloire fût autorisée, un certain nombre d'années de généralat, et les chefs du service de santé de la garde reçurent l'ordre de tout employer pour conserver la dépouille mortelle du nouveau général. Morland fut donc embaumé avec soin, et son corps, parfaitement intact, fut, durant plusieurs années, l'objet de la vénération du chirurgien de la garde.

« Le digne baron (Larrey), qui n'a compté — disent les *Catilinettes* — les jours de sa carrière toute militaire que par des services rendus à l'humanité, a rempli dans cette circonstance ses devoirs d'une manière qui ne peut laisser aucun doute sur la nature de ses sentiments. Une nouvelle organisation laissait dans le cabinet de l'hôpital de la garde, comme simple pièce de curiosité, les restes du général, conservés avec tant de soin et qu'il n'était plus question de transporter au Panthéon. M. le baron L... les fit déposer dans le cabinet de l'Ecole de médecine où les savants, les braves, les citoyens de tous pays peuvent payer chaque jour au courage et à l'honneur un juste tribut.

« Ce n'est point une pièce anatomique utile aux étudiants, et l'inscription qui la désigne pour une momie est pour les savants : c'est le titre physique sous lequel elle figure dans le cabinet de l'Ecole. Ce titre peut changer quelque chose aux idées qui doivent naître à la vue de ce corps absolument intact, auquel ne manque que l'âme échappée par ses nombreuses blessures. Je conviens qu'il méritait un autre asile, mais le chef de notre chirurgie ne pouvait faire un autre choix. »

La révélation des journaux de Paris et l'article des *Catilinettes*, qui prétend à justifier Larrey, jetèrent quelque étonnement par toute la France où l'on n'était pas aussi blasé qu'aujourd'hui.

A la fin de cette même année 1818, la famille de Morland, qui recherchait en vain, depuis les premiers mois de 1806, le corps du courageux soldat aimé de Napoléon, le réclama au gouvernement. Il lui fut immédiatement restitué le 4 novembre.

M. Delassus, beau-frère du général, lieutenant-colonel de dragons à Etampes, partit de Paris pour accompagner le char funèbre de Morland jusqu'à Souilly (Meuse), village natal du général.

Le surlendemain, la garde nationale à pied et à cheval de Souilly, le

maire, les notables, le clergé venaient recevoir le convoi et rendre à leur illustre compatriote, mort dans les plaines moraves, les honneurs militaires et religieux.

Le corps de Morland, embaumé non au rhum, mais au sublimé, et renfermé dans un cercueil de plomb, fut inhumé à côté du chœur de l'église, dans un mausolée dû au ciseau d'un sculpteur verdunois, et qui porte trois inscriptions en or gravées sur une plaque de marbre noir. L'une d'elles place le tombeau « sous la sauvegarde des dignes compatriotes du jeune guerrier ».

Il est bien gardé. Depuis quatre-vingt-sept ans, Morland repose enfin dans la paix sereine de la tombe, sous les voûtes mêmes de l'église dont les cloches bercèrent sa petite enfance. Et personne — à quoi bon ? — ne songe à l'exhumer pour se rendre compte si Larrey l'a soigneusement embaumé, si le temps a ravagé son visage, s'il est vrai que l'alcool l'a fait passer au rouge brique et si les moustaches du général Momie lui tombent réellement plus bas que la ceinture.

Ernest Beauguitte





A travers le 4e arrondissement

Budé

Budé, ce nom donné par l'édilité parisienne à une obscure petite rue de l'île Saint-Louis, ne dit rien au grand public, qui l'a entendu rappeler par l'apposition d'une plaque en l'honneur d'Arvers, l'homme au sonnet. Pourtant, Guillaume Budé fut salué par Erasme du titre de *prodige de la France*. Il fonda le Collège de France, fut maître de la librairie sous François Ier. Un domestique vint, un jour, crier au feu dans son cabinet :

— Avertissez ma femme, dit-il, vous savez bien que je ne me mêle pas des affaires du ménage.

Souffrant d'un violent mal de gorge, presque suffoqué, il eut recours aux médecins qui, sous prétexte de le délivrer de ses vapeurs, lui brûlèrent la peau du crâne avec un fer rouge. Ce scalp d'un nouveau genre ne le guérit point. Budé peut être considéré aussi comme un précurseur de la mort sans phrase, des enterrements sans fleurs, ni couronnes, ni discours. Il demanda par testament à être enseveli « la nuit, sans semonce, à une torche ou deux seulement ». Cependant, il y eut grande affluence, au point que Gelin de Saint-Gilles écrivit à ce sujet

Quel est ce corps que si grand peuple suit?
Las ? C'est Budé en cercueil étendu!

***

L'Expropriation de la rue Grenier-sur-l'Eau

La rue Grenier-sur-l'Eau va être élargie entre la rue Geoffroy-L'Asnier et la rue du Pont Louis-Philippe.

L'expropriation ne comprend qu'une vieille maison du XVIe siècle, laquelle n'était qu'un appentis appartenant à un serrurier nommé Prévost.

La rue *Grenier-sur-l'Eau* doit son nom à un propriétaire nommé *Guernier* ou *Garnier* qui donna vers 1241 aux Templiers quelques maisons situées au chevet de Saint-Gervais. Avec la facilité qu'a le populaire de Paris de déformer les noms cette rue s'appela Grenier-sur-l'Eau.



Cette rue n'a pas d'histoire, sauf le sinistre dont elle fut le théâtre, l'année dernière; trois apaches d'âge tendre y assassinèrent à coups de couteau une pauvre pierreuse des alentours.

*
* *

Un apothicaire du IVe Arrondissement

On croit que le puff et la réclame sont d'origine récente. Or voici l'annonce que nous cueillons dans un journal de la Révolution.

Elle n'a rien à envier à nos annonces modernes, tapageuses et criardes :

« MÉDECINE. — *Fraîcheurs, rhumatismes, goutte sciatique, crampes, attaques de nerf, mouvements convulsifs* et qui en sont les suites.

« NEUTRALISANT interne pour guérir ces maladies, inventé et employé avec

succès, il y a plus de vingt ans, par le citoyen Dorez, *ancien chirurgien de l'hôpital militaire du Cap Français, de Saint-Domingue en Amérique, chirurgien en chef et apothicaire de vaisseau pour les îles d'Afrique; maître en chirurgie et en pharmacie, reçu au collège de chirurgie et de pharmacie de Paris.*

« La première dose de ce Neutralisant n'a jamais manqué de diminuer la violence des douleurs, l'engourdissement, le froid comme glace, la pesanteur, le fourmillement, les crampes, etc., etc., des parties souffrantes et on les remue plus aisément : aussi la guérison n'est-elle pas longue.

« Ce qui doit inspirer la confiance dans ce neutralisant, ce sont les trois belles guérisons de rhumatisme et de goutte sciatique, insérées dans le feuilleton de ce journal des 11, 13, et 15 frimaire dernier.

« Le citoyen Dorez, demeurant ci-devant rue de Saint-Louis, dernièrement rue de la Verrerie, présentement rue de Jouy, no 24, à gauche en entrant par la rue Saint-Antoine. On le trouve tous les jours depuis 11 heures jusqu'à 3.

« *Il faut affranchir les lettres.* »

Un concurrent de Dorez en appelait au témoignage de corps politiques... disparus, pour affirmer l'excellence de son spécifique.

* * *



Une exécution en place de Grève

On trouve dans un recueil de documents inédits du xviie siècle, le récit de l'exécution d'un gentilhomme genevois, nommé Aimé du Poncet, qui avait commandé aux dernières campagnes une compagnie de cavalerie. La rédaction fait supposer que cette exécution a eu lieu vers 1666. « Ce gentilhomme, dit

le document, qui avait esté réformé l'hyver dernier, ayant esté surpris dans Saint-Lazare-les-Paris, après avoir assassiné un sien amy, et lui avoir fait prendre trois cens pistolles par son valet de chambre, qu'il donna à une demoiselle dont il estoit amoureux ainsi que sa victime, il fut pour cela appréhendé, ensuite condamné à estre mis sur la roüe en Grève et y recevoir onze coups vifs, et estre laissé sur la mesme roüe, pour y expirer quand il plairoit à Dieu. Cela fut exécuté, et sur les six heures du soir il y fut conduit pour cet effet.

« Il fut mené au lieu de son supplice par deux Docteurs de Sorbonne qui ne purent rien tirer de luy que des blasphèmes, des injures et des malédictions horribles contre tous les juges qu'il disoit l'avoir injustement condamné. Persistant toute la nuit avec des cris de vengeance et d'exécration, il faisoit peur à tous les assistants ; il demanda, pendant tout ce temps-là, le Père Talon, Jésuite, qu'il avait veu deux ou trois jours avant dans les cachots. Le P. Talon, qu'on alla prévenir, arriva vers les six heures du matin ; il fit d'abord appeler ces Messieurs de la Sorbonne qui estoient sur l'échaffaut, pour leur demander s'ils agréoient qu'il luy pust dire un mot. Ils lui répondirent qu'ils le feroient de bon cœur en leur particulier, mais qu'ils ne seroient pas agréé de tout leur corps. Le P. Talon leur répondit qu'il ne vouloit rien faire qui les choquast mais témoigner seulement au patient qu'il étoit venu et qu'il allait prier Dieu pour luy. A cela les Docteurs lui répondirent qu'il pouvoit se montrer un moment, lui dire quelques mots, et ensuite se retirer !

« Le Père Talon étant monté sur l'échaffaut, y resta jusqu'au soir, sauf le temps de son dîner, il passa tout ce temps à exorter le suplicié, à lui faire avouer son crime, à le confesser et lui ayant fait faire un acte de contrition, il lui donna l'absolution, et fit chanter à tout le monde le *Salve Regina*, lequel étant fini et huit heures venant de sonner, il fit publiquement et en françois, afin de pouvoir estre ouy de tout le monde, les prières que l'Eglise a coutume de faire pour les agonisants.

« Cela eust duré plus longtemps, mais le bourreau paraissant sous la roüe et mettant sensiblement une corde ayant un nœud coulant au cou du patient, il expira presque au mesme moment. »

Dans le cours de cette relation, que nous avons abrégée avec intention, il est dit que le supplicié avait les os brisés dans les onze parties du corps où le bourreau l'avait frappé, que dans cette situation les forces de ce misérable paraissaient devoir le conduire encore trois ou quatre jours, qu'en raison de sa soumission, Messieurs de la Cour du Parlement lui accordèrent sa grâce et donnèrent l'ordre à ce qu'il fût estranglé sans délay, avant les neufs heures du soir.

C.-D.



*
* *

Une aventure de Bassompierre !

On va démolir dans quelques jours, pour la mise à l'alignement de la rue Etienne-Marcel une maison de la rue aux Ours ou Bassompierre fut le héros d'une étrange aventure. On peut la lire dans ses *Mémoires*.

Passant un jour devant ce logis, où était une boutique de lingerie, il vit sur la porte une fort jolie marchande qui, à sa superbe prestance, lui fit une belle révérence avec un *doux souris*.

Bassompierre demanda un rendez-vous qui fut accordé sans pruderie inutile. Si vous voulez savoir ce qui se passa, lisez les *Mémoires*.

Un nouveau rendez-vous fut pris pour un jour où l'époux devait aller à la foire de Fontainebleau. « Au jour dit, raconte le maréchal, je frappai à l'huis, la maison était tout éclairée, la porte tout ouverte, je montai au second estage où je vis un corps nu sur le plancher à côté duquel brûlait la paille du lit. Je recoignus la gentille lingère, morte de la peste, en descendant, esmu, je rencontrai les *corbeaux* qui venaient chercher le corps, je dus mettre l'espée à la main pour passer outre... »

*
* *

Le complot des Tours Notre-Dame

Si la France ne fut pas toujours heureuse, ce n'est pas faute de gens qui se trémoussèrent pour assurer son bonheur. Au temps de Louis-

Philippe éclatait un complot par mois, — c'était la dose. Il y en eut de tragiques, il y en eu de risibles, il y en eut d'excentriques, il y en eut de ridicules, témoin la conspiration connue sous le nom de *Complot des Tours de Notre-Dame.*

C'est bien oublié aujourd'hui. Le 4 janvier 1832, à la nuit tombante, on entendit soudain tinter le bourdon. Le gardien des tours, qui n'avait, à l'ordinaire, accordé l'entrée qu'à quelques personnes munies de cartes, s'élance dans l'escalier. A peine a-t-il escaladé vingt marches, qu'un coup de pistolet lui fait faire demi-tour. Il redescend avec plus d'entrain encore qu'il n'en avait mis à monter, donne l'alarme. Le bourdon tintait toujours. La police, la troupe accourent, s'engagent dans l'escalier et s'emparent, après quelques coups de fusil qui ne blessent personne, de six jeunes gens, presque des enfants, dont l'un, nommé Migne, déclare en pleurant qu'il se repent et qu'il dira tout. Tandis qu'on l'interroge, un incendie éclate dans la tour du Nord. On se précipite, on éteint le feu, on fouille l'enchevêtrement des charpentes et on aperçoit sous l'abat-son de la plus haute baie une tête humaine qu'éclaire un flambeau !... Les policiers gagnent avec précaution la plate-forme du haut. Quand ils y parviennent un homme se présente à eux, découvrant sa poitrine d'un geste de théâtre et criant qu'il se rend. Questionné sur sa profession, il répond : « *Emeutier...* »

Il se nommait Considère, et déclara que son but, en sonnant le tocsin, était de donner le signal de la révolte à tous les mécontents de Paris, qui ne pouvaient manquer de se soulever. On n'en sut jamais davantage, sinon que M. Gisquet, le préfet de police, était avisé depuis plusieurs jours de cette singulière tentative, ce qui permit de porter le complot des Tours de Notre-Dame à l'actif des agents provocateurs.

*
* *

Le dégagement de la Bibliothèque de l'Arsenal

Voici qu'après la Bibliothèque Nationale, on parle maintenant d'isoler la Bibliothèque de l'Arsenal. On ferait disparaître l'immeuble qui, construit sur l'ancienne porte de l'ancien arsenal, en retrait du boulevard Henri IV, masque l'entrée de la Bibliothèque du côté du quai des

Célestins et fait tache au milieu des constructions neuves qui s'élèvent dans le quartier ; il contient, en outre, des boutiques occupées par des commerces et des industries dangereuses, tels qu'ateliers de menuiserie et entrepôts de caoutchouc. Un square serait installé sur le terrain ainsi devenu libre. Ouvert de trois côtés, il donnerait sur la rue de Sully, sur les boulevards Morland et Henri IV et il offrirait aux promeneurs et aux érudits un lieu de délassement et de méditation qui serait le bienvenu au sortir de l'étude absorbante de la Bibliothèque.

Au milieu du square, isolé au centre d'un rond-point, se dresserait une statue ou un groupe allégorique, dédié à une de nos gloires nationales. Sur le pourtour de ce rond-point seraient placés des bancs et des exèdres.

L'entrée aurait lieu par trois portes placées, afin d'éviter les détours, respectivement boulevard Henri IV, boulevard Morland et rue de Sully, dans la grille décorative formant le périmètre.

La façade actuelle de la Bibliothèque, qui, au point de vue décoratif, offre peu d'intérêt, serait à reconstruire dans le style de la nouvelle caserne de la Garde républicaine : ainsi, l'entrée de la Bibliothèque, actuellement cachée aux yeux des profanes, deviendra visible à tous.

(*Journal La Liberté*).

*
* *

Bow Windows et Fenestrages.

Toutes les façades de nos maisons modernes parisiennes sont agrémentées de *bow windows*, qui étaient rigoureusement interdites jusqu'à ces dernières années.

Rien n'est nouveau sous le soleil ; ces balcons vitrés en saillie sur la rue sont renouvelés non des Grecs, mais des Arabes avec leurs *moucharabiés* et des Espagnols avec leur *Mirador*. Au moyen âge, les antiques maisons de nos pères étaient pourvues de deux tourelles ou logettes rondes sur encorbellement et cul-de-lampe. C'était « un fenestrage », selon le mot ancien, à deux ou trois faces.

*
* *

Autour du IVe Arrondissement

L'ancienne Ecole de Médecine. — Tous les Parisiens ont entendu parler — s'ils ne l'ont pas vu — de ce vieux bâtiment de la rue de la Bûcherie où fut installée, au xve siècle, l'Ecole de Médecine. Auparavant les médecins se réunissaient dans l'église Sainte-Geneviève des Ardents, et quelquefois autour des grands bénitiers de pierre placés sous les tours de Notre-Dame. En 1776, la Faculté de Médecine abandonna les bâtiments de la rue de la Bûcherie pour se transporter d'abord rue Jean-de-Beauvais, puis peu après aux Ecoles de Chirurgie, établies sur l'emplacement actuel de l'Ecole de Médecine.

En 1816 un sieur Berger acquit l'immeuble de la rue de la Bûcherie qu'il revendit en 1834 aux époux Véry, lesquels le cédèrent, en 1836, à M. Martinet. En 1849, la maison fut achetée par M. Boutry, ancien notaire, dans la famille duquel elle resta jusqu'en 1896, époque à laquelle la Ville de Paris en devint propriétaire, moyennant un prix principal de 300.000 francs. Aujourd'hui, le préfet demande au Conseil municipal de l'autoriser à louer cet immeuble, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans et moyennant un prix annuel de 3.000 francs à l'Association générale des Etudiants qui devra prendre l'engagement de dégager et restaurer à ses frais les parties des bâtiments actuels présentant un intérêt historique, et d'édifier sur le terrain restant libre, des constructions nouvelles. Le Conseil, sur le rapport de M. Grébauval, autorise cette location.

***

La Parure de Paris

M. Bouvard va faire un essai de parure nouvelle pour les grandes voies parisiennes.

C'est par l'avenue Victoria, située dans l'axe de l'Hôtel de Ville qu'il commencera. Les arbres de cette avenue sont frappés de vétusté, irréguliers, déjetés et quelques-uns ont même été abattus par les derniers ouragans et remplacés par de maigres arbustes. L'aspect général est déplorable.

Le directeur des promenades a donc décidé de remplacer ces arbres inégaux par de superbes tilleuls argentés, essence très rare à Paris.

Les tilleuls argentés, très réguliers et d'un beau port, donnent des feuilles fort jolies dont la face est vert tendre et le dessous blanc d'argent. Ils sont d'un effet décoratif charmant et encore à peu près inédit.

Si les nouvelles plantations de l'avenue Victoria donnent ce qu'on en attend et ont l'heur de plaire aux promeneurs, le tilleul argenté servira désormais à la parure de plusieurs grandes voies parisiennes.

*
* *

NOTE

S'il est des dépenses indispensables et qui profitent à notre Société et à notre Bulletin — but principal de notre caisse — il en est d'autres bien inutiles et que l'on pourrait diminuer dans une notable proportion : celles, par exemple, occasionnées pour le recouvrement par la poste des cotisations. Ces frais de recouvrements sont assez considérables pour un budget aussi modeste que le nôtre ; ils pourraient être sinon supprimés, du moins diminués dans une notable proportion par l'envoi direct de la cotisation. Je fais un pressant appel en ce sens à nos collègues, les priant de m'adresser directement leur abonnement sans attendre la présentation de la quittance par la poste.

A. CALLET

*
* *

NÉCROLOGIE

M. Defrance, directeur des affaires départementales à la préfecture de la Seine, qui avait été un des premiers adhérents de notre Société, *La Cité*, est mort subitement le 6 août 1906, en son domicile, 13, rue de la Cerisaie.

Il était né le 6 août 1849 et avait donc cinquante-sept ans, jour pour jour.

En 1871, il était chef du cabinet du préfet du Tarn, poste qu'il quitta en 1873 pour entrer comme sous-chef à la préfecture de la Seine. Il a été successivement chef du bureau des communes, directeur du service du personnel, puis

contrôleur des finances de Paris. directeur administratif des travaux et enfin directeur des affaires départementales.

M. Defrance était officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu aux frais du département de la Seine. Le préfet, M. de Selves, qui était en voyage revint tout exprès pour suivre le convoi, exprimer ses regrets et rendre hommage aux mérites de son dévoué collaborateur.

Au nom de notre Société, nous adressons à la famille toutes nos condoléances.

Nous avons encore à déplorer la perte d'un fonctionnaire éminent, membre de la *Cité*, sincère ami de notre société :

— M. Arthur Christian, ancien directeur de l'Imprimerie nationale, ancien préfet de la Charente, de la Somme, de l'Hérault, de la Loire et l'Alger, maire de Corcelles, commandeur de la Légion d'honneur, est décédé à Corcelles (Rhône), à l'âge de 68 ans, le 18 septembre 1906.

A la suite d'une campagne violente qui avait amené M. Chaumié, alors ministre de la Justice, à réformer l'organisation de l'Imprimerie nationale ; M. Christian avait donné sa démission. On lui doit une *Histoire de l'Imprimerie nationale* avec la reproduction de tous les caractères en usage dans cet établissement. Il est aussi l'auteur d'études intéressantes sur le vieux Paris et plus particulièrement sur nos quartiers.

RÉUNIONS DU COMITÉ

Le Comité a tenu trois réunions les samedi 28 avril, vendredi 1er juin et vendredi 20 juillet 1906.

Etaient présents : MM. Bourdeix, Callet, Couderc, Delaby, Desnos, Dubois, Flandrin, G. Hartmann, P. Hartmann, Lambeau, Larmée, Lesprit, Louar, Martin, Moutaillier, Pagès, Rey, Riotor.

Dans les deux premières séances, présidées par le vice-président M. G. Hartmann, le Comité a procédé au renouvellement de son bureau, et décidé d'offrir la présidence, devenue vacante par suite du décès du regretté M. Fabre, à M. Henry Martin, l'éminent administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.

M. Henry Martin ayant accepté prend part à la réunion du 20 juillet ; aux souhaits de bienvenue que M. Hartmann lui adresse au nom de la Société il répond par l'allocution suivante :

Mes chers collègues,

Vous connaissez l'une des raisons pour lesquelles le Comité de *La Cité* se réunit aujourd'hui, à une époque de l'année où d'ordinaire les Sociétés ne tiennent plus guère de séance. Il s'agissait de vous présenter le nouveau président que vous avez choisi. Il était nécessaire surtout que ce nouveau président pût vous exprimer sa très vive gratitude pour l'honneur que vous avez bien voulu lui faire.

Cet honneur, permettez-moi de vous le dire, était très immérité, et il vous eût été facile de trouver, parmi les six cents membres de *La Cité*, un collègue beaucoup plus qualifié pour remplir ces fonctions. Il y avait encore une autre objection au choix que vous avez fait : c'est que, très peu libre de mon temps, je suis en droit de craindre qu'il ne me soit pas toujours possible d'assister régulièrement aux séances du Comité, ni de m'occuper avec assez de suite des affaires de notre Société. De ce côté-là, il est vrai, j'ai été vite rassuré : l'activité et le dévouement de notre fondateur et secrétaire général, M. Callet, suffiraient largement à tout, quand bien même les autres membres du Conseil ne tiendraient pas à honneur, comme ils le font, de contribuer, eux aussi, de tous leurs efforts au développement de la Société et à la belle tenue de son *Bulletin*, vraiment très intéressant (nous pouvons le dire, puisque nous som-

mes entre nous). — Pour achever de me tranquilliser, l'un de nos vice-présidents, M. Georges Hartmann, a bien voulu me donner l'assurance qu'il me suppléerait s'il m'arrivait de ne pas pouvoir remplir tous mes devoirs de président. Vous me permettrez de lui en exprimer mes remerciements les plus sincères.

Eh bien, mes chers collègues, malgré toutes les bonnes raisons qui m'ont été données pour que j'accepte cette présidence, j'ai encore besoin de m'excuser à mes propres yeux. Ma meilleure excuse est que votre choix a sans doute voulu se porter avant tout sur l'administrateur de cette Bibliothèque de l'Arsenal, la seconde de France, l'un des établissements scientifiques les plus importants de notre pays et dont notre IVe arrondissement s'enorgueillit à juste titre. C'est en me plaçant à ce point de vue que je me suis résolu à ne pas décliner un honneur que j'apprécie d'autant plus que je ne l'ai nullement sollicité, comme vous le savez. Je me sens donc très à l'aise pour vous dire combien j'ai été touché de la décision que vous avez prise et pour vous en remercier de tout cœur.

Vous ne me pardonneriez pas, mes chers collègues, de ne point donner un souvenir à notre regretté président, M. Georges Fabre, que nous souhaiterions tous de voir encore à la tête de *La Cité*. Croyez bien que je n'ai en aucune façon l'ambition déplacée de faire oublier mon prédécesseur. Je ferai de mon mieux, tout simplement, pour que notre chère Société, toute jeune encore et si vivante, continue sa route du même pas alerte et poursuive sans défaillance l'œuvre qu'elle a si bien commencée.

M. Lucien Lambeau est également nommé vice-président.

M. Callet, secrétaire général, entretient ses collègues de la publication du bulletin de *la Cité* : l'ancien imprimeur, M. Deplanche, ayant annoncé qu'il augmentait ses prix, le Comité, après avoir examiné diverses propositions, décide d'accepter celles de M. Périnet.

M. Callet tient ensuite le Comité au courant des résultats de la vente des cartes-postales illustrées ; les comptes de l'éditeur de ces cartes sont à présent entièrement réglés.

M. Louar désire voir se développer ce mode de vulgarisation des vues de nos anciens monuments. MM. Callet et Hartmann pensent que, sans renoncer à faire paraître de nouvelles cartes postales, il y a lieu de marquer un temps d'arrêt.

MM. Moutaillier, Pagès et Lesprit font observer que le moment serait propice pour réaliser l'idée déjà émise d'organiser une exposition spé-

ciale de *la Cité*, avec gravures, tableaux et autres objets rappelant les anciens monuments et les vues des vieux quartiers du IVe arrondissement. Personne ne fait d'objections en principe, mais il faut trouver une salle : on propose la salle des fêtes de la mairie ; M. Callet remarque qu'elle est constamment prise par des réunions, et il pense qu'on pourrait demander au préfet de la Seine une salle dans l'hôtel de ville.

M. Hartmann propose, dans ce cas, de faire cette première exposition en réunissant les pièces et objets se rapportant exclusivement à l'Hôtel de Ville et à son histoire. Tous les membres se rallient à ces propositions. Une commission d'organisation est nommée ; elle se compose de MM. Pagès, Couderc, Moutaillier, Rey et Riotor qui, avec les membres du bureau, MM. Hartmann, Lambeau et Callet, devront rechercher les moyens d'assurer l'exécution de ce projet.

Cette commission s'est réunie tous les vendredis de mai et de juin, et a rendu compte de ses travaux et de ses démarches au Comité, dans la séance du 20 juillet.

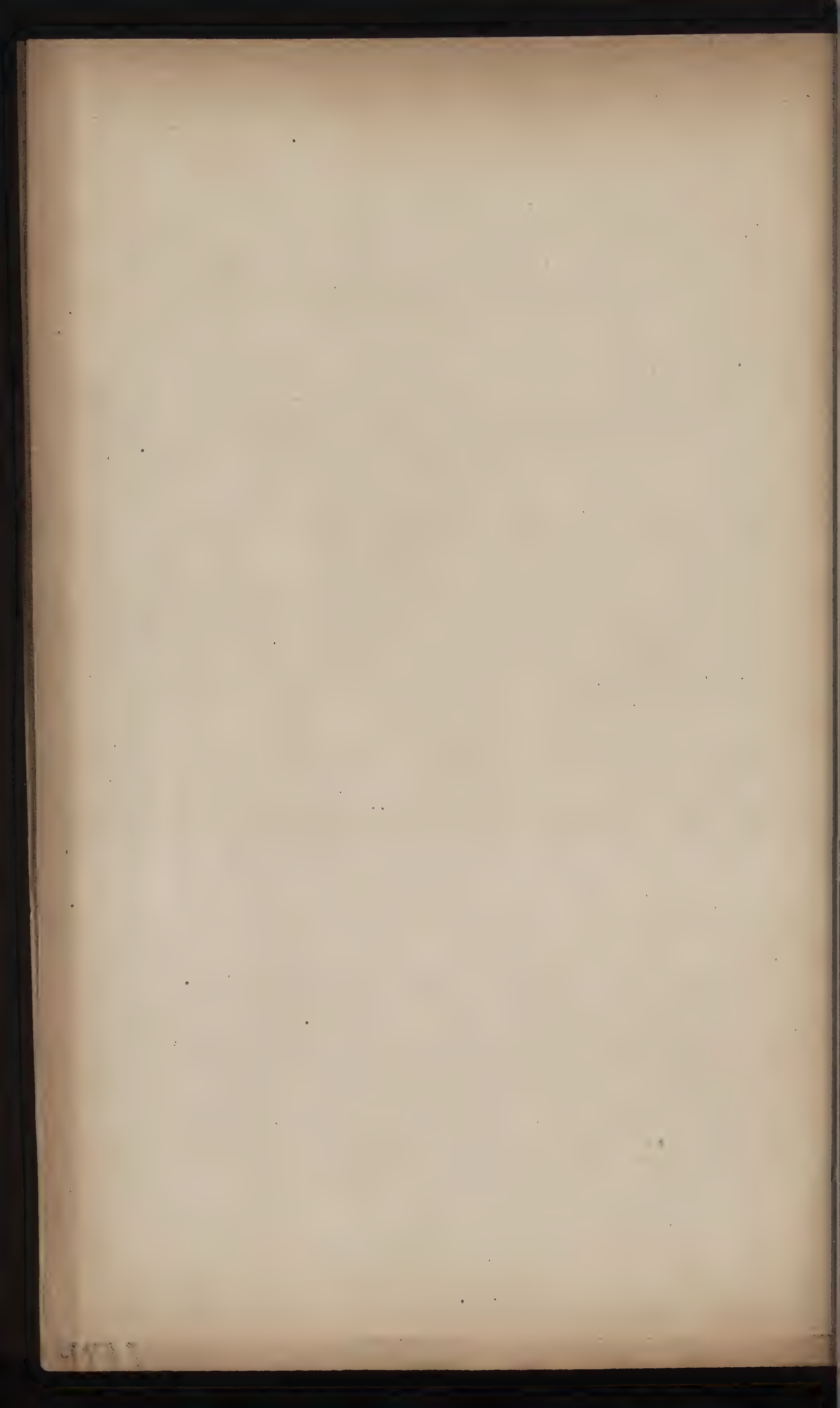
L'emplacement nécessaire à cette exposition n'étant pas disponible, le Comité décide de la remettre à l'année prochaine ; la commission aura ainsi tout le temps voulu pour étudier complètement son projet, dont l'exécution promet d'offrir un grand intérêt.

Le secrétaire adjoint

P. Hartmann

NOUVEAUX ADHÉRENTS

MM. *Richard*, directeur général du *Trésor de l'Enfance*.
Thyébaut, secrétaire-chef des bureaux de la mairie du XVIe arrondissement de Paris.
Koechlin, publiciste.
Mlle *Labbé-Serveille*, artiste-peintre.
MM. *Bourguignon*, avocat.
Udron, caissier.
Faure-Beaulieu, ingénieur.
Desandré, bandagiste.
Pebeyre, employé de commerce.
Robais, pharmacien.
Gautier, avocat.
Sicot, limonadier.
Juvigny, entrepreneur de serrurerie.
Crampon, consul général.



Il est rendu compte de tout ouvrage dont il est envoyé un exemplaire

BIBLIOGRAPHIE

Un des piliers d'airain de la Cité, notre ami Riotor vient de publier chez Laurens une charmante petite plaquette sur Carpeaux. C'est d'une touche délicate et finie, d'une plume alerte et élégante qu'il analyse l'œuvre du sculpteur qui fut un grand révolutionnaire dans l'art et un artiste incomparable.

Nous ne pouvons mieux faire que de laisser la parole à Riotor :

« Charles Garnier, dans son livre sur l'Opéra, appelle Carpeaux la terreur des architectes. Partout il aura des démêlés avec eux, chaque fois qu'il mêlera ses compositions à un monument. Ici, ne s'était-il pas avisé de dépasser outrageusement l'alignement de la façade et de ses aplombs ! M. Lefuel n'hésita pas à menacer Flore d'une décapitation sommaire si elle ne rentrait pas dans le rang. Carpeaux ne voulut rien entendre, il y eut conflit, et le statuaire pour ne pas succomber recourut à l'Empereur. Celui-ci vint, paraît-il, escalada les échafaudages, décida d'attendre le jugement public, et ce fut très sage, car le monument terminé obtint une approbation unanime. Chaque jour une foule nombreuse s'arrêtait sur le pont pour contempler Flore et ses jeunes adorateurs, définitivement sauvés d'un ciseau meurtrier.

« L'œuvre plut même beaucoup à Napoléon III, qui la baptisa le « triomphe » de Flore.

« Les relations de Carpeaux avec la famille impériale n'avaient jamais été si cordiales. L'année précédente, au printemps de 1865, l'impératrice l'avait fait appeler, pendant que Napoléon était en Algérie, pour avoir un portrait de son fils et lui en faire la surprise à son retour. Le petit prince, Eugène-Louis-Jean-Joseph-Napoléon, né en 1856, était alors « un bel enfant à la figure ouverte et riante, avec de grands yeux bleus et des cheveux noirs bouclés. Il portait son costume des jours de cérémonie : des culottes retenues au genou, une jaquette de velours noir, des bas rouges avec des souliers à boucle, le grand cordon de la Légion d'honneur en sautoir, et, au cou, le collier de l'ordre de la Toison d'or, enrichi de brillants, retenu par une magnifique opale, présent que lui fit à sa naissance la reine Isabelle » (1). Il venait chaque jour à l'orangerie du bord de l'eau, où Carpeaux l'attendait, tenant en laisse un magnifique chien marron, braque, présent du baron Zorn de Bulach, et que son père affectionnait particulièrement.

« Le portrait en pied du *Prince impérial et de son chien Nero* fut exposé en plâtre au Salon de 1866, en marbre à l'Exposition universelle de 1867 ; placé aux Tuileries dans la galerie de Diane, il fut sauvé de l'incendie de 1871 par le plus grand des hasards. Restitué à Napoléon III, il séjourna quelque temps au château d'Arenenberg, et ce *Prince impérial* séduisit les derniers rebelles. Divers bustes plurent par la diversité des physionomies et des attitudes, le masque tourmenté du notaire *Beauvois* émut, la *Rieuse* ensorcela par ses grâces, le peintre *Eugène Giraud* et l'architecte *Vaudremer* étaient des plus estimés. Il faut avouer que nul ne sut mieux que Carpeaux, si ce n'est Houdon et Pajou, composer un buste, le baigner du mouvement de la vie et de l'esprit. La physionomie humaine, ingrate, froide en ses lignes géométrales, prend sous sa main le frémissement de la chair, la bouche aspire, le regard a la vivacité de la lumière, sous le front cheminent les pensées. Les grands de ce monde n'hésitèrent plus à tendre les bras à ce favori de la fortune et ce fut à qui dans les arts s'attacherait à sa naissante gloire. Les opinions les plus diverses se rallièrent à son génie, Louis-Charles Garnier se vante d'avoir été son condisciple, Charles Blanc confirma d'anciennes prédictions, les frères de Goncourt, dont la première impression avait été brutale, firent amende honorable, Chesneau, Thoré-Burger, Paul de Saint-Victor, Castagnary l'encensèrent, et ses ateliers débordèrent d'admirateurs. »

Mémoires sur Mme de Pompadour. — *A. Fayard, éditeur.* — Dans ce livre très joliment illustré les auteurs, MM. Vitrac et Arnould Galopar, rendent à la charmante marquise la justice qui lui est due.

1. Au Trocadéro.

Mme de Pompadour qui a été élevée dans un hôtel de notre arrondissement rue de Moussy, était une femme d'une haute intelligence et d'une grâce incomparable ; elle eut la plus heureuse influence sur Louis XV. C'est une réimpression des mémoires publiés en 1802. Elle rentre dans cette série de vulgarisation que Fayard a entreprise avec un luxe réel et un bon marché étonnant.

ANCIENS THÉATRES DE PARIS. — *Le boulevard du crime. — Les théâtres du boulevard.* — Notre ami Georges Cain vient de consacrer à feu le boulevard du Temple une peinture saisissante, pleine de détails curieux et du plus vivant pittoresque. M. Haussmann nous a détruit, avec sa folie de l'alignement et de l'uniformité. ce coin si curieux du vieux Paris. Cain nous conduit où nos pères se sont tant amusés sur cette bande de terre qui voyait se dérouler, côte à côte, tous les théâtres dont les noms sont évocateurs de tant de souvenirs : Ambigu, Porte-Saint-Martin, Folies-Dramatiques, Gymnase, Variétés... Et les Délassements-Comiques dont M. Ludovic Halévy conte l'histoire à M. Georges Cain, dans un billet exquis, et les Funambules, avec Debureau ; et le Musée de cire de Curtius, avec son aboyeur. Et la parade : Bobèche et Galimafré. Et le Cirque qui n'a pas changé, et où l'aimable historien se revoit accompagnant son illustre père qui allait chercher, auprès du dompteur Batty, des modèles pour ces beaux lions qui sont l'une des plus nobles décorations de nos places publiques.

M. Georges Cain n'a pas tant écrit cette histoire qu'il ne l'a causée. C'est une suite d'anecdotes bien contées, reliées avec un léger fil historique. L'érudition s'efforce de se déguiser sous la grâce et de s'y faire oublier. « On me lira comme on m'écoute », pense ce charmant lettré. Et quand l'on est au bout, trop vite, de ce livre aimable, c'est inouï ce qu'on a appris de choses comme en se jouant.

En réalité, tout est séduction dans cette œuvre ; la documentation par l'image avec ses quelques deux cents dessins est aussi riche que parfaite. Et un tel décor est pour ajouter à l'attrait de cette promenade à travers ce qu'a eu de plus populaire le Paris d'autrefois (Fasquelle, éditeur, 5 fr.).

LES INDISCRÉTIONS DE L'HISTOIRE, *3e série.* — Le docteur Cabanès, qu'il est devenu tout à fait superflu de présenter, sa réputation s'en charge, vient de publier la 3e série des *Indiscrétions de l'Histoire.* C'est une suite au *Cabinet secret* de si éclatante renommée. Le nouvel ouvrage ne le cède en rien au premier, on y trouve cette moisson abondante de documents, venant coopérer à la réalisation de problèmes toujours piquants et qui mettent en scène des héros dont le sort ne nous est pas indifférent. C'est terriblement indiscret souvent, mais c'est curieux toujours. Comme tout document s'accompagne de sa référence, il s'ensuit qu'il y a là une somme de matériaux considérables pour les historiens futurs.

Le mieux pour montrer l'intérêt du livre est d'en dire sommairement la substance. On y trouve :

Le nœud de l'aiguillette. — La recherche de la paternité. — L'édit de Henry II contre les femmes qui dissimulent leur grossesse. — Quel fut le poison donné à Socrate. — Comment est mort Alexandre le Grand. — La maladie secrète de Calvin. — La reine Christine de Suède hystérique. — Napoléon était-il épileptique ? — Les derniers moments du duc de Berry. — Une sultane française, Dubuc de Rivery. — La mort de Lavoisier. — Le mot : « La République n'a pas besoin de savants ».

(Albin Michel, 59, rue des Mathurins, Paris. 3 fr. 50.)

DE LA MER BLEUE AU MONT BLANC (Un vol. in 8°, *librairie Plon-Nourrit et Cie, par Lancresson, capitaine d'artillerie.* — D'une plume alerte le capitaine Lancresson nous compte ses impressions de voyage — nous pourrions dire de campagne — dans la frontière alpine de Nice au Mont-Blanc, c'est une sorte d'inspection des postes alpins qui gardent la frontière. Pendant trois hivers le capitaine a vu tous ces postes, a fait toutes ces manœuvres dans la neige, à travers les glaciers sous la menace des avalanches, à travers ces crevaces perfides, dans ces paysages grandioses et sombres où l'on n'entend que le grondement des glaciers, les écroulements des neiges.

Le livre où se trouvent des croquis curieux des mœurs et de la vie, des habitants des chalets a un charme indéfinissable et est d'une lecture attachante.

Le gérant responsable : A. CALLET

IMPRIMERIE BONVALOT-JOUVE, 15, RUE RACINE, PARIS

